RENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10221 **40 PAGES** — SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1977

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 30

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les droits de l'homme

- M. Sakharov dénonce la peine de mort. (Lire page 6.)
- Amnesty International publie son rapport 1977. (Lire page 8.)

ULLETIN DE L'ÉTRANGER

Dans les coulisses romaines

La paradoxale expérience du …vernement Andreotti, appuyé … une majorité de « non-…fiance », a eu au moins le …rite de permettre à l'Italie de …re bonne figure dans la crise …nomique internationale : sa …lance des paiements est en …cédent depuis dix mois, sa …erve de devises se reconstitue, … ses exportations sont en aug-…ntation permanente. Pour par-…lle qu'elle soit, car le chômage … le sous-emploi n'ont pas décru, … réussite entraine — comme …jours — la contestation. C'est …ne des raisons du malaise qui …gne à Rome.

Les regroupements politiques et … hommes sont plus en cause …e les programmes, dont on …cerne mal en quoi ils pour-…ient varier, dès l'instant que …us les partis acceptent de gérer …ustérité. A commencer par les …mmunistes qui sont les plus …ucieux d'en proclamer l'urgence. …est précisément pourquoi ils …commencent à poser la ques-…n de leur pleine participation … gouvernement avec les démo-…ates-chrétiens.

La formule du « compromis …istorique » est abandonnée pour …instant au profit de l' « unité …émocratique », notion plus im-…médiatement accessible à l'homme …e la rue, assez vague mais moins …ropre à ces contresens absolus …i versent aisément ceux des …rangers qui sont peu informés …s réalités italiennes. Que cela …r plaise ou non, les partis …ermédiaires laïques, socialistes … républicain ne tiennent dans …e « unité démocratique » qu'un … de comparses. Une majorité …sistante, capable de soutenir … réelle stratégie politique, …ose essentiellement sur l'al-…nce proclamée des démocrates-…rétiens et des communistes.

…Voici qu'un nom revient pour …alifier l'architecte d'une telle …liance, celui de M. Amintore …nfani, président du Sénat, qui, …puis les élections du printemps …76, s'était mis en réserve du …rti et de la République. Il est, …puis longtemps, réputé l'homme … la droite de la démocratie …rétienne, après avoir, voilà …gt-cinq ans, préparé les voies … la coalition de centre-gauche. …st à leur aboutissement qu'il …st référé dans un discours tenu … Milan le 21 novembre pour …mmémorer son vieux compa-…on Giorgio La Pira.

« L'amour de la liberté invite … la prudence, disait-il. Mais la …rsuite du bien commun inter-… de refuser tous les concours … peuvent être utiles. » Et … Fanfani poursuivait en citant … commentaire de Jean XXIII, …noncé en octobre 1962 : « Si …lqu'un vous accompagne sur … route que vous tenez pour …le, ne lui demandez pas d'où …vient, mais où il va. Et s'il se …ge là où vous le jugez bon, …ssez-vous accompagner. »

…l n'en a pas fallu davantage …r imaginer que le président … Sénat ne refuserait pas de …sider un cabinet avec les …mmunistes, à la condition tou-…is de contrôler seul la situa-…n.

…e printemps sera compliqué, …on agité : aux élections muni-…ales et régionales qui fourni-…t un test appréciable du …port des forces politiques, …outeront les huit référendums …ogatifs, reconnus valables par … Cour de cassation. Cette accu-…lation de consultations risque … confondre les esprits plus que … clarifier les choix politiques.

…ussi bien, ne sera-ce qu'une …e avant l'élection du prési-…t de la République par l… …x Chambres, en décembre, …éance en vue de laquelle se …ent déjà les candidats. L'an-…e rivalité de M. Moro avec … Fanfani réapparait, tandis … MM. De Martino et La Malfa, …aliste et républicain, ne …ont pas battus. Tous ont …ement besoin du paquet de …etins communistes. L'entrée …s le gouvernement devra faire …lemment l'objet d'un accord … bonne et due forme avec l'un … l'autre des candidats au Qui-…l. Et c'est cela qui, derrière … rideaux de fumée, commence … négocier dans les coulisses …aines.

Espoirs de conciliation au Proche-Orient

• AU CAIRE : le roi Hussein rend hommage à M. Sadate

• A RYAD : les dirigeants saoudiens invitent M. Assad à la modération

De timides espoirs se font jour au Proche-Orient. Les démarches se multiplient pour assurer le succès des négociations israélo-égyptiennes, qui s'ouvriront au Caire mercredi 14 décembre. « Je crois que la réalisation de la paix (...) aura lieu dans un proche avenir pour le bien des peuples de la région », *a déclaré le roi Hussein, jeudi soir 8 décembre, à l'issue d'un entretien de deux heures et demie avec le président Sadate, auquel il a rendu hommage.*

Le souverain jordanien était attendu ce vendredi au Koweït, où devait le rejoindre le président syrien Assad, lequel s'était entretenu jeudi à Ryad avec les dirigeants saoudiens. Ces derniers, selon la presse libanaise, ont conseillé la modération au chef de l'Etat syrien. Ils ont l'ambition de réunir dans leur capitale, en vue d'une réconciliation, M. Sadate, le président Assad et le souverain hachémite. Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, qui sera à Damas le 12 décembre, tentera, pour sa part, de convaincre Damas d'interrompre sa campagne de dénigrement contre l'Egypte.

La presse israélienne n'exclut pas que des représentant de la Jordanie participent de plein droit, ou à titre d'observateurs, à la conférence du Caire. Les délégations israélienne et égyptienne, indique-t-on à Tel-Aviv, discuteront en priorité de la « nature de la paix », laissant pour une deuxième phase les aspects territoriaux du règlement. C'est à ce moment que les pourparlers pourraient s'élargir à d'autres pays arabes.

« Une fois passé le premier choc »

Le rédacteur en chef du quotidien cairote *Al Akhbar*, M. Moussa Sabri, confident du chef de l'Etat égyptien, a affirmé jeudi que le président Sadate et le roi Khaled d'Arabie Saoudite échangeaient de nombreuses lettres. Il s'est déclaré convaincu que l'Arabie Saoudite soutiendra les efforts de M. Sadate, de même que le Koweït et les pays du Golfe, aux côtés du Soudan, du Maroc et de la Tunisie.

Selon M. Sabri, le président Sadate est persuadé que la Syrie et l'O.L.P. finiront par se joindre à ses efforts de paix *« une fois passé le premier choc électrique du voyage du président égyptien à Jérusalem »*. M. Sabri a indiqué qu'à son avis ils n'avaient pas d'autre choix, ajoutant que les positions du Caire et de Damas étaient semblables sur le fond.

L'O.L.P. souhaite toujours s'intégrer au processus de paix, à en juger par les déclarations de son représentant au Caire, M. Saïd Kamal. *« En décidant de geler nos relations avec l'Egypte plutôt que de les rompre*, a-t-il affirmé en se référent aux décisions du « sommet » de Tripoli, *nous avons laissé la porte ouverte. »*

L'attitude qu'adoptera la Syrie sera néanmoins déterminante. Les entretiens du président Assad à Ryad, jeudi, ont duré une dizaine d'heures, ce qui semble illustrer la détermination avec laquelle les dirigeants saoudiens plaident la cause du président Sadate. Le roi Hussein paraît, pour sa part, s'être rallié au chef de l'Etat égyptien, auquel il a rendu un vibrant hommage.

Devant plusieurs milliers de personnes massées sur la place d'Abdine, le président Sadate a dénoncé ceux qui s'opposent à son initiative de paix, les qualifiant de *« nabots stupides et ignorants »*. La foule lui répondait en chœur : *« Non aux marchands de mots », « Non aux commis-voyageurs de la misère », « Non aux rêveurs », « Irriguons la terre d'eau et non plus de sang ! »*

Le président Sadate a réaffirmé sa volonté de conclure la paix, mais non pas *« n'importe quelle paix »*. Il a indiqué de nouveau qu'un règlement ne pourrait intervenir que sur la base de l'évacuation de tous les territoires arabes occupés par Israël et de la création d'un Etat palestinien.

Par faveur exceptionnelle, un journaliste israélien, M. Ben Ami Neumann, se tenait aux côtés du président sur le balcon du palais d'Abdine. A l'issue de son allocution, M. Sadate lui tendit la main, lui souhaitant un cordial *shalom*.

(Lire nos informations p. 3.)

Dans le Sinaï

UNE ARMÉE EN ÉTAT DE PAIX

(Lire page 3 le reportage de notre envoyé spécial J.-P. PERONCEL-HUGOZ

Les mouvements sociaux

• FRANCE : grève suivie des cheminots et annonce de nouvelles coupures de courant

• GRANDE-BRETAGNE : les mineurs reportent au printemps leurs revendications

Face aux revendications sociales, les gouvernements de Londres et de Paris ne rencontrent pas les mêmes succès.

● EN GRANDE-BRETAGNE, l'acceptation par les mineurs de reporter à mars 1978 la discussion sur la revalorisation des salaires, constitue un succès non négligeable pour le gouvernement. Celui-ci peut espérer désormais contenir jusqu'au printemps les demandes d'augmentation de salaires et faire céder les pompiers, en grève, dont les mineurs étaient un des derniers appuis. **(Lire page 40.)**

● EN FRANCE, tandis que la grève des agents de train décidée par la C.G.T., la C.F.D.T., F.O., et la C.F.T.C. jusqu'au lundi 12 au matin, entraine une réduction du trafic de plus de 50 %, les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. des électriciens ne désarment pas. Malgré l'hostilité suscitée en particulier parmi les chefs d'entreprise par les coupures de courant du 2 au 8 décembre, elles ont décidé de nouveaux arrêts de travail la semaine prochaine, avec des coupures de courant limitées les 14 et 16 décembre.

La rupture a été frôlée, le 8 décembre au soir, entre les électriciens C.G.T. et C.F.D.T., de l'avis même de l'un de ces derniers. Plus de deux heures et demie ont été nécessaires pour trouver un compromis entre le raidissement cédétiste et la relative modération cégétiste.

M. Gérard Tiersen et ses amis C.F.D.T., il y a quelques jours, parlaient de poursuivre jusqu'à l'ouverture de négociations réelles, le rythme des délestages quotidiens. Vendredi, ils envisageaient la prolongation durant toute la semaine prochaine des coupures matinales, accompagnées de grèves tournantes ou territoriales.

M. Pauwels, au nom de la C.G.T., jeudi matin, voulait inviter les agents à « manifester » de façon interne leur mécontentement, et à l'extérioriser le 16 décembre en baissant la production, mais pendant une heure seulement.

Ni la campagne menée par les employeurs et le gouvernement ni les menaces lancées contre le droit de grève, n'avaient contraint à cet assouplissement, assurent les cégétistes ; mais, disent-ils eux-mêmes, *« il faut être réaliste »*. Si les consignes de grève ont été suivies avec rigueur du 1er au 8 décembre parmi *« ceux qui abaissent les manettes »* c'est-à-dire les dix-sept mille agents des centrales thermiques et hydrauliques, il n'en a pas été de même parmi le reste du personnel.

Des clivages

Alors que la C.G.T. et la C.F.D.T. représentent ensemble près de 75 % du personnel, le pourcentage des grévistes avait fléchi de 60 % le 1er décembre, à moins de 50 % les jours suivants (35 % environ affirme la direction de l'entreprise). Et surtout, a dit M. Pauwels, la C.G.T. a conscience des répercussions de la grève, même si, dans l'ensemble, les autres travailleurs et une large partie du public l'on supportée sans grande protestation, fait confirmé à la direction de l'E.G.F.

Enfin, les cégétistes se veulent « responsables » et certains d'entre eux qualifient de « gauchards » leurs camarades de la C.F.D.T. A l'évidence les conceptions politiques, des deux côtés, entraînent des clivages d'autant plus sensibles que chacune des fédérations caractérise les tendances extrêmes des deux centrales. — J. R.

AU JOUR LE JOUR

CITRON PRESSÉ

Mme Saunier-Seïté a comparé le plan socialiste pour les universités à un citron pressé. La comparaison est juste, à cela près qu'elle s'applique au budget des universités tel qu'il existe, plutôt qu'à tel ou tel projet qu'on pourrait avoir pour elles.

Elle a poursuivi en disant que l'Université délivrait l'homme des « avatars physiologiques ». Comme il faut croire que la responsable de l'enseignement supérieur dispose d'un dictionnaire, cela veut clairement dire qu'elle considère l'Université comme destinée à empêcher toute métamorphose, tout changement profond, toute renaissance du corps, sans parler de l'esprit.

Et ceci explique peut-être cela. D'un citron dont le jus est exprimé jusqu'à la dernière goutte on peut faire une écorce bonne pour la poubelle, mais il est vain d'espérer en faire de nouveau un fruit.

ROBERT ESCARPIT.

UN ENTRETIEN AVEC LE PROFESSEUR GUILLEMIN, PRIX NOBEL

« Le conformisme est le pire défaut pour un chercheur »

Les prix Nobel de physiologie et de médecine 1977 seront remis samedi 10 décembre, à Stockholm, à Mme Rosalyn Yalow et aux professeurs Andrew V. Schally et Roger Guillemin. Tous trois ont contribué à la découverte des hormones sécrétées par le cerveau (« le Monde » du 14 octobre).

Les trois lauréats sont américains, mais le professeur Guillemin, né à Dijon en 1924, est d'origine française. C'est la troisième fois qu'un Américain d'origine française voit couronnés par l'Académie suédoise des travaux poursuivis à l'étranger : Alexis Carrel avait obtenu le prix en 1912 (à trente-neuf ans) et M. André Cournand en 1956 (à soixante et un ans).

L'histoire du professeur Guillemin présente pour la France un intérêt particulier. Après avoir passé plus de dix ans en Amérique et avoir acquis de là-bas une notoriété internationale, il fut invité en 1959 à donner une conférence au Collège de France, à la suite de quoi se décida son retour pour continuer ses recherches comme sous-directeur du laboratoire d'endocrinologie expérimentale de notre prestigieuse institution, avec la plupart de ses collaborateurs.

Mais l'unité prometteuse du Collège de France qui devait lui être confiée ne le sera jamais ; et, en 1963, M. Roger Guillemin reprend le chemin des Etats-Unis.

Dans l'entretien qu'il a accordé au docteur Jean-François Lacronique, le professeur Guillemin expose le système américain de la recherche, dont la souplesse et l'ouverture s'opposent, selon lui, à un système français menacé de sclérose.

« Vous avez insisté à plusieurs reprises sur le fait que vous n'aviez pas manqué de moyens, lors de votre tentative de retour en France. On est pourtant impressionné par l'énorme quantité d'animaux qui vous ont été nécessaires pour l'isolement des peptides cérébraux.

— Il a fallu effectivement cinq millions de cerveaux de moutons pour obtenir quelques milligrammes de peptides purs. Ces chiffres sont spectaculaires, mais, en fait, impliquent seulement une question d'organisation. J'ai commencé à collecter par milliers des échantillons d'hypothalamus en France sur des cerveaux de moutons achetés aux abattoirs locaux. J'en avais réuni un demi-million avant mon départ pour les Etats-Unis, puis j'ai continué pendant un an encore à me fournir en France. La « matière première » que sont ces fragments de tissus représente en réalité un budget relativement faible. Le laboratoire du Collège de France qui continua le travail que j'avais commencé lors de mon séjour à Paris a probablement amassé des quantités équivalentes. Je tiens à nouveau à souligner que le genre de recherche que j'ai mené aux Etats-Unis ne réclamait, en aucun cas, d'instrumentation exceptionnelle et aurait tout aussi bien pu être fait en France qu'en Amérique.

Parlons plus précisément du financement de la recherche aux Etats-Unis. Il est évident pourtant que la disponibilité de moyens de travail est plus grande ici qu'en France.

— Il est très juste de parler de « disponibilité » de moyens. Il est peut-être vrai que les crédits disponibles sont supérieurs aux Etats-Unis en valeur absolue à ce qu'ils sont en France, encore qu'il soit très difficile de faire des comparaisons globales de deux systèmes aux structures administratives comptables complètement différentes. Ce qui m'apparaît, par contre, fondamental, c'est la différence dans le pouvoir d'utilisation des crédits . Le laboratoire que j'ai ici, comme celui que j'avais au Texas, m'a été livré nu : quatre murs, un budget et la possibilité de faire ce que bon me semblait de mon environnement de travail.

» Le laboratoire dans lequel je vis, avec mes douze collaborateurs et une vingtaine d'aides techniques, présente une structure et une organisation spécialement adaptées à nos besoins. D'un côté se trouve le laboratoire de biochimie, de l'autre, celui de biologie.

Propos recueillis par le Pr J.-F. LACRONIQUE.

(Lire la suite page 16.)

Lire page 36 :

LE JAPON A L'HEURE DE LA CROISSANCE SANS PROFIT par Paul Fabra

« Le Monde » publiera demain un supplément de sept pages consacré au Japon.

A L'OPÉRA

Une nouvelle « Giselle »

Une révélation tout à fait extraordinaire vient d'avoir lieu sur la scène de la danse à l'Opéra : la prise de rôle de Mlle Khalfouni dans « Giselle ». Nous avons vu deux fois, et deux fois acclamé, la jeune étoile qui laissa au rideau final le public remué jusqu'au fond de l'âme et le spectateur le plus blasé, la gorge étreinte par ces émotions mystérieuses auxquelles je ne sais quelles ondes, par-dessus la rampe, communiquent soudain un pouvoir magique.

Nous connaissions Mlle Khalfouni comme une danseuse infiniment jolie, dont le charme régnait surtout par le sourire, excellente technicienne mais sans forte projection de personnalité — pour tout dire assez timide, réservée et même gracile. Or la voici qui s'égale, que dis-je ? qui surpasse dans mon souvenir les meilleures Giselles depuis la guerre.

Dieu sait si l' « Hernani » de la danse est rebattu et s'il peut devenir à la longue un vieux bastringue, même quand on nourrit un penchant coupable pour les flonflons d'Adam, malgré tout, le rôle-cime de Giselle n'est pas à la portée de toutes les danseuses, singulièrement, ô paradoxe ! d'une jeunesse. Il faut dire que ce personnage superlativement romantique dont l'interprétation mimée est aussi importante que l'exécution technique, est curieusement complexe. Au premier acte d'abord. La paysanne de dix-sept printemps qui devient folle d'amour, en perd la raison et la vie : pas facile à avaler !

OLIVIER MERLIN.

(Lire la suite page 19.)

idées

« NOUVEAUX PHILOSOPHES »

Le point de vue de...

PIERRE BOURGEADE (*)

AU NOM DE LA DROITE

IL fallait bien qu'intervienne, un jour ou l'autre, un acte qui permît de trancher une bonne fois le débat où s'enlisait, depuis des mois, l'affaire des « nouveaux philosophes ». Sur le plan des idées, tout peut se dire, tout fut dit, tout demeura confus. Les « nouveaux philosophes » étaient-ils des hommes de gauche, comme ils ne cessaient de l'affirmer, ne manquant pas une seule des manifestations où la gauche et l'extrême gauche, aujourd'hui, mettent l'U.R.S.S. en accusation ? Etaient-ils, au contraire, comme un certain nombre de voix philosophiques l'affirmaient et comme, philosophie en moins, tout un chacun ne pouvait s'empêcher de le penser à divers signes, le dernier avatar snobinard de la droite ? L'acte par lequel M. Jean-Marie Benoist vient de se déclarer candidat contre M. Georges Marchais tranche la question. Le chef de file des « nouveaux philosophes », en effet, ne se contente pas de s'opposer au leader du parti qui demeure, avant tout, le parti de la classe ouvrière, il le fait au nom de la majorité présidentielle !

Il n'y a donc plus de doute. C'est à droite que se situe la « nouvelle philosophie », et comment s'empêcher de le penser ?

*

La droite française a une vertu : elle a toujours su se renouveler. D'une génération à l'autre, la bourgeoisie sécrète une part d'elle-même qui revêt un visage adapté au temps.

De Maurras à Drieu, de Drieu à Camus, de Camus à Malraux, de Malraux à Aron, d'Aron à Benoist, comment croire qu'il y a généalogie ? La pensée de droite est là, pourtant, issue d'elle-même, tantôt au prix d'une simple et comme paresseuse gestation, tantôt au prix d'une sorte de métamorphose.

Elle ne peut manquer d'être identifiée, en fin de compte, aux actes (ou absences d'actes, je pense à Camus) auxquels elle conduit. Mais, dès avant ces actes, elle est habitée, sous le disparate apparent de l'expression, d'une double constante : le pessimisme, et le mépris de notre peuple.

Pessimisme de Maurras, pour qui le peuple est mineur, et chez qui l'antisémitisme est une rage. Pessimisme de Drieu et de la génération de la défaite, qui acceptent l'ordre venu de l'étranger et font leur miel de l'humiliation. Pessimisme de Camus, pour qui l'homme est sans destin, l'histoire dépourvue de signification. Pessimisme de Malraux, culte du héros, exaltation stérile de l'aventure. Pessimisme d'Aron, idée que l'homme est avant tout consommateur, fascination devant le modèle américain. Pessimisme des « nouveaux philosophes » enfin, qui sont fascinés, à leur tour, par l'Est, et qui ne voient que camps, tortures, police, privations de droits qu'ils désirent épargner à notre peuple (délicate attention !), paraissant ignorer que notre peuple est majeur ; qu'il n'a que faire de modèles (négatifs ou positifs) ; qu'il a sa personnalité, son histoire, ses traditions, l'acquis de ses luttes ; et que sa volonté n'est pas de se déterminer d'après autrui (fût-ce *a contrario*) mais d'après lui-même.

*

Les « nouveaux philosophes » voient le Goulag dans l'œil de nos voisins, ils ne le voient pas dans le nôtre. Goulag plus difficile à déceler, il est vrai, pour ces hommes pressés, puisque invisible.

Est-il utile de souligner, pour terminer, qu'en combattant au sein de la majorité présidentielle, les « nouveaux philosophes » combattent pour le triomphe d'un régime qui, d'Etat à Etat, entretient avec l'U.R.S.S. les meilleures relations ; dont les autorités soviétiques, plus attachées que toutes autres au *statu quo*, désirent le succès ; qui connaît ce souhait et fait preuve, en échange, pour tout ce qui concerne les droits de l'homme, de la plus extrême discrétion, pour ne pas dire de sa coutumière lâcheté... et que, ainsi, les « nouveaux philosophes » travaillent à maintenir à perpépuité dans le Goulag ces locataires dont ils prétendent hâter la délivrance.

(*) Ecrivain.

AUTOCRITIQUE

par PHILIPPE SOLLERS

C'EST décidé, il faut enfin que je jette le masque : oui, j'ai toujours été un monstre, mystificateur-né, et, comme le dit justement Bertrand Poirot-Delpech, l'éminent critique littéraire du *Monde* (26 novembre), « un irresponsable effronté ». Je n'ai jamais réellement été ni marxiste, ni léniniste, ni maoïste. Il fut un temps, en effet, où c'était la mode. Je n'ai fait que suivre la mode.

Ce jeu (car il ne s'agissait que d'un jeu abominable) a duré quelques années. Grâce à lui, j'ai abusé tout le monde, accumulé de vastes profits, été en Chine, connu la célébrité. Je me suis amusé (moi, l'infâme) à brouiller les cartes, introduisant le marxisme dans la psychanalyse, la psychanalyse dans le marxisme, l'avant-garde dans les sanctuaires de la théorie, la théorie dans les chapelles de l'avant-garde. Sans aucune formation intellectuelle sérieuse, sans diplômes, sans justifications institutionnelles et par la seule virtuosité de mon misérable talent, j'ai contribué à faire espérer puis à désespérer les masses, à égarer les intellectuels, à déshonorer la politique. C'est moi qui ai sauvé le parti communiste français en 1968 en lui proposant mes services alors que tout le monde l'abandonnait : quelle n'était pas ma sombre jubilation de porter ainsi un coup fatal à la révolution et à la liberté de penser ! C'est moi qui ai conçu le plan criminel d'invasion de la Tchécoslovaquie : quel plaisir d'être du côté de la force brute contre la vérité d'une insurrection populaire ! C'est moi qui conseillais la « bande des quatre » à Pékin, dans son projet de détruire toute culture, d'instaurer un régime capitaliste d'extrême droite, de porter la répression à un niveau encore jamais atteint sur notre planète. J'ai été en correspondance secrète avec Mao Tse-toung pendant quatre ans : je publierai tout cela un jour.

C'est d'ailleurs de Mao lui-même qu'est venu, juste avant sa mort, le plan d'une vaste révolution culturelle en Europe que je ne fais aujourd'hui qu'exécuter point par point. Il s'agissait, comme toujours, de désemparer au maximum les forces de raison et de progrès : la « nouvelle philosophie » est l'aboutissement d'un long complot international où même les Russes, ces jours-ci, ne peuvent pas éviter de jouer leur rôle. Car quand le lecteur du *Monde* lit que la *Literatournaia Gazeta* vient enfin d'attaquer les « nouveaux philosophes », comment ne pas reconnaître mon influence dans ce coup de publicité sensationnel ? Je dois dire que cela a été difficile : le K.G.B. renâclait à faire publiquement l'éloge de Sartre et de Deleuze. Mais enfin, c'est fait. Que Poirot-Delpech m'excuse de ne pas avoir réussi à le faire citer : on ne peut pas tout obtenir.

*

Là-dessus, on me retrouve à New-York, préparant la couverture de *Time*, « Marx est mort ». Les Américains entrent dans la danse. Je leur suggère une campagne hypocrite sur les « droits de l'homme ». Carter est intuitif : il comprend. Bien entendu, il ne s'agit que de sauver, pour un temps, l'impérialisme et le capitalisme. Mais je vais plus loin : dans les entretiens que j'ai eus en tête à tête avec Paul VI, j'élabore un plan, je dois dire génial, de résurrection de l'Eglise catholique. Comme Claude Roy m'en soupçonne à juste titre (*Nouvel Observateur* du 21 novembre 1977), je troque *Pékin Information* contre *l'Osservatore Romano*. Les Italiens, stupéfaits, viennent de m'entendre à Milan faire l'apologie de saint Ambroise. Grâce à mes anciens maîtres jésuites (à qui, finalement, je dois tout), je tourne audacieusement le parti communiste italien sur sa droite (seule façon de le tourner, d'ailleurs). Qui pourrait croire que mes entretiens avec Maurice Clavel ont été faits sincèrement ? Et gratuitement ? *Ad majorem Dei gloriam*, vous dis-je... Qui a pu analyser ce que je faisais réellement à un déjeuner resté célèbre avec Giscard d'Estaing ?

Ah ! cher Poirot, cher Claude Roy, cher X, chère Y, merveilleux Z, quel travail, n'est-ce pas ? Ne rendrez-vous pas un jour justice à mon infatigable passion pour les mauvaises actions en tous genres ? Car, enfin, que craignez-vous ? Une recrudescence d'irresponsabilité en Europe ? Une confusion tellement généralisée qu'elle ne laisse plus place à aucune assurance domestique. En vérité, en vérité, je vous le dis, notre époque est apocalyptique, les voies de la transcendance sont impénétrables, et je ne suis qu'un modeste serviteur diabolique de ces voies. Capitalisme, socialisme, partis, élections, groupes sociaux, guerres, paix, diplomatie, économie, culture, tout cela est pris dans un grand souffle qui balaie la terre, non plus de droite à gauche ni de gauche à droite mais en tous sens, comme un tourbillon. Reste à trouver le langage polyphonique de cet événement sans précédent, terrible, et, peut-être, plus comique encore que terrible. Mais je m'y emploie. Je ne suis pas seulement un irresponsable effronté mais effréné. Je comprends que les responsables dévots tremblent ; les prochaines révélations seront pires ! Les fichiers seront de plus en plus difficiles à tenir !

Les ricanements de Paris

par GABRIEL MATZNEFF

S'IL me fallait resserrer en deux mots le pôle négatif de la vie intellectuelle parisienne, je dirais : cérébralité et inhumanité.

A Paris, les gens sont volontiers intelligents, subtils, et leurs idées crépitent comme des feux d'artifice. Mais celles-ci ont beau fuser, elles n'éclairent ni ne réchauffent personne. Cela reste abstrait, et livresque. Quand un intellectuel parisien gémit qu'il « traverse une crise », cela signifie qu'il a quitté Maurras pour Marx, ou Reich pour Foucault, ou Tintin pour Astérix. Dans ce petit monde, on ne s'évade jamais du papier imprimé, et les passions y sentent toujours leur grimoire. Les opinions les plus subversives y sont défendues par des gens qui ont des existences suprêmement timorées ; on y est d'extrême gauche tout en briguant les honneurs les plus conventionnels ; on s'y répute révolutionnaire et on vit en petits-bourgeois frileux.

Dans *la Tentation d'exister* (1), Cioran écrit que la France est « le pays des mots ». L'intelligence conceptuelle est notre vérole nationale. Si le peuple français est plus qu'aucun autre tenté par l'hérésie d'Arius, c'est parce qu'il est plus qu'aucun autre fermé au mystère de l'incarnation. Les idées sont les idées. Pourquoi diable voudriez-vous qu'elles prissent chair ? Paris, capitale de la sophistique.

Une ville électrique

Des idéologies, des engouements, des modes, des snobismes, mais peu d'expériences existentielles. Un écrivain qui se compromet totalement dans son œuvre, et dont la vie et les livres ne font qu'un, semble incongru, choquant, et très vite fait scandale. Il est rejeté par ses confrères, et tenu pour un pestiféré, parce qu'il ne joue pas le jeu de la dialectique. C'est la conspiration des tribunaux littéraires dont parle Rousseau, au troisième dialogue de *Rousseau juge de Jean-Jacques*. Un homme dont la façon d'écrire tient à son existence, à son organisation, passe pour un naïf, ou un mégalomane. « *La paranoïa le guette* », chuchote-t-on derrière son dos, et l'on ironise sur son délire de persécution. D'un côté, des chapelles où l'on a l'esprit vif et le cœur glacé ; de l'autre, un solitaire à l'âme sensible et au tempérament passionné. De leur vivant, c'est la lutte du pot de fer contre le pot de terre ; mais la mort, grâce à Dieu, redistribue les cartes, et deux siècles plus tard, c'est Rousseau qu'on lit, et non d'Alembert ou Helvétius.

Paris est une ville tout électrique et cérébrale, qui dessèche et durcit. J'ai souvent entendu Montherlant dire que lorsqu'il a écrit sa phrase de feu : « *Ces gens-là n'ont pas de cœur* », c'était assurément aux Parisiens que songeait Pascal. La règle d'or des Parisiens qui donnent le ton se résume en deux points : 1) Ne jamais être ému ; 2) Toujours ricaner. « Le ricaneur », tel est le sobriquet du diable chez les Pères du désert, et de fait il y a quelque chose de diabolique dans cet esprit de perpétuelle dérision. A Paris, l'important n'est pas d'admirer, mais de dénigrer avec brio et méchanceté. Ainsi, les railleries lourdes de dédain qui ont accueilli la belle, riche et émouvante pièce de Rezvani, *la Mante polaire*, ainsi que sa superbe mise en scène par Lavelli (2), me semblent monstrueuses. Ce n'est qu'un exemple. J'en ai beaucoup d'autres en réserve.

Paris ville légère et moqueuse, ville implacable aussi. L'avouerai-je ? Je suis un peu effrayé par le naturel avec lequel certains sortent leur fichier pour mieux confondre Philippe Sollers. Le seul fait d'avoir un fichier de cette sorte est déjà surprenant. S'en servir est plus grave encore. Que signifie cette perquisition opérée dans le passé de *Tel Quel*, et que veulent dire ces preuves de sa culpabilité qu'on jette à la figure de l'accusé Sollers ? Pourquoi tant d'hommes de lettres ont-ils en eux un procureur qui sommeille ? Pourquoi cette étrange vocation de coupeur de têtes ?

(1) Gallimard, 1956.
(2) Théâtre de la Ville.

Le double dissentiment

par JEAN-PIERRE FAYE (*)

DIALOGUANT avec Viktor Fainberg, l'un des sept manifestants de la place Rouge, et prolongeant ce dialogue avec Michel Foucault, David Cooper proposait récemment une distinction centrale : entre la dissidence et le dissentiment.

Dis-sidence, précise-t-il, « *veut dire : s'asseoir dans un autre camp* ». Or il existe des dissidents, en Union soviétique comme en Allemagne de l'Est et dans les autres pays de l'Europe orientale, « *qui ne veulent pas s'asseoir dans un autre camp, mais... penser différemment* (1) ».

Cette distinction nous importe. Peut-on imaginer que l'on fasse usage, pour une campagne publicitaire, de la qualification de « renégat » ? C'est pourtant ce qui vient d'être réalisé avec succès, sous le label néo-philosophique. Renégat de quoi ? D'une position qui consistait essentiellement — l'auteur du livre concerné y insiste lui-même — à approuver sans réserve en août 1968 l'invasion de la Tchécoslovaquie par les blindés de l'après-stalinisme. Remarquable est le fait que la manipulation permanente de l'opinion publique et des mass media qui se donne le nom abusif de « nouvelle philosophie » vient de mettre en avant de préférence ceux qui déclarent s'être tout à fait trompés, dans la phase immédiatement précédente. Mais sans doute est-ce le meilleur moyen de garantir la vignette qu'il s'agit maintenant, à tout prix, de faire accepter.

Tel est le procédé actuel de la néo-philosophie. Parmi ses répondants, l'un d'eux assure avoir été (et demeurer ?) monarchiste. Un autre n'a-t-il pas vigoureusement défendu dans un journal d'extrême gauche, en 1973, la mise en page d'une couverture où s'étalait ce titre à la une : « La guillotine, oui... » ? Le troisième applaudissait à l'écrasement du peuple tchèque et le rappelait à son avantage, cet été, dans *le Point*. Mais peu importe désormais — puisqu'il s'agit de montrer que, revenant de si loin, on s'est désormais rallié sans réticence à l'Occident « libéral » et à son irréprochable société.

Je voudrais faire l'apologie de Viktor Fainberg, face à tout cela.

Sur la place Rouge

Le seul habitant de Leningrad, capitale de la révolution d'Octobre, qui ait quitté sa ville pour tenter de manifester à Moscou sa réprobation devant l'invasion de Prague par les blindés — et qui paiera cinq minutes de manifestation par cinq années d'« hôpital psychiatrique spécial », — le voici s'entretenant avec le fondateur de l'antipsychiatrie. Pour sa part, Cooper, né au Cap, a beaucoup à dire sur les dessous d'un monde « libre » dont les bastions les plus « solides » ont longtemps été l'Afrique du Sud et le Portugal de Salazar ou Caetano (*avant* que le fascisme y soit renversé, dans la révolution préparée par Otelo de Carvalho).

Sans doute Viktor Fainberg n'appartient guère à la dernière mode, celle qui vient de reprendre pour maxime, sans s'en étonner, une épigraphe déjà ancienne : « *Le marxisme est l'opium du peuple.* » Cette sentence n'est-elle pas inscrite à la première page d'un fort célèbre livre de Raymond Aron, paru dès l'an 1956 ?

Les dicteurs de modes ne s'en soucient pas. Le temps passé ne les inquiète pas plus que le fait d'avoir salué l'occupation de la Tchécoslovaquie. Il n'y a nulle commune mesure, en effet, entre les mouvements de l'histoire et les soubresauts de la mode. Celle-ci n'a pas d'histoire, on le sait : elle est la continuelle amnésie.

Or sur la place Rouge, Viktor Fainberg et ses compagnons, le 25 août 1968, sont un discret commencement d'histoire. Les décabristes (2) de 1825 ont maintenant leur monument au cœur de Leningrad. Les décabristes de 1968 ont bâti déjà un memento dans le langage : en constituant le Mouvement des droits de l'homme au cœur de l'Union soviétique. En son centre, figure un jeune ouvrier, d'abord fondateur d'un très clandestin Cercle d'ouvriers marxistes, plusieurs fois interné pour cela dans des hôpitaux psychiatriques à fonction pénitentiaire : Vladimir Borissov.

Tandis que les dandys de la future néo-philosophie prenaient des attitudes à propos de l'invasion de Prague, Fainberg portait sur la place Rouge les banderoles où s'inscrivaient ces mots : « *Votre liberté est la nôtre* », « *Bas les mains en Tchécoslovaquie* ». Le visage en sang sous les cris des policiers qui hurlaient : « *Ce sont des juifs* (3) ! »

Neuf ans plus tard, lançant un appel en faveur de Borissov, son compagnon de captivité à l'intérieur de l'hôpital-prison, il précisera « *pourquoi Borissov n'est pas défendu par une certaine opinion : d'abord parce qu'il est un ouvrier ; ensuite, parce qu'il est un socialiste, un marxiste* (4) ».

Il est curieux de voir en ce moment se développer une singulière cécité. D'un côté, on veut que les droits de l'homme s'imposent, avec sans cesse plus de démocratie ; de l'autre, on ironise sur la prétendue révolution et on déclare préférer « *Montaigne à Robespierre* ». Le malheur est que la première pratique de la démocratie a été constituée par la Révolution. Que les premiers à avoir été stigmatisés comme « démocrates » — ainsi par l'historien thermidorien Achille Roche ! — ce furent Robespierre et ses amis. Qui d'autre, avant lui, a effectivement orienté durant une année entière un gouvernement qui reposait chaque semaine sur le vote d'une assemblée élue ? Pratique si nouvelle, si fragile, qu'elle s'est instituée dans les conditions dangereuses que l'on sait. Mais au moment ... la Société des Jacobins, « cénacle » du robespierrisme, est frappée par le décret de fermeture, elle donnait lecture, une dernière fois, de la Déclaration des droits de l'homme. Quand auparavant le Club des Cordeliers — la Société des amis des droits de l'homme — était l'objet de la même mesure (de la part des robespierristes, cette fois), il venait de voiler les Tables des droits de l'homme, qu'il jugeait « blessés ». Le porte-parole le plus véhément des droits de l'homme tout au long de la « grande révolution » c'est bien le cordelier Jacques-René Hébert, le père Duchesne, celui que Couthon lui-même désigne comme un ultra-révolutionnaire et non exagéré... Revendiquer les droits de l'homme était la plus violente des décisions en effet.

Guillotine cramée

Et ce qui nous importe le plus — à nous autres, transformationnistes, à nous, mouvement du change — tient peut-être en deux énoncés. Dans la deuxième esquisse de rédaction (inédite jusqu'en 1968 en français) de son *Adresse sur la Commune de Paris*, un certain Marx, immigré et expulsé de divers pays par diverses polices, donne deux précisions. Avant tout, ce souhait : d'une révolution qui « *a encore la Révolution de 1789 à achever* ». Mais d'autre part, ce fait : que la Commune de 1871, qui en a jeté les jalons dans le réel, a fait brûler les guillotines publiquement, organisant même une fête, un « jubilé populaire » autour de ce bûcher d'un genre fort nouveau. De cette guillotine cramée.

Ceux qui actuellement se plaisent à tirer à boulet rouge contre toutes les gauches veulent sans doute laisser entendre que les droits des hommes seraient nés... à droite ! Mais le réel de l'histoire vient les démentir. Et c'est bien pourquoi il nous faut réaffirmer sans fatigue que tout mouvement des droits de l'homme est révolutionnaire, à *Paris* ou à Moscou — et que ce mouvement porte en lui de quoi aller plus loin : revendiquant comme droit fondamental la résistance à l'oppression, il exige sans cesse d'« achever la révolution ».

La révolution des droits de l'homme qu'est le printemps de Prague se prolonge, dans la résistance à l'invasion d'août 1968, par une révolution des conseils ouvriers.

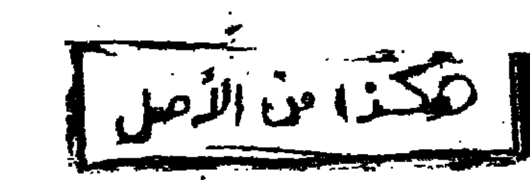
Et cette année même, sous nos yeux, la « Charte 77 » à Prague se double du Comité de défense des ouvriers à Varsovie.

J'admire une coïncidence. Au sujet du Mouvement des droits de l'homme en Union soviétique et de sa résistance, Vladimir Boukovsky a dit qu'il a « *atteint son sommet en 1968* (5) ». Du Peace Movment aux U.S.A., dont la lutte allait bloquer avec une surprenante efficacité la poursuite de la guerre au Vietnam, Noam Chomsky a précisé également qu'il a eu « *son point culminant en 1968* (6) ». Cette étrange année dont les ondes d'interférence ont produit quelques effets en France — avec « *la plus puissante grève ouvrière de l'histoire mondiale* » — parle par ce double dissentiment.

(*) Ecrivain, fondateur de la revue *Change*.

(1) « La Folie encerclée ». *Change*, nº 32-33, p. 89.
(2) Membres d'un complot antitsariste au lendemain de la mort d'Alexandre Ier (N.D.L.R.).
(3) Cf. dans *Prague : la révolution des conseils ouvriers*, à paraître prochainement, son récit de la manifestation.
(4) « La Folie encerclée », p. 97.
(5) *Le Monde*, 5 janvier 1977.
(6) Conférence de presse chez Maria Jolas, le 13 octobre 1975.





Le Monde

étranger

LES CONSÉQUENCES DU RAPPROCHEMENT ISRAÉLO-ÉGYPTIEN

Dans le Sinaï
Une armée en état de paix

De notre envoyé spécial

Nord-Sinaï. — Les restes de trois soldats israéliens tués pendant le conflit d'octobre 1973 et découverts récemment par les Egyptiens ont été remis le jeudi 8 décembre aux Israéliens au cours d'une cérémonie militaire mettant en présence, sous l'égide des « casques bleus » des Nations unies, officiers égyptiens et israéliens. La cérémonie, qui s'est déroulée dans le Sinaï septentrional, sur la route Le Caire-Jérusalem, à la limite de la zone-tampon contrôlée par les forces internationales et du territoire encore occupé par Israël, n'était pas la première du genre, d'autres corps de combattants israéliens ayant été dans le passé restitués par l'Egypte. Mais elle a eu lieu cette fois dans une atmosphère aussi chaleureuse et détendue que le permettait son caractère funèbre.

Une dizaine d'envoyés spéciaux de la presse israélienne, dont plusieurs sont entrés en Egypte avec leur seul passeport israélien (c'est notamment le cas de l'ancien député Ouri Avnéri, venu pour l'hebdomadaire *Haolam Haze)*, avaient été spécialement amenés du Caire pour assister à cet événement.

Les journalistes israéliens découvrent que l'Egypte ne ressemble pas à l'image qu'ils en avaient. Ils ont étrenné la nouvelle autoroute Le Caire-Ismaïlia, qui file à travers les dunes du désert arabique. Plus loin, aux confins du pays de Goshen, habité par les Hébreux sous les pharaons, et de la zone du déversoir occupée par Israël en 1973, la route traverse de grasses plantations de manguiers et de mandariniers.

Des taxis collectifs circulent. Les bergères bédouines avec leur résille en sequins sur le visage mènent de nouveau paître de beaux troupeaux, sans crainte de sauter sur des mines. On construit des écoles en préfabriqué près des campements nomades. Les palmiers des oasis ont retrouvé leurs jardiniers. Seule ombre à ce tableau apaisant, à Balouza (antique Péluse) il y a maintenant, entre sable et mer, un bidonville, fruit de quelque opération administrative de « sédentarisation des bédouins » ou suscité par la présence des « casques bleus ».

La rive africaine du canal de Suez présente de prime abord un aspect plus martial. Une bonne partie des quelque trois cent cinquante mille soldats égyptiens y reste déployés. Sous leurs filets de camouflage effilochés par le petit vent tiède venu de la mer Rouge, les canons sont toujours braqués vers l'Orient, vers Israël ; les radars ratissent toujours les cieux ; les fusées sont toujours entourées par de multiples servants. Mais les deuxième classe ont l'arme au pied. Certes, il n'est pas nouveau de voir les fantassins égyptiens pêcher dans le canal, faire sécher leurs caleçons sur les affûts des canons ou prendre le thé en musique devant leurs guitounes. La différence, c'est que maintenant ils se livrent à ces occupations pacifiques sans le poids psychologique d'une menace de guerre, qui, pour être vague, n'en était pas moins toujours présente.

Selon des « casques bleus », la détente des esprits est totale des deux côtés, égyptien et israélien. Elle est apparue du jour au lendemain au moment du voyage à Jérusalem du raïs. « *La nouvelle situation satisfait tout le monde, et nous pourrons bientôt aller offrir nos services ailleurs* », prévoit un officier scandinave. Au Sinaï et entre Port-Saïd et Suez, dans ces zones hier encore synonymes de destructions et d'affrontements, c'est l'état de paix avant la paix.

Dans l'intérieur du Sinaï, officiers ou simples soldats égyptiens reconnaissent sans se faire prier qu'ils sont contents de la nouvelle donne. Une nouvelle guerre ? Certes, on sera toujours prêts à défendre l'Egypte contre quiconque l'attaquerait, mais pourquoi évoquer de si sombres perspectives ?, répondent-ils en substance. Quatre conflits, c'est assez.

« *Il est acquis maintenant que nous pouvons passer la main aux diplomates. Nous avons prouvé aux Israéliens en 1973 que nous pouvions, nous aussi, comme eux en 1967, bousculer une armée. Cela suffit, la guerre c'est l'exception, la paix la normale.* » Tel paraît être l'état d'esprit des huit mille militaires égyptiens basés au Sinaï, à en croire plusieurs de leurs camarades.

Au reste, là comme ailleurs en Egypte, dans cette armée, grand corps peu loquace mais qui demeure la seule force organisée de la nation, un consensus semble exister en faveur de la nouvelle voie suivie par le raïs. S'il y a des réticences, des résistances, elles sont ensevelies dans le secret des cœurs.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

M. Cyrus Vance tenterait de persuader Damas de juger la conférence du Caire à ses résultats

De notre correspondant

Beyrouth. — M. Cyrus Vance ne vient pas convaincre la Syrie, ni même la Jordanie, de participer à la réunion égypto-israélienne du Caire. De source américaine, on estime que l'objectif du secrétaire d'Etat consistera plutôt à persuader Damas d'« *attendre les résultats et de juger sur pièces* ». M. Vance assurerait le président Assad que les Etats-Unis s'emploient à « *globaliser* » la négociation, d'abord en faisant pression sur Israël pour l'amener à des positions acceptables sur le problème palestinien et sur l'évacuation des territoires arabes occupés autres qu'égyptiens ; ensuite en tâchant d'orienter le tête-à-tête égypto-israélien du Caire vers une conférence générale, à New-York ou ailleurs.

Avec le roi Hussein, déjà convaincu de la nécessité de laisser faire le président Sadate et de l'aider, M. Vance fera le point des positions de Damas et du Caire à la lumière de la médiation entreprise par le souverain jordanien. Enfin, le secrétaire d'Etat s'informera auprès du roi Khaled d'Arabie Saoudite des résultats de la médiation saoudienne, plus discrète que celle du roi Hussein. Réservée à l'égard de M. Sadate, l'attitude de Ryad vise néanmoins à prévenir l'isolement de l'Egypte et à réinsérer l'initiative de son président dans un contexte arabe permettant aux autres protagonistes directs de la crise du Proche-Orient — Syrie, Jordanie, O.L.P. — de profiter éventuellement des avantages qu'elle procurerait.

La revue *Al Hawadess*, proche de l'Arabie Saoudite et de l'ensemble des pays du Golfe, développe cette thèse et souligne que les dirigeants saoudiens, irrités au départ par le comportement unilatéral du président Sadate, n'en réprouvent pas moins la campagne orchestrée contre lui.

L. G.

Visas pour Le Caire

L'Association de la presse étrangère en Israël a adressé le jeudi 8 décembre, au premier ministre israélien un télégramme de protestation à la suite de la « discrimination » dont font l'objet ceux de ses membres qui n'ont que la citoyenneté israélienne, pour la « couverture » de la conférence prévue au Caire le 14 décembre.

Sur la demande du général Dayan, en effet, les autorités du Caire ne délivrent des visas, qu'en quantité limitée (on parle de vingt-cinq), qu'aux envoyés spéciaux agréés par le gouvernement de Jérusalem. En revanche, les journalistes qui ont une double nationalité, et donc un passeport autre qu'israélien, pourront entrer librement en Egypte. Les ambassades et consulats égyptiens à travers le monde avaient auparavant reçu des instructions les invitant à accorder un visa à tout journaliste israélien qui le demanderait.

Un agent de voyages israélien propose, d'autre part, aux Israéliens un voyage de tourisme en Egypte, pour le 16 avril, début de la pâque juive, qui commémore l'exode des hébreux d'Egypte.

Cent personnes se sont déjà inscrites pour ce voyage, qui coûtera 8 990 livres israéliennes (un peu moins de 3 000 F) et qui prévoit un séjour d'une semaine au Hilton du Caire, une visite aux pyramides et une croisière sur le Nil. Le premier départ, via Chypre, est prévu pour le 16 avril. Une chose manque encore au programme : l'autorisation des autorités égyptiennes...

***

● *L'hebdomadaire américain Business Week* a affirmé qu'Israël avait offert à l'Egypte de coopérer avec elle pour construire une centrale nucléaire dans le Sinaï et pour exploiter les réserves pétrolières dans le golfe de Suez. Le gouvernement du Caire, ajoute l'hebdomadaire, paraît s'intéresser davantage au projet de centrale nucléaire.

Paris ne tient pas la balance égale entre Israël et les pays arabes

déclare le président du CRIF

Dans une interview publiée vendredi 9 décembre par le bulletin quotidien d'informations de l'Agence télégraphique juive, M. Alain de Rotschild, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), déclare notamment au sujet de la politique proche-orientale de Paris :

« *La diplomatie française demeure au Proche-Orient ce qu'elle a toujours été depuis une dizaine d'années. Elle refuse de tenir la balance égale entre Israël et les pays arabes. Non seulement elle penche vers ces derniers, mais elle ne cache pas une certaine inclinaison pour les thèses soutenues par les Etats du Front du refus. (...) Le gouvernement ne cesse de reprocher à Israël son intransigeance, mais ne souligne jamais publiquement que l'O.L.P. refuse de reconnaître Israël et, à plus forte raison, de traiter avec elle, et cela sur la base de sa charte bien connue et dont le gouvernement ne tient aucun compte.*

L'O.L.P. a publiquement cette fois à Tripoli affirmé sa doctrine extrémiste. Nous avons maintenant la preuve évidente que les pays du refus ne veulent pas de pays négociée, mais purement et simplement la destruction de l'Etat hébreu. Il me semble que le gouvernement devrait tenir compte de ce nouvel élément. En particulier, la présence d'une délégation quasi officielle de l'O.L.P. à Paris est-elle toujours justifiée ? (...)

Il est anormal que le gouvernement ne soit pas en mesure de recevoir à Paris M. Begin, alors que tous les chefs d'Etat ou de gouvernement arabes s'y succèdent à un rythme accéléré. Il ne devrait pas y avoir de préalable pour de tels échanges. Le non-aboutissement du projet français d'inviter M. Begin est dans le droit fil de la politique que le gouvernement mène vis-à-vis d'Israël. »

M. de Rotschild déclare encore : « *L'atmosphère amicale et de compréhension réciproque qui a prévalu lors du voyage historique du président Sadate à Jérusalem, de même que l'invitation faite à Israël de venir au Caire discuter de la paix, me semblent indiquer que la bonne volonté est dans les deux camps et que M. Begin ne viendra pas à la table de négociation les mains vides.* »

● *L'agence soviétique Tass* a qualifié, jeudi 8 décembre, d'« *agissement inamical* » à l'égard de l'U.R.S.S. la décision du gouvernement égyptien annoncée mercredi (*le Monde* du 9 décembre) de fermer les consulats de province d'U.R.S.S. et de trois pays socialistes ainsi que les centres culturels de ces quatre pays dans toute l'Egypte. L'agence relève aussi que ce geste inamical s'est accompagné des commentaires hostiles de certains journaux du Caire visant, selon elle, à « *masquer les démarches séparatistes de l'Egypte* ». L'agence estime enfin que les déclarations américaines en faveur de la tenue de la conférence du Caire sont « *en contradiction directe* » avec la déclaration américano-soviétique sur le Proche-Orient, et notamment avec la nécessité, soulignée dans ce document, de convoquer la conférence de Genève avant la fin de cette année.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LE RECTEUR DE L'UNIVERSITE DE GENEVE, M. Justin Thorens, vient d'adresser une lettre au général Videla, président de la République argentine, pour lui faire part de son inquiétude sur le sort d'un de ses étudiants en géographie, M. Alexis Jaccard, disparu depuis le 15 mai 1977. M. Jaccard était descendu à l'hôtel Bristol, à Buenos-Aires, et on devait apprendre, peu après sa disparition, qu'un policier s'y rendu pour retirer les effets personnels de l'étudiant. Des démarches multiples ont été entreprises par des diplomates helvétiques, par le Comité international de la Croix-Rouge, par le Conseil œcuménique des Eglises et par le Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. — *(Corresp.)*

Australie

● SIR ZELMAN COWEN, a prêté serment comme nouveau gouverneur général de l'Australie, jeudi 8 décembre. Ancien vice-recteur de l'université de Queensland, il remplace Sir John Krr, démissionnaire, annonce le *Times* de Londres.

Bolivie

● UNE CAMPAGNE INTERNATIONALE POUR UNE AMNISTIE générale en Bolivie vient d'être lancée, notamment au Mexique, au Pérou, au Venezuela, en Suède, en Suisse, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Norvège, en Israël et en Algérie. En France, le comité de solidarité pour la lutte du peuple bolivien — patronné par MM. Georges Casalis, Jean-Pierre Chevènement, Julio Cortazar, Robert Davezies, Jean-Jacques de Felice, René Dumont, J. Duvignaud, Henri Laborit, Gabriel Garcia Marquez, Jean-Louis Rauzier et Jean-Paul Sartre — lance un appel pour que les signatures des personnes qui souhaitent participer à cette campagne lui soient transmises à son siège, 17, rue de l'Avre, à Paris (15e). Le projet d'amnistie annoncé le 9 novembre par le président Banzer semble, en effet, ne pas devoir s'appliquer aux sympathisants des partis de gauche ni aux syndicalistes.

Canada

● LE GOUVERNEMENT FEDERAL, réuni en conseil des ministres à Montréal (et non pas à Ottawa) a annoncé, jeudi 8 décembre, de nombreuses mesures concernant le Québec, notamment un plan de développement du port de Montréal, un projet d'aide à la création d'emplois dans la province, et un projet d'aide aux personnes âgées économiquement faibles. — *(A.F.P.)*

Chili

● UN MILITANT DE GAUCHE A ETE TUE par les services de sécurité chiliens parce qu'il s'opposait à une perquisition en son domicile, a annoncé gouvernement. Il s'agit de le service d'information du M. Eduardo Barerra Dominguez. — *(A.F.P.)*

Iles Cook

● UNE SECHERESSE DESASTREUSE sévit depuis plusieurs mois sur l'atoll de Niue, dans l'archipel des îles Cook, situées dans le Pacifique, à 2 500 kilomètres au nord-est de la Nouvelle-Zélande. Les autorités locales s'apprêtent à demander l'aide des Nations unies. — — *(A.F.P.)*

Laos

● DES LIMITATIONS DE DEPLACEMENT très strictes sont désormais imposées aux diplomates étrangers et aux fonctionnaires internationaux. Depuis le 5 décembre, ceux-ci ne peuvent plus quitter les limites de Vientiane, la capitale, et doivent demander trois jours à l'avance une autorisation pour quitter le pays. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● UN PRETRE ET UNE RELIGIEUSE catholiques ougandais sont jugés pour le meurtre de neuf jeunes filles, a annoncé, jeudi 8 décembre, la radio de Kampala, sans donner d'explications compréhensibles sur cette affaire. — *(A.F.P., Reuter.)*

Pays-Bas

● M. ANDREAS VAN AGT, chef de file des démocrates-chrétiens, a été chargé par la reine de constituer un gouvernement de centre droit avec les libéraux. S'il y parvient, sa majorité sera fragile : soixante-dix-sept sur cent cinquante. Sept députés démocrates-chrétiens ont annoncé qu'ils ne soutiendront pas le cabinet. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE CONSEIL EXECUTIF (gouvernement) zaïrois est démissionnaire et un nouveau gouvernement sera formé « *très prochainement* », a annoncé, mercredi 7 décembre, à Kinshasa, le premier commissaire d'Etat (premier ministre) zaïrois, M. Mpinga Kasenda, à l'issue d'une audience avec le président Mobutu. Les commissaires d'Etat actuels sont chargés d'expédier les affaires courantes jusqu'à la formation de la nouvelle équipe gouvernementale. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

LA CRISE RHODÉSIENNE

La division des mouvements nationalistes risque de déboucher sur une guerre civile

estime le président du Botswana

Les dirigeants du « front patriotique » du Zimbabwe (Rhodésie), réunis depuis quatre jours à Maputo, capitale du Mozambique, ont décidé de décliner l'invitation de M. David Owen, secrétaire au Foreign Office britannique. Ils n'enverront donc aucune délégation à Londres, où devaient être discutées les perspectives du plan de règlement anglo-américain et l'éventualité d'un *cessez-le-feu*. L'un des dirigeants, M. Nkomo, qui avait, selon le Foreign Office, répondu favorablement à cette invitation, est donc revenu sur sa décision. Dans un texte rendu public jeudi, les dirigeants du Front patriotique précisent qu'ils ne participeront à aucune négociation tant que le gouvernement britannique n'aura pas renoncé à un soutien plus ou moins avoué du plan de règlement « interne » préconisé par Salisbury.

L'évêque Abel Muzorewa, principal dirigeant nationaliste modéré, a accepté en revanche de participer, ce vendredi, à la tête des trois partis noirs modérés, à la première séance de travail avec M. Smith en vue de négocier un règlement interne. Les nationalistes modérés avaient reporté cette séance d'une semaine à la suite des derniers raids rhodésiens au Mozambique.

Ces deux démarches contradictoires indiquent que les divergences s'accentuent parmi les nationalistes noirs, divergences dont s'inquiète notamment le président du Botswana, qu'a rencontré notre envoyé spécial.

De notre envoyé spécial

Gaberone. — Pour le Botwana, coincé entre la Namibie, la République Sud-Africaine et la Rhodésie, la prolongation du conflit rhodésien constitue une menace qui se précise de jour en jour. Les incidents de frontière se multiplient et le flot des réfugiés s'est intensifié depuis deux mois.

Alors que l'armée du Botswana demeure à l'état embryonnaire, les autorités de Gaberone s'inquiètent de voir se développer, sur la frontière avec la Rhodésie, une tension analogue à celle qui prévaut actuellement sur la frontière entre ce pays et le Mozambique.

Des mesures ont été prises afin de pouvoir nationaliser, dans un proche avenir, le chemin de fer qui relie Salisbury au port du Cap à travers le Botswana.

« *Je suis déçu. Tous les efforts pour aboutir à un règlement ont échoué* », nous a déclaré le président Khama. « *Certains d'entre nous avaient pensé que les propositions anglo-américaines offraient une base valable de négociation. Nous aurions aimé leur donner une chance. Malheureusement, d'autres les ont rejetées sans même y regarder de plus près.* »

Sir Seretse Khama, qui s'est taillé la réputation d'homme sage de l'Afrique australe, nous est apparu très découragé. Il l'a dit aux parlementaires européens venus lui rendre visite lundi 5 décembre. Il craint de plus en plus de voir un mauvais règlement déboucher sur une guerre civile.

A propos des discussions entre M. Smith et les leaders africains présents à Salisbury, il nous a déclaré : « *Je suppose qu'il s'agit d'une nouvelle tentative de règlement, mais je ne vois pas comment elle pourrait aboutir. Un règlement interne, tel que le propose Smith, ne conduit nulle part. Il faudrait que toutes les parties concernées participent à des discussions.* »

Favorable à l'intervention d'une force de paix internationale, il semble ne se faire aucune illusion sur la possibilité de relancer le plan anglo-américain. « *J'aimerais bien ne voir que quelques obstacles sur son chemin, mais ces obstacles sont de taille et coûtent cher en vies humaines* », nous a-t-il dit à ce propos. Son analyse s'écarte cependant de celle du président Kaunda de Zambie, lequel s'est prononcé mardi pour l'indépendance du Zimbabwe (Rhodésie) sans attendre des élections générales.

Comme le président Nyerere de Tanzanie, Sir Seretse souhaite au contraire que des élections déterminent l'avenir de la Rhodésie. Il considère que c'est le seul moyen d'éviter une guerre civile. « *Tous*, dit-il, *Mgr Muzorewa, le chef Chirau, le Front patriotique, le révérend Sithole, affirment qu'ils sont les plus populaires. Quelqu'un doit les empêcher de se prendre les uns les autres à la gorge. Sans des élections, il y a de fortes chances qu'on aura une guerre civile.* »

J.-C. POMONTI.

Maroc

Le gouvernement présente au parlement un budget d'austérité

M. René Monory, ministre français de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, est arrivé jeudi soir 8 décembre à Rabat pour une visite officielle de deux jours au Maroc. Il évoquera notamment avec ses interlocuteurs la question épineuse des exportations textiles marocaines soumises à des restrictions communautaires depuis le milieu de l'année. Ce voyage coïncide avec celui de M. Olivier Giscard d'Estaing, président du Centre européen de coopération internationale. Le frère du chef de l'Etat français doit étudier la participation de groupes industriels de la C.E.E. à plusieurs projets inscrits au plan quinquennal marocain.

D'autre part, M. M'Hamed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, répondant à une question orale d'un parlementaire de l'Union socialiste des forces populaires (opposition), a affirmé, jeudi, que « les forces armées royales contrôlaient totalement la situation dans les provinces sahariennes du Maroc et veillaient sur la sécurité des citoyens ». *La Chambre des représentants étudie actuellement le projet de budget placé sous le signe de l'austérité et qu'analyse ci-dessous notre correspondant.*

De notre correspondant

Rabat. — Les départements de l'enseignement et de la défense nationale n'ont pas subi les conséquences de l'austérité qui, à quelques exceptions près, a présidé à l'élaboration du projet de budget pour 1978, que le ministre des finances, M. Abdellatif Ghissassi, vient de soumettre à la Chambre des représentants (députés). « *Sa Majesté le roi marque ainsi sa volonté de poursuivre les efforts entrepris en matière de scolarisation et de défense de notre intégrité territoriale* », a dit le ministre, qui a démenti les rumeurs relatives à une éventuelle dévaluation du dirham.

Telles qu'elles apparaissent dans le projet, les charges du prochain exercice atteignent 24 962 990 778 dirhams (1) et les ressources 24 123 553 279 dirhams. L'impasse est donc restreinte. Elle dépassait 4 milliards de dirhams l'année dernière. La règle d'austérité, sans être draconienne, a donc été appliquée avec une volonté évidente de réduire le train de vie de l'Etat, tout en augmentant ses recettes. Les créations de postes budgétaires pour le personnel demeurent limitées ; les contrats des étrangers exerçant encore des fonctions administratives seront résiliés, les dépenses de matériel des administrations réduites ainsi que les subventions à différents organismes ; les jeunes Marocains sortant des facultés seront, en majorité, affectés dans l'enseignement pendant le temps de leur service civil (deux ans), afin de réduire la charge financière des coopérants étrangers.

Différentes taxes ont été relevées, dont la taxe à l'importation, qui passe de 8 à 12 %, et celle qui frappe l'immatriculation des automobiles.

Une taxe sur les profits immobiliers a été créée dont on attend 50 millions de dirhams, ainsi qu'un impôt sur les terrains urbains non bâtis. Ces dernières dispositions amorcent une politique visant à freiner la spéculation et à encourager la construction.

En revanche, des exonérations et des aménagements sont prévus en faveur des contribuables chargés de famille et disposant de revenus modestes.

Les dépenses d'investissements doivent atteindre 8 249 761 550 dirhams de crédits de paiement et 16 079 294 300 dirhams de crédits d'engagement. Les premiers seront couverts à 95 % par différentes sources dont un excédent du budget de fonctionnement et des emprunts. Des moyens de trésorerie financeront le reliquat.

La présentation du projet de budget a été, pour le ministre des finances, l'occasion de dresser un bilan de la période quinquennale qui s'achève et au cours de laquelle un vaste programme d'investissements a été mis en œuvre. Le montant total de la formation brute de capital fixe au cours de cette période a dépassé 38 milliards de dirhams, soit trois fois plus qu'au cours du quinquennat 1968-1972. Les investissements (dont l'Etat a supporté une large part) sont passés de 2,7 milliards de dirhams, en 1972, à environ 13 milliards en 1977. Ils ont été une fois et demie supérieurs aux prévisions globales du plan.

LOUIS GRAVIER.

(1) 1 dirham = 1,10 F environ.

République Sud-Africaine

UN JURISTE BRITANNIQUE AFFIRME QUE LA POLICE EST RESPONSABLE DE LA MORT DE STEVE BIKO

Steve Biko est mort de blessures infligées par la police sud-africaine, a affirmé jeudi 8 décembre à Pretoria un *juriste britannique*, Sir David Napeley, ancien président de la société de droit de Grande-Bretagne, en demandant qu'une nouvelle enquête soit effectuée sur la mort du dirigeant noir sud-africain.

Sir David Napeley avait suivi, à l'invitation de l'Association des sociétés de droit sud-africaines, l'enquête judiciaire ouverte à la suite du décès en prison de Steve Biko, et qui s'est terminée par un non-lieu. Dans son rapport, il critique les conclusions du juge, le comportement des médecins désignés par les autorités pour soigner le dirigeant africain et surtout l'attitude des membres des services de sécurité qui ont tenté, affirme-t-il, de camoufler la gravité des blessures de Steve Biko pour éviter un procès.

Le juriste britannique approuve les conclusions du juge selon lesquelles personne ne peut nommément être incriminé pour la mort du dirigeant noir. Il ajoute cependant que le magistrat aurait pu tenter de trouver un ou plusieurs groupes de responsables.

● A JOHANNESBURG, une bombe a explosé jeudi, sans faire de victimes, dans le parking de la gare de Benoni, dans la banlieue de la ville. C'est le quatrième engin qui éclate en deux semaines à Johannesburg. — (A.F.P.)

● *L'Assemblée générale des Nations unies* a adopté jeudi soir 8 décembre une résolution condamnant le régime sud-africain pour le « *lâche et ignoble assassinat* » dans sa cellule du leader *nationaliste* sud-africain Steve Biko, mort le 12 septembre. Cette résolution, l'une des cinq présentées à l'Assemblée générale par la commission sociale, humanitaire et culturelle, a été adoptée sans vote, à main levée. — *(U.P.I.)*

● *Trois soldats sud-africains blancs* — un sergent, un caporal et un fusilier — ont été tués, jeudi matin 8 décembre, au cours d'un accrochage avec des guérilleros de la SWAPO (Organisation populaire du Sud-Ouest africain), en Namibie, près de la frontière avec l'Angola, a annoncé ce vendredi le quartier général des forces de défense sud-africaines. On ignore si les combattants de la SWAPO ont subi des pertes. — *(Reuter.)*

« L'ÉVÉNEMENT » SUR TF 1

A cœur ouvert

Les Noirs heureux en Afrique du Sud existent, je les ai rencontrés : tel pourrait être le titre de l'émission « l'Evénement » présentée jeudi 8 décembre sur TF 1. Parce qu'il n'avait pas aimé une précédente émission de la télévision française sur son pays, le professeur Christian Barnard a demandé à « mettre les choses au point » *en faisant sa propre émission avec le concours technique de la première chaîne. Il pose des questions faussement candides à ceux de ses « compatriotes » noirs dont le témoignage peut, à ses yeux, mettre en évidence la « partialité » de la précédente émission : un homme d'affaires noir « millionnaire », le premier ministre du Transkei, un chef zoulou, et même des hommes de peine travaillant dans une mine modèle.*

Cette émission, faite essentiellement d'interviews, ne nous montrait guère l'Afrique du Sud ; elle constitue néanmoins un témoignage révélateur sur le « libéralisme » qu'incarne le célèbre chirurgien. Le professeur Barnard n'accepte pas que la loi de la majorité soit appliquée pour le moment en Afrique du Sud ; il se contente de dénoncer « l'apartheid mesquin » dont il constate qu'il est en voie de disparition. Le fait que les Noirs puissent se mesurer à des Blancs dans un match de rugby ou dans un concours de beauté lui paraît capital, mais il ne s'indigne pas outre mesure en évoquant la discrimination raciale qui persiste dans tout l'enseignement.

M. Barnard est allé interviewer le poète Breyten Breytenbach dans sa prison, et s'est rendu dans la banlieue noire de Soweto pour montrer qu'il ne veut rien cacher de la répression politique et du retard dans le développement de la communauté africaine. Il invite, néanmoins, le téléspectateur à faire preuve de sens du relatif et à se demander si les Africains sont plus riches et plus libres dans les pays indépendants.

Cet argument est visiblement le fondement de la bonne conscience blanche en Afrique du Sud, comme si des comparaisons de cet ordre pouvaient escamoter le problème moral ou philosophique que pose l'apartheid. Le professeur Barnard a confié au directeur de l'équipe filmant sous sa direction que, « s'il vivait à Soweto, il deviendrait un terroriste » ; *mais il souhaite que ses enfants puissent vivre paisiblement dans l'heureux pays qu'est l'Afrique du Sud comme il y a vécu lui-même.*

Au début de l'émission, le chirurgien cherchait à faire dire à un « théologien » blanc ce qu'il ressentirait, à son avis, dans l'hypothèse où il se réveillerait un matin dans la peau d'un Noir. C'était là le fond du problème et il n'y a pas eu de réponse.

J. G.

Ethiopie

● LES FORCES DU FRONT DE LIBERATION SOMALI-ABO (F.L.S.A.) ont lancé une attaque contre la ville de Negele (province éthiopienne du Sidamo), les 5 et 6 décembre, a annoncé jeudi 7 décembre *Danab*, bulletin d'informations des « forces de libération somalies » publié à Mogadiscio. Le bulletin indique que les pertes éthiopiennes sont « importantes », mais ne précise pas le nombre des victimes dans les rangs somalis. *Danab* affirme également qu'une mutinerie avait éclaté le 6 décembre au sein de la garnison éthiopienne de Negele. Le bulletin, en revanche, garde le silence sur les combats qui se poursuivent autour de Harrar, ville où, selon des sources diplomatiques, les forces somalies se heurteraient à une résistance éthiopienne plus forte que prévue. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

AU CONSEIL DE L'OTAN

L'Allemagne et la Belgique s'inquiètent des conséquences des SALT sur la défense de l'Europe

La conférence de Belgrade, l'évolution des négociations avec l'U.R.S.S. sur la limitation des armes stratégiques, la situation créée au Proche-Orient par l'initiative de M. Sadate, tels sont les principaux thèmes qui ont été évoqués, jeudi 8 décembre, lors de la première journée de la session d'hiver du conseil des ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique.

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Vance, secrétaire d'Etat américain, est intervenu *deux fois*. Evoquant la conférence de Belgrade, il a estimé utile le forum permanent entre l'Est et l'Ouest que constitue la C.S.C.E. Il a ajouté cependant que les Etats-Unis, quel que soit leur souci de favoriser la détente, ne resteraient jamais silencieux à l'égard de ceux qui violent les droits de l'homme. M. de Guiringaud a observé que la conférence constitue à la fois un miroir des relations Est-Ouest et une épreuve utile pour l'évolution de la détente ; il a porté un jugement positif sur le déroulement de ses travaux, au moins jusqu'à ce jour : chacun des pays représentés y a eu l'occasion, sans se départir de la modération nécessaire, d'exprimer avec franchise son opinion sur l'application de l'acte final d'Helsinki. Et, en dépit de la mauvaise humeur que cette attitude a parfois suscitée parmi les pays de l'Est, le cours de la réunion ne s'en est pas trouvé affecté, ce qui, aux yeux du ministre français, témoigne d'un certain progrès de la détente.

Autre aspect de relations Est-Ouest : les négociations américano-soviétiques sur la limitation des armes stratégiques (SALT). La façon dont se dessinent peu à peu les négociations préoccupe plusieurs des membres européens de l'Alliance, qui redoutent que l'accord recherché par les Etats-Unis et l'U.R.S.S. ne se fasse au détriment de leur protection. Tel est le point de vue qui fut exprimé notamment par l'Allemagne et la Belgique, qui souhaitent que l'Europe soit étroitement associée à la préparation des négociations. M. Vance, sans pour autant répondre à cet appel, a eu le souci manifeste de rassurer ses alliés : « *Nous vous écoutons, nous connaissons vos préoccupations, nous en tenons compte* », a-t-il *indiqué*.

Notons que M. de Guiringaud n'est pas intervenu à propos de cette affaire. En revanche, il a rappelé les réserves de la France à l'égard de la négociation de Vienne sur les M.B.F.R. (réduction équilibrée des forces en Europe).

En ce qui concerne le Proche-Orient, M. Vance a expliqué, en substance, que les Etats-Unis soutiennent sans réserve le dialogue qui va s'instaurer au Caire, mais s'emploient à ce que les ponts ne soient pas coupés avec les autres pays arabes participant au conflit. Selon M. Vance, une solution globale est nécessaire.

Notons enfin que les Pays-Bas, ainsi que le Danemark et la Norvège, se sont prononcés contre le stockage de la « bombe à neutrons » en Europe.

PHILIPPE LEMAITRE.

● *M. Robert Galley*, ministre de la coopération, se rend, ce vendredi après-midi 9 décembre, au Congo pour une visite officielle. Le ministre était parti jeudi soir, mais son avion a fait demi-tour à la suite d'un incident technique. Sa visite durera jusqu'à mardi.

M. Poul Hartling est élu haut commissaire de l'ONU pour les réfugiés

L'Assemblée des Nations unies a élu, jeudi 8 décembre, par consensus, M. Poul Hartling (Danemark) au poste de haut commissaire pour les réfugiés poru une période de cinq ans. Il remplace le prince Saddrudin Aga Khan, démissionnaire, auquel l'Assemblée a exprimé sa reconnaissance.

Ancien chef du gouvernement danois, M. Poul Hartling est un homme politique hors série. Né en 1914, ce fils d'un enseignant, qui fut ministre de l'éducation, s'est d'abord orienté vers la théologie. Marié à une doctoresse, il devient, en 1941, pasteur à Copenhague, puis aumônier d'hôpital. Il écrit alors des ouvrages de spiritualité, notamment un Guide à l'usage des infirmières chrétiennes.

La quarantaine passée, il entre dans la politique, où il s'impose rapidement. Son parti, le parti libéral (ex-agrarien), voyant diminuer son électorat traditionnel, essaie de s'implanter dans les villes. M. Hartling sera l'agent de cette reconversion. En 1965, il prend la relève de l'ancien président du conseil Erik Eriksen et réconcilie trois formations non socialistes qui forment l'opposition parlementaire : conservateurs, radicaux et libéraux. En 1968, ces trois alliés sont en mesure de former un cabinet qui restera au pouvoir trois ans et demi. M. Poul Hartling reçoit le portefeuille des affaires étrangères.

En 1973, après une éclipse de deux ans, c'est en diplomate chevronné qu'il constitue le cabinet libéral le plus minoritaire qu'ait jamais connu le Danemark, puisque son parti dispose de 22 sièges sur 179. En décembre 1974, M. Hartling, soucieux d'élargir sa base parlementaire, dissout le Folketing ; les libéraux doublent le nombre de leurs élus. Ce triomphe ne sert à rien : constatant qu'il ne peut former un gouvernement stable, M. Hartling passe la main aux sociaux-démocrates. Ses électeurs lui en garderont rancune : lors d'un nouveau scrutin anticipé en février 1977, les libéraux perdent la moitié des voix. Malgré cet échec, M. Hartling conserve un indéniable prestige parmi les siens, qui l'ont réélu par acclamation à la tête du parti libéral. Aussi l'annonce de sa candidature à un poste international a-t-elle causé une grande surprise. Nombre d'observateurs ont estimé que, en la recommandant au secrétaire général de l'ONU, l'actuel gouvernement social-démocrate a trouvé un moyen élégant de se débarrasser d'un adversaire gênant.

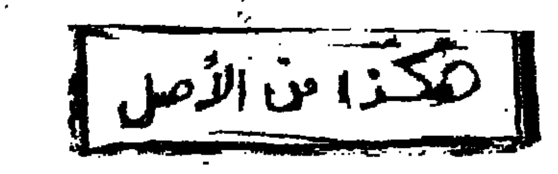
CAMILLE OLSEN.

Les relations franco-québécoises

OTTAWA EST SATISFAIT DE LA RÉPONSE FRANÇAISE A SES DEMANDES D'EXPLICATIONS

Bruxelles *(A.F.P.)*. — M. Jamieson, ministre canadien des affaires extérieures, a déclaré jeudi 8 décembre, à Bruxelles, qu'il était « *satisfait du ton général de la réponse* » que le gouvernement français a apportée à la demande d'explications canadienne sur la visite à Paris du premier ministre québécois, M. Levesque (*le Monde* du 9 décembre).

S'adressant à des journalistes dans les couloirs du Conseil atlantique, M. Jamieson a ajouté des affaires extérieures a ajouté qu'il n'y avait « *rien de changé dans la nature des relations entre la France, le Canada et le Québec* ». La demande canadienne portait d'une part sur la déclaration de M. Giscard d'Estaing selon laquelle le Québec pouvait compter sur « *l'appui* » de la France et, d'autre part, sur l'organisation de rencontres périodiques des premiers ministres français et québéquois. Sur ces deux points, dit-on de source canadienne, le gouvernement français a répondu qu'il continuerait à se garder de toute ingérence dans la politique intérieure canadienne et que les « sommets » se situeraient dans le cadre normal des relations déjà établies.



هكذا من الأصل

AFRIQUE

République Sud-Africaine

UN JURISTE BRITANNIQUE AFFIRME QUE LA POLICE EST RESPON[…] DE LA MORT DE STEVE BIKO

A cœur ouvert

Dans les maquis d'Érythrée

II. — Marx contre Marx

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Au retour d'un long séjour dans les maquis d'Erythrée, J.-C. Guillebaud, après avoir décrit les progrès spectaculaires de la guérilla (« le Monde » du 9 décembre), montre la persistance des divisions au sein des divers « fronts ».

Keren. — « *Pourquoi notre vic-[...]ire est-elle certaine ?* » Dans [...]te école idéologique abritée [...]ns une toile de tente et réser[...]e aux « Vanguards » (jeunes [...]rues de quatorze à dix-sept [...]s), la jeune femme qui fait [...]fice de professeur interroge [...]s élèves du regard. A la main, [...]e tient le « livre rouge » du [...]P.L.E. : cinquante pages de [...]estions-réponses inspirées d'un [...]arxisme-léninisme sans nuance. [...]est le *Manuel d'éducation poli[...]ue générale*. La bible des ma[...]is, le catéchisme ! Dix mains [...] lèvent. « *Notre victoire est [...]rtaine*, récite une gamine, *parce [...]e nous politisons et nous orga[...]sons les masses.* »

La réponse ne fait sourire per[...]nne. Dans sa simplicité « car[...]e », elle illustre assez bien les [...]titudes logomachiques de ce [...]arxisme appris par cœur qu'on [...]rène comme un bréviaire dans [...]ates les zones libérées. A lon[...]eur de journée. Réponse méca[...]que sans doute, mais certai[...]ment pas abusive. Pour ce qui [...]t de « politiser les masses », le [...]P.L.E. ne paraît pas en retard [...]n paragraphe. Les leçons idéo[...]giques occupent la première [...]ace, aussi bien à l'intérieur du [...]ont qu'au sein de la population [...]ile dont on vous répète sans [...]sse qu'il faut « *élever sa cons[...]ence politique* ».

Trois heures de « conscienti[...]tion » quotidienne pour les fem[...]es et pour les hommes, au [...]llage de réfugiés de Faha ; six [...]ois de formation théorique pour [...]s recrues et les ralliés ; pre[...]ières leçons révolutionnaires — [...]us forme de comptines ou de [...]èmes — dès l'âge de sept ans [...]ans les écoles gérées par le [...]ront... Les quatre mille prison[...]iers éthiopiens eux-mêmes, s'ils [...]araissent convenablement trai[...]s, n'échappent pas aux « séan[...]s de rééducation » répétitives, [...]sommantes pour un observateur [...]bourgeois », mais manifestement [...]ficaces. Tous font des réponses [...]réotypées, confessent leurs [...]eurs passées et affirment avoir [...]ouvert, au lieu des « *bandits* » [...]crits par Addis-Abeba, un [...]*uple luttant pour sa liberté* ».

[...]uatre portraits président par[...] — et sans ambiguïté — à [...]e immense entreprise de [...]olitisation des masses » : [...]rx, Lénine, Staline et Mao. [...]l'on évoque rarement dans [...] maquis le « révisionnisme [...]viétique » et le rôle de l'U.R.S.S., [...]incipale alliée de l'ennemi [...]hiopien, on demeure prudent [...]ant au choix des modèles. On [...]atique peu l'excommunication.

Témoin cette deuxième question de la « maîtresse » : « *Quelle est la différence entre les démocraties occidentales et les démocraties des pays de l'Est ?* » Cette fois encore tous se bousculent pour réciter la bonne réponse, qui est limpide comme l'eau des hauts plateaux : « *Les démocraties occidentales*, explique un adolescent, *sont seulement démocratiques pour les bourgeois et les petits-bourgeois. Les démocraties de l'Est le sont pour les masses opprimées.* »

André Glusksmann ou même Jean Elleinstein feraient scandale dans cette nouvelle Erythrée où règne un si intrépide manichéisme. Il n'est pas toujours aussi caricatural, il est vrai. Le simplisme du prêche révolutionnaire destiné aux « masses » à peine sorties de la « nuit féodale » ne peut faire oublier qu'on trouve parmi les dirigeants du Front des intellectuels remarquablement intelligents, capables d'analyses plus fines. Ils témoignent même d'une étonnante connaissance du monde. Le radicalisme en fil de fer qui anime les maquis s'explique lui-même, en partie, par le contexte tout à fait exceptionnel de la lutte du F.P.L.E. Trois raisons au moins inclinent, ici, à une raideur dogmatique, d'autant plus remarquable qu'à l'extérieur le F.P.L.E., soucieux de ne pas s'aliéner les pays arabes et africains, évite de se présenter officiellement comme un mouvement marxiste-léniniste.

D'abord l'ennemi qu'on veut chasser du territoire national se réclame lui aussi du marxisme-léninisme. Situation sans précédent pour un front de libération du tiers-monde. Les militants du F.P.L.E. évoquent à tout propos — et avec admiration — les « luttes du peuple vietnamien », l'expérience castriste ou celle du M.P.L.A. angolais. Par une amère ironie de la « Realpolitik », lorsque nous étions à Keren, une délégation vietnamienne se trouvait précisément à Addis-Abeba pour manifester sa solidarité « révolutionnaire » au régime de Menguistu Haïlé Mariam ; des conseillers cubains encadrent aujourd'hui la nouvelle « armée rouge » éthiopienne. Quant au M.P.L.A. d'Agostino Neto, sous la pression des Soviétiques, il s'est rangé lui aussi aux côtés d'Addis-Abeba. Le F.P.L.E., par conséquent — qui fut longtemps suspecté, par la propagande du front concurrent, d'ostracisme chrétien ou de connivence avec l'Ethiopie « rouge », — se trouve, idéologiquement, sur le fil du rasoir. D'où une surenchère politique permanente. Face au dévoiement « *impérialiste et chauvin* » de la « *révolution* » éthiopienne, face aux « *faux marxistes* » d'Addis-Abeba, le F.P.L.E. veut incarner la seule véritable authenticité révolutionnaire.

Une telle disposition d'esprit n'autorise pas la moindre faiblesse dialectique.

Réécrire l'histoire

La deuxième raison tient sans [...]ute à la concurrence qui oppose [...] deux fronts érythréens. Le [...]L.E. adverse, qui bénéficie du [...]utien des pays arabes et fut [...] en 1962 — à l'origine de la [...]bellion érythréenne, avait *a [...]ori* de meilleures chances de [...]mporter. Le flou, voire les [...]ntradictions de son idéologie [...]ent néanmoins à l'origine de [...] recul constant sur le terrain. [...]tôt anti-marxiste, sensible tout à un certain nationalisme [...]até de panarabisme, il est [...]té assujetti dans la pratique [...]'autorité des chefs coutumiers, [...] notables ou des « *leaders his[...]iques* ». Face à la population [...]le, il usa pendant seize années [...] méthodes brutales : intimida[...]n, terreur, taxation forcée et [...]tage du butin entre « chefs de [...]rre ». Devant un tel adver[...]re, l'habileté du F.P.L.E. fut [...] contraire de s'appuyer résolu[...]nt sur les « masses ». En les [...]adrant rigoureusement, certes, [...]ls en se mettant *aussi* à leur [...]vice.

[...]roisième facteur enfin : la di[...]sité, l'hétérogénéité de la po[...]ation érythréenne, multi[...]nique, multiconfessionnelle, [...]ltilinguistique... Le F.P.L.E., [...] origine, apparaissait — c'était son point faible — comme un mouvement dominé par des intellectuels chrétiens (1) et surtout implanté dans la population des hauts plateaux parlant le *tigrinya*, qui est aussi la langue du Tigré. Récusant ces divisions confessionnelles ou tribales dans lesquelles il voyait un vestige des « *manigances coloniales* » (2), ou une « *manœuvre de l'Ethiopie* », le F.P.L.E. s'est attaché, dès l'origine, à renforcer sans cesse une vraie conscience nationale érythréenne. Le marxisme-léninisme très rigoureux qu'il professe fut l'un des principaux ciments de cette « unification ». On trouve aujourd'hui au sein du Front — et dans les zones qu'il administre — un mélange de chrétiens et de musulmans ; de Tigrinya, *Tigré ou Danakils, mélange qui* rend caduc le distinguo de jadis. La prise de Keren elle-même — hier encore fief traditionnel du F.L.E. — illustre ces progrès politiques spectaculaires et cette extension du F.P.L.E.

A côté du marxisme proprement dit, l'histoire et le nationalisme tiennent d'ailleurs une part importante dans l'éducation des masses. Rien d'étonnant. Une histoire de l'Erythrée « *truquée et déformée par les colonisateurs* », dit-on, et qu'il s'agit de réécrire sur le mode lyrique et patriotique. On insiste par exemple, à longueur de leçon, sur les oppressions successives — turque, égyptienne, italienne, britannique, éthiopienne — dont a souffert le peuple érythréen (3). On récuse également avec force la « pseudo filiation » qui existerait entre l'ancien royaume d'Axum (auquel était rattachée l'Erythrée) et l'Ethiopie moderne. Filiation « historique » qu'invoqua l'empereur Haïlé Sélassié en 1962 pour imposer à cette ancienne colonie italienne le « retour à la mère patrie ».

Sur ces deux chapitres, idéologique et historique, l'effort de « rééducation » entrepris par le Front porte visiblement ses fruits. Il règne aujourd'hui dans les zones libérées, et *a fortiori* dans les rangs du F.P.L.E., une sorte d'allégresse militante devant laquelle on peut faire la fine bouche, mais qui ne laisse pas d'impressionner. Dans les postes isolés, on rencontre des militants penchés studieusement sur *Vanguard*, le journal édité en plusieurs langues par le Front.

Partout des minicassettes diffusent des chants révolutionnaires écrits sur des musiques folkloriques. A Kerora, les combattants, occupant un piton rocheux sur lequel nous avons grimpé, étaient réunis, eux aussi, pour la séance quotidienne de « discussions politiques ». La détermination, l'enthousiasme, la certitude sans faille qui animent chaque militant, chaque responsable d'« association de masses », font la force du Front. Ses dirigeants ne s'en cachent pas. Là aussi, le Vietnam est souvent cité en exemple.

Révolution dans la révolution

Une adhésion aussi totale n'est pas obtenue par le seul rabâchage du dogme. La pratique quotidienne du F.P.L.E. est beaucoup plus convaincante qu'une idéologie qui présente encore Staline comme un héros du socialisme scientifique. Le Front a d'abord appliqué scrupuleusement — en ce qui le concerne — les principes théoriques qu'il invoque. (Ce n'est pas si courant.) Les responsables dans le maquis partagent la vie du combattant de base. La population civile n'a jamais été contrainte ni rançonnée, et les membres du Front ont toujours payé comptant ce qu'ils prenaient dans les villages. Le F.P.L.E., en outre, n'a jamais donné la priorité absolue au « front militaire » en négligeant — provisoirement — les « masses ». Ouvrant au contraire des écoles, des dispensaires, assurant gratuitement le ravitaillement et le transport de la population, il s'est enraciné rapidement dans le pays.

Tout au long de l'année 1977, la libération progressive des villes a représenté pour ses dirigeants un nouveau défi. Militaire d'abord : le Front dût passer — avec succès — de la guérilla à la guerre conventionnelle. Politique surtout : il est plus facile d'administrer *des maquis et des brigades* de combattants que des agglomérations de trente ou quarante mille habitants.

A Keren, la situation dont hérita, en juillet dernier, le F.P.L.E. était délicate à plus d'un titre. Vieux centre historique de la rébellion, la ville penchait plutôt en faveur du Front concurrent. Il fallait donc gagner, en douceur, son adhésion. En outre, comme toutes les villes éthiopiennes, Keren avait déjà vécu, en 1975 et 1976, des bouleversements révolutionnaires, encouragés (ou imposés) par le pouvoir central d'Addis-Abeba : usines, terres et maisons nationalisées, population encadrée par des « kebelés » (comités de quartier élus), agriculteurs regroupés en associations paysannes, etc. Il s'agissait, en somme, de recommencer une autre révolution (érythréenne) celle-là, à l'intérieur de la « révolution » éthiopienne.

Plusieurs facteurs facilitèrent la tâche du F.P.L.E. Les succès militaires d'abord, et l'habileté stratégique dont firent preuve ses combattants leur valurent une popularité extraordinaire. Keren, ensuite, isolée du reste de l'Erythrée, vivait en état de siège depuis une quinzaine d'années : ravitaillement difficile qui obligeait les commerçants à organiser des vols charters sur Asmara ; répression incessante de l'« armée d'occupation » barricadée dans ses forteresses. « *N'oubliez pas une chose*, nous disait un vieil Italien, *ici, le couvre-feu à 18 heures était imposé depuis le 2 décembre 1966. Pour tout le monde, le retour à la vie normale fut une chose extraordinaire.* »

Cet immense soulagement ressenti — au niveau de la vie quotidienne — par l'ensemble des *habitants* créa un *climat* psychologique favorable dont le front sut tirer parti. Dans certains domaines, il se contenta de recueillir l'héritage révolutionnaire éthiopien : les entreprises et les plantations italiennes par exemple, qui avaient été nationalisées par Addis-Abeba, passèrent directement sous le contrôle du Front (dans les zones qu'il contrôle, le FLE au contraire restitue le plus souvent à leurs anciens propriétaires les biens nationalisés par les Ethiopiens). Parfois, au contraire, les structures « populaires » mises en place par les Ethiopiens — difficilement, il est vrai, à cause de l'état de guerre — furent dissoutes au profit d'un système d'administration originale : les « associations de masse ».

Keren, où l'eau, le téléphone et l'électricité ont été rétablis, est divisée aujourd'hui en six secteurs autonomes, gérés par une « assemblée de secteur » où sont représentées les associations de jeunesse, de femmes, d'hommes. Chaque association est elle-même subdivisée en fonction des « intérêts de classe ». On trouve ainsi, et sur le mode chinois, des associations de bourgeois (ou bourgeoises), de petits-bourgeois, de travailleurs, etc. Le système de représentation au sein de l'assemblée assure naturellement aux « travailleurs » une majorité automatique.

Toutes ces associations assument leur part d'administration de la cité. En fait, elles fournissent surtout des structures d'encadrement et de politisation. Cinq mois après sa libération, Keren vit à l'heure des meetings, des défilés et des fêtes populaires.

Comparées à ces débordements populaires, les mesures concrètes prises dans les villes par les responsables du Front témoignent, pour l'instant encore, d'une certaine prudence. Des magasins coopératifs ont été créés ; on surveille les marges bénéficiaires sur les marchés ; on s'efforce d'imposer un contrôle des prix aux gros commerçants qui spéculent à la baisse sur les récoltes de haricots. Mais les mesures de coercition, pour autant que nous avons pu en juger durant cette visite « guidée », paraissent encore rarissimes. La réforme agraire est appliquée avec circonspection (le système foncier communautaire en vigueur dans cette région la rend souvent inutile) et les prisons semblent vides.

Pourtant, une conversation avec Seb'hat Ephraïm, membre du bureau politique et responsable de Keren, laisse peu de doute sur la volonté du F.P.L.E. d'aller beaucoup plus loin. Un exemple : le sort des cinq écoles religieuses qui, à côté des établissements publics, ont été réouvertes à Keren. Seb'hat se fait d'abord rassurant : « *Nous n'avons pas l'intention de nationaliser les écoles privées. Au contraire, nous voulons les aider matériellement et les encourager à continuer.* » On objecte que l'enseignement de l'Evangile est difficilement compatible avec le marxisme-léninisme. Réponse : « *Bien sûr, nous exigeons tout de même que soit dispensée dans les écoles une éducation politique conséquente, c'est-à-dire expliquant la lutte du peuple érythréen, dénonçant l'impérialisme et l'oppression coloniale. Nous voulons aussi que dans toutes ces écoles les élèves et les professeurs soient organisés en associations de masse.* »

Dans Keren, où patrouillent chaque soir des guérilleros de seize ans, en file indienne, le fusil d'assaut sur l'épaule et la mine grave, la « révolution démocratique » ne fait visiblement que commencer.

Prochain article :

RÉCONCILIATION OU GUERRE CIVILE ?

(1) La population érythréenne se partage à peu près en parts égales entre chrétiens et musulmans, avec une petite minorité d'animistes.

(2) L'accusation n'est pas gratuite. Les Italiens, les Anglais et les Ethiopiens jouèrent en effet sur des antagonismes religieux qu'ils contribuèrent ainsi à exacerber. L'empire d'Haïlé Sélassié favorisa par exemple longtemps les chrétiens d'Erythrée en qui il voyait des alliés contre les « sécessionnistes » musulmans « vendus aux Arabes ».

(3) Ce n'est pas tout à fait vrai. L'occupation turque et égyptienne se limita aux basses terres bordant la mer Rouge, tandis que les Hauts-Plateaux conservaient jusqu'à la colonisation italienne du dix-neuvième siècle, des liens étroits avec la province éthiopienne du Tigre.

EUROPE

Portugal

Les partis s'efforcent de minimiser la gravité de la crise gouvernementale

M. Mario Soares a déclaré, le jeudi 8 décembre, à TF 1 : « Je suis serein. Cette crise constitutionnelle va se résoudre. »

Le premier ministre portugais, renversé quelques heures plus tôt par l'assemblée de la République, a précisé que, cette crise ayant été provoquée par l'alliance des partis de droite et du P.C.P., il appartient à ces formations de dire comment ils comptent la résoudre : « S'ils peuvent, eux, gouverner, qu'ils en fassent la démonstration au pays », *a-t-il dit. M. Soares a déclaré que cette situation aurait des répercussions négatives sur l'économie du pays. Interrogé sur l'éventualité d'un nouveau gouvernement sous sa direction, M. Soares a déclaré :* « On ne sait pas s'il y aura un autre gouvernement Soares. On va attendre calmement l'évolution de la situation. Peut-être y aura-t-il d'autres solutions. La démocratie portugaise permet des alternatives. Il faut avoir confiance dans la démocratie et la liberté. »

De notre correspondant

Lisbonne. — « *Nous voulions moins de paroles et davantage d'actes concrets* », a affirmé M. Cunhal, le jeudi 8 décembre, pour justifier l'attitude du P.C.P., qui, en votant contre la motion de confiance demandée par le gouvernement, a contribué à la chute de M. Soares. L'ultime discours du premier ministre à l'Assemblée n'aura donc pas convaincu les élus communistes : malgré ses attaques contre la droite, M. Soares n'avait pas donné de garanties suffisantes au P.C.P. quant à la possibilité de parvenir à un compromis sur l'application de la réforme agraire — exigence fondamentale du P.C.P.

Le président de la République a déjà commencé ses consultations avec les partis. Des délégations socialiste, communiste, centriste (C.D.S.) et social-démocrate (P.S.D.) ont été reçues au palais de Belem. Les déclarations des dirigeants manifestent une volonté de minimiser les effets de la crise, considérée comme un « *phénomène normal dans la vie d'un pays démocratique* ». La chute de M. Soares est également interprétée comme une preuve du « *fonctionnement des mécanismes constitutionnels* ».

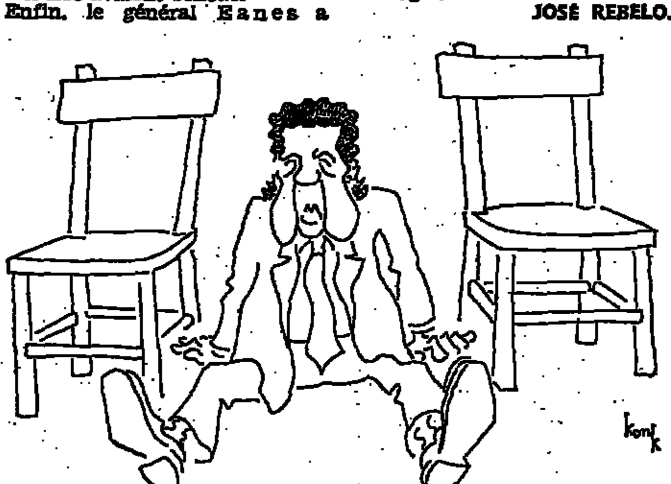
Pour le secrétaire général du P.S., il est évident que les premières initiatives pour la constitution du nouveau gouvernement doivent venir des formations qui ont fait tomber son ministère. Il confirme donc sa décision de ne pas accepter une éventuelle proposition du président de la République d'assumer à nouveau les fonctions de premier ministre avant que les autres partis aient fait la preuve de leur incapacité à trouver une alternative.

M. Sousa Franco, président du P.S.D., le parti arrivé en deuxième position aux élections législatives d'avril 1976, entend ne pas « *trop se presser* ». Les sociaux-démocrates, ainsi que les centristes, se dérobent, de toute évidence, devant l'hypothèse de former, à eux seuls, le nouveau cabinet. Minoritaires, ils se heurteraient, probablement, à une vive réaction des socialistes et des communistes. Ils sont pourtant assez réservés sur le choix du futur premier ministre : « *M. Soares est un dirigeant politique très respecté ; mais les affirmations qu'il a faites à l'Assemblée nous obligent à un examen très approfondi de la situation* », a précisé M. Franco.

Une légère évolution semble se dessiner du côté du P.S.D. et du C.D.S. Ces partis, qui, au Parlement, siègent au centre et à droite, restent, certes, opposés à la participation du P.C.P. au gouvernement. Mais ils admettraient des discussions débouchant sur des accords ponctuels. C'est parce qu'il était impossible de réunir autour d'une même table les dirigeants des trois partis d'opposition que les négociations dirigées par M. Soares au mois de novembre avaient échoué.

Enfin, le général Eanes a confirmé sa visite officielle en République fédérale d'Allemagne, qui doit commencer le 12 décembre. On attache, à Lisbonne, une très grande importance aux rencontres prévues entre le chancelier Helmut Schmidt et le chef de l'Etat portugais. Celui-ci pourrait essayer d'obtenir des autorités allemandes une meilleure compréhension à l'égard des problèmes économiques et financiers du Portugal.

JOSÉ REBELO.



(Dessin de KONK.)

UN AN ET DEMI AU POUVOIR

1976

25 AVRIL. — Aux élections législatives, le P.S. arrive en tête avec près de 35 % des suffrages. Les deux partis modérés (P.P.D. et C.D.S.) arrivent en seconde et troisième position, tandis que le parti communiste obtient environ 15 % des voix.

27 JUIN. — Le général Eanes est élu président de la République avec 61,50 % des voix.

6 JUILLET. — M. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste, est nommé premier ministre.

23 JUILLET. — Un gouvernement socialiste homogène, minoritaire, est formé.

10 AOUT. — Le général Spinola rentre à Lisbonne.

1er NOVEMBRE. — Au congrès du P.S., M. Mario Soares réaffirme son autorité. M. Lopes Cardoso, animateur de l'aile gauche du parti, est écarté de la direction.

12 DECEMBRE. — Le P.S. obtient 32 % des suffrages aux élections locales.

29 DECEMBRE. — Le budget et le plan d'austérité de M. Soares sont approuvés par le Parlement, grâce à l'abstention des communistes et des centristes.

1977

25 FEVRIER. — L'escudo est dévalué de 15 %.

5 MAI. — Le Parlement adopte le projet de loi définissant les limites des secteurs public et privé.

16 MAI. — De passage à Lisbonne, M. Mondale, vice-président des Etats-Unis, renouvelle le soutien de son pays au gouvernement de M. Soares.

25 MAI. — Le parti social-démocrate et le Centre démocratique et social décident de coordonner leur action en vue de contraindre le gouvernement minoritaire socialiste à infléchir sa ligne politique, et éventuellement à former avec le P.S. une alliance de gouvernement.

7 JUIN. — M. Mario Soares affirme à la télévision portugaise que le P.S. « *est condamné à gouverner tout seul* » et se refuse à faire alliance avec les partis situés à sa droite ou avec le parti communiste.

1er AOUT. — M. Alvaro Cunhal, premier secrétaire du P.C., demande la démission du gouvernement de M. Soares, la dissolution du Parlement et l'organisation de nouvelles élections.

10 OCTOBRE. — Après la démission de M. Medeiros Ferreira, M. Soares assume les fonctions de ministre des affaires étrangères.

17 NOVEMBRE. — M. Soares menace de démissionner si l'opposition n'accepte pas de conclure, dans les trente jours, un accord avec le gouvernement.

30 NOVEMBRE. — M. Soares envisage pour la première fois de rester au pouvoir avec le soutien des seuls communistes.

6 DECEMBRE. — M. Soares pose la question de confiance devant le Parlement.

Allemagne fédérale

Le Bundestag critique l'indulgence de M. Strauss pour le régime chilien

De notre correspondant

Bonn. — A l'occasion de la « Journée des droits de l'homme » qui doit être célébrée samedi 10 décembre, les partis du gouvernement et de l'opposition se sont affrontés de façon extrêmement vigoureuse au Bundestag, à propos des récents voyages de M. Franz Josef Strauss au Chili, et du chancelier Schmidt en Pologne.

A Santiago, M. Strauss avait fait des déclarations pour le moins indulgentes à l'égard du régime Pinochet. Elles lui ont valu des critiques sévères de la part des sociaux-démocrates, tandis que les leaders chrétiens-démocrates ont fait preuve d'un certain embarras. Le chef de la C.D.U., M. Kohl, a d'ailleurs fait de son mieux pour rétablir des relations plus cordiales entre M. Strauss et l'ancien président chilien, M. Eduardo Frei, qui se réclame lui aussi de la démocratie chrétienne.

Celui-ci avait rencontré, le 8 décembre, en même temps, M. Kohl et M. Strauss. Cette confrontation n'a pas suffi, semble-t-il, à dissiper tous les malentendus. Mais, si le leader bavarois maintient toujours que le Parlement chilien avait lui-même appelé les troupes à intervenir contre le président Allende, il n'a pas répété que M. Frei ferait partie des « politiciens usés » dont le Chili n'aurait rien à attendre aujourd'hui.

Au Bundestag, M. Strauss n'en a pas moins été pris à partie parce qu'il aurait « blanchi » le général Pinochet et se serait révélé ainsi comme un « *sympathisant des dictateurs* ». Cette thèse a bien entendu été rejetée par les porte-parole chrétiens-démocrates. Dans les quatre grands discours qu'il a prononcés à Santiago, le chef de la C.S.U. se serait toujours prononcé en faveur du respect des droits de l'homme et pour le rétablissement de la démocratie parlementaire.

Passant à l'offensive, les avocats de M. Strauss qui n'a pas lui-même pris la parole, ont dénoncé l'« *hypocrisie* » des dirigeants sociaux-démocrates qui ne s'élèveraient pas contre l'oppression dans les pays socialistes.

JEAN WETZ.

Espagne

MANIFESTATION AUTONOMISTE A PAMPELUNE

Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté, jeudi 8 décembre, dans les rues de Pampelune pour demander l'intégration de la Navarre au futur Pays basque autonome, et la « *démocratisation des institutions provinciales* ». La manifestation avait été interdite, mais les forces de police ne sont pas intervenues et il n'y a pas eu d'incident.

A Malaga, M. Rodolfo Martin Villa, ministre de l'intérieur, a déclaré jeudi au cours d'une conférence de presse que le jeune militant communiste tué dimanche avait été, selon toute vraisemblance, abattu par un policier. M. Martin Villa a expliqué que, pendant les affrontements de dimanche, les policiers se sont parfois trouvés encerclés par les manifestants. Selon les autorités municipales de Malaga, les émeutes de ces derniers jours auraient causé 150 millions de pesetas (une peseta = 0,058 F) de dégâts.

A Madrid, l'organisation séparatiste basque ETA a annoncé jeudi, dans un communiqué, qu'elle poursuivrait « *la lutte armée tant que le gouvernement espagnol demeurera sourd aux justes aspirations du peuple basque* ». D'autre part, trois personnes se réclamant de l'ETA ont gardé en otage à son domicile madrilène, dans la nuit de mardi à mercredi, un homme d'affaires, M. Felipe Battlo, et l'ont libéré contre le versement d'une rançon de 10 millions de pesetas. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

Dans « l'Unité »

M. GONZALEZ ÉVOQUE LA PERSPECTIVE D'UNE « NEUTRALISATION » DE SON PAYS

M. Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) qui était le 4 décembre à Paris, où il a participé à un meeting à la Mutualité avec M. François Mitterrand, estime, dans une interview accordée à *l'Unité*, que « *la situation* (en Espagne) *est dominée par les conséquences de la crise économique sur le processus politique* ». M. Gonzalez affirme d'autre part que le P.S.O.E. « *apparaît de plus en plus comme une alternative de pouvoir* » alors que le parti communiste espagnol, « *plus soucieux de faire admettre sa crédibilité politique* » adopte une attitude très modérée « *allant même jusqu'à la limite de ce qui serait imaginable de la part d'un parti communiste* ».

Le leader socialiste espagnol réaffirme enfin les objectifs à long terme de son parti en matière de politique militaire : « *Notre perspective est celle d'un engagement vers une neutralisation de l'Espagne comme contribution à une certaine neutralisation de la Méditerranée.* »

● *M. Santiago Carrillo* déclare, dans une interview publiée jeudi dans le quotidien *El País*, que l'entrée des communistes au gouvernement « *est une chose inimaginable, bien que cela ne veuille pas dire qu'elle doive se produire dès maintenant* ».

A Paris

LE P.S. DISCUTE DE L'EUROPE AVEC LE P.C. SOVIÉTIQUE

Une délégation du parti communiste d'Union soviétique, conduite par M. A.P. Roumantsiev, membre de la commission centrale de révision du comité central, est arrivée jeudi 8 décembre à Paris, à l'invitation du parti socialiste, afin de participer à un colloque sur les problèmes européens.

Dans un communiqué, le parti socialiste précise que ce colloque, dont les travaux, commencés jeudi après-midi à huis clos à Paris se poursuivent vendredi, fait suite à la visite de M. Mitterrand en U.R.S.S. en avril 1975 et à un premier colloque sur la crise du capitalisme mondial en juillet 1976 à Moscou.

Les problèmes de la construction européenne, les rapports entre la C.E.E. et le Comecon, les relations économiques franco-soviétiques et les problèmes de la sécurité collective figurent notamment à l'ordre du jour de cette réunion.

Outre M. Roumantsiev, la délégation soviétique est composée de MM. Diligienski et Kouznetsov, respectivement chef de département et chef de section à l'Institut de l'économie mondiale et des relations internationales, et de M. Drosdov, membre de la section internationale du comité central du parti communiste d'Union soviétique. Du côté du parti socialiste participeront aux travaux MM. Gérard Jaquet, Jacques Delors, Philippe Machefer, André Salomon, Michel Rocard, Gérard Fuchs et Jean-Pierre Cot. Au cours de leur séjour, qui durera jusqu'au 11 décembre, les membres de la délégation soviétique seront reçus par MM. Mitterrand et Pontillon.

DROITS DE L'HOMME

M. Sakharov dénonce la peine de mort « une institution sauvage et immorale »

Avant de lancer sa campagne pour l'abolition de la peine de mort, Amnesty International organise, les 10 et 11 décembre, à Stockholm, une conférence, au cours de laquelle cent cinquante participants de différents pays étudieront les divers aspects de ce problème controversé. L'académicien André Sakharov, prix Nobel de la paix, invité par Amnesty International, mais n'étant pas en mesure de quitter l'U.R.S.S., a adressé, le 19 septembre, sa contribution écrite à Amnesty International. Nous en donnons les principaux passages ci-dessous :

J'appuie pleinement les arguments essentiels avancés par les adversaires de la peine de mort. Je considère la peine de mort comme une institution sauvage et immorale qui sape le moral et les bases légales d'une société. Un Etat, en la personne de ses fonctionnaires — qui comme tout le monde sont enclins à tirer des conclusions superficielles, qui sont soumis aux influences, aux préjugés et aux motivations égocentriques dans leur comportement, — prend le droit d'accomplir l'action la plus terrible et la plus irréversible : priver de la vie (...). Je rejette la notion selon laquelle la peine de mort a un effet de dissuasion essentiel sur des criminels potentiels (...).

Je réfute l'idée selon laquelle la peine de mort est nécessaire en pratique ou efficace comme moyen pour défendre la société. Un isolement temporaire des coupables, qui peut être nécessaire dans certains cas, doit être accompli par des mesures bien plus humaines et plus flexibles qui peuvent être corrigées, dans le cas d'une erreur judiciaire, de changements dans la société ou dans la personnalité du coupable.

Je suis convaincu que la société dans son ensemble, comme chacun de ses membres individuellement, et non pas seulement la personne qui apparaît devant la justice, porte la responsabilité de l'existence de crimes (...).

On ne peut punir quelqu'un qui a cessé d'exister

Je partage l'opinion que l'horreur psychologique de la peine de mort n'est pas proportionnée à la majorité des crimes et qu'elle n'est jamais une juste punition ou châtiment ; et effectivement, il ne saurait être question de punir quelqu'un qui a cessé d'exister (...).

Je m'arrête brièvement sur le sujet du terrorisme (...). Je considère que la peine de mort est totalement inefficace dans la lutte contre le terrorisme et d'autres crimes politiques, commis pour des motivations fanatiques. Dans de tels cas, la peine de mort n'est que le catalyseur d'une psychose massive d'injustice, de vengeance et de sauvagerie. Cela ne signifie pas que je justifie en quoi que ce soit le terrorisme politique contemporain, souvent accompagné de la mort de personnes non impliquées qui se trouvaient là par hasard, de la prise d'otages, dont des enfants, et d'autres crimes affreux (...).

L'abolition de la peine de mort est particulièrement importante dans un pays comme le nôtre, avec la domination sans limite du pouvoir de l'Etat, une bureaucratie incontrôlable et un mépris généralisé de la loi et des valeurs morales. Vous avez eu connaissance de décennies d'exécutions massives d'innocents, effectuées sans aucun semblant de justice (plus nombreux furent ceux d'ailleurs qui périrent sans qu'un jugement soit même prononcé). Nous vivons encore dans l'atmosphère morale créée par cette ère.

Je veux attirer spécialement votre attention sur le fait qu'en U.R.S.S. la peine de mort est appliquée à de nombreux crimes qui n'impliquent en rien une atteinte à la vie humaine. Nombreux sont ceux qui se souviendront du cas de Rokotov et Faldichemko, qui furent inculpés en 1961 de commerce illégal de devises et d'objets de valeur. Ces deux hommes furent condamnés à la prison. Peu après, le présidium du Soviet suprême adopta une loi punissant de la peine de mort les crimes importants contre les biens. Ils furent jugés à nouveau et, en violation des principes judiciaires les plus élémentaires, furent condamnés rétroactivement à mort. Par la suite, de nombreuses personnes furent condamnées à mort en vertu de cette loi et d'autres lois semblables, particulièrement pour avoir fait montre d'esprit d'entreprise. (...)

Le nombre total des exécutions en U.R.S.S. n'est pas connu — c'est un secret officiel, — mais il y a lieu de croire qu'il se situe aux alentours de plusieurs centaines de personnes par an, c'est-à-dire beaucoup plus que dans la plupart des autres pays où cette institution barbare existe encore. Il y a d'autres aspects de notre réalité contemporaine qui concernent le sujet discuté. Je pense avec tristesse au bas niveau culturel et moral de notre procédure criminelle actuelle, à sa sujétion à l'Etat et fréquemment à sa corruption, sa sensibilité aux pots-de-vin et à sa dépendance des « autorités locales » (...)

J'ai devant moi une copie du jugement dans l'affaire de Rafkat Chaimoukhamedov. Des documents sur cette affaire préparée par ses avocats, des lettres de sa mère. Le 31 mai 1974, Chaimoukhamedov, un ouvrier de nationalité tartare, a été condamné, à Issyk-Koul, à être fusillé. Il avait été convaincu d'avoir assassiné, pour la voler, une vendeuse de magasin, avec deux jeunes complices (condamnés à plusieurs années de prison). Chaimoukhamedov nia sa culpabilité, refusa de demander sa grâce et entreprit une grève de la faim. Il passa vingt mois dans la cellule des condamnés à mort, attendant soit son exécution, soit une révision de son procès.

Pendant ce temps, sa mère et ses avocats adressèrent des douzaines de plaintes, mais toutes les instances supérieures les leur renvoyèrent sans avoir examiné l'affaire. En janvier 1976, la sentence fut exécutée avec l'approbation de M. Maliarov, vice-procureur général de l'U.R.S.S. Le jugement de la cour dans l'affaire de Chaimoukhamedov est frappant d'analphabétisme dans le sens littéral de ce terme, aussi bien que du point de vue juridique, car il n'apporte pas de preuves et est de nature contradictoire.

Une image encore plus vivante surgit des plaintes des avocats et des lettres de la mère. La présence de la personne condamnée sur la scène du crime n'a pas été prouvée. La cour a ignoré les versions contradictoires de l'accusation, les témoignages et les faits présentés par les experts selon lesquels le groupe sanguin de la victime ne correspondait pas à celui du sang dont les traces ont été trouvées sur un vêtement de Chaimoukhamedov. Les lettres de la mère proclament que les raisons de cette partialité résident dans l'intérêt matériel égoïste des deux procureurs (Bekdoyeva et Kleichna). Elle décrit des scènes d'extorsions et les pots-de-vin reçus par eux d'un autre accusé, ainsi que la fabrication d'une seconde affaire criminelle contre son second fils, avec le même objectif d'extorsions, cela après l'exécution de Rafkat.

Je ne puis vérifier ces faits. Mais ce qui m'est clair surtout, c'est avec quelle facilité et avec quelle absence d'arguments, la peine de mort a été infligée et avec quelle facilité un cas aussi terrible se transforme en routine.

J'ai traité ce cas en détail, car il me semble qu'il reflète clairement l'horreur totale de la peine de mort et de ses effets de corruption sur la société.

(Lire, page 8, le rapport 1977 d'Amnesty International.)

UN GROUPE DE DISSIDENTS A BORDEAUX

« Pour votre liberté et pour la nôtre » est le thème d'une journée d'information organisée à Bordeaux, le samedi 10 décembre, à la faculté des lettres par le Groupe de soutien aux prisonniers de Vladimir et un groupe de la Fédération anarchiste de Bordeaux.

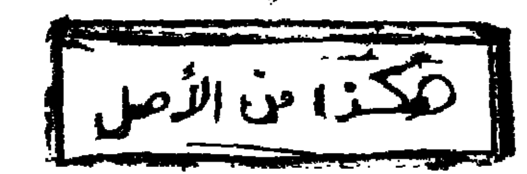
Pour dialoguer sur les problèmes de la liberté des peuples, de l'individu et de la pensée, plusieurs dissidents de l'Est se rendront à Bordeaux, dont M. et Mme Leonid Pliouchtch, Mmes Tania Khodorovitch et Natalya Gorbanevskaya, MM. Galitch, Fainberg, Maximov, Gladiline et l'écrivain roumain Paul Goma.

APPEL EN FAVEUR DU PEINTRE ANTONIO SAURA

Un appel en faveur du peintre Antonio Saura, expulsé de France le 3 décembre (*le Monde* du 6 décembre) a été signé par un grand nombre de personnalités du monde littéraire et artistique.

Parmi les signataires : Roland Barthes, Maurice Duverger, Claude Mauriac, Jean-Louis Barrault, Marguerite Duras, François Chatelet, Gilles Deleuze, Félix Guattari, Fernando Arrabal, Michel Leiris, Florence Malraux, Jean-François Revel, Jean-Paul Sartre, Hubert Damisch, Jean Daniel, Simone de Beauvoir, Pierre Soulages, Alechinsky, Matta, César, Jacques Dupin, Claude Sautet, l'Union des artistes plasticiens, les galeries Claude Bernard, Attali, Larcos, Jean Briance, le Point cardinal, Rodolphe Stadler.

Avant son expulsion, aucun avis préalable n'avait été communiqué à Antonio Saura, bien que l'ordre d'expulsion signé du ministre de l'intérieur ait été daté du mois d'octobre, et que, depuis, le peintre ait fait deux fois l'aller et retour Paris-Madrid sans être inquiété. Antonio Saura est actuellement dans sa résidence de Madrid.



هكذا من الأصل

DROITS DE L'HOMME

M. Sakharov dénonce la peine d...
« une institution sauvage et imm...

Noël ★★ en FOURRURE

AUX FOURRURES DU NORD

DES MILLIERS DE MANTEAUX

réalisés dans les plus belles pelleteries du monde, avec label d'origine : (vison Black Diamond, Blackglama, Emba, Saga, Majestic, Zibeline de Russie, Chinchilla, Breitschwantz, Astrakan Swakara, Castor, Ragondin, Marmotte, Rat d'Amérique, Murmel, Opossum, Mouton doré, Agneau Toscane, etc...).

COLLECTION BOUTIQUE

MANTEAUX

Hamster	3150f	Ragondin	4750f
Queue de Vison	5850f	Lapin naturel	1550f
Patte de Renard	3950f	Lapin Nankin	1250f
Rat d'Amérique	4650f		
Opossum	3850f	*VESTES*	
Mouton doré	2150f	Renard Australie	5750f
Murmel	3450f	Renard bleu	4750f
Patte d'Astrakan	1950f	Patchwork Renard	2250f
Astrakan russe pleines peaux	4650f	Agneau Toscane	1850f
Astrakan Swakara	5850f	Lapin naturel	1050f

OLLECTION PRESTIGE

MANTEAUX

Vison Blackglama - Pearl	18 750f	Vison Pastel	10750f
Vison Koh-i-Noor	12850f	Vison Dark	8750f

COLLECTION HAUTE FOURRURE

MANTEAUX

Zibeline	115000f	Vison Black Diamond	32500f
Zibeline	75000f	Vison Blackglama	26750f
Chinchilla	47500f	Vison Lunaraine col Zibeline	38500f
Vison Black Diamond	53000f	Vison Emba	28500f

MANTEAUX LONGS ET CAPES DU SOIR

MANTEAUX		CAPES	
Vison Blanc	45000f	Astrakan Breitschwantz, marron	28750f
Vison Koh-i-Noor	54500f	Astrakan Breitschwantz, et Vison Blanc	32750f
Vison Lunaraine et vison blanc	27850f		
Vison Blackglama	45000f		
Chinchilla	65000f		

- Service après vente
- Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours
- Les plus larges facilités de paiement

115,117,119, rue La Fayette
PARIS 10e
PRES GARE du NORD

100, Av. Paul Doumer
PARIS 16e
ANGLE RUE de la POMPE

Magasins ouverts tous les jours de 9h. à 19h sans interruption, sauf Dimanche

DROITS DE L'HOMME

LE RAPPORT 1977 D'AMNESTY INTERNATIONAL

« Les rares éléments positifs sont plus que compensés » par une dégradation « dans un nombre terrifiant d'États »

L'organisation de défense des prisonniers d'opinion et des droits de l'homme Amnesty International a publié, jeudi 8 décembre, à Londres, son rapport 1977. Ce gros ouvrage, qui passe en revue la situation dans cent seize Etats, constate que « *les rares éléments positifs sont plus que compensés* » par une dégradation qu'Amnesty International, fidèle à sa doctrine, se refuse à traduire en un classement entre régimes « *meilleurs* » ou « *pires* ». L'organisation relève seulement que l'usage de la torture, sur l'ordre des gouvernements ou avec leur accord, est pratique courante « *dans un nombre terrifiant d'Etats* ».

Des « *violations délibérées des droits de l'homme dans plus des deux tiers des Etats membres des Nations unies* », Amnesty International donne, avec sa minutie habituelle, une liste impressionnante. Observant que « *les techniques de répression sont trop différentes pour être appréhendées globalement* », l'organisation dégage quelques tendances. Ainsi, en Amérique latine, les régimes laissent plus souvent qu'ailleurs à des groupes paramilitaires le soin d'enlever, de torturer et d'assassiner leurs adversaires. En Afrique, certains cas désormais « *classiques* » ne font que s'aggraver. Amnesty ne peut pas adopter de prisonniers politiques en Ouganda, « *car ils survivent rarement longtemps à leur arrestation par les forces de sécurité* ». L'Ethiopie connaît une détérioration dramatique de la situation en raison de la guerre civile, marquée par des exécutions sommaires et de nombreuses condamnations à mort pour simple « *sympathie à l'égard des organisations contre-révolutionnaires* ». Huit mille personnes, dont de nombreuses femmes, y seraient détenues.

Le nombre des prisonniers politiques est passé de sept cent à mille en Rhodésie et s'est accru considérablement en Afrique du Sud du fait de la répression contre les Noirs.

Les soldats et les policiers de Pretoria pratiquent, d'autre part, « *systématiquement les arrestations en masse et la torture* » en Namibie. En Guinée, un millier de personnes demeureraient détenues. En Guinée équatoriale, sous l'une des dictatures les plus secrètes et les plus sanglantes du continent, la torture et le meurtre sont « *choses banales* ».

Aggravation en Amérique latine

En Amérique latine, où la situation des droits de l'homme est dramatique depuis plusieurs années, le rapport constate une nouvelle aggravation et observe que, sous un « *régime d'état d'urgence permanent* », la pratique du « *terrorisme exercé contre la population par les forces de sécurité, au mépris de la Constitution et de la loi* », est devenue, notamment en Argentine, au Chili et en Uruguay, « *l'une des formes les plus préoccupantes de la répression* ». Des réfugiés ont été assassinés en Argentine, naguère terre d'asile. Amnesty International y a acquis la preuve que « *de nombreux citoyens innocents ont été emprisonnés sans procès, torturés et tués* ».

Au Chili, où des libérations avaient pu donner l'impression d'une moindre rigueur du régime militaire, « *les disparitions restent fréquentes, et la torture demeure une pratique systématique* ». Au passage, Amnesty répète son refus de principe des « *échanges* » de détenus entre Etats et son exigence de la libération de tout prisonnier qui n'a pas commis ou soutenu les actes de violence. Un millier de syndicalistes ont été arrêtés en Bolivie, le plus souvent pour de courtes périodes. Une amélioration de la situation est sensible au Brésil.

L'un des « *rares points positifs* » du rapport est relevé en Asie, en raison de la libération en Inde de « *plusieurs dizaines de milliers de prisonniers d'opinion* » après l'échec électoral de Mme Gandhi, en mars 1977. Une fois de plus, Amnesty International attire l'attention sur le scandale du maintien en prison ou dans des camps de « *suspects de communisme* » qui, en Indonésie, vont entamer leur treizième année de détention. Les engagements officiels de « libération » se soldent surtout par des transferts. Les libertés publiques ont subi, en 1977, une « érosion » en Corée du Sud, en Malaisie et à Singapour. Au Vietnam, de cinquante mille à deux cent mille personnes sont en « rééducation » dans des conditions variables mais parfois très dures.

Le secret entourant la situation en Chine semble désormais moins strict, et Amnesty International commence à constituer des dossiers sérieux sur les arrestations et les condamnations à mort, notamment de « *partisans de la bande des quatre* ».

Dans la partie de son rapport consacrée à l'Europe, l'organisation humanitaire insiste sur la répression à l'égard des dissidents de l'Est dont les activités sont pourtant parfaitement conformes à la Constitution et à la législation de leurs pays. L'Albanie pose un problème particulier, car elle se veut « *le premier Etat athée du monde* » et continue à poursuivre et à incarcérer prêtres et fidèles, allant jusqu'à emprisonner des enfants de moins de dix ans.

En R.D.A., les dénégations officielles quant à l'existence de prisonniers d'opinion n'ont pas convaincu Amnesty International, qui en estime le nombre à « *plusieurs milliers* ». Certaines nouvelles dispositions légales en R.F.A., destinées à lutter contre le terrorisme et qui « *impliquent une interprétation subjective des opinions et des motivations de la part des juges* », sont « *préoccupantes* », ainsi que la pratique de la mise en isolement total des détenus. En France, les objecteurs de conscience sont plus durement condamnés.

Dans son introduction, le secrétaire général d'Amnesty, M. Martin Ennals, rappelle que l'organisation, encouragée par le prix Nobel de la paix, a élargi sensiblement son réseau d'intervention et amélioré ses services de traduction.

P.-J. FRANCESCHINI.

UNE LISTE DES AMÉLIORATIONS

selon la Ligue internationale

« *Bien que les droits de l'homme continuent à être violés dans la majorité des pays du monde, une certaine évolution positive à l'égard de la cause des droits de l'homme s'est fait sentir cette année sur tous les continents, à la suite des campagnes persistantes dans ce domaine.* »

Ces progrès sont énumérés dans un document publié par la Ligue internationale des droits de l'homme à l'occasion, samedi 10 décembre, du vingt-neuvième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Sur le continent américain, le rapport relève notamment :

● EN ARGENTINE : Publication pour la première fois d'une liste de personnes arrêtées ou détenues en vertu de l'état de siège, et annonce, le 12 octobre, que le gouvernement relâcherait cent trente-cinq prisonniers politiques et créerait une commission spéciale pour examiner les demandes d'émigration en échange de la libération.

● AU CHILI : Annonce de la libération de trois cents prisonniers politiques, remplacement de la police secrète (DINA) par un organisme disposant officiellement d'un pouvoir moindre, annonce par le président Pinochet d'un plan en trois étapes pour rétablir un régime civil au Chili d'ici à 1985, et autorisation de publication de certains articles critiques.

La Ligue fait état, par ailleurs, de l'annonce d'élections pour 1978 en Equateur et en Bolivie, de la libération de détenus politiques à Haïti et à la Jamaïque, de la levée de l'état de siège au Nicaragua, de cent soixante-neuf libérations au Paraguay.

En Europe, la Ligue des droits de l'homme relève les améliorations suivantes :

● EN U.R.S.S. : Certaines restrictions sur l'émigration des juifs ont été allégées, en septembre et octobre, et un certain nombre de dissidents ont été autorisés à émigrer.

● EN POLOGNE : Le gouvernement a libéré, en juillet, dix personnes détenues depuis la mi-mai pour avoir essayé de faire relâcher les ouvriers arrêtés en juin 1976. Tous les ouvriers arrêtés à la même époque ont été amnistiés.

● EN ROUMANIE : Dix-neuf mille prisonniers ont été libérés et huit mille autres ont eu leur peine commuée à l'occasion du centième anniversaire de l'indépendance du pays.

● EN YOUGOSLAVIE : Amnistie ou réduction de peine pour sept cent vingt-trois prisonniers. Deux cent dix-huit sur cinq cent deux prisonniers politiques « officiels » ont été libérés.

La Ligue fait les observations suivantes, à propos de l'Afrique :

● AU NIGERIA : Le gouvernement a relâché les personnes arrêtées pendant le conflit du Biafra, ainsi qu'un certain nombre d'autres prisonniers politiques.

● AU MALAWI : Deux cent cinquante prisonniers politiques, y compris des membres de la secte des Témoins de Jéhovah, ont été libérés en mars.

Pour l'Asie, la Ligue des droits de l'homme se félicite du retour de l'Inde à la démocratie constitutionnelle,

● AU BANGLADESH, le gouvernement a libéré, environ, mille prisonniers politiques.

● A SRI-LANKA : les prisonniers détenus en application de la loi d'urgence de 1971 ont été libérés.

● A TAIWAN, on enregistre la publication, pour la première fois, de renseignements statistiques sur les prisonniers politiques, et la remise d'un visa de sortie à une importante personnalité de l'opposition.

Au Proche-Orient, la Ligue relève :

● EN IRAN : L'autorisation d'entrée du C.I.C.R. dans les prisons, amnistie ou commutation de sentence pour plus de mille prisonniers.

● EN SYRIE : L'autorisation d'émigration accordée à un petit nombre de femmes juives.

● EN ISRAEL : L'autorisation accordée au C.I.C.R. de rendre visite aux personnes détenues pendant six jours dans les centres où sont interrogés les terroristes. Libération d'un certain nombre de prisonniers.

● *Le vice-président d'Amnesty International*, M. Mumtaz Soysal, a remis le 7 décembre au secrétaire général des Nations unies et au président de l'Assemblée générale une pétition signée par 1 121 609 personnes appartenant à cent trente-trois pays en faveur des objecteurs de conscience.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LES RAPPORTS P. C. - P. S.

L'échéance de janvier

Dans un discours prononcé jeudi 8 décembre à Woincourt (Somme), M. Georges Marchais a réaffirmé la volonté du parti communiste de reprendre les discussions avec ses partenaires et de participer à un gouvernement d'union de la gauche pour peu que le P.S. « *en revienne au respect des engagements pris en 1972* ».

Il a ajouté : « *Si nous ne parvenions pas à ce que le parti socialiste fasse ce pas indispensable, si nous ne parvenions pas à le faire revenir à l'union, au programme commun, nous devrions en tirer les conséquences qui s'imposent lors de notre conférence nationale qui aura lieu en janvier.* »

M. Claude Estier, membre du secrétariat national du P.S., note dans *l'Unité* que le P.C. n'a pris aucun engagement concernant les désistements au second tour, contrairement à la prise de position du P.S. à ce sujet.

M. Jean Poperen, membre du secrétariat national du P.S., estime pour sa part que le P.C. pourrait adopter une attitude nouvelle si le rapport des forces au sein de la gauche ne lui est pas trop défavorable. M. Poperen a noté que le sondage de l'IFOP publié par *le Point* révélait une baisse des intentions de vote socialiste et a conclu : « *La campagne d'explication du P.S. doit être rendue plus convaincante. Il est contraint de démontrer de façon plus dynamique que, contrairement à ce qu'affirme le parti communiste, le parti socialiste n'est en aucune façon en retrait par rapport au programme commun de la gauche de 1972.* »

MITTERRAC OU CHIRAND ?

S'agit-il du portrait-robot de quelque nouveau « Monsieur X » ?

Le haut du visage rappellerait, si l'on y adjoignait des lunettes, celui du président du R.P.R. La bouche et le menton font irrésistiblement penser au premier secrétaire du P.S.

Jacques Mitterrac ou François Chirand ? Réponse : il s'agit de Jacques Chirac vu par Coureuil dessinateur de *l'Unité*, hebdomadaire du P.S. (numéro 274, daté 9-15 décembre 1977).

Un dessinateur à psychanalyser ? — R. B.

Selon un sondage

M. GISCARD D'ESTAING EN HAUSSE M. BARRE EN BAISSE

Le sondage mensuel de popularité *France-Soir-IFOP* fait apparaître, après enquête menée du 28 novembre au 5 décembre, une légère remontée de la cote de M. Giscard d'Estaing : 52 % des personnes interrogées au lieu de 51 % le mois précédent se déclarent très satisfaits ou plutôt satisfaits du chef de l'Etat. La cote de M. Barre est, en revanche, encore plus mauvaise que précédemment : 39 % de personnes satisfaites au lieu de 40 %. Il faut remonter au mois de mai pour trouver un score plus défavorable au premier ministre (34 %).

Le pourcentage des personnes qui se ne prononcent pas ayant regressé par rapport au dernier « baromètre », celui des mécontents augmente : 38 % au lieu de 35 % pour M. Giscard d'Estaing et 49 % au lieu de 45 % pour M. Barre.

● *M. Michel d'Ornano*, ministre de la culture, a été nommé, jeudi 8 décembre, membre du bureau politique du parti républicain.

PARIS : onze candidats uniques de la majorité sont déjà désignés

Les formations de la majorité ont signé, mercredi 7 décembre, l'ensemble des accords électoraux pour la métropole et les DOM-TOM. M. André Diligent, secrétaire général du C.D.S., a indiqué, après les réunions des délégués centristes, giscardiens, gaullistes et indépendants : « *Tout est signé, mais on peut s'acheminer dans telle ou telle circonscription, vers plus de simplification. Il y a des évolutions possibles vers une plus grande efficacité.* »

Dans la capitale, l'accord porte sur onze candidatures uniques, peut-être treize. Les bénéficiaires de cet accord sont : MM. Dominati, secrétaire d'Etat (P.R.) ; Tiberi, dép. sort. (R.P.R.) ; Marcus, dép. sort. (R.P.R.), Frédéric-Dupont, dép. sort. (P.R.) ; de Bénouville, dép. sort. (dém. chrét.) ; de La Malène, sénateur (R.P.R.); Mme Hélène Missoffe, secrétaire d'Etat (R.P.R.); MM. Roger Chinaud (P.R.); Dauphin (C.D.S.); Casso (div.) et Féron, anc. dép. (CNIP).

MM. Krieg, dép. sort. (R.P.R.) et Gourbeyre (P.R.) pourraient également être candidats uniques à condition que le parti radical renonce à être représenté dans leurs circonscriptions.

Vive attaque de M. Gantier contre M. Griotteray

Dans une lettre qu'il a adressée aux députés membres du groupe républicain auquel il appartient, M. Gilbert Gantier, député du seizième arrondissement (21e circ.) évoque la candidature de M. Alain Griotteray dans cette circonscription en ces termes :

« *Etait-il concevable, vu ses fonctions, que notre délégué national aux élections convoitât un siège tout récemment acquis par le parti et solidement tenu par celui-là même qui l'avait apporté — en d'autres termes, qu'il commençât par* « se servir » ?

» *D'autre part, M. Griotteray est notoirement un homme d'extrême droite, alors que, non moins notoirement, la circonscription en question est plutôt du centre.*

» *Chacun sait, enfin, que j'y ai effectué depuis dix ans, comme député suppléant, conseiller de Paris et député, un travail considérable — tandis que M. Griotteray y est inconnu.*

» *Outre, ces raisons de fond, mon refus d'ajouter foi aux rumeurs s'appuyait sur des présomptions circonstancielles qui paraissaient convaincantes.*

» *J'ai rencontré M. Griotteray plusieurs fois depuis le 22 septembre : jamais il ne m'a soufflé mot de ses projets.*

» *Bien mieux, notre secrétaire général, M. Jean-Pierre Soisson, m'a donné, par deux fois — dont une devant un témoin membre de notre groupe — l'assurance catégorique que je serais le candidat de notre parti dans ma circonscription.*

» *Il y a cinq semaines, commençaient à s'exercer sur moi des pressions — à peine croyables ! — pour que je demande à M. Griotteray de bien vouloir me prendre comme suppléant dans ma propre circonscription ! (...)*

» *Un tel comportement est-il digne du parti qui prétend réfléchir l'image du président de la République ? Veut-on courir le risque de perdre la circonscription ?*

M. Gantier exprime sa « *détermination de se représenter en tout état de cause* ».

HAUTS-DE-SEINE : M. Hersant se présente.

M. Robert Hersant, député réformateur de la troisième circonscription de l'Oise, a reçu l'investiture des partis de la majorité pour être candidat unique dans la sixième circonscription des Hauts-de-Seine (Neuilly, Puteaux).

Mme Florence d'Harcourt (R.P.R.) qui avait remplacé M. Achille Peretti (R.P.R.) nommé au Conseil constitutionnel en février 1977, avait indiqué qu'elle solliciterait le renouvellement de son mandat (*le Monde* du 1er octobre).

Elle a confirmé cette intention jeudi matin et dénoncé « *le scandale* » que constitue, à ses yeux, « *le parachutage* » de M. Hersant.

AU CONGRÈS DE LA ROCHELLE

Les radicaux de gauche aspirent à définir une société de liberté

De notre envoyé spécial

La Rochelle. — Les délégués au congrès du Mouvement des radicaux de gauche, qui a ouvert ses travaux vendredi 9 décembre à La Rochelle, se sont répartis au sein de trois commissions, dont chacune devait entendre un pré-rapport.

M. François Doubin, traitant de la situation économique, estime qu'il sera d'autant plus difficile à la France d'échapper au « marasme » actuel que l'investissement se ralentit et entraîne le vieillissement de l'appareil productif. Après avoir jugé que la pression exercée par les salariés français et les pays du tiers-monde fournisseurs de matières premières est « *pour une large part justifiée* », M. Doubin estime que « *les économistes au pouvoir* » entendent faire payer par ces deux catégories la relance.

Il poursuit : « *Nous sommes au seuil d'une ère de blocages et de violences, dont la montée du terrorisme n'est qu'une des manifestations. (...) Les pouvoirs publics sont donc au pied du mur. Ou faire œuvre de justice sociale, ce qui suppose des restructurations profondes des systèmes de financement, de production et d'échanges ; les conditions d'une reprise sur une base saine seront alors réunies. Ou bien continuer à plier devant les détenteurs actuels du pouvoir économique et l'aggravation des rapports sociaux et internationaux risque de devenir explosive avec toutes les conséquences que l'on devine.* »

En matière de revenus, M. Doubin propose de créer un « *droit au revenu minimal* », mais il refuse de s'engager dans le débat sur l'éventail des rémunérations. Il ajoute toutefois : « *A la réduction des patrimoines excessifs doit correspondre la possibilité pour chacun de se constituer des réserves ou un patrimoine minimal.* » En ce qui concerne la consommation, le rapporteur propose de donner la priorité à l'équipement collectif.

En conclusion, il se prononce en faveur d'une relance immédiate mais « maîtrisée » et explique qu'il y a, « *en matière économique, la possibilité d'un véritable libéralisme de gauche* ».

Cinq objectifs

Dans son pré-rapport, M. Roger-Gérard Schwartzenberg, délégué général, qui traite des libertés, affirme dès sa première phrase : « *Par-delà même le programme commun il faudrait actualiser la gauche.* » Il propose que le projet radical se fixe pour objectif de « *casser le système politicien, limiter l'Etat, maîtriser la technocratie, inverser la société d'uniformité et interdire la société de pollution* ».

Le rapporteur se prononce de ce fait contre le cumul des mandats, pour l'abaissement de l'âge d'éligibilité et la limitation de la durée des mandats. M. Schwartzenberg suggère d'interdire l'exercice de plus de quatre mandats de député ou de deux mandats de sénateur (1). Il préconise la limitation des dépenses électorales qui seraient financées par l'Etat.

M. Schwartzenberg suggère dans les autres chapitres de son rapport de renforcer le contrôle du Parlement sur l'administration, de soustraire l'information publique au monopole de l'administration (il préconise la mise en place d'une agence nationale de l'information qui réunirait, par exemple, l'INSEE et la direction de la prévision) et d'obliger celle-ci à motiver ses décisions et à exécuter les décisions de justice. Il propose de créer un « délégué national aux libertés » qui serait élu par le Parlement et qui serait une sorte de « super-médiateur ».

Le rapporteur se prononce également pour le droit à la différence en matière de vie personnelle et notamment sur le plan sexuel. Il reconnaît un « *droit à l'identité régionale* » et propose « *d'abroger le monopole de la radio* ».

Un référendum sur la force de frappe

Le rapport se termine par un long développement consacré à la lutte contre les pollutions. En matière d'énergie nucléaire, il se prononce pour un moratoire « *d'au moins un an* ». La tonalité du rapport est d'ailleurs fort critique vis-à-vis de cette forme d'énergie. « *La société nucléaire, technocratique et hypercentralisée, ne risque-t-elle pas de connaître une dérive policière, en augmentant massivement le volume des contrôles policiers pour protéger les installations de toute attaque (terrorisme, etc.) ?* » interroge par exemple M. Schwartzenberg.

Le pré-rapport de politique étrangère, présenté par M. Michel Soulié, ancien ministre, souligne que la France est devenue « *une puissance moyenne sinon secondaire, dégagée de toute tentation d'impérialisme* » et qu'elle peut donc jouer « *la carte de la morale internationale* ». Tel est l'objectif qui est proposé à un éventuel gouvernement de gauche. Le rapporteur souligne ensuite que les deux principaux dangers qui guettent la société internationale sont le dérèglement monétaire et la menace d'une guerre d'anéantissement. Il préconise la mise en place d'un organisme de planification mondiale à compétence strictement indicative, objectif dont la réalisation pourrait être au moins tentée à l'échelle européenne.

A ce niveau, M. Soulié constate que « *l'Europe qu'espèrent les radicaux ne va pas pour le mieux* ». Il propose de renforcer d'ores et déjà « *le pouvoir de contrôle sur les modalités d'application du budget* » de la future Assemblée européenne qui sera élue au suffrage universel. Le rapporteur se montre d'autre part réservé sur l'adhésion à la C.E.E. de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne, et il souligne qu'« *il ne faut pas se hâter* ».

Il se prononce en revanche en faveur de l'adoption de la règle de la majorité au sein du conseil des ministres de la C.E.E. et réclame une unification des politiques monétaires, des fiscalités et des régimes sociaux, et une planification de l'emploi. Il souhaite également que soit définie « *une législation de défense commune* » contre les sociétés multinationales et que soit mise en place une Communauté européenne de l'énergie sur le modèle du pool charbon-acier.

Après s'être prononcé en faveur d'un désarmement, le rapporteur explique que l'alliance atlantique demeure nécessaire à la sécurité de la France tant qu'un nouvel équilibre n'aura pas été établi.

Il ajoute : « *La France est-elle capable, dans les années qui viennent, de fournir un effort financier suffisant pour maintenir notre arsenal nucléaire et nos engins porteurs au niveau des techniques militaires sans cesse plus perfectionnées des deux très grandes puissances ? (...) La sagesse commande de n'accepter la « force de frappe » que sous « bénéfice d'inventaire ». Une fois au pouvoir, la gauche aura en main tous les éléments du problème qu'elle est bien loin de connaître aujourd'hui : elle pourra prendre une décision en connaissance de cause, après avoir informé et consulté le pays dans un vaste débat dont, peut-être, un référendum solennel devra fixer la conclusion.* » (2).

T. P.

(1) N.D.L.R. — La durée du mandat est de cinq ans pour les députés et de neuf ans pour les sénateurs.

(2) M. Soulié reprend ainsi une idée lancée par M. Mitterrand et qui avait été rejetée par les communistes lors des discussions sur l'actualisation du programme commun. Cette idée avait été, en principe, abandonnée par le parti socialiste durant les négociations.

M. ROBERT FABRE RÉPLIQUE AUX ACCUSATIONS DE « L'HUMANITÉ »

A l'occasion d'une rencontre avec la presse, jeudi 8 décembre, à La Rochelle, M. Robert Fabre, président du M.R.G., a répondu à un article de *l'Humanité* (*le Monde* du 9 décembre) qui le mettait en cause pour les déclarations qu'il aurait faites à M. Thorn, premier ministre du Luxembourg, sur l'actualisation du programme commun de la gauche. *Si François Mitterrand et moi-même avions fomenté un complot contre l'union de la gauche, nous ne serions pas allés prendre pour confident un premier ministre étranger* », a-t-il déclaré.

M. Fabre s'est, d'autre part, déclaré prêt à rencontrer M. Georges Marchais pour lui démontrer qu'il n'a jamais comploté contre la gauche. Cependant, une telle entrevue ne lui paraît guère possible actuellement car, ainsi qu'il l'a déclaré à Europe 1, « *la situation est figée du fait du parti communiste* ».

Selon lui, la campagne que mènent les dirigeants communistes montre que les militants ne semblent pas convaincus par les arguments qu'on leur présente. M. Fabre a réaffirmé que sa proposition du dialogue « tous azimuts » n'était pas une ouverture vers la majorité, mais un souhait pour favoriser le retour à une vie démocratique normale.



POLITIQUE

LES TRAVAUX
A L'ASSEMBLÉE

• Limitation des hausses de loyers • Blocage des hautes rémunérations

Jeudi 8 décembre, sous la présidence de Mme Fritsch (réf.), l'Assemblée nationale aborde l'examen des articles du projet de loi relatif à diverses dispositions en matière de prix. Ce texte, qui limite pour 1978 les hausses de prix des loyers, de l'eau et des transports, avait été retiré de l'ordre du jour après que le gouvernement eut déposé de nouveaux amendements (« le Monde » du 26 novembre).

Pour M. CRESSARD (R.P.R.), rapporteur, les amendements du gouvernement, acceptés par la commission des finances, ont le mérite de la clarté. « *Certes*, reconnaît M. CANACOS (P.C.), *il y a clarification, mais il s'agit toujours de libérer les loyers et d'administrer cette hausse en douceur; mon groupe ne peut donc vous suivre.* » M. CLAUDIUS-PETIT (réf.) constate que « *l'industrie automobile se porte bien parce que ses prix n'ont pas été bloqués* ». Il souligne par comparaison « *le marasme de l'industrie du bâtiment* », qu'il explique par le blocage des loyers H.L.M. Il regrette que le gouvernement lui-même « *participe à une entreprise de manipulation, victime semble-t-il d'une psychose de l'indice. Alors*, déclare-t-il, *ne recommencez pas cette mauvaise action qu'est le blocage des loyers.* »

A l'article premier relatif à la limitation des hausses de loyers en 1978, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement, légèrement modifié, ainsi rédigé :

« *Les loyers, redevances et indemnités d'occupation dus pour le dernier terme de 1977 seront révisés en 1978 aux dates et conditions prévues dans le bail ou la convention de location.*

Toutefois, les hausses ne pourront dépasser :

— 6,5 % lorsque la révision annuelle intervient au cours du premier semestre 1978 ;

— 85 % de l'augmentation résultant des clauses du bail ou de la convention de location, lorsque la révision annuelle intervient au cours du second semestre 1978 ou lorsque le bail ou la convention prévoient plusieurs révisions au cours de l'année 1978. Les loyers dont la révision intervient avec une périodicité supérieure à un an ne sont pas visés par les limitations ci-dessus. »

A l'article 2, le gouvernement précise que, « *par loyer dû pour le dernier terme de l'année 1977, il convient d'entendre le loyer dû au 15 septembre 1976, conformément au contrat, et dont le paiement a été demandé avant cette date* ».

Après avoir supprimé l'article 3, satisfait par l'article premier, l'Assemblée adopte l'article 4 dans la rédaction proposée par le gouvernement : « *Au cours de l'année 1978, la nouvelle location du même immeuble et du même local, moins d'un an après l'expiration ou la résiliation du dernier bail ou de la dernière convention ne peut être consentie à un prix supérieur à celui qui résulte des dispositions de l'article premier. Les mêmes dispositions sont applicables en cas de reconduction tacite ou expresse du bail ou de la convention de location. Ces dispositions*, précise un amendement socialiste adopté par l'Assemblée, *sont notamment applicables aux baux conclus en 1977 et qui entrent en vigueur en 1978.* »

A l'article 5, qui vise notamment les locaux accessoires, il est prévu que les dispositions des précédents articles s'appliquent aux garages, places de stationnement, jardins ou locaux accessoires, qu'ils soient ou non des dépendances du local principal visé à l'article premier.

Dans un article additionnel, le gouvernement précise que les dispositions des articles premier et cinq « *ne portent pas atteinte aux conventions conclues entre bailleurs et locataires prévoyant une augmentation progressive du montant des loyers des locaux classés dans la catégorie 2 A qui se trouvent exclus des dispositions de la loi de septembre 1948 ; elles restent toutefois aplicables aux effets des clauses d'indexation prévues pour la révision de ces loyers.*

Un autre article additionnel précise l'ensemble des locaux non visés par le présent projet. Il cite expressément les loyers, redevances et indemnités soumis à la réglementation H.L.M. M. Canacos en déduit que les loyers des H.L.M. sont, en fait, libérés. « *Ils sont exclus du champ de la loi* », précise M. Cressard.

L'Assemblée adopte un amendement de M. BRIANE (réf.) destiné « *à ne pas imposer aux locataires commerciaux une charge excessive* ».

Après le vote de l'article 6 (répression des infractions), l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement qui équilibre les droits du bailleur et du preneur. Il en va de même d'un amendement précisant qu' « *est réputée non écrite toute clause d'un contrat à exécution successive, et notamment des baux et locations de toute nature, prévoyant la prise en compte d'une période de variation de l'indice supérieure à la durée s'écoulant entre chaque révision. Cette disposition est applicable aux conventions en cours* ».

Les prix de l'eau et des transports

A l'article 7 relatif au prix de l'eau en 1978, M. BIGNON (R.P.R.), rapporteur pour avis, rappelle l'opposition de la commission des lois à la première version du texte qui, estime-t-il, empiétait sur la responsabilité et la liberté des communes. « *Mais*, reconnaît-il, *le gouvernement propose aujourd'hui des éléments modérateurs positifs* ». Pour M. Canacos, favorable à la suppression de l'article, « *il suffit, pour empêcher l'augmentation du prix de l'eau, de ne pas obliger les communes à la taxer* ».

M. BOULIN, ministre délégué à l'économie et aux finances, présente un nouvel amendement du gouvernement. « *Dorénavant*, explique-t-il, *les collectivités locales ne sont plus concernées. Seuls le sont les concessionnaires et les sociétés fermières. D'autre part, le blocage n'est que partiel et temporaire, et le mécanisme proposé garantira la souplesse des ajustements.* » Le ministre confirme que la surtaxe communale échappe au blocage.

Mis aux voix, les amendements de suppression ne sont pas adoptés. L'Assemblée vote la nouvelle rédaction du gouvernement qui prévoit notamment que, pour les tarifs de l'eau distribuée par les services qui ne sont pas exploités en régie directe par les collectivités locales ou par les sociétés d'aménagement régional, l'augmentation ne pourra être supérieure de 78 % à celle qui résulterait du libre jeu du coefficient correctif contractuel. Toutefois, il ne pourra être appliqué, entre le 1er janvier et le 30 juin 1978, une hausse supérieure à 6 % par rapport aux prix en vigueur le 31 décembre 1977.

A l'article 8 relatif aux prix des transports en 1978, l'Assemblée repousse un amendement de suppression et adopte la nouvelle rédaction du gouvernement qui soumet au droit commun de la fixation des prix (ordonnance du 30 juin 1945) :

— Les transports routiers de marchandises dont les tarifs ne sont pas fixés conformément aux dispositions relatives à la tarification routière obligatoire ;

— Les opérations de messagerie, groupage et envois de détail de marchandises ;

— Les remontées mécaniques.

Le seuil de 360 000 F par an

Pour terminer, l'Assemblée examine les dispositions relatives à l'évolution des hautes rémunérations en 1978.

M. Boulin propose :

— D'une part, de ne pas autoriser le versement d'un rappel ou d'un rattrapage en 1978 et de ne pas permettre de calculer la progression des rémunérations de 1978 en fonction de ce qu'auraient été les rémunérations de 1977 en l'absence de blocage ou de freinage de leur progression ;

— D'autre part, de suspendre l'effet des dispositions législatives, réglementaires ou conventionnelles, qui pourraient faire obstacle à la mise en œuvre des recommandations gouvernementales ;

— Enfin, de fixer à 360 000 F par an le seuil à partir duquel les rémunérations qui auront atteint ou dépassé ce niveau en 1977 ne devront pas s'accroître en 1978.

L'Assemblée accepte l'amendement du gouvernement.

M. DARINOT (P.S.) souhaite voir également limiter l'accroissement des revenus du capital. Son amendement, refusé par le gouvernement, est repoussé par l'Assemblée, qui accepte en revanche un amendement de M. GANTIER (P.R.) précisant que « *les dépassements de rémunération dus à une promotion résultant d'un accroissement de responsabilité, en 1978, ne sont pas visés par le présent article* ».

Un article additionnel communiste prévoyant notamment qu'il ne sera procédé à aucune augmentation du prix de l'électricité basse tension en 1978 est rejeté de même que d'autres amendements communistes visant à bloquer le prix des produits pétroliers et des produits industriels et engrais nécessaires à l'agriculture.

L'ensemble du projet ainsi modifié est adopté par l'Assemblée, les communistes votant contre, les socialistes et les radicaux de gauche s'abstenant.

● Au cours de la séance de jeudi, l'Assemblée a adopté deux projets de loi autorisant l'approbation d'accords internationaux. Le premier, adopté définitivement, concerne la création d'un fonds international de développement agricole qui rassemblera quatre-vingt-onze Etats et fournira des dons et surtout des prêts à des conditions très favorables aux pays en développement qui en seront membres afin qu'ils accroissent leur production agricole. Le groupe communiste s'abstiendra dans le vote final.

Le second projet concerne la création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, fonds qui sera financé par les cotisations des compagnies pétrolières, proportionnellement au volume de leurs importations. Dans le vote final, l'opposition s'est abstenue, insistant sur la prévention et sur les charges qui seront supportées par les consommateurs.

Enfin, l'Assemblée a adopté un projet de loi qui intègre dans la police nationale les quelque cent soixante fonctionnaires de police de Nouvelle-Calédonie.

PATRICK FRANCÈS.

هكذا من الأصل

LES TRAVAUX PARLEMENTAIRES

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Opérations de crédit : les députés excluent les prêts personnels du champ d'application de la loi

Jeudi soir, sous la présidence de M. Franceschi (P.S.), l'Assemblée nationale examine en seconde lecture le projet de loi sur l'information et la protection des consommateurs dans le domaine de certaines opérations de crédit.

M. BURCKEL (R.P.R.), rapporteur de la commission des lois, rappelle le mécanisme retenu pour la conclusion des contrats de crédit : l'emprunteur ne sera plus engagé par une simple demande de crédit mais il devra être préalablement saisi d'une offre transmise par le prêteur et ne sera engagé que par une démarche positive d'acceptation de cette offre.

Mme SCRIVENER, secrétaire d'État à la consommation, indique que l'administration admet, lorsqu'un contrat de crédit est l'accessoire d'un contrat de vente, qu'il soit exempté du droit de timbre, mais précise que cela ne s'applique pas aux prêts personnels non directement liés à l'achat d'un bien de consommation. Aussi le gouvernement a-t-il déposé un amendement prévoyant que seul l'exemplaire de l'acte conservé par le prêteur sera soumis au droit de timbre. L'Assemblée adoptera cet amendement.

Dans la discussion des articles, un amendement de la commission des lois propose d'exclure du champ d'application de la loi les prêts qui ne seraient pas liés à des ventes ou à des prestations de service. M. Burckel précise qu'il est personnellement favorable à ce que les dispositions de la loi s'appliquent à tous les prêts, sauf les prêts personnels d'un montant inférieur à un certain seuil et d'une durée inférieure à trois mois. Pour M. HUGUET (P.S.) et M. DUPILET (P.S.), les prêts personnels, qui représentent aujourd'hui 25 % des opérations de crédit, doivent être couverts par la loi, car s'il ne l'étaient pas ils pourraient être utilisés par les vendeurs et les organismes de crédit pour échapper aux dispositions protégeant le consommateur. Au scrutin public, l'amendement de la commission soutenu par le gouvernement est adopté par 254 voix contre 177.

Mme Scrivener avait précisé que s'il apparaissait que cette exclusion *« ouvrait une brèche dans le dispositif »* le gouvernement saisirait le Parlement *« pour la colmater »*.

L'Assemblée adopte ensuite un amendement socialiste qui oblige les annonceurs à mentionner, dans la publicité, outre le coût effectif global du prêt, son taux et le montant des perceptions forfaitaires dues en sus des intérêts. En fin de discussion le gouvernement demande une seconde délibération sur cet article. Par 285 voix contre 178, l'Assemblée revient au texte du Sénat qui limite cette obligation à la mention du coût global. Un amendement de la commission de la production, tendant à insérer, dans les contrats de crédit, la mention de leur taux effectif global, est également repoussé au scrutin public par 283 voix contre 176 sur 463 votants.

M. DUPILET (P.S.), indique que son groupe, contrairement à ce qu'il avait fait en première lecture, s'abstiendra sur le vote d'un texte qu'il estime désormais *« vidé de sa substance »*. M. DAILLET (réf.), juge, au contraire, que le Sénat a amélioré le projet et déclare que son groupe votera pour. Le texte est adopté, l'opposition s'abstenant.

Protéger la santé des consommateurs

L'Assemblée aborde ensuite l'examen du projet de loi adopté par le Sénat (*le Monde* du 15 octobre), sur la protection et l'information des consommateurs.

Pour Mme CREPIN (réf.), rapporteur de la commission de la production, *« seul le chapitre relatif aux clauses abusives est véritablement novateur »*. *« Pour le reste*, déclare-t-elle, *il s'agit de compléter des textes existants. »*

Mme Scrivener reconnaît que *« les textes intervenus en matière de consommation sont divers et nombreux »*. C'est pourquoi elle estime souhaitable *« d'y introduire plus de clarté »*. *« Ce projet de loi*, poursuit-elle, *se substitue à plusieurs textes qui étaient en chantier dans différents ministères. »* Elle en présente les principaux objectifs : mieux protéger la sécurité et la santé des consommateurs, mieux réprimer les fraudes, améliorer la qualification des produits, éliminer les clauses abusives dans certains contrats et lutter contre la publicité mensongère.

Dans la discussion générale, M. BOURSON (P.R., Yvelines) relève que ce texte établit un équilibre entre les méthodes de vente et les moyens dont dispose l'acheteur pour faire son choix.

Pour Mme MOREAU (P.C., Paris), *« ce texte a un caractère bureaucratique très marqué : c'est l'administration, et elle seule, qui va être appelée — à l'exclusion des associations de consommateurs — non seulement à effectuer des contrôles mais à déterminer les normes de qualité des produits »*.

M. DAILLET (réf., Manche) souhaite qu'une concertation entre les pouvoirs publics et les associations de consommateurs aboutisse à faire progresser la protection et l'information de ceux-ci. M. FOYER (R.P.R., Maine-et-Loire), président de la commission des lois, critique *« ces fins de législature, ces fins de session où l'on examine dans la hâte des textes qui gagneraient à subir une plus longue maturation »*. Il critique en particulier le chapitre sur les clauses abusives dont l'un des articles lui paraît inconstitutionnel.

Il se réserve d'en saisir le Conseil constitutionnel. *« Je suis prêt à lutter avec le gouvernement contre des pratiques intolérables*, conclut M. Foyer, *mais je ne saurais me prêter à un saccage du droit civil. »*

Pour M. DARINOT (P.S., Manche) ce projet ne donne pas un droit d'expression suffisant au consommateur. Il le votera s'il ne sort pas trop dénaturé de son passage devant l'Assemblée.

M. GANTIER (P.R., Paris) estime que *« les sanctions doivent être sévères mais ne viser que les vrais coupables »*.

Répondant aux orateurs, Mme Scrivener précise que les associations de consommateurs ont été consultées lors de la préparation du projet et que les consommateurs eux-mêmes ont pu s'exprimer à travers l'opération « Boîte postale 5000 ».

La séance est levée vendredi à 1 h. 10, la discussion des articles sur lesquels une centaine d'amendements ont été déposés étant renvoyée à une prochaine séance.

PATRICK JARREAU.

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU SÉNAT

Les fonctionnaires représentent 11 % de la population active

Le Sénat a adopté, jeudi 8 décembre, les crédits des services généraux du premier ministre. M. DUFFAUT (P.S., Vaucluse) a souligné que l'École nationale d'administration *« demeurait la fille bien aimée du gouvernement »*. La progression des crédits depuis 1973 (+350 %) lui paraît excessive.

Une analyse des effectifs de cette école montre, selon le rapporteur, que les fils d'employés et d'ouvriers ne représentent pas plus de 10 % des élèves.

M. SERAMY (Un. cent., Seine-et-Marne), rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, s'étonne que le secrétariat d'État à la formation professionnelle permanente demeure rattaché aux services du premier ministre et insiste sur la nécessité d'une meilleure coordination des actions de formation.

M. LIGOT, secrétaire d'État chargé de la fonction publique, indique qu'avec deux millions quatre cent mille agents, dont un million cinq cent vingt mille fonctionnaires titulaires, les personnels de l'État représentent 11 % de la population active totale et la moitié du budget de l'État.

Le secrétaire d'État constate *« avec regret »* que les représentants des organisations syndicales se sont refusé à discuter *« pour des raisons plus dogmatiques que réalistes »*, les propositions successives du gouvernement qui auraient permis, affirme-t-il, *« dans le cadre d'un accord formel, non seulement de conserver aux fonctionnaires leur pouvoir d'achat, mais très vraisemblablement de l'améliorer »*. Il se déclare prêt à reprendre le dialogue avec les organisations syndicales et à engager *« le moment venu »* les négociations salariales pour 1978.

Au sujet de l'École nationale d'administration, M. Ligot déclare : *« Depuis une huitaine d'années, les élèves sont de plus en plus issus de milieux sociologiquement divers. Le pourcentage des élèves issus de familles de cadres petits et moyens, de techniciens et d'ouvriers s'est accru, contrairement à ce que l'on a dit. Au concours de 1976, 33 % de l'ensemble des candidats et 25 % des admis appartenaient à ces milieux socio-professionels. »*

M. LEGENDRE, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, chargé de la formation professionnelle, indique que 3 600 000 travailleurs, soit un sur six, ont reçu un formation en 1976. La concentration des aides sur les actions en faveur de l'emploi est demeurée la règle. Les travailleurs manuels et le personnel féminin ont fait l'objet d'une attention particulière. Pour les jeunes, il y a eu une véritable *« mobilisation des moyens »* : plus de 100 000 ont été accueillis aux stages, dont 55 000 aux stages pratiques et 45 000 aux stages de formation.

Après avoir adopté le budget du Conseil économique et social, ceux des journaux officiels et du secrétariat général de la défense nationale, le Sénat a examiné les crédits affectés à l'aménagement du territoire, à propos desquels le rapporteur, M. GEOFFROY DE MONTALEMBERT (R.P.R., Seine-Maritime) a déclaré en conclusion : *« Le caractère prospectif de la DATAR me fait vous demander que la grande tâche de coordonner les efforts en ce domaine de l'innovation lui soit confiée. »*

Pour M. LECOURNET (P.S., Haute-Vienne), qui exprime l'avis de la commission des affaires économiques, le budget de l'aménagement du territoire est une simple reconduction. Les transformations de structures sont bloquées par un refus de remise en cause du pouvoir administratif centralisé.

M. ICART, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, estime au contraire que les actions de développement structurel n'ont pas été négligées. *« Notre politique*, déclare-t-il, *a deux grands objectifs : le rééquilibrage économique des régions et la réconciliation des Français avec leur cadre de vie. »*

Reprenant la parole pour répondre aux orateurs qui ont évoqué des problèmes locaux, le ministre précise, notamment, que le projet Seine-Nord, loin d'être abandonné, fait l'objet d'études poussées. Les crédits sont ensuite votés, communistes et socialistes se prononçant contre.

L'équipement victime de la crise

Un peu avant minuit, les sénateurs abordent l'examen du budget de l'équipement, chapitre des ports maritimes, routes et voies navigables. Les crédits, notent les cinq rapporteurs, sont en diminution (en francs constants) et les entreprises de travaux publics subissent de plein fouet les effets de la crise. Même le crédit destiné à la liaison Rhin-Rhône en exécution du plan d'action prioritaire, est sans changement d'une année sur l'autre malgré l'érosion monétaire, souligne M. BOUQUEREL (R.P.R., Oise) au nom de la commission des affaires économiques.

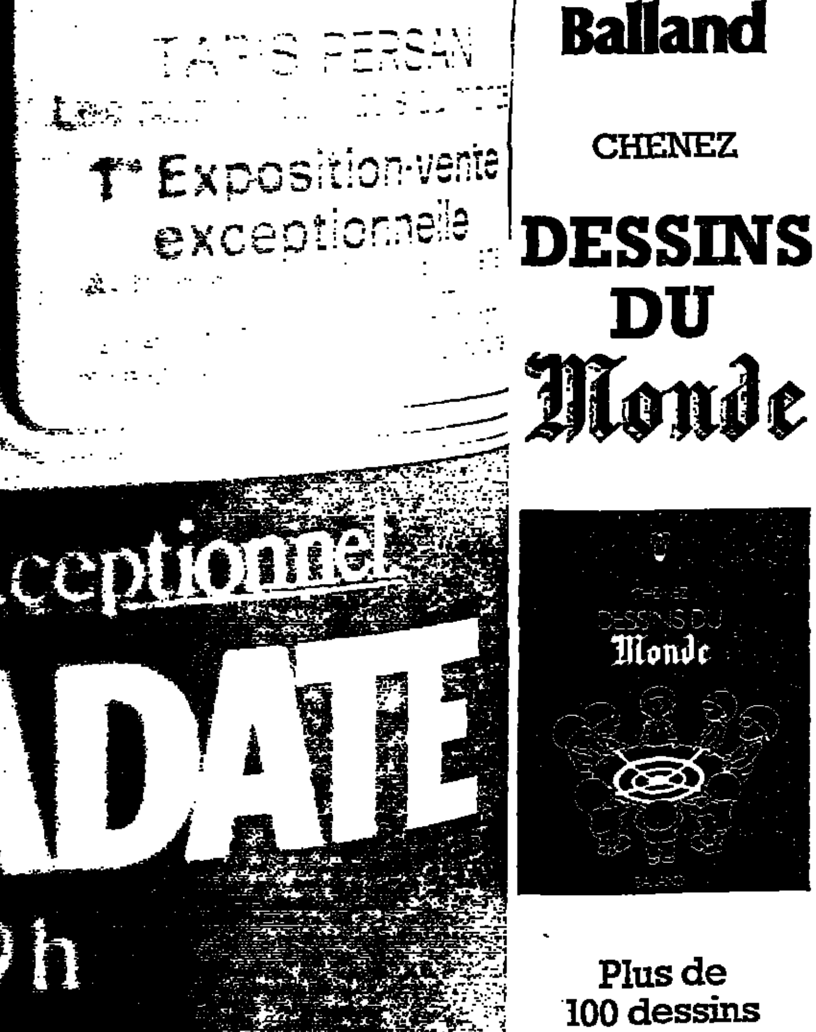
« La liaison Rhin-Rhone, répond M. ICART, *achoppe sur le franchissement des seuils. D'autre part, les procédures sont longues. Le Conseil d'État demande une loi pour désigner le maître d'ouvrage. L'opération n'est possible que si les régions contribuent (...). Seules la Confédération helvétique et le canton de Bâle paraissent, parmi nos voisins, disposés à financer, et encore dans de très faibles proportions. (...) »*

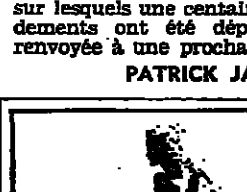
A 1 h. 30, le débat est interrompu. Il sera repris par l'examen des crédits des transports (terrestres, aériens, maritimes).

A. G.

● *M. Giscard d'Estaing* a dîné jeudi 8 décembre à Montmorency (Val-d'Oise), chez M. et Mme Jean Mari, enseignants et rapatriés d'Algérie.

● *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, a présidé, jeudi 8 décembre à Paris, une cérémonie du souvenir à la mémoire des préfets disparus. Cette manifestation, à laquelle participaient M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux DOM-TOM, était organisée par l'assemblée du corps préfectoral, que préside M. Jean Taulelle, et qui tient actuellement son assemblée générale annuelle.







Les grands de la Hi-Fi aux prix Darty.



Quelques exemples de chaînes* aux prix Darty: les prix les plus bas garantis par le remboursement de la différence.

1490 F [illegible]	**1750 F** [illegible]	**1850 F** [illegible]	**2350 F** [illegible]
2495 F [illegible]	**2650 F** [illegible]	**2750 F** [illegible]	**3300 F** Ampli Nikko [illegible] 2 x 30 watts efficaces. Platine Tourne-Disque Thorens TD 166 MK II manuelle à courroie avec cellule Shure M75/6S. Enceintes 3 A Apogée 2 voies - 50 watts.
3445 F Chaîne compacte Grown 3350 2 x 30 watts. Platine Tourne-Disque semi-automatique. Magnéto Cassette avec Dolby - Tuner PO-GO-FM. Enceintes Nivico [illegible] 3 voies - 40 watts.	**3950 F** Ampli Tuner Scott R 326 L 2 x 30 watts efficaces. Platine Tourne-Disque Technics SL 22 semi-automatique, à courroie, avec cellule. Enceintes Siare DL 200 3 voies - 50 watts.	**4170 F** Chaîne compacte Toshiba SM 3150 2 x 20 watts. Platine Tourne-Disque. Magnéto Cassette avec Dolby. Tuner PO-GO-FM. Enceintes Toshiba 2 voies.	**4600 F** Ampli Nikko TRM 750 2 x 55 watts efficaces. Tuner Nikko FAM 450 PO-FM. Platine Tourne-Disque Scott PS 17 semi-automatique à courroie avec cellule. Enceintes Scott S186 3 voies - 60 watts.
4690 F Chaîne compacte Hitachi SDT 7675 2 x 25 watts efficaces. Platine Tourne-Disque semi-automatique. Magnéto cassette avec Dolby. Tuner PO-GO-OC-FM. Enceintes 3 A Apogée 2 voies - 50 watts.	**4830 F** Ampli Tuner Marantz 2225 2 x 25 watts. Platine Tourne-Disque Nivico JLA 20 semi-automatique à courroie avec cellule. Platine Magnéto Cassette Akai CS 705 D avec Dolby. Enceintes Wharfedale Linton 3 XP 3 voies - 30 watts.	**5300 F** Ampli Sony TA 3650 2 x 55 watts. Platine Tourne-Disque Thorens TD 145 MK II semi-automatique à courroie avec cellule Shure M 75/6-S. Enceintes Scott S 196 3 voies - 75 watts.	**5600 F** Ampli Tuner Akai AA 1030 L 2 x 30 watts PO-GO-FM. Platine Tourne-Disque Technics SL 1800 manuelle entraînement direct. Cellule Shure M 91 ED. Platine magnéto cassette Akai CS 705 D avec Dolby. Enceintes 3 A Apogée 2 voies - 50 watts.
5950 F Ampli Tuner Nivico JRS 200 L 2 x 38 watts PO-GO-FM. Platine Tourne-Disque Sony PS X 3 manuelle à entraînement direct à quartz. Cellule Shure M 91 ED. Enceintes Celestion Ditton 44 3 voies - 60 watts.	**6230 F** Ampli Scott A 437 2 x 42 watts. Tuner Scott T 526 L PO-GO-FM. Platine Tourne-Disque Technics SL 1800 manuelle à entraînement direct. Cellule Shure M 91 ED. Enceintes Celestion Ditton 44 3 voies - 60 watts.	**6700 F** Ampli de puissance Marantz 140 2 x 75 watts. Préampli Marantz 3200. Platine Tourne-Disque Technics SL 1900 automatique à entraînement direct. Cellule Shure M 91 ED. Enceintes KEF Calinda 2 voies 100 watts.	**7250 F** Ampli Technics SU 7300 2 x 41 watts. Tuner Technics ST 7300 PO-FM. Platine Tourne-Disque Scott PS 87 automatique à entraînement direct. Cellule Shure M 91 ED. Enceintes JB Lansing Décade L 36 3 voies 50 watts.
8350 F Ampli Tuner Nivico JRS 200 L 2 x 38 watts PO-GO-FM. Platine magnéto cassette Nivico KDS 200 avec Super ANRS. Platine Tourne-Disque Sony PS X 3 manuelle à entraînement direct à quartz. Cellule Shure M 91 ED. Meuble Nivico LK 11. Enceintes Celestion Ditton 44 3 voies - 60 watts.	**9100 F** Ampli Tuner B & O Beomaster 1900 2 x 30 watts. Platine Tourne-Disque B & O Beogram 4002 automatique à bras tangentiel. Enceintes B & O Beovox S 45-2 2 voies - 45 watts.	**9900 F** Ampli de puissance Technics SE 9200 2 x 75 watts. Préampli Technics SU 9200. Platine Tourne-Disque Akai AP 006 manuelle à entraînement direct. Cellule Shure M 91 ED. Platine Magnéto Cassette Technics RS 678 avec Dolby. Enceintes Elipson 1303 X 3 voies - 75 watts.	*Offre valable jusqu'au 15 janvier 78 sauf épuisement des stocks.

Home-Centers Darty et Réal regroupant : Darty, spécialiste de l'électro-ménager, Hi-Fi, TV et Réal, spécialiste en ameublement, décoration et cuisines.
75 - PARIS 11e : 25 à 35, bd de Belleville - M° Couronnes .... ⑨
75 - PARIS 14e : Centre Commercial Gaîté-Montparnasse. 80, av. du Maine - Entrée directe par le M° Gaîté .... ⑨ ⑩
91 - LES ULIS : Centre Régional "Les Ulis 2" .... ⑥ ⑦
93 - BAGNOLET : Pte de Bagnolet. M° Gallieni. Au pied du Novotel .... ⑩
93 - BONDY : 123 à 155, av. Gallieni. RN 3 .... ⑤ ⑧ ⑬
95 - CERGY-PONTOISE : Centre Régional "3 fontaines" .... ⑥ ⑦
92 - CHATILLON : 151, av. Marcel-Cachin. RN 306 .... ⑨ ⑩
93 - PIERREFITTE : 102-114, av. Lénine. RN 1 .... ⑤ ⑧ ⑩
94 - CHAMPIGNY : 10-12, av. R.-Salengro. La Fourchette. RN 4 .... ⑨
94 - CRETEIL : Centre Régional "Créteil-Soleil" .... ④ ⑨
Magasins Darty, spécialiste de l'électro-ménager, Hi-Fi, TV.
75 - PARIS 8e : Darty-sous-la-Madeleine. Parking place de la Madeleine .... ⑨
75 - PARIS 13e : 168, av. de Choisy. M° Pl. d'Italie .... ⑨
75 - PARIS 18e : 128, av. de St-Ouen. M° Pte de St-Ouen .... ⑨
75 - PARIS 20e : 3-5-7, av. de la Pte de Montreuil. M° Pte de Montreuil .... ⑨ ⑥ ⑪
78 - ORGEVAL : Centre Commercial "Art de Vivre". Sortie Poissy. Autoroute de l'Ouest .... ⑥ ⑦ ⑫
78 - PARLY 2 - Centre Commercial .... ④ ⑨
91 - THIAIS-RUNGIS : Centre régional de la "Belle Epine". RN 7 .... ④ ⑨
92 - ASNIÈRES : Carrefour des 4 Routes. 384, av. d'Argenteuil. RN 309 .... ② ⑧ ⑨
92 - LA DEFENSE : Parvis de La Défense. A côté du C.N.I.T. .... ⑨
60 - CREIL : Centre Commercial Creil-Nogent. 10, place de l'Europe .... ⑨
93 - AUBERVILLIERS : 6 bis, rue Emile-Reynaud. Centre "Périphéric". Pte de la Villette .... ⑨
91 - MORSANG-SUR-ORGE : Par l'Autoroute du Sud. Sortie Savigny. Direction Sainte-Geneviève-des-Bois. Route de Corbeil .... ⑨

① Nocturne le Mardi jusqu'à 21 h 30 - ② Nocturne le Mercredi jusqu'à 21 h 30 - ③ Nocturne le Jeudi jusqu'à 21 h 30 - ④ Nocturne le Mardi, le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi jusqu'à 22 h 30 - ⑤ Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 30 - ⑥ Nocturne le Vendredi jusqu'à 22 h 00 - ⑦ Ouvert le Dimanche matin - ⑧ Ouvert le Dimanche toute la journée - ⑨ Fermé le Dimanche - ⑩ Fermé le Lundi - ⑪ Fermé le Lundi matin - ⑫ Fermé le Mardi - ⑬ Fermé le Mercredi - ⑭ Nocturne le Mardi jusqu'à 22 h 30 - ⑮ Nocturne le Vendredi jusqu'à 21 h 30 - ⑯ Nocturne le Samedi jusqu'à 21 h 30.

Le Monde

société

GEEP-INDUSTRIES DEVANT LE TRIBUNAL DE PARIS

Les deux rapports

La onzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, que présidait M. Louis Gonde, commençait d'examiner, jeudi 8 décembre, l'affaire GEEP-Industries. Cette société, qui fut spécialisée dans les constructions scolaires, a été mise en règlement judiciaire en 1971. Dans ce procès, qui doit durer plusieurs semaines à raison de deux audiences hebdomadaires, les prévenus sont six des dirigeants et gestionnaires de GEEP, inculpés de « délits assimilés à banqueroute » ou d'« infractions aux lois sur les sociétés ». Il s'agit de MM. Paul Chaslin, Albert Coindat, René Drouin, Jacques Schmitt, Jean Dupuy et André Reydel, les deux derniers, commissaires aux comptes, étant en outre accusés de faux. Quarante-neuf entreprises s'étaient constituées parties civiles. Vingt-deux se sont déjà désistées. M. Paul Chaslin, président-directeur général de GEEP, s'est constitué partie civile contre MM. Dupuy et Reydel. Les audiences des 8 et 9 décembre sont consacrées à l'interrogation des prévenus.

« *GEEP, c'est d'abord douze ans de vie intense*, devait déclarer M. Chaslin devant le tribunal après que le président eut tenté de faire une synthèse du dossier, *douze ans de croissance, d'invention, de création d'emplois, de création de techniques, d'ouverture au monde, une vie d'entreprise donnée en exemple et que par centaines des hommes et des femmes regrettent d'avoir perdu. C'est ensuite l'intermède judiciaire de l'administrateur, c'est quarante-cinq jours pour faire disparaître cette entreprise dans la trappe.* »

M. Chaslin ne veut pas que l'on parle à sa place, que l'on confisque sa parole. Dans ce lieu où la vie arrive amortie, comme filtrée par un dossier qui ne fait guère mention des réalisations de l'entreprise et des retards de paiement de l'Etat, M. Chaslin veut restituer la sienne avec toute la passion qu'il a mise à la vivre. « *En effet*, dit-il, *pour la première fois en six ans, j'ai la chance de pouvoir m'expliquer personnellement et en public sur ma gestion à la tête de GEEP.* »

Pendant les cinq heures que durera l'audience, contenant mal sa nervosité, parfois son émotion, il ne cessera d'intervenir pour apporter des précisions afin de mander des explications sur « *ce dossier qui se trompe souvent* », selon lui, sur ce réquisitoire qui donne de lui une image qu'il récuse.

Au temps de sa réussite, puis de son échec, on a beaucoup parlé de M. Chaslin, ses détracteurs le qualifiant « *autocrate* », de « *despote éclairé* » ou de « *boy-scout* », ses amis expliquant qu'il était un excellent technicien et un créateur plus qu'un gestionnaire. « *Je n'étais pas un marchand de matériaux*, affirme-t-il, *je n'aimais pas l'idée d'être entrepreneur. Maintenant, j'ai de l'estime pour les entrepreneurs parce que sais que le mauvais fonctionnement de l'administration les met dans des situations impossibles, dont ils ne peuvent sortir que par des expédients.* »

« Deux sortes d'hommes »

L'un des points essentiels du dossier, l'examen de rapports des deux commissaires aux comptes a été longuement discuté. « *Il y a deux procès dans ce procès, deux procès totalement différents*, indique M. Chaslin. *Il y a aussi deux sortes d'hommes sur ce banc. Commençons par les hommes : quatre d'entre eux, et moi à leur tête, je le revendique, sont là pour répondre de la gestion d'une entreprise qui vécut douze ans (dangereusement, j'en conviens, mais est-ce un crime !) et mourut brutalement (...). Et puis, il y a deux autres hommes, qui, après la cessation d'activité de l'entreprise, ont commis un faux, une forfaiture.* »

On possède en effet deux rapports des commissaires aux comptes, MM. Dupuy et Reydel, tous deux datés du 1er juin 1970, un seul d'entre eux présentant des réserves sur la sincérité du bilan de l'entreprise. Le rapport initial serait, selon l'accusation et M. Chaslin, celui qui ne comporte aucune réserve. Puis, pour échapper à la responsabilité pénale, quelques mois plus tard, alors que l'entreprise était en cessation de paiement, les commissaires aux comptes en auraient établi un second, le datant lui aussi du 1er juin 1970.

MM. Dupuy et Reydel affirment que le rapport « avec réserves » a été fait lui aussi en juin 1970 et que c'est lui qui a été soumis à l'assemblée générale. M. Chaslin a révélé que « *ce point allait être définitivement éclairci* ». Il affirme être en possession de l'original du rapport remis à l'assemblée générale de *GEEP*, qui, selon lui, « *est celui sans réserves* ». Il doit l'apporter à l'audience de ce vendredi 9 décembre.

JOSYANE SAVIGNEAU.

LES AFFAIRES DE DROGUE SUR LA COTE D'AZUR

Une personnalité allemande voulait-elle faire évader Mlle Maria-Christina von Opel ?

De notre correspondant

Draguignan. — Les révélations surprenantes de deux ressortissants britanniques, M. David Fletcher, vingt-cinq ans, et son demi-frère, M. Antony Duggan, vingt-deux ans, pourraient, si elles se vérifiaient, éclairer d'un jour nouveau l'affaire de drogue de Saint-Tropez qui a déjà conduit à l'incarcération, à Draguignan, de Mlle Maria-Christina von Opel, de son ami, M. Hans Silber, et de ses complices présumés, MM. Michael Karl, Wolfgang Selch, Ronald Lang, Alberto Streiss, et deux ressortissants libanais, MM. Mahhourd Kurdi et Rabi Haidar. Les perquisitions opérées dans le cadre de cette affaire avaient permis la saisie, dans trois villas de la région tropézienne, de près de 3 tonnes de haschisch (*le Monde* du 6 juillet).

Les deux Britanniques affirment en effet avoir été contactés pour organiser l'évasion de la fille du baron von Opel. Arrêtés cet été sur la côte varoise pour divers délits, MM. Duggan et Fletcher avaient purgé deux mois de prison à la maison d'arrêt de Draguignan, où ils avaient eu des contacts avec M. Silber.

Libérés le 17 août dernier, MM. Fletcher et Duggan s'étaient alors rendus en Allemagne afin de rencontrer l'importante personnalité qui, selon M. Silber, aurait fourni le bateau nécessaire au transport de la drogue, le yacht *Sonia* : le baron Wilderich Ostman von der Leyre, ancien député du Bundestag, ancien conseiller municipal de Bonn, militant du S.P.D. depuis 1968. Agé d'une cinquantaine d'années, il est éditeur et actionnaire de plusieurs journaux allemands.

Les deux Anglais, suivis pendant plus de deux mois par les inspecteurs de la brigade des stupéfiants du service de police judiciaire de Marseille, assurent avoir reçu du baron plus de 20 000 francs et une voiture de sport, avec mission de s'établir à Draguignan pour faciliter l'évasion. Ils tentèrent par la suite de soutirer davantage d'argent du baron.

Finalement, se disant pris de peur devant ce projet d'évasion, les deux hommes demandèrent au juge d'instruction, M. Guy Bellocq, de les protéger en les remettant en prison, quitte à les accuser des pires délits. Le magistrat refusa, tandis que la police priait aimablement les deux hommes de quitter la ville.

Pendant ce temps, deux inspecteurs de la brigade des stupéfiants de Marseille se rendaient à Bonn, pour y entendre notamment le mystérieux « contact » de M. Silber. Le baron allemand a nié connaître la famille von Opel, mais reconnu effectivement avoir été contacté par les deux Anglais pour ce projet d'évasion. « *J'ai refusé et je n'ai pas donné d'argent* », a-t-il dit.

A Marseille, les responsables de la brigade des stupéfiants se refusent à tout commentaire « *sur une affaire qui n'en mérite pas* ». — J.-P. G.

SÉVICES POLICIERS A MARSEILLE ?

De notre correspondant

Marseille. — La chambre du tribunal de grande instance de Marseille examinait mercredi 7 décembre une affaire de vol et recel de marchandises. Au dossier de l'un des six accusés, M. Paul Traggiai, âgé de trente-trois ans, figurait une expertise pratiquée par le docteur Vuillet, dans laquelle le médecin affirme que « *Paul Traggiai a subi des sévices et que, notamment, des électrodes lui ont été placées sur les testicules par les policiers qui l'interrogeaient* ».

M. Traggiai a expliqué à Mme Jeanne Delobeau, qui présidait le tribunal, que, malgré ses aveux immédiats, les policiers du commissariat central de Marseille, après l'avoir coiffé d'une cagoule, l'avaient étendu sur une table et arrosé d'eau, avant de lui fixer des électrodes sur les organes génitaux et de le soumettre à des décharges électriques. Pourquoi de si tardives révélations ? M. Traggiai s'était abstenu de parler de ces sévices au juge d'instruction, mais s'en était ouvert à son avocat. Ce dernier avait demandé qu'une expertise soit établie par le docteur Vuillet, alors que le prévenu se trouvait en prison. Le détenu aurait ensuite voulu « arrêter l'affaire ». Son défenseur, Me Jacques Gobert, a en effet indiqué que son client avait refusé de porter plainte.

« *Je regrette profondément que de tels procédés aient été utilisés par les services de police* », devait déclarer la présidente du tribunal. Mlle Moraschini, substitut, a révélé, avant de requérir une peine de deux années d'emprisonnement contre M. Traggiai et ses complices, qu'une enquête était en cours pour déterminer en quelles circonstances M. Traggiai aurait pu être torturé. L'affaire a été mise en délibéré.

Le préfet de police de Marseille, M. Camille Michel, a publié dans la soirée de mercredi un communiqué dans lequel il rappelle les faits évoqués à l'audience par Mme Delobeau. « *A aucun moment*, dit-il, *il n'a été question de présenter des excuses à l'accusé, car en l'état il n'y avait pas lieu d'en faire.* »

« *Pour ce qui concerne les faits*, a conclu le préfet de police, qui n'a fait aucune remarque sur le rapport d'expertise du docteur Vuillet, *il est exact que Traggiai a adressé une lettre au procureur de la République de Marseille un mois après son incarcération à la prison des Baumettes, qui a eu lieu le 10 mai 1977, dans une affaire de cambriolage, recel et détention d'armes. Le 9 août, un rapport était adressé au procureur de la République par les services de police de Marseille, qui établissaient que la mise en cause de Traggiai était totalement établie par les surveillances antérieures et par les perquisitions qui avaient été effectuées. Les aveux des co-*auteurs, au nombre de cinq, ren*daient également les aveux de Traggiai superfétatoires.* »

A LILLE ET A LYON

Le Syndicat de la magistrature lance une « grève du réquisitoire »

Dans le ressort de plusieurs cours d'appel, les membres du Syndicat de la magistrature ont entrepris différentes actions pour protester contre la mesure de suspension frappant Mlle Monique Guemann, vice-présidente du Syndicat, après ses déclarations à l'audience sur l'extradition de Me Klaus Croissant.

Nos correspondants nous signalent que, dans les tribunaux de Lille et de Lyon, les magistrats du parquet, membres du Syndicat de la magistrature, ont décidé, le 8 décembre, de s'abstenir de prendre des réquisitions orales développées. Ils ont déclaré qu'ils se borneraient à demander l'application de la loi, en ne prenant que par écrit les réquisitions indispensables.

« *Nous nous réservons le droit et la liberté*, a déclaré à Lyon un porte-parole du Syndicat, *de requérir plus complètement dans des affaires qui nous sembleront particulièrement importantes, notamment lorsque les libertés fondamentales seront en cause.* »

D'autre part, la section de la cour d'appel de Rennes du Syndicat de la magistrature vient d'adresser une lettre ouverte au président de la République à propos de l'affaire Guemann.

Le Syndicat s'étonne « *qu'une mesure d'une telle gravité ait pu être prise par le garde des sceaux, sans que l'intéressée ait été à même de s'expliquer et en l'absence de toute urgence, condition formellement exigée par l'article 47 du statut de la magistrature* ». Il ajoute qu'« *une telle précipitation, incompatible avec le respect des droits de la défense, s'apparente à celle manifestée dans l'exécution du décret d'extradition de l'avocat Klaus Croissant* ».

Faits et jugements

Détecteurs de radars interdits.

Un appareil détecteur des radars de la police, le Radatec, a valu à M. Gilles Lefevre et à Mme Catherine Heckle d'être condamnés chacun à 2 000 F d'amende, jeudi 8 décembre, par la treizième chambre correctionnelle de Paris, pour infraction au code des P.T.T., qui interdit l'utilisation des stations radio-électriques de toute nature sans autorisation administrative. M. Lefevre importait de Grande-Bretagne cet appareil, vendu dans le magasin exploité par Mme Heckle à l'enseigne d'Electronique 3 000.

Leurs défenseurs, Mes Pierre-Victor Dubois et Jean-Claude Woog, ont expliqué que la commercialisation de l'appareil avait cessé dès qu'un décret du 27 février 1975 eut précisé que son emploi constituait dorénavant une infraction au code de la route. Les avocats en avaient déduit que si le législateur avait ainsi créé une nouvelle infraction, c'est que le fait n'était jusqu'alors pas punissable.

● *Un comité de soutien au brigadier Marchaudon*, inculpé d'homicide volontaire et suspendu de ses fonctions après la mort d'un jeune homme, M. Mustapha Boukhezzer, le 23 août dernier à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine), vient d'être créé sous l'égide de la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.). « *De nos jours, les bandits sont des plaignants, les honnêtes gens dépouillés et les policiers inculpés* », déclare la F.P.I.P., qui juge cette situation « *inadmissible, inacceptable et dangereuse pour la protection de notre société* ».

● *M. Daniel Chanard* a déposé mercredi 7 décembre une requête auprès de la commission d'indemnisation, réclamant 300 000 francs en réparation du préjudice causé par deux mois de détention à l'automne 1976. Malgré ses protestations d'innocence, M. Chanard avait été placé sous mandat de dépôt avec l'inculpation de vol, faux et usage de faux, falsification de chèques et usage de chèques falsifiés. En réalité, le coupable était un sosie de M. Chanard qui fut ensuite identifié. M. Chanard avait bénéficié d'un non-lieu le 24 juin 1977.

Les poursuites contre Me GRUMBACH

LE SYNDICAT DE LA MAGISTRATURE SOUTIENT LE SYNDICAT DES AVOCATS DE FRANCE

Au cours d'une conférence de presse réunie, jeudi 8 décembre, à Paris (nos dernières éditions), Me Etienne Grumbach, du barreau de Versailles (*le Monde* des 8 et 9 décembre) a expliqué les raisons pour lesquelles il protestait contre la demande d'explication dont il est l'objet de la part de M. Louis Chalret, procureur général à la cour de Versailles. Auparavant, Me Claude Michel, nouveau président du Syndicat des avocats de France (SAF), a déclaré que cette initiative venait dans un premier temps « *du procureur général de Paris, M. Paul-André Sadon, qui aurait demandé au bâtonnier de Paris des explications* » sur les propos tenus par Me Grumbach au congrès du SAF à Strasbourg.

« *C'est le ministre de la justice qui est derrière cette atteinte aux libertés* », a ajouté Me Michel. Me Charles Ledermann, également membre du SAF, sénateur du Val-de-Marne (P.C.), a précisé, pour sa part, que « *la démarche du procureur général de Versailles est illégale en raison même du serment prêté par les avocats et des textes qui régissent cette profession* ».

Quant à M. Charles Blanchard, secrétaire général du Syndicat de la magistrature, il a affirmé que ce syndicat « *était pleinement aux côtés du SAF* ». « *C'est même plus inquiétant que ce qui s'est passé pour l'affaire Guemann* », a-t-il précisé, ajoutant : « *M. Peyrefitte s'est attaqué directement à la liberté de parole, alors que les propos de Mme Solange Troisier* (sur Patrick Henry) *sont tolérés.* »

● *Le bureau de la Compagnie nationale des experts judiciaires* en comptabilité est composé, pour l'année 1977-1978, de MM. Honoré Martin, Gérard Amédée Manesme, Socrate Bieuville, Paul Griziaux, présidents d'honneur ; Mme Simone Doyen, président ; MM. Pierre Ducoroy, vice-président ; Jacques Furstenberger, secrétaire général ; Jean Clara, trésorier.

CRÉATION D'UNE FONDATION POUR L'ENFANCE PRÉSIDÉE PAR Mme GISCARD D'ESTAING

M. Alex Graal, directeur général des éditions Fayard, se rendra vendredi 9 décembre à l'Elysée, pour remettre le montant des droits d'auteur perçus par le président de la République pour son ouvrage « Démocratie française » au conseil de la Fondation pour l'enfance que présidera Mme Giscard d'Estaing. Cette fondation bénéficiera d'autres ressources d'origine privée et s'attachera particulièrement à l'information et à l'aide aux familles, a indiqué, jeudi 8 décembre, M. Arnaud, porte-parole de l'Elysée.

Quatrième semaine du procès du C.E.S. Pailleron

Qui savait ?

Les élèves qui se pressent par classes entières depuis quatre semaines aux audiences du procès du C.E.S. Edouard-Pailleron ont toutes les raisons d'être attentifs. La plus impérieuse est que la sécurité dans les établissements scolaires les concerne au premier chef. Mais il en est une autre, d'ordre plus pédagogique.

Sur la scène de la seizième chambre du tribunal correctionnel de Paris défile un étrange « modèle de société », comme on dit sur d'autres scènes. Le thème de l'action ? Les uns savent qu'ils ne savent pas mais s'en remettent à d'autres qui, eux, savent. Les autres pensent la même chose que les premiers. Survient-il quelqu'un qui sait vraiment, il faut bientôt déchanter : ce savoir s'évanouit au moment où il doit être utilisé.

Ainsi, jeudi 8 décembre, dans le rôle de celui qui sait qu'il ne sait pas, paraît M. Jean Ibar, président-directeur général de la Société d'exploitation de matériel industriel et de travaux publics (SEMIP), l'entreprise générale qui assurait la construction. M. Ibar explique qu'il exécutait, qu'il « n'avait pas à exercer son sens critique », *ni à contrôler. Mais il était sûr que le bureau de vérification Veritas savait et contrôlait tout. Y compris dans le domaine de la sécurité-incendie.*

Tout le monde s'est alors demandé si le bureau Veritas savait ou ne savait pas ou savait qui aurait dû savoir. Vaine question puisque, en tout état de cause, le bureau Veritas « décline toute responsabilité », *laquelle* « ne saurait être en aucun cas engagée », *quoi qu'il arrive. De sorte que personne n'était là pour dire qui, au point de vue du bureau Veritas, savait.*

Il ne faut d'ailleurs pas croire que les personnages sont monolithiques. M. Ibar a une certitude : « La sécurité, ce ne sont pas des règlements, c'est un état d'esprit. »

Exit M. Ibar. Entre M. Henri Forestier, expert des plus estimables, directeur du laboratoire central de la préfecture de police. M. Forestier sait, et dans ses services ce savoir est partagé. Savoir toujours grossi par les recherches, activités et interventions du Comité d'études et de classification des matériaux vis-à-vis du danger d'incendie, ou encore du groupe de travail numéro 92 de l'Association française de normalisation et de tous les comités ad hoc. Sans parler des organismes internationaux.

L'honorable expert sait : on a appliqué inconsidérablement un article inconsidérément rédigé du règlement de sécurité ; il y a eu des erreurs dans la conception et des malfaçons dans la réalisation. Il sait aussi qu'on « avait à faire à des gens *(les constructeurs du C.E.S. Pailleron)* foncièrement ignorants ». *Tout cela est patent. Pourtant, la sous-commission de sécurité de la préfecture de police, qui a visité le C.E.S. Pailleron un an avant le drame, n'avait soulevé aucun des points litigieux importants. Il y avait cependant en son sein au moins un homme de savoir : un membre des services de M. Forestier.*

MICHEL KAJMAN.

Les articles « apologétiques » de « Libération »

La onzième chambre de la cour de Paris a infirmé, mercredi 7 décembre, en appel, deux jugements qui avaient relaxé, le premier le 6 avril, M. Serge July, ancien directeur de *Libération* (*le Monde* du 8 avril), le second le 23 mai, Mme Zina Rouabah, l'actuelle directrice. Elle a infligé 300 F d'amende à chacun d'eux.

M. July était poursuivi pour un article du 13 janvier 1975, intitulé : « Bravo pour le coup d'Aldebert ». Le tribunal correctionnel avait estimé que le responsable de la publication devait être relaxé du chef d'apologie du vol, les exclamations enthousiastes saluant le cambriolage de cette bijouterie parisienne ayant, à son avis, un caractère humoristique.

La cour n'a pas admis ce point de vue. Elle déclare notamment que l'article « *...ne se borne pas à louer l'habileté des malfaiteurs. Il va jusqu'à souhaiter leur impunité, en précisant que, du fait de la situation de fortune du commerçant ainsi dépouillé, ce vol mérite d'être approuvé, et même, selon le titre, d'être applaudi... Et s'il est vrai qu'en littérature ou au cinéma des professionnels du vol, personnages purement imaginaires ou dont la biographie appartient à l'histoire, sont parfois représentés sous les traits d'un héros sympathique, sans que cette pratique puisse être nécessairement considérée comme délictueuse, il ne saurait en être ainsi à l'égard des auteurs d'une entreprise criminelle réelle, comme celle que tente de justifier le commentaire de presse incriminé* ».

Pour ce qui concerne Mme Rouabah, la dix-septième chambre, en première instance, avait déclaré la procédure nulle, car le parquet, en engageant des poursuites pour apologie du crime et provocation au crime en raison de la reproduction dans le quotidien, le 22 avril 1976, d'un communiqué d'un groupement des « *mystérieux artificiers cosmopolites téléguidés* », après un attentat à la bombe contre la tour Eiffel, n'avait pas suffisamment précisé ce qu'il retenait séparément à l'appui de chacun de ces deux délits. La cour a estimé que cette séparation stricte n'avait pas à être faite.

APRÈS L'ASSASSINAT DE LAID SEBAI

Meeting contre le racisme à la Bourse du travail

Depuis 1971, année de la nationalisation du pétrole en Algérie, soixante et onze meurtres d'Algériens ont été commis en France, ont déclaré, jeudi soir 8 décembre, plusieurs orateurs qui participaient, à la Bourse du travail, au meeting de protestation après la mort de Laïd Sebaï, le gardien de l'immeuble de l'Amicale des Algériens en Europe, assassiné le 2 décembre. Près de sept cents personnes ont assisté à ce meeting antiraciste auquel avaient appelé la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN, le parti socialiste, le parti communiste, le parti socialiste unifié, la Fédération des républicains de progrès, l'Association de solidarité franco-arabe et le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix). « *La justice doit être la même pour tout le monde* », ont estimé plusieurs orateurs, qui ont dénoncé le fait qu'il puisse y avoir, en France, « *un terrorisme légal et un terrorisme condamnable* ».

« *L'audace des assassins se nourrit de l'impunité de leurs crimes* », a affirmé M. Jean Colpin, secrétaire national du parti communiste, avant de protester contre « *la conception sélective de l'action antiterroriste du président de la République* ». Quant à M. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., il a déclaré que « *la France est le seul pays où le racisme tue à cette cadence* ». « *Un apartheid à la française*, pour M. Albert Lévy, du M.R.A.P., *que l'on impose à quatre millions d'hommes, de femmes et d'enfants.* »

Mais on a également dénoncé « *les mesures Stoléru* », évoqué la situation des travailleurs immigrés en France et abordé les problèmes des prisonniers français du Polisario. « *En quoi les huit cent mille Algériens immigrés en France et le gouvernement algérien sont-ils responsables de la sécurité des coopérants français qui se trouvent dans une zone de combats ?* », s'est demandé M. Bachir, l'un des responsables de l'Amicale des Algériens en Europe.

LES ENSEIGNANTS FRANÇAIS EN ALGÉRIE OBSERVENT UNE JOURNÉE DE GRÈVE

Alger (*A.F.P.*). — Les enseignants français des établissements scolaires en Algérie relevant de l'Office français culturel et universitaire ont décidé d'observer samedi 10 décembre un grève générale pour protester contre l'assassinat le 2 décembre à Paris de M. Laïd Sebaï, membre de l'Amicale des Algériens en Europe.

Il s'agit du premier mouvement de grève générale que les enseignants de l'Office français culturel et universitaire déclencheront en Algérie depuis l'indépendance de ce pays.

D'autre part, les organisations syndicales et professionnelles des coopérants en Algérie ont publié un communiqué commun dans lequel elles estiment notamment de leur « *devoir de manifester publiquement leur condamnation du racisme et de l'incurie coupable de nos dirigeants* ».

ÉDUCATION

LA PRÉPARATION

M. Mitterrand : notre projet n'est pas une contre-réforme mais la définition d'une autre politique

Le plan socialiste pour l'éducation nationale n'est « ni une réforme ni une contre-réforme Haby, mais la définition d'une autre politique ». *C'est ainsi que M. François Mitterrand a présenté, jeudi 8 décembre, le document adopté le 9 novembre par le bureau exécutif et que nous avons analysé dans nos éditions du 9 décembre. M. Mitterrand, qui était entouré de MM. Louis Mexandeau et Roger Quilliot, de la délégation à l'éducation du P.S., a, d'autre part, indiqué que ce plan exprimait l'* « unanimité du parti ».

« *Depuis ses origines,* a déclaré M. Mitterrand, *le mouvement socialiste a toujours placé le combat pour l'* « *école du peuple* » *au centre de ses préoccupations. Notre parti dispose d'une influence ancienne dans les milieux enseignants. Regrouper tous les socialistes, de l'instituteur au président d'université, derrière une politique éducative dépassant les divisions en degrés et en catégories multiples soigneusement entretenues par la droite, notamment entre l'enseignement primaire et professionnel d'un côté et l'enseignement secondaire et supérieur de l'autre, n'était pas une tâche facile.*

» *En présentant moi-même ce document,* a-t-il souligné, *je témoigne que l'éducation nationale, qui absorbe plus de 20 % du budget de la nation et emploie 40 % de ses fonctionnaires, demeure, depuis les élections présidentielles de 1965, l'une de nos préoccupations essentielles et qu'elle reste une priorité pour le parti socialiste. (...)*

Le bilan de la droite

» *Depuis deux siècles la droite n'a pas été capable de présenter un seul projet éducatif qui aille dans le sens d'une amélioration du niveau de formation des masses populaires (...). Le souci des conservateurs a été de faire constamment dériver et rabaisser le débat vers des questions polémiques susceptibles d'affoler les familles en période électorale : ainsi la politique à l'école, la drogue, la violence dans l'Université, l'enseignement privé (...). Le parti socialiste veut replacer le débat au niveau d'importance et de dignité qui est le sien.* »

L'opinion publique, qui a vu « *depuis dix ans une succession de réformes ou de projets de réformes* [illegible] *l'aggravation* (...). *Notre* [illegible] *contre-réforme Haby, mais la définition d'une autre politique. La suspension de la poursuite d'application de la réforme Haby en cas de victoire de la gauche ne constitue pas, bien entendu, un désir de revenir à la situation antérieure, mais une mesure conservatoire indispensable pour l'établissement d'un bilan qui risque d'être très maigre.*

» *Une concertation générale s'établira avec toutes les organisations représentatives, et son résultat sera pris en compte par le gouvernement.* »

M. Mitterrand a ajouté : « *Aujourd'hui, chacun sent bien que la solution des problèmes de l'école ne peut être que politique, ce qui signifie qu'un projet éducatif nouveau ne rentrera en pratique que s'il est soutenu par l'ensemble de la population qui aspire au savoir.* »

Répondant à une question sur l'enseignement privé le premier secrétaire du parti socialiste a résumé la position de son parti pa rces deux termes : « *Ferme et Conciliant* ». Ferme, car « *l'objectif reste un service public de l'éducation unique et laïque* ». Conciliant parce que « *la nationalisation n'est pas le monopole* », qu'il y aura négociations et « *qu'on ne commence pas une négociation par l'asphyxie financière* ».

L'AMER BAISER DE L'ARTISTE

Elle s'appelle Orlan et elle a trente ans. Artiste et professeur dans une école de formation d'animateurs socio-culturels à Lyon, les Ateliers des trois soleils », elle a été licenciée. Son attitude a été jugée incompatible avec sa fonction de formatrice. La jeune femme s'était soudain rendue célèbre par son « baiser de l'artiste » (un vrai baiser à qui le voulait, contre 5 francs), fin octobre, à la FIAC, au Grand Palais.

Le 6 décembre, quarante des quarante-cinq élèves animateurs [illegible] soleils, se [illegible] pour [illegible] la [illegible] leur professeur et [illegible] « leur [illegible] ». Sans [illegible] la démarche [illegible] remettre en cause leur enseignement, les élèves [illegible] qu'on leur [illegible] la [illegible] d'expression, et que le [illegible] conformisme de leur professeur soit immédiatement sanctionné.

Orlan avait été suspendue le 7 novembre au lendemain d'une émission de télévision au cours de laquelle elle avait exposé longuement sa démarche artistique. Dix jours plus tard, elle était licenciée. Sa démarche ne se limite pas au « baiser de l'artiste-femme », « à une prise particulière sur le piédestal des mythes : la mère, la pute et l'artiste ». Orlan, qui est peintre, a choisi son corps comme matériau pour remettre en question l'image que l'homme a fait de la femme, « *face à une société de mères et de marchands* ». — (Corr.)

LE PARTI RÉPUBLICAIN PRÉSENTE DES PROPOSITIONS POUR LA JEUNESSE

M. Benoît Roger-Vasselin, secrétaire national à la jeunesse du parti républicain, a présenté jeudi 8 décembre « *vingt propositions concrètes destinées à améliorer la vie quotidienne des jeunes* ». Parmi elles on note les suivantes :

— Développement dans l'enseignement primaire de classes de mer et de classes vertes à l'image des classes de neige.

— Exonération fiscale pour les lycéens et étudiants exerçant un emploi saisonnier pendant les périodes de congés scolaires.

— Création dans chaque établissement d'enseignement d'un bureau d'information sur les professions et les possibilités de stages.

— Gratuité des transports sur les lignes de la S.N.C.F. pour les appelés pendant toute la durée du service national.

— Abaissement à dix-huit ans de l'âge d'éligibilité du conseil municipal.

— Création d'une bourse de [illegible] d'un montant de [illegible] francs versée chaque année à la personne dont les initiatives [illegible] participer les jeunes à la préservation du cadre de vie [illegible] primées par un jury composé de spécialistes de l'environnement.

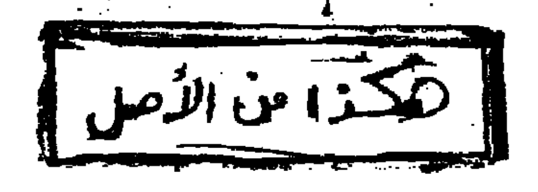
— Mise à la disposition des jeunes de vingt minutes d'antenne quotidienne à la télévision.

— Création d'une carte « J » donnant droit aux jeunes de moins de vingt-cinq ans à 30 % de réduction sur les tarifs de la S.N.C.F. en parcours intérieur du 1er juin au 1er octobre.

— Création d'une « carte [illegible] culturelle ».

— Augmentation de la participation de l'État au financement des conservatoires nationaux des régions.





ÉDUCATION

DU PLAN DU PARTI SOCIALISTE

Cohérences et pesanteurs

Pour la première fois de son histoire, le parti socialiste dispose d'un plan d'ensemble sur l'éducation. Il peut paraître étonnant qu'un parti qui, de tradition, recrute une bonne partie de ses adhérents et certains de ses meilleurs militants dans le corps enseignant n'ait pas éprouvé plus tôt le besoin de fixer sa doctrine dans ce domaine. Cela s'explique historiquement : les socialistes ont longtemps « sous-traité », aux organisations syndicales des enseignants, la réflexion et les propositions sur l'éducation.

La nécessité est apparue, ces dernières années, de mettre au point un plan global qui tienne compte de la transformation sociologique du P.S. N'étant plus seulement le parti des enseignants, il ne pouvait — notamment face au parti communiste — continuer à réserver à des organisations qui lui étaient extérieures même si certaines sont dirigées par des courants proches des socialistes, le choix de ses options. Lorsque la décision a été prise, il y a plus de deux ans, d'élaborer le document que M. Mitterrand vient de rendre public, la Fédération de l'éducation nationale ne l'a pas admis de gaieté de cœur. Il fallait, d'autre part, répondre à la réforme Haby, qui a eu l'ambition de reconstruire l'école « pour le dernier quart de siècle ».

Le texte finalement adopté ne propose pas un bouleversement général du système français d'éducation. Il ne le pouvait pas, à cause de la manière dont il a été mis au point. Dans sa réflexion, le P.S. n'a pas voulu se dégager de l'influence des organisations spécialisées. Au contraire, il l'a recherchée, puisque plus de cent vingt d'entre elles ont été consultées. Le P.S. n'a pas créé sa doctrine ex nihilo. Il l'a fait en prenant en compte sa propre histoire, celle du syndicalisme enseignant, et en pesant les risques politiques : sa marge de manœuvre était donc étroite. Il ne fallait heurter aucune des catégories de personnels qui font l'enseignement français. Bien plus : il fallait donner à chacune des gages de bonne volonté et des signes d'intérêt. Le plan du P.S. en regorge. Les quelques oublis des groupes d'experts auront été réparés par des amendements venus de la base.

La tangente

On ne saurait reprocher au P.S. d'avoir adopté une procédure très longue, et démocratique, faite de va-et-vient de la base au sommet. Une voie plus directe, et sans doute plus « innovante », aurait consisté à faire rédiger les propositions par une poignée d'experts imaginatifs. Le R.P.R., qui dispose depuis quelques semaines d'un plan sur l'éducation, a choisi une méthode plus expéditive : les enseignants réunis récemment à Paris par le Rassemblement ont découvert le texte imprimé en même temps que les journalistes... Le risque est minime pour le R.P.R., qui pèse peu dans le monde enseignant. Le P.S., en revanche, ne peut se permettre de tenir pour nulles et non avenues les revendications catégorielles : les enseignants socialistes sont des militants politiques, mais beaucoup d'entre eux sont aussi — quand ce n'est pas surtout — des militants syndicaux.

Le plan socialiste se ressent de ces pesanteurs. Quand une question trop délicate oppose entre eux les syndicats, le P.S. donne parfois l'impression de prendre la tangente. Par exemple, il présente comme une « *nécessité* » un « *corps unique* » d'enseignants dans l'école de base, c'est-à-dire dans ce qu'on appelle aujourd'hui le pré-scolaire, l'élémentaire et le secondaire, mais il prend la précaution d'indiquer que ce corps ne sera « *constitué que lentement* ». C'est une manière de dire que rien ne presse. Le P.S. prévoit quatre catégories d'enseignants dans ce corps unique, mais se garde de fixer des frontières entre les juridictions des uns et des autres. Ainsi, pour le « cycle fondamental » (enseignement primaire et collèges) il écrit seulement que les enseignants « *polyvalents* » (les instituteurs) enseigneront « *au début* » du cycle et les « *bivalents* » (actuels professeurs de collège) « *à la fin* ». Cette formule floue évite le problème le plus délicat, qui est celui... du milieu du cycle. L'alignement indiciaire proposé pour les instituteurs, professeurs de collège et professeurs du technique « *sur le barème le plus favorable* » ne règle pas la question.

Au cours de sa conférence de presse, M. Mitterrand a indiqué qu'il faudrait, en cas d'arrivée de la gauche au pouvoir, suspendre l'application de la réforme Haby, mais « *garder ce qu'il y a de bien* » en elle. Le plan socialiste ne donne pas toujours l'impression de ne garder que le meilleur du système éducatif actuel.

De manière générale, ce plan est plus cohérent sur la conception de l'éducation dans la société qu'il n'est précis dans ses propositions concrètes. Les objectifs sont ambitieux et pourraient se résumer en deux grands thèmes : d'une part, le P.S. veut assigner à l'école une mission plus large qu'elle ne l'a eu jadis ; d'autre part, la gauche devra supprimer l'une des tares actuelles du système éducatif, qui est la sortie, sans aucune formation, chaque année, de dizaines de milliers de jeunes Français.

Le premier objectif, très politique, se fonde sur une analyse de la place de l'homme dans la société : instruire ne suffit plus, il faut ouvrir l'école aux vents du siècle, former des citoyens prêts à prendre des responsabilités et décidés à en déléguer le moins possible dans une « *perpective autogestionnaire* ». Le deuxième objectif est lié à un élargissement de la notion traditionnelle de droit à l'éducation — instruction à la notion de droit à la formation pour tous. La machine scolaire a un rendement inférieur à ses capacités, aux besoins de la société et aux aspirations des individus.

Toutes les orientations du plan — y compris la nationalisation de l'enseignement privé, qui apparaît alors comme liée à un désir de cohérence et d'efficacité — doivent concourir à ce but. Mais, le jour venu de légiférer, il faudra que le P.S. affine ses propositions, même si le résultat doit déplaire à certains de ceux qui le soutiennent.

BRUNO FRAPPAT.

Les réactions

M. DUFFOUR (P.C.) : le P.S. cultive le flou.

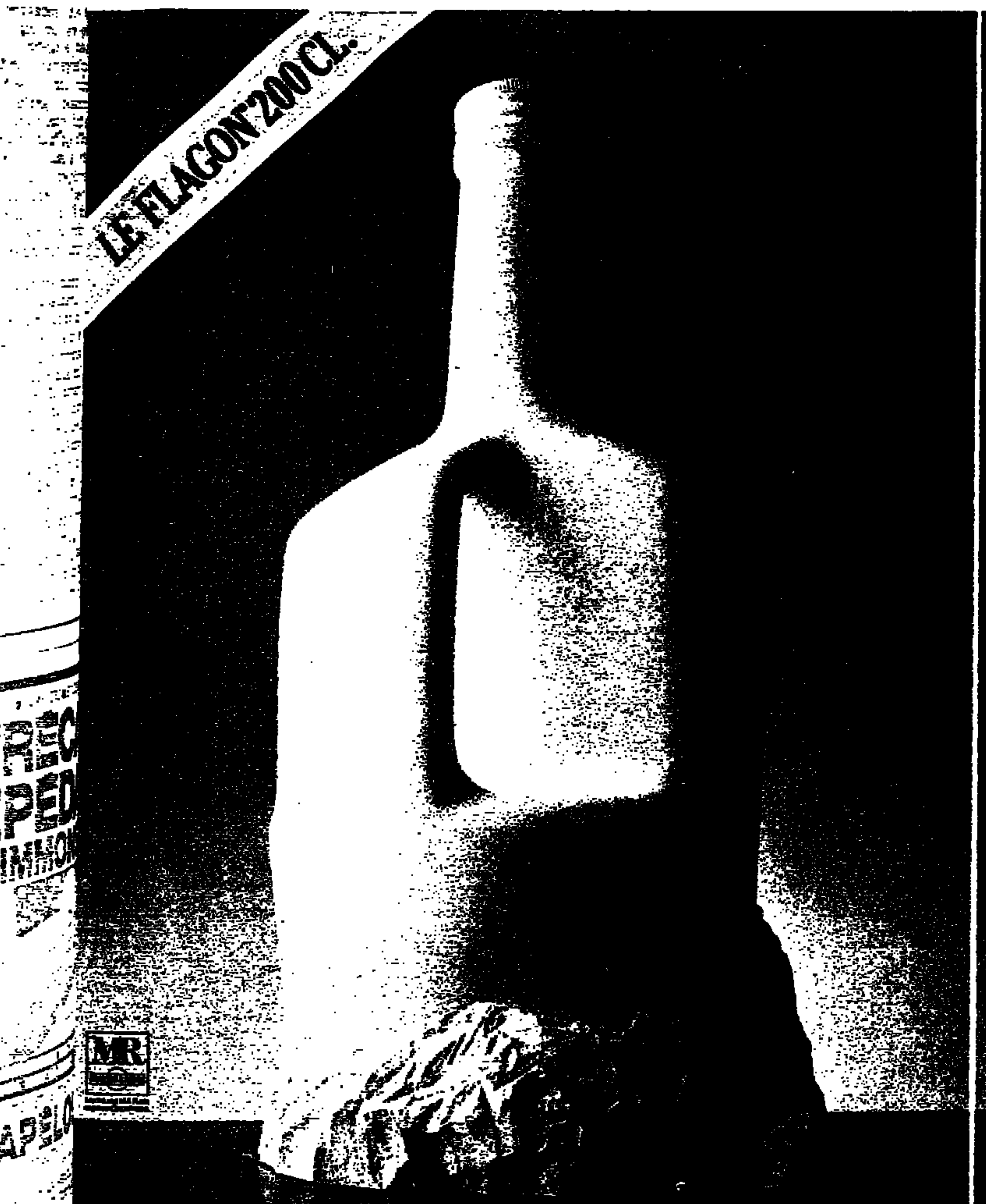
M. Michel Duffour, membre du comité central du parti communiste, responsable de l'enseignement, a déclaré à *l'Humanité* du 9 décembre : « *Le plan socialiste (...) est avant tout remarquable par ses omissions. Le discours sur l'égalisation des chances des jeunes Français face au savoir y fleurit, mais la généralité et le vague des propos sont éloquents. (...) Le plan socialiste cultive le flou. Rien sur les causes des maux qui frappent aujourd'hui l'école, rien sur la profondeur de la misère qui handicape des millions de jeunes, rien sur les étapes à franchir à court terme, sur les moyens financiers à attribuer à l'éducation nationale dans un premier temps.* »

« *Le plan socialiste*, poursuit M. Duffour, *avance la notion de « l'école du front de classe » de préférence à la notion d'une école démocratique et pluraliste ouverte à tous et se pare des plumes de l'autogestion. En réalité, la timidité et l'ambiguïté des propositions renvoient beaucoup plus à une décentralisation des pouvoirs (peu éloignée des directives de la réforme Giscard) qu'à la nécessaire autogestion de notre système éducatif.* »

Mme SAUNIER-SEITÉ : un plan abstrait.

Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'État aux universités, a déclaré, jeudi 8 décembre, que le plan du parti socialiste pour l'éducation n'était qu'un « *citron pressé* », « *pressé, car privé de substance, sans précision sur le fond, ni estimation sur le coût, ni propositions nouvelles* ».

Mme Saunier-Seïté a ajouté : « *Face à ce plan abstrait rêvé dans l'abstrait confortable des oppositions aveugles qui se voudraient aveuglantes, nous bâtissons, lentement mais sûrement, l'université de demain : libre, tolérante et réaliste.* » « *L'autoritarisme qui nous est reproché par l'opposition*, a-t-elle, d'autre part, déclaré, *se traduit, dans notre langage, par l'autorité qui garantit la liberté de chacun. Tout progrès se fonde sur trois principes : le travail, l'autorité, la liberté, c'est pourquoi ces principes sont les cibles préférées de l'opposition communiste qui veut nous noyer dans le brouillard épais de ses promesses fumeuses.* »





MÉDECINE

Un entretien

(Suite de la première page.)

» Au centre, une salle de réunion commune et une petite bibliothèque autour de laquelle chacun de mes collaborateurs a son bureau. C'est une conception simple et très fonctionnelle. Nous sommes heureux et satisfaits de ce lieu parce que nous l'avons conçu et organisé nous-mêmes. Cette structure des locaux permet, en particulier, le travail en harmonie d'un groupe pluridisciplinaire comprenant des chimistes organiciens, des physico-chimistes, des médecins, des mathématiciens et même, pour un temps, un philosophe épistémologiste et sociologue.

» La disponibilité des crédits qui sont alloués pour une période de cinq années est quasi totale, une fois le montant de la somme déterminé. Je n'ai pas à convaincre quelque contrôleur financier de l'intérêt de l'achat d'un appareil, ou de l'engagement de deux techniciens non prévus au départ. J'achète ce dont j'ai besoin et j'utilise l'ensemble de ces ressources au meilleur rendement possible. C'est seulement si j'utilise mal ces ressources que je peux faire l'objet d'une critique. On me demandera des comptes, probablement d'ailleurs bien plus précis et détaillés qu'en France, mais on le fera *a posteriori*, au cours de la dernière année de mon contrat de cinq ans, pour justifier ou non sa prolongation. Puisque nous sommes responsables directs de l'argent qui nous est confié, nous évitons le gaspillage ou les duplications de matériel.

» Je vous dirai encore que, malgré l'étonnante souplesse du financement par l'Etat que je décrivais plus haut, les grandes fondations privées jouent, en Amérique, un rôle dans le financement de la recherche dont l'ampleur et la signification sont même sans mesure avec leur apport financier en tant que tel. Ce système représente la libre disposition de fonds quasi immédiats, quand l'occasion le demande. C'est souvent la différence entre arriver d'abord ou confirmer les résultats d'un autre six mois après.

» Autre retombée importante : l'incitation à une solidarité entre équipes scientifiques voisines. Nous partageons souvent le même appareillage coûteux. Par exemple, notre spectrographe de masse a servi pendant deux ans à de nombreuses équipes étrangères à l'institut parce qu'il était le seul disponible au sud de Los Angeles. De même, j'utilise maintenant le spectrographe à haut pouvoir de résolution que poss... l'université d'Etat de Californie lorsque l'instrument que je possède est insuffisant pour certains types de recherche. »

Une remise en cause perpétuelle

— *Vous avez, à plusieurs reprises, parlé d'un « climat politique » qui avait gêné votre activité de chercheur en France. Pouvez-vous affirmer que la vie du chef d'équipe américain est exempte de ce genre d'intrigue et de relations qui permet d'obtenir des moyens de travail ou de défendre la carrière de ses collaborateurs ?*

— Pour répondre à votre question, il faut d'abord expliquer qu'elle n'a guère de sens pour un Américain : ce à quoi vous faites allusion simplement n'existe pas en Amérique. La notion de pouvoir dans la science, qui serait indépendant de la qualité scientifique, est inconcevable ici. Le système américain est bâti fondamentalement sur des principes d'honnêteté et de productivité scientifique que j'ai toujours vus respectés. Il est inconcevable et invraisemblable dans ce système qu'on maintienne en position de puissance un personnage médiocre devenu « personnalité », quel que soit son âge ou son passé. Mais surtout, la carrière d'un chercheur ne repose en aucune manière sur la fidélité qu'il témoignerait à un « chef d'école » ou à un patron, comme cela se passe trop souvent en France, ce qui, d'ailleurs, est une incitation évidente au conformisme. Le conformisme est sans doute le pire défaut pour un chercheur, et c'est pourquoi le système américain encourage la diversité, la mobilité et la prise de risques personnels.

» Une carrière de chercheur dans ce pays n'est possible que par une suite de contrats qu'il faut renouveler tous les cinq ans, au prix d'efforts de constitution d'équipes pour chaque sujet d'étude. Chaque membre de l'équipe doit participer à la recherche dans le cadre de ces contrats. De cette manière chacun est endetté envers tous les autres membres du groupe et les carrières scientifiques ne sont jamais tributaires d'un unique personnage.

— *Cette insécurité permanente, et cette compétition pour l'obtention des contrats, n'est-elle pas oppressante pour un chercheur qui a besoin de sérénité dans son cadre de travail, et d'une certaine continuité dans les moyens dont il dispose ?*

— La sécurité d'un chercheur américain est dans sa liste de publications et la valeur de ce qu'on y trouve. Schématiquement, la manière dont se fait l'attribution des moyens de recherche aux Etats-Unis est la suivante : quels que soient vos diplômes antérieurs, on vous demandera ce que vous voulez faire, et pourquoi vous voulez le faire. On discutera avec vous les points faibles possibles de votre projet.

» Quand des sommes importantes sont en jeu — disons plus d'un quart de million de dollars — cette discussion est menée par un groupe de confrères ou « pairs » (Per Review) qui peuvent venir vous rendre visite sur place. Puis on vous attribuera un budget pour trois à cinq ans pendant lesquels personne ne vous demandera rien.

» A la fin de la période contractuelle, quand le temps est venu de renouveler les crédits, vous recevez une nouvelle fois une visite des « pairs ». Pendant plusieurs jours, quelle que soit votre notoriété, on discutera vos résultats, la manière dont vous avez utilisé vos ressources, et l'organisation de votre plan de recherche. Cela s'appelle une « visite sur site » (Site Visit). Si vos résultats ne sont pas probants, on cherchera à en évaluer les raisons. Il se peut que le problème ait été plus complexe que vous ne l'aviez imaginé initialement, conceptuellement ou techniquement. Dans ce cas, on cherchera à redéfinir objectifs ou moyens, mais on présume d'abord de votre bonne foi et de votre bonne volonté, jusqu'à preuve évidente du contraire.

» C'est seulement si vous trahissez la confiance que l'on vous porte, ou si vous êtes totalement improductif, que le système américain devient impitoyable et rejette sans appel les médiocres ou les rares tricheurs.

Les relations interprofessionnelles

» Dans le même ordre d'idées, je trouve difficile de défendre, à la fin du vingtième siècle, la notion de perpétuité, tout au moins celle de direction à vie, quand il s'agit d'un organisme scientifique important dans l'existence de la nation — la plus haute instance de sa science en marche, — telle, par exemple, son académie des sciences. Une aussi haute fonction devrait être dévolue à relativement courte échéance, cinq ans, dix ans ; la qualité scientifique et l'efficacité de son titulaire devraient être évaluées et mises en cause régulièrement. C'est ainsi qu'avance la science. Il est puéril de le dire, mais, faite par les scientifiques, la science n'avance que si les scientifiques sont capables de la faire progresser. Dans la France de 1977, l'académie des sciences est gérée par des secrétaires perpétuels.

— *Parlons des relations interprofessionnelles dans la vie professionnelle. L'Amérique a la réputation d'être un pays difficile à ce sujet, à cause de la compétition qui y règne.*

— Cette réputation me semble tout à fait mal fondée. Il faut, en effet, tenir compte de l'extraordinaire mobilité des Américains et de la variété de ce qu'on peut faire dans ce pays. Ici, on peut changer d'équipe sans que cela prenne les dimensions d'un grave problème personnel. Les conflits de personnalités existent, comme partout, je pense. Mais ces tensions n'ont rien de nécessairement tragique et peuvent même être stimulantes.

» Cela doit être difficile à comprendre en France, comme j'ai pu m'en apercevoir à la lecture des journaux qui se sont beaucoup intéressés à mes relations avec mon collègue Schally ; on est d'abord attiré par l'anecdote, le « petit côté » des choses. Presque tous les journaux français ont consacré des colonnes à notre compétition ou à interpréter les raisons de mes difficultés lors de ma tentative de retour en France. On a, en revanche, fort peu parlé de l'histoire de mes travaux, de leurs résultats, des ouvertures procurées par cette recherche fondamentale à l'avenir de la médecine.

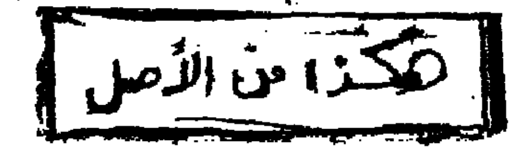
» Ce goût pour le côté anecdotique et passionnel des rapports entre collègues, et de la vie en général, n'est jamais constructif. On a le droit de ne pas s'aimer entre collègues, en Amérique comme ailleurs, mais les réactions ne sont jamais destructives.

» Je suis revenu en Amérique, en 1963, pour être en mesure de continuer le programme de recherche que je m'étais tracé et qui avait sa place dans la science, parce que, en France, en me fermant les portes d'un laboratoire où mon travail était organisé et déjà fructueux, on atteignait pratiquement comme résultat mon élimination pure et simple.

» Tout cela est possible dans le système français, tout au moins tel que je l'ai connu. C'est inconcevable aux Etats-Unis, où il n'existe en milieu académique ni hiérarchie désuète ni « mandarinat ».

» Oui, le système français me semble souffrir de la persistance d'une hiérarchie désuète et pas toujours légitime intellectuellement. Trop d'énergie et de temps sont perdus à s'assurer le bon vouloir de « mandarins »

— *L'Amérique est aussi connue pour héberger quelques « vedettes » à la forte personnalité, que leur notoriété ou*



MÉDECINE

avec le professeur Guillemin

leur puissance protège sans doute un peu ?

— Il existe dans ce pays des vedettes, c'est incontestable. Mais, d'une part, le pays est plus grand — il y a de la place pour plus de monde — et les moyens accordés à une vedette ne sont pas pour autant pris aux dépens d'équipes plus modestes. D'autre part, l'autorité est complètement décentralisée.

— *Quelle part attribuez-vous à l'acquis socio-culturel et aux principes d'organisation pour expliquer votre satisfaction de travailler aux Etats-Unis ?*

— Je dois admettre que les caractéristiques du système américain qui me paraissent les plus attrayantes tiennent autant aux habitudes culturelles qu'aux facilités structurelles de l'organisation américaine. Les discussions professionnelles entre collègues sont toujours faciles et les jeunes qui débutent y tiennent tout aussi bien leur place que les anciens.

» Houston, au Texas, où nous avons habité pendant si longtemps, et San-Diego, où se trouve le Salk Institute, ne sont pas le désert du Far-West des bandes dessinées. Il y a de merveilleux concerts, d'excellents musées, des bibliothèques de premier ordre, la distance n'est pas un obstacle pour rencontrer des amis ou participer à un événement culturel, les services intérieurs d'avions étant nombreux et peu coûteux. Les rapports non professionnels avec les collègues du milieu académique de la faculté des lettres, des beaux-arts, du conservatoire de musique, sont aisés, fréquents, amicaux et enrichissants. On se reçoit beaucoup, mais avec simplicité, l'aide de maison étant pratiquement inexistante.

« Nul, ici, ne se sent enfermé, pas plus en son lieu de travail que dans sa propre discipline ; on est en droit de s'intéresser à celle des autres, les échanges sont aisés et souhaités. En somme, les relations humaines ne sont pas « compliquées », elle ne sont, en tout cas, pas marquées ou structurées par des rapports d'autorité ou de caste. Chacun a des responsabilités et les assume, le voisin ou le collègue n'est pas un ennemi. S'il est un compétiteur sur le plan scientifique, c'est dans le bon sens du terme ; chacun sait que cette compétition se fera au grand jour, sur les critères aussi objectifs que possible, et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de quelque force souterraine, affective ou, moins encore, politique.

» Pouvez-vous en dire autant des structures socio-culturelles françaises, pour reprendre votre question ?

» Mais laissez-moi ajouter encore un mot. Si honoré individuellement qu'il soit, le scientifique aujourd'hui sait qu'il n'a pas fonctionné seul. J'ai constamment parlé d'un travail, d'un effort de groupe. Tous mes collaborateurs d'aujourd'hui et d'hier participent donc à la distinction de ce prix Nobel. Plusieurs d'entre eux, Sakiz, Burgus, Vale, seront à Stockholm avec moi dans la joie de la cérémonie. »

Propos recueillis
par le docteur
J.-F. LACRONIQUE.

Le faux argument de la puissance financière

Doit-on penser, comme pourraient nous le faire croire les brillantes carrières outre-Atlantique d'un Guillemin, d'un Dubos, d'un Leblond, que les meilleurs de nos scientifiques, et en particulier des biologistes, et ceux-là seuls, s'expatrient ? Je ne le crois pas. Il y a, il y eut en France bon nombre de biologistes de grand renom, et il n'est que de citer les Jacob, Monod et leurs élèves. D'autre part, nombre de nos compatriotes expatriés ne connaissent pas la même célébrité que les quelques chefs de file cités plus haut. Il n'en reste pas moins que la proportion d'étoiles de première grandeur est incomparablement plus élevée dans le groupe restreint des expatriés. Quelles peuvent en être les raisons ?

On serait tout d'abord tenté d'invoquer, une fois de plus, la disproportion entre la masse financière et technologique mise à la disposition des chercheurs des deux côtés de l'Atlantique. C'est, à mon sens, un faux argument. Ayant, pour ma part, au cours des dix dernières années, partagé mon temps entre les deux continents, dans des laboratoires de renommée équivalente, à l'échelle de leurs pays respectifs, je puis dire qu'il n'en est rien. Si, extérieurement, la dotation d'un laboratoire nord-américain paraît plus importante que celle de son correspondant français, c'est qu'elle inclut des charges que nous ne comptabilisons pas de la même manière ici, et en particulier les salaires des techniciens et de certains chercheurs. Si l'inégalité des moyens était réelle il y a vingt ans, c'est, en 1977, un mythe qu'il faut démasquer. La différence réside beaucoup plus dans la structure même de la recherche scientifique dans nos deux systèmes.

Qualité du travail et sécurité d'emploi

Un chercheur de talent et d'ambition a-t-il les mêmes possibilités de donner toute sa mesure ici et aux Etats-Unis ? Je répondrai sans hésiter : *non.* La principale responsabilité en incombe à notre structure pyramidale et à son corollaire, les carrières planifiées, qui font que, *mathématiquement*, un individu ne parvient aux postes de responsabilité — qui permettent véritablement d'être maître de sa recherche — qu'après avoir été stérilisé par un long parcours de saute-mouton.

Le même individu, pour peu qu'il ait donné la mesure de son talent par quelques publications, se verra confier, outre-Atlantique, responsabilités et moyens matériels, quels que soient son âge et son statut antérieur.

Qui est responsable de ce défaut rhédibitoire de notre système ? Tout le monde, ou presque :

● L'administration, au premier chef, coupable de l'élaboration du cadre contraignant des carrières dans l'Université et les grands instituts (INSERM, C.N.R.S.) ;

● Les syndicats, qui, par leurs élus au sein des commissions scientifiques, favorisent systématiquement la promotion au titre de l'ancienneté ;

● Les chercheurs eux-mêmes, pour qui, trop souvent, tranquillité d'esprit égale sécurité d'emploi, égale fonctionnarisation à outrance.

La meilleure sécurité d'emploi est, pour un chercheur, la qualité de son travail. On me rétorquera que certains chercheurs, brimés par leurs directeurs de laboratoire ou leurs chefs de groupe, n'ont pas les moyens de faire reconnaître leur valeur. Je répondrai que c'est là que doit s'exercer la pression des syndicats, pour une défense éclairée des individus, plutôt que le soutien massif et aveugle de certains principes.

La recherche souffre, chez nous, d'un autre grave handicap : la coupure radicale existant entre l'université et les laboratoires des grands instituts, où s'exécute, qu'on le veuille ou non, la plus grande partie des travaux de recherche. Cette coupure est préjudiciable au recrutement des *jeunes chercheurs*, qui, une fois leurs études terminées, sont bien souvent lâchés dans la nature. Elle est préjudiciable aussi aux chercheurs eux-mêmes, qui perdent le contact avec les jeunes, et s'isolent dans un petit cercle d'hyper-spécialistes.

Une des conditions de la fécondité d'un scientifique est qu'il soit interpellé et mis en cause régulièrement. Cette remise en cause, peu d'entre nous sont capables de l'envisager objectivement eux-mêmes : or, qu'y a-t-il de plus interpellant que les questions — souvent naïves, mais parfois profondes — des étudiants ?

J'ai moi-même expérimenté le système où, au sein de l'université, enseignement et recherche sont étroitement imbriqués. Les étudiants intéressés par notre enseignement venaient nous rencontrer au laboratoire. Certains d'entre eux, désireux d'approfondir leurs connaissances, ou simplement de connaître de l'intérieur le fonctionnement d'un laboratoire, demandaient à être recrutés comme étudiants d'été (*summer students*). Les meilleurs d'entre eux, et les plus motivés, pouvaient ensuite, à la fin de leur scolarité, être recrutés pour une période de trois ou quatre ans pendant laquelle ils préparaient un doctorat (Ph. D.) et avaient les moyens de faire la preuve de leurs capacités. Si le test était positif, et il l'était généralement pour les jeunes recrutés de cette façon, la carrière académique leur était ouverte.

Effort financier et efficacité

J'ai pu suivre ainsi, sur une période de dix ans, l'histoire de quelques jeunes gens que j'avais connus alors qu'ils étaient étudiants en première ou deuxième année de médecine, et qui sont maintenant *assistant professor*, c'est-à-dire à un poste à peu près équivalent à celui de maître-assistant de nos universités.

Un dernier point, moins fondamental, mais qu'on ne peut passer sous silence, concerne le statut social des chercheurs : un jeune médecin, ayant terminé sa scolarité et ayant travaillé dans un laboratoire pendant deux ou trois ans, avec la rémunération hasardeuse d'une bourse ou de vacations, se verra proposer, s'il a la chance d'être sélectionné parmi dix candidats aussi talentueux que lui, un traitement inférieur *de moitié* à celui qu'il aurait reçu si, *directement à l'issue de sa scolarité*, il avait choisi d'être recruté comme médecin conseil de la Sécurité sociale.

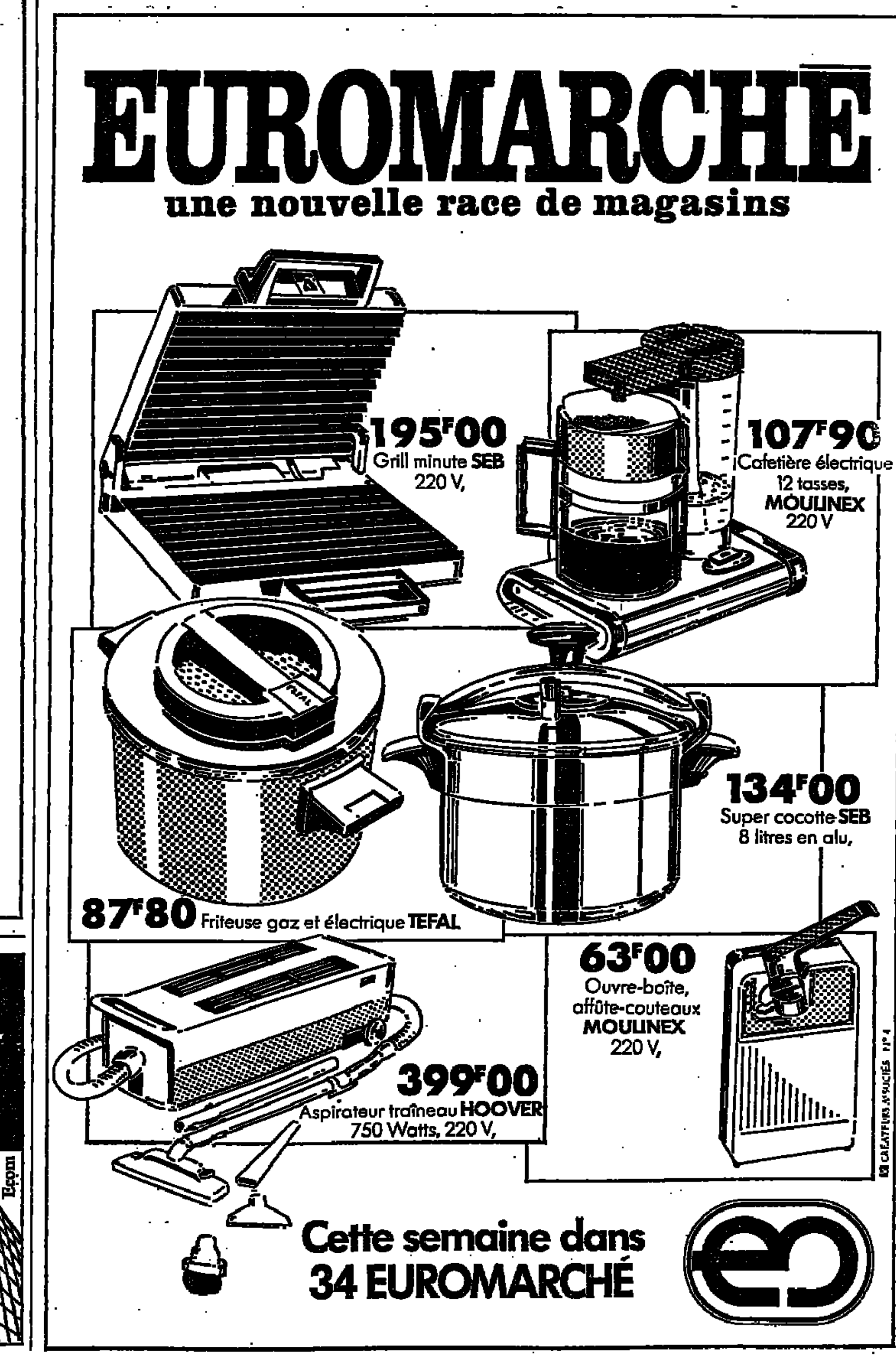
Il est à la fois réconfortant et affligeant de constater que, malgré cela, les candidats chercheurs affluent...

J'émettrai, en conclusion, un souhait : que l'itinéraire scientifique de Roger Guillemin attire l'attention des pouvoirs publics et de tous les pouvoirs en général, sur les réformes qui s'imposent, pour que, au prix d'un effort financier modéré, l'efficacité de la recherche publique soit améliorée. Les quelques maux que j'ai dénoncés ne sont, hélas ! pas les seuls. Mais ils sont criants. Toute réforme qui n'en tiendrait pas compte serait vouée à l'échec.

Dr ALAIN PRIVAT,
Laboratoire de culture de tissu nerveux à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Paris).







RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 9 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 50, Feuilleton : Un mystère par jour (« Le commissaire est psychologue ») ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes (troisième âge) ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Des choses merveilleuses », de Cl. Reichman, avec R. Blaess, D. Paturel, Y. Clech, M. Le Rover, M. Damien.

Un choix difficile, quand on est jeune et folle et qu'on aime deux hommes à la fois.

22 h. 10, Sports : Télé-foot 1.

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : les Diamants du président ; 21 h. 30, Littéraire : Apostrophes, de B. Pivot (Vous ne respectez donc rien !

Avec MM. J.-F. Bizot (Almanach Actuel 1978) ; Cabu (A bas l'armée) ; L. Chouchon (Cocoricouac) ; J. Dutourd (Mascareigne ou le schéma), J. Manan (Pinarque) ; J. Yanne (L'Apocalypse est pour demain).

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (Ciné-Club) : L'INVITATION, de C. Goretta (1973), avec M. Robin, J.-L. Bideau, J. Champion, P. Collet, C. Goderet, R. Rochette.

Un employé de bureau genevois, brusquement enrichi par un héritage, reçoit, dans une belle demeure, son chef et ses collègues. Admiratifs ou jaloux, les invités se défoulent. Analyse sociale, constat d'une société bloquée. Sous la médiocrité des personnages, une détresse inavouée. Une atmosphère à la Tchékhov.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour nous et Histoire de France ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi... De quoi avons-nous peur ? (L'ordinateur, enquête C. Sandrel). Réal. P. Le Gall ; 21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Danube).

22 h. 25, Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 10, Malraux et son double ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., L'avenir de la démocratie

Démocratie et économie, avec Dom Helder Camara, J.-P. Chevènement, L. Echeverria, J.-K. Galbraith, S. Pisar, S. Tsusumi, F. Perroux.

23 h., La science-fiction.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time (Beau Be-Bop) ; 19 h. 30, Kiosque ; 19 h. 5, Musique au feu rouge ;

20 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands. Orchestre symphonique de la radio de Sarrebruck. Direction H. Iwaki : œuvres de M. Ishii, Beethoven, R. Strauss ; 22 h. 15, France-Musique la nuit.





SAMEDI 10 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Joe Dassin) ; 21 h. 30, Feuilleton : Peyton Place ; 22 h. 45, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Théâtre : « Turlututu », de Marcel Achard, mise en scène de D. Gélin, avec Ch. Marin, J. Marchand, F. Perrin, C. Rouvel, J. Francis, M.-F. Mignal, E. Rasimi.

Pour sortir de la misère, Baptiste décide d'être malhonnête. Mais la tendresse vient brouiller ses plans. Il n'est pas toujours facile d'être un escroc.

22 h. 10, Questions sans visages ; 23 h., Drôle de baraque.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Bâtir la vie ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Thalassa : la voile en hiver.

20 h. 30, Dramatique : Le type d'à côté. Adaptation pour la télévision de la pièce de B. Brehan par M. Delbez. Réal. M. Delbez.

FRANCE - CULTURE

20 h., Carte blanche, de L. Siou : « le Château miroir », de M. Tourneur. Réalisation H. Soubeyran. Avec D. Manuel, R. Varte ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin.

FRANCE - MUSIQUE

20 h. 5, Jour « J » de la musique : Trois quatuors vocaux avec pianos et « Scherzo du quintette » (Brahms) ; 20 h. 30, Concert de musique de chambre... Ensemble studio III de Strasbourg. Direction D. Kieffer : « Pierrot lunaire » (Schoenberg) ; « Imagée n° 6 » (G. Auric) ; « Erotique voilée » (A. Bancquart) ; « Akanthos » (Xenakis) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz-forum : cabaret du jazz.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Magazine : Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ! 16 h. 45, Sports première ; 18 h. 10, Téléfilm : « la Disparition » ; 19 h. 25, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : MADEMOISELLE ET SON BEBE, de G. Kanin (1939), avec G. Rogers, D. Niven, C. Coburn, F. Albertson, E. E. Clive (N.).

Une jeune vendeuse de magasin passe pour la mère d'un bébé qu'elle a trouvé sur les marches d'un asile. Le fils du patron s'intéresse à son cas. Son soupirant est jaloux.

21 h. 50, Magazine : Expressions.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Formation continue ; 11 h., Ski à Val-d'Isère ; 11 h. 30, Concert (Beethoven).

12 h., Bon dimanche (reprise à 13 h. 35) ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Muppet's show ; 18 h. 5, Contre ut ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and music (spécial Mouloudji) ; 21 h. 40, Feuilleton américain : Les origines de la Mafia ; 22 h. 35, Documentaire d'art : Concours « Chefs-d'œuvre en péril », de P. de Lagarde.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Danube, reprise de l'émission du 9 décembre) ; 17 h. 50, Espace musical (motets de Mendelssohn) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Auteurs en folie : deux hommes une femme ; 20 h., Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Paul Bocuse ; 21 h. 30, Festival cinématographique de Paris.

22 h. 30, FILM (Cinéma de minuit, cycle Aspects du cinéma italien) : LA STRATÉGIE DE L'ARAIGNEE, de B. Bertolucci (1969), avec G. Brogi, A. Valli, P. Campanini, F. Giovanelli (v.o. sous-titrée, rediffusion).

Un homme revient dans son village natal et cherche à découvrir la vérité sur la mort de son père, qu'il n'a pas connu et qui est considéré comme un héros de la lutte antifasciste.

FRANCE - CULTURE

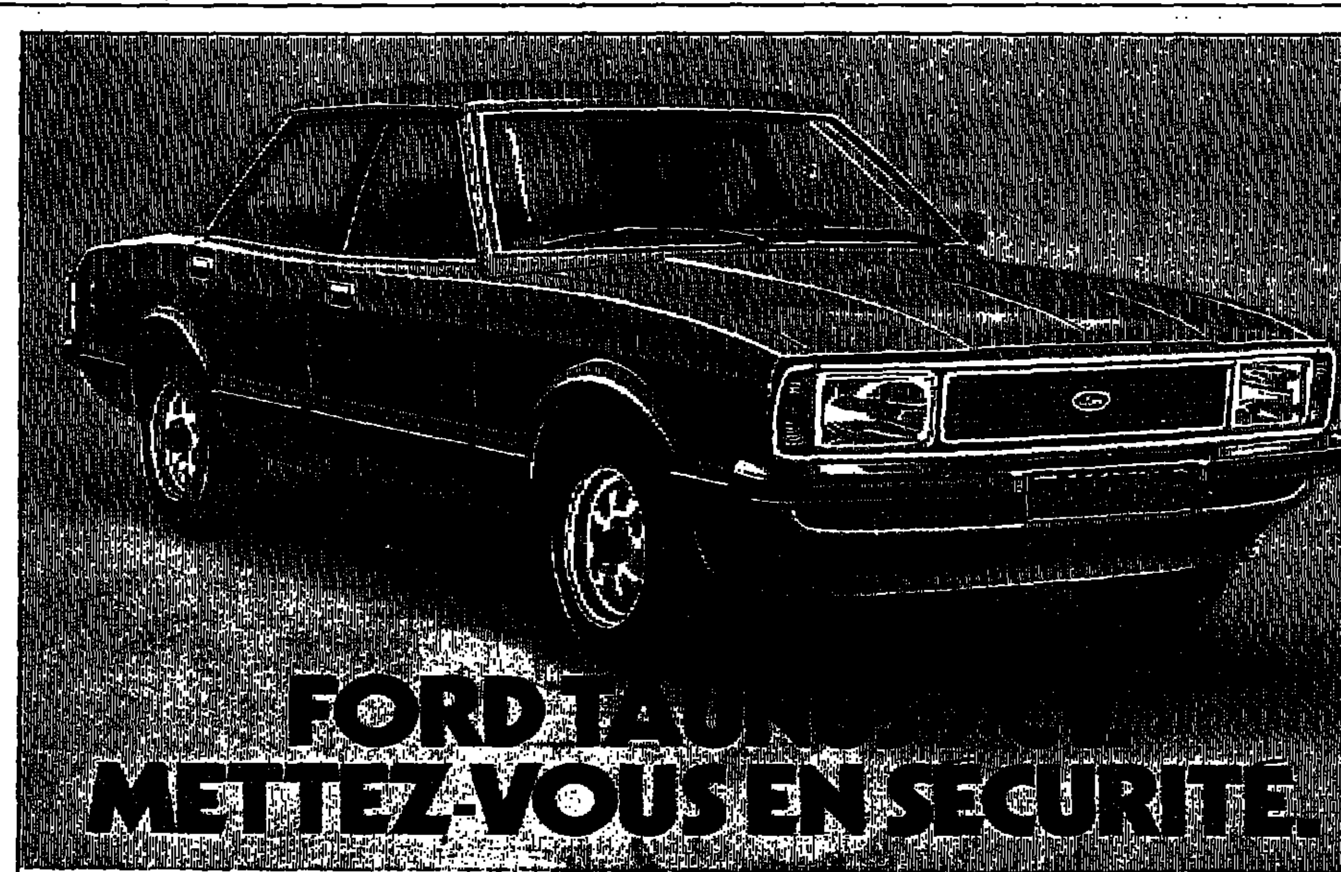
14 h. 5, Le droit d'auteur a deux cents ans... « Le droit c'est moi », de P. Derrez, avec F. Périer, F. Maistre, M. Couture. Réalisation G. Gravier ; 16 h. 5, Lyriscope : « Fidelio » (Beethoven) ; 17 h. 30, Rencontre avec... T. Maulnier ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

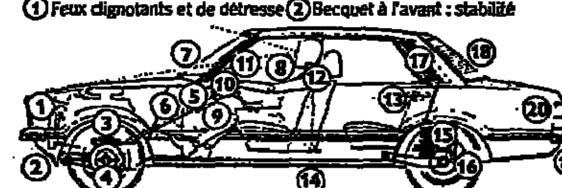
20 h. 5, Poésie : Jean Tortel et Joseph Guglielmi ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie : Hélène Cixous.

FRANCE - MUSIQUE

13 h. 35, Premier jour « J » de la musique : « Missa choralis » (Liszt) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Dix-neuvième concerto pour piano et orchestre en fa majeur, K. 459 » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste du professeur Alexandre Minkowski : J.-S. Bach, Mozart, Purcell, Villa-Lobos, Schumann, Rameau, Stravinski, Haendel ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant (Quintette de Charles Mingus).

20 h. 30, Festival estival de Paris... Orchestre philharmonique d'Anvers. Direction A. Rosen : « Concerto en la mineur pour piano et orchestre » et « Concerto en la mineur pour violoncelle et orchestre » (Schumann) ; « Don Juan » (R. Strauss) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.





TROIS ÉMISSIONS CONTESTÉES

L'Afrique du Sud de Christian Barnard, sur TF 1

Avant la diffusion du film de Régis Faucon et Claude Deflandre, intitulé : *Christian Barnard : l'Afrique du Sud à cœur ouvert*, diffusé jeudi 8 décembre sur TF 1 (voir notre article page 4), le comité Breytenbach nous a fait parvenir une lettre : « *Nous avons demandé à plusieurs reprises de visionner la séquence de l'émission qui concerne notre ami. Aucune réponse ne nous a été faite* », note le comité, qui proteste contre « *l'utilisation qui est faite* [de Breyten Breytenbach], *manipulé pour donner une apparence d'impartialité et de libéralisme à une émission dont le seul but est de justifier une politique raciste.* »

M. Henri Marque, directeur de l'information sur TF 1, nous a déclaré : « *La télévision a l'habitude d'être jugée sur ses productions et ses informations et ne peut accepter un procès d'intention. Il s'agit, dans l'émission, de l'Afrique du Sud de Barnard. On ne peut nous reprocher de ne pas l'avoir annoncé.* »

« La Neige de Noël », sur A 2

A propos de l'émission de la série « Brigade des mineurs », qui avait été « déprogrammée » le 8 octobre dernier sur avis du conseil d'administration d'Antenne 2, et qui doit faire l'objet des « Dossiers de l'écran » du mardi 13 décembre, M. Joël Le Tac, député (R.P.R.) de Paris, adresse une question écrite au premier ministre où il souligne que « *ce film au titre équivoque doit être diffusé un mardi soir à une heure de grande écoute, bien que son objet, le problème de la drogue, lui aurait vraisemblablement valu d'être interdit aux moins de dix-huit ans dans les salles de cinéma* ».

M. Le Tac note également que, contrairement à l'engagement pris au moment du report de l'émission d'accompagner la diffusion d'une discussion sur la drogue, le débat mis en place pour le 13 décembre aura pour thème non la toxicomanie, mais la question : « Le public de télévision peut-il tout voir ? »

L'ordinateur, sur FR 3

Mme Carole Sandrel, auteur de l'enquête sur l'ordinateur pour le magazine « Vendredi », initialement programmé le 23 septembre dernier et finalement reporté au 9 décembre, se plaint que cette émission ait été « *deux fois censurée* ». Les bandes contenant une interview de M. André Diligent sur le vol du fichier de l'O.R.T.F. ont en effet, selon Mme Carole Sandrel, été dérobées, et le montage initial a été modifié sur la demande de MM. Maurice Cazeneuve et Jean-Pierre Alessandri, coproducteurs de la série. « *S'il s'avérait que FR 3 diffuse, malgré moi, cette émission au générique de laquelle mon nom figure, je me verrais dans l'obligation d'entamer les poursuites qui s'imposent, car je reste fondamentalement en désaccord tant sur les procédés de censure dont l'émission a fait l'objet que sur le nouveau montage* », a fait savoir Mme Carole Sandrel dans un communiqué.

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 9 DECEMBRE

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, participe, en direct de La Rochelle, au journal de 20 heures sur Antenne 2.

SAMEDI 10 DECEMBRE

— *M. Paul Dijoud*, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, participe à l'émission « Samedi et demi » consacrée aux sports d'hiver, sur A 2, à 13 h. 30.

— *M. Anouar El Sadate*, président de la République d'Egypte, est interrogé, en direct du Caire, au cours d'un « Club de la presse » exceptionnel sur Europe 1, à 19 heures.

DIMANCHE 11 DECEMBRE

— *M. Lionel Stoléru*, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, répond aux questions de la rédaction d'Inter Midi, sur France-Inter, à 13 heures.

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du Club de la presse, sur Europe 1, à 19 heures.



ARTS ET SPECTACLES

… JOUR … U CINÉMA

…traub, Bach, …allarmé.

Par une heureuse conjoncture, plusieurs films de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet sont programmés en même temps à Paris. Ils permettent de faire connaître un travail indispensable qui n'a encore jamais fait l'objet d'une étude sérieuse.

Fortini-Cani *et son sujet brûlant* (le Monde du 6 décembre) *attirent plus immédiatement l'attention que les deux autres œuvres de Straub également projetées ces jours-ci :* Chronique d'Anna Magdalena Bach *(1967), en réédition, c'est-à-dire sur une copie toute neuve, et le récent* Toute révolution est un coup de dès *(1977), court métrage construit autour du poème posthume de Mallarmé.* Un coup de dès.

L'ambition des deux films est immense : jauger un musicien, un poète, donner à voir et à entendre le travail de Johann Sebastian Bach et de Stéphane Mallarmé. Toujours un même point de départ : le cinéma regarde et écoute, indissolublement. Comment cet art électrique, né de l'électricité, peut-il nous introduire au plus intime de la création, de la musique et de la poésie dans leur expression la plus concentrée ? Derrière la magie d'une lecture, d'une audition, quelle discipline, quel rapport au monde ?

Chronique d'Anna Magdalena Bach *tente un portrait non autobiographique, non identificatoire, à partir* « des textes de Bach et des phrases tirées du Nécrologue que Philipe Emanuel (un de ses fils) a écrit l'année de la mort de son père » *(J.-M. Straub).* « Nous montrerons des gens en train de faire de la musique... Tout ce qui sera montré en dehors des exécutions musicales, ce sera des « points » de la vie de Bach. » *(J.-M. Straub fait ici référence à un court texte de Karlheinz Stockhausen sur son tout premier film,* Machorka-Muff.*)*

Un coup de dès *se veut lecture impossible du poème de Mallarmé par quelques personnes aujourd'hui, hommes et femmes, surtout femmes, Danièle Huillet, Marilu Parolini, Dominique Villain, au Père-Lachaise devant le Mur des fédérés. Mort du langage, mort du cinéma, mort de la parole humaine qui prétend expliquer ?*

★ *Chronique d'Anna Magdalena Bach* (v.o.) à La Clef ; *Un coup de dés* au Studio Action République.

…endez-vous …ifférents.

Le collectif Jeune Cinéma et la revue Cinéma différent *reprennent chaque mardi soir à 22 heures des projections régulières au Palais des arts, boulevard de Sébastopol. Le 13 décembre on pourra voir* Un chant d'amour, *réalisé par Jean Genet en 1950. Le mercredi, le ciné-club de la rue Saint-Charles propose une programmation originale, avec des films de Méliès, Eisenstein, Hans Richter, Flaherty, ou des œuvres expérimentales comme celles de Takahito Iimura et Ernie Gehr, ou bien encore des films remarqués au Festival d'Hyères. C'est également le mercredi que l'Ecole des beaux-arts organise son cycle de films expérimentaux.*

… super-8 … Flaine.

Tandis que le sixième Festival international du court métrage et du documentaire bat son plein à Lille, après avoir été ouvert, le 5 décembre, par le film de Roberto Rossellini sur le Centre Georges-Pompidou, les organisateurs du deuxième Festival de Flaine (Haute-Savoie) recherchent des films super-8 pour leur manifestation, qui aura lieu du 26 au 30 décembre. (Inscriptions : Flaine - Informations, 23, rue Cambon, Paris-1er.)

Cinéma

« LE THÉATRE DES MATIÈRES », de Jean-Claude Biette

Bien souvent, les jeunes auteurs de films qui tournent leur premier long métrage manifestent des ambitions qu'un budget insuffisant ne leur permet pas d'atteindre. Jean-Claude Biette, lui, est allé jusqu'au bout de son propos en créant une esthétique des moyens réduits. Le directeur d'une petite troupe de théâtre mal installée dans une vieille maison de banlieue connaît des difficultés matérielles présentes à l'écran par la pauvreté des lieux, par le réalisme triste de quartiers urbains en voie de démolition. Peut-on mieux faire sentir le ratage d'une vie, d'un projet, que par ces difficultés matérielles qui en sont la cause et en viennent à le refléter ?

Le Théâtre des matières est le récit volontairement chaotique — utilisation de conventions dramatiques connues et improvisation de la pauvreté — d'un rêve achoppant sur les écueils du système économique. Un certain nombre de personnages sont attirés par un mirage qui a nom théâtre, et dont les images cinématographiques sont la forme vivante. Les plus jeunes s'en approchent au plus près, sauvés par l'ironie et la désinvolture. Mais Hermann, le directeur vieilli (l'extraordinaire Howard Vernon) et Dorothée, cette femme marquée qui vient à lui avec des fonds provisoires (la pathétique Sonia Saviange) appartiennent, elle surtout, à la race des vaincus.

Il y a quelque chose de magique dans ce film : le halo de la vie intérieure d'Hermann et Dorothée portant chacun dans sa tête le souvenir d'un passé musical dont les chefs d'orchestre Wilhelm Furtwangler et Roger Desormière étaient les dieux.

JACQUES SICLIER.

★ La Clé-Action République. Débat le vendredi 16 décembre à l'Action République, après la séance de 20 heures, en présence de J.-C. Biette et de J.-M. Straub.

UN ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR

Harmoniser l'inconciliable

Jean-Claude Biette a trente-cinq ans. Il a été critique aux *Cahiers du cinéma*. Il a passé quatre années en Italie, où il a beaucoup travaillé avec Pasolini. Il a réalisé six courts métrages, dont quatre en italien. A l'Action-République, il a accompagné *le Théâtre des matières* — son premier long métrage — de quelques « *bons films d'autrefois* ».

« *C'est en partie pour quitter le milieu culturel parisien,* dit Jean-Claude Biette, *que je suis parti en Italie en 1965. J'ai très vite rencontré là-bas Bertolucci, Pasolini, Moravia, Elsa Morante. Il y avait une réelle différence entre eux et les intellectuels français : les Italiens sont préoccupés par tout ce qui concerne le réalisme, tandis que les Français aiment les doctrines, ou alors les formes pour elles-mêmes. En 1966, les oppositions de classes étaient plus accentuées qu'en France. Les gens du Sud remontaient vers le Nord, et le sous-prolétariat, à Rome, était très vivant, très présent. La mentalité petite-bourgeoise n'était pas envahissante, conflictuelle et même criminelle comme elle l'est devenue ces dix dernières années.*

» *En Italie, j'emmenais Pasolini voir des films de Renoir et de Murnau, et c'est sur le cinéma que nous avions le plus de discussions. J'ai remis en question la plupart de mes goûts. Cependant, je n'ai jamais compris sa défiance à l'égard du son direct. Il disait aussi : « Un film est » fait pour être vu une seule » fois. » Et puis, au fil des années, je suis revenu à un certain cinéma, Hawks, Ford, etc., parce que le carcan idéologique américain éclate quand le metteur en scène le soumet à la loi du film.*

» *A l'Action-République, j'ai choisi des films qui m'ont accompagné pendant des années, qui m'ont influencé dans leur conception du scénario par leur rapport entre le cadrage, le découpage, la direction d'acteurs. Ils contiennent tous des éléments qui pourraient définir une spécificité cinématographique idéale. Dans tous, on sent l'amour du cinéma, alors que les films d'aujourd'hui sont souvent faits sur la démission et le cynisme le plus étroit (mais j'ai confiance, on est en train de sortir de l'intimidation du cinéma naturaliste, du cinéma utilitaire, et de tout ce qui traduit une culpabilité à teinture politique).*

» *Le cinéma italien, je ne l'aime pas, à part Rossellini — jusque vers 1960 — parce que, entre les problèmes sociaux d'une Italie en transformation et des comportements psychologiques ou existentiels qui en sont le condensé, il a fait passer le cinéma. Pasolini a pris le relais avec une extrême conscience de la signification des formes, des procédés stylistiques de la poésie et de la littérature qu'il a transposés pour ce qu'il appelle « le » langage de la réalité ». Et, maintenant, personne.* »

— Pourquoi avez-vous eu recours au théâtre dans votre film ?

« *Je voulais travailler sur un chapitre du* Bleu du ciel *de Bataille, et j'ai cru jusqu'à la fin que c'était infilmable. Une femme vomit et urine dans une chambre d'hôtel luxueux, tandis qu'un homme distribue de l'argent à des domestiques. Pour en parler, il me fallait un relais, et j'ai pensé que ce devait être le théâtre : il permet de filmer des actions dans un espace autre que celui de la réalité, des gestes quotidiens. Et les oppositions terme à terme qui font rimer le bref passage du* Bleu du ciel *et la représentation de* Marie Stuart, *ainsi que le moment où les acteurs répètent, illustrent les transformations et les contrastes inscrits dans la théorie des matières que j'ai attribuée au personnage du metteur en scène allemand. Dans cette théorie sont confrontés le microcosme et le macrocosme, l'or et l'argent, les matières du corps humain et celles du règne minéral et du règne végétal.*

» *Je cherche à être un cinéaste traditionnel, et j'utilise des lois du récit éprouvées depuis des siècles. Ça m'est nécessaire, mais je veux aussi aller sur des terrains non explorés, montrer des rapports qu'on n'a jamais su établir et créer une harmonie entre les choses les plus inconciliables. Le film, c'est un peu le duel entre le théâtre et la musique, entre deux conceptions de la musique, entre la culture allemande et la culture française qui déterminent la figure de mes deux personnages principaux, Hermann et Dorothée.* »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

Deux films inédits de Marcel Hanoun

On pourrait dire : Marcel Hanoun ou la marginalité. Depuis vingt ans, depuis son premier long métrage, *Une simple histoire*, il a tourné une dizaine de films témoignant tous, malgré leurs budgets hasardeux, de la recherche obstinée d'un *nouveau* cinéma. Célèbre, autant que Marguerite Duras, aux Etats-Unis, il n'a pas eu cette chance en France.

A la vérité, le cinéma de Marcel Hanoun, en *perpétuelle réflexion* sur les structures filmiques, le refus du « récit » et le rôle du metteur en scène, reste si *profondément* personnel, si éloigné des chapelles et de la mode, que le cinéaste se trouve *retranché* — bien malgré lui, car il ne se voulait pas maudit — dans la solitude. Hanoun reste toujours plus ou moins à découvrir. Justement, une salle *parisienne* présente deux de ses films qui sont inédits (sauf dans certains festivals : *L'Hiver* (1969) et *l'Authentique procès de Carl-Emmanuel Jung* (1969).

L'Hiver, c'est l'aventure intérieure d'un réalisateur qui vient à Bruges pour tourner un film, rêve à un autre et contemple la beauté d'une femme aimée dans un des plus magiques décors du monde. Maître de l'illusion cinématographique, ce réalisateur fait apparaître, en couleurs, les images oniriques d'une ville qui est aussi splendide mais plus grave, plus vraie en noir et blanc. La caméra fait comme une fixation amoureuse sur la femme. Il y a là un style assez concerté (Hanoun n'a jamais filmé en amateur), mais profondément troublant par son exploration du mécanisme de la création cinématographique et de l'emprise passionnelle.

L'authentique procès de Carl-Emmanuel Jung, c'est le procès imaginaire d'un criminel de guerre (nazi ou autre) rentré dans la vie normale et jugé. Etonnant travail sur les structures audio-visuelles. Sont « authentiques » la bande-son, les images, les acteurs, le commentaire, la traduction qui décale — « distancie » — le langage parlé. A partir de là, Hanoun crée sa vision subjective et offre au *spectateur le* processus même de cette œuvre insolite. — J. S.

★ Le Seine. Débats les 15 et 16 décembre.

Notes

Expositions

Peintures récentes de Cuixart

Un peintre catalan, Modest Cuixart, expose ses œuvres récentes à Paris, à l'occasion de la parution d'une monographie qui lui est consacrée.

Né en 1925, il appartient à cette génération d'artistes qui s'est retrouvée sans maître après l'instauration du régime franquiste. Cuixart est, avec Tapies, Ponç et Tharrats, l'un des fondateurs de « Dau al set », (la septième face du dé), groupe de peintres catalans coupés de la tradition moderne, qui cherchaient à « inventer » une expression artistique contemporaine. Ils étaient mal tolérés par le régime, mais leur agitation « symbolique », se limitait à l'espace de leurs tableaux. Cuixart a très tôt montré cette faculté à transgresser, par l'imaginaire, une réalité d'autre part insoutenable. Personnalité tumultueuse, il a d'abord peint dans le sillage de Miro, de Dali et de Klee avant d'aller chercher une étrange inspiration du côté des symbolistes fin de siècle viennois.

Aujourd'hui, sa peinture s'est enfermée dans un enchaînement de fantasmes érotiques où les couleurs font souvent disparaître le trait du dessin. C'est dommage, car ses aquarelles montrent combien Cuixart excelle dans l'annotation graphique complexe. Elle donne tout son sens visionnaire au magma coloré qui règle l'économie de ses tableaux récents.

JACQUES MICHEL.

★ Galerie tour de Neale, 35 rue Mazarine.
★ Cuixart, par J.-M. Caballero Bonald. Introd. de Baltazar Porcell, 371 p., en espagnol, édit. Rayuela.

Jazz

Itaru Oki à l'Espace Cardin.

C'est en deux concerts successifs, dimanche 4 décembre, qu'un des Japonais de Paris les mieux connus, Itaru Oki, adressait son « Message du Japon ». Depuis une dizaine d'années, dans son pays ou en Europe, Itaru Oki se mêle de toutes les expériences d'avant-garde.

A l'Espace Cardin, son quartet présentait en deux temps une musique belle sans concession et émouvante jusque dans sa rigueur. C'est qu'elle laisse autant de jeu à l'exposé uni de thèmes exigeants qu'aux libres recherches de sons sur les instruments ou aux improvisations largement déployées sur les territoires découverts par une forte « rythmique », J.-J. Avenel à la basse et Jacques Thollot à la batterie. Double concert à deux voix : la voix d'Oki (trompette, bugle et flûte), ample, parfois sévère, toujours assurée ; et puis celle de Claude Bernard (alto), inventive, à l'affût de détours complexes et séduisants, dans un perpétuel « bonheur d'expression ».

FRANCIS MARMANDE.

Théâtre

« LE PETIT-FILS DU CHEIK » par les Branquignols

La famille des Branquignols a près de trente ans de vie commune puisqu'elle a surgi sur une scène en 1948 au moment même où au cinéma Ole Olson et Chic Johnson popularisaient avec *Hellzapoppin* une invention comique qui n'était pas — pure coïncidence — sans parenté avec elle.

Après la pièce qui prenait en guise de titre le nom de la famille, il y eut *la Plume de ma tante*, qui resta trois ans et demi à l'affiche d'un théâtre de Broadway et remporta l'Oscar de la meilleure comédie musicale de l'année, puis *la Grosse Valse*, *Vos gueules les mouettes* et, il y a cinq ans, une anthologie des Branquignols.

La famille revient, toujours avec Colette Brosset, Christian Duvaleix, Jacques Legras, Pierre Olaf, Micheline Dax, sans Pierre Tornade, mais avec des nouveaux, des jeunes membres dans la tradition de la maison, comme Gérard Loussine et Isabelle Duby. La pièce est encore fraîche, tous les gags sont neufs. *Le Petit-Fils du cheik*, basé sur la splendeur de Pierre Olaf et de son comique de la suffisance, parodie, bien sûr, avec l'habituelle désinvolture des Branquignols, Rudolph Valentino et ses apparitions en cheik.

Sur le plateau du théâtre est enregistré pour la télévision *le Petit-Fils du cheik*, qui se meurt d'amour pour Yasmin à Biskra, près du désert, en 1926. Le producteur de la télévision, petit, trapu et gras, s'est fait la gueule de Valentino et joue le rôle du petit-fils du cheik.

Il y a l'envers et l'endroit : les comédiens qui interprètent la pièce librement et puis leurs rapports entre eux et avec le réalisateur qui les filme. Il y a comme toujours chez Robert Dhéry et Colette Brosset, les deux auteurs, une série de sketches qui surgissent souvent comme des « cartoons », au comique de situation joliment pourvu de naïveté dans l'inspiration — et dans le jeu de l'ensemble des Branquignols — et qui s'appuie sur beaucoup d'accessoires, voire sur une sorte de magie, sur une accumulation de gags courts, rapides, d'effets sonores, de séquences de comédies visuelles.

Dhéry et Brosset, qui ont des jolies trouvailles, laissent évidemment la porte ouverte à l'incongru, à des échappées un peu folles, parfois poétiques — chacun dans l'équipe des Branquignols sachant servir l'autre, fignolant, tirant toutes les possibilités d'une situation ou matraquant.

On chercherait vainement des intentions « sérieuses » dans ce *Petit-Fils du cheik* qui se termine par une belle bataille de salades vertes sur la scène et dans la salle. Les Branquignols ne font pas penser. Ils rendent heureux.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Théâtre des Bouffes-Parisiens, 20 h. 45.

Musique

DU CONCERT A L'ANIMATION

A ceux qui disent et croient que la création musicale contemporaine traverse une crise, il faut répondre par le doute : cette crise ne serait-elle pas seulement le reflet d'une évolution ? Il y a toujours crise lorsque les choses changent et c'est là précisément ce qui fait la richesse d'une époque. Mais lorsqu'elles ne changent pas ? C'est qu'on regarde mal : ailleurs, là où on ne l'attendait pas, quelque chose a changé.

Les concerts de musique contemporaine ne sont pas des lieux de plaisir ; on y va un peu pour voir précisément ce qui bouge, et quand on ne voit rien bouger on grogne dans son coin. On aura mal vu, mal entendu plutôt. Du concert de rentrée de l'Itinéraire, on n'aura guère retenu que les effets de sons multiples du clarinettiste espagnol Jesus Villarojo et les souffles subtils de Zefiro e Pan aux limites de l'inaudible, dont Salvatore Sciarrino s'est fait une spécialité ; l'anecdote, en définitive, si l'on veut être franc... C'est que décidément le concert de musique contemporaine est une institution redoutable : invitant à la découverte plus qu'à la délectation, il vit d'aléas et de jugements hâtifs. Il faut pourtant jouer la musique qui s'écrit actuellement ; si des ensembles comme celui de l'Itinéraire ou 2e2m, pour citer les plus actifs, ne le faisaient pas, qui s'en chargerait ?

Au secours des concerts d'une certaine façon, et des créateurs contemporains, l'animation musicale dont l'épanouissement spectaculaire inquiète les uns sans réjouir tous les autres, commence par ailleurs à se poser des questions. Ainsi, la journée organisée conjointement par le Centre national d'animation musicale et la revue *Musique en jeu*, films à l'appui (*Musique dans la ville ; l'Atelier lyrique du Rhin ; l'Animation à Champigny ; les Fêtes de la Sainte-Baume*) tentait-elle de définir l'animation, d'en débattre, d'en critiquer les tenants et les aboutissants. Implicitement, il en ressortait que l'animation et ce qu'on peut en dire sont deux choses bien distinctes. Le film n'est qu'un film, toute discussion à partir d'un support aussi capricieux n'est qu'un échange de phrases, sans portée concrète : on dispute des résultats sans avoir jamais pu — ou cherché — à les mesurer exactement. Peut-être faudrait-il commencer par là, s'en donner les moyens et décider ensuite de la valeur de telle ou telle formule.

Conclusion pessimiste au terme de cette journée : l'animation pour quoi faire ? Si cependant elle n'existait pas, toute imparfaite qu'elle soit le plus souvent, la vie musicale s'en porterait-elle mieux ? C'est que, comme le concert de musique contemporaine, l'animation est un moindre mal.

GÉRARD CONDÉ.

Danse

Une nouvelle « Giselle » à l'Opéra

(Suite de la première page.)

« Jamais, je n'interpréterai cette toquée », disait Suzanne Lorcia *aux années, bien dites, folles.* En *réalité, seules les Russes dans les* débordements de leur tempérament slave ont été et sont capables d'incarner l'héroïne de Théophile Gautier, d'une manière plus romanesque encore que romantique, l'exemple limite étant la grande Olga Spessivtseva qui devint tellement entêtée du rôle qu'elle dut être internée, les autres exemples « sains » étant de nos jours Makarova, Bessmertnova, et, la plus jeune de toutes mais non la moins intéressante, Semeniaka.

Le sourire de la jeunesse, Mlle Khalfouni le possédait tout naturellement au premier acte, où elle eut l'intelligence de marquer la fragilité « cardiaque » de Giselle. *Mais qui aurait cru que,* le sourire effacé de son joli visage, elle allait devenir bouleversante sous la robe spectrale de la « willi » du second acte ? La difficulté du rôle de Giselle est *précisément* sa dualité et c'est dans cette deuxième partie, la face lunaire, que les Russes excellent.

Les Françaises ont généralement par trop la tête près du bonnet, à l'exception, dans un passé tout récent, d'Yvette Chauviré, nimbée de lyrisme, forgeuse de chimères, avec son profil frémissant auquel on accrochait son cœur (mais Chauviré était grande dans « tous » les rôles). Quant aux Anglaises, elles ont une peur tellement atavique des fantômes qu'elles se transforment elles-mêmes en statues de sel, les seuls phénomènes restant Alicia Markova (née Alice Marks), et, bien entendu, Margot Fonteyn aux yeux de biche.

Il serait injuste d'oublier la part essentielle qu'a prise au triomphe de Mlle Khalfouni son partenaire, M. Cyril Atanassoff. Dans le rôle d'Albert-Loys, double et fort complexe lui aussi, M. Atanassoff se montra aussi sensible comédien que danseur attentif, avec d'éblouissantes facultés techniques, à faire briller son étoile. Une performance, à sa manière.

OLIVIER MERLIN.

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 20 h. : Giselle.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Avare.
Chaillot, grande salle, 20 h. 30 . Ballet-Théâtre J. Russillo. — Salle Gémier, 20 h. 30 : Till Eulenspiegel.
Odéon, 20 h. 30 : Doit-on le dire ?
Petit Odéon, 18 h. 30 : Mercredi trois quarts.
TEP, 20 h. 30 : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark.
Petit TEP, 20 h. 30 : la Force des faibles.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Nouveau Carré, salle Papin, 20 h. 30 : Agrupacion Musica de Buenos-Aires.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Yvan Dautin ; 20 h. 30 : la Mante polaire.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Chansons de femmes ; 20 h. 30 : Décret secret.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Roi des cons.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Les belles histoires n'ont plus d'issues. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Centre culturel 17, 20 h. 30 : Huis clos.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 9 décembre

Cité internationale, la Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Pierre Cardin, 18 h. 30 : Ondeko Za ; 20 h. 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
Fontaine, 21 h. : Rendez-vous à Hollywood.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Gymnase-Marie-Bell, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Lettres de prison.
Le Lucernaire, Théâtre Noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre Rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte ; 22 h. 15 : Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Précieuses ridicules ; 22 h. 30 : D. Van Eyck et P. Fort.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : l'Eden Cinéma. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.
Palais des arts, 20 h. 45 : Bernard Haller.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 21 h. : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Hernani.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : En attendant Godot.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : le Week-End des patriotes.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Elle, elle et elle.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : la Ligne de partage.
Théâtre de Paris, 21 h. : Vive Henri IV.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe ; 22 h. : Duo and Brandy.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : Un sang fort.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Arlequin poli par l'amour.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 21 h. : Ovni soit qui mal y pense.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, Salle Jean-Vilar, 20 h. 45 : Grand Ballet Tiare de Tahiti.
Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : les Vaches de Cujancas ; Barracas 75.
Boulogne, T. B. B., 20 h. 30 : Et la fête continue.
Cachan, Gymnase de la Plaine, 20 h. 45 : les Reggiani.
Cergy-Pontoise, Théâtre des Louvrais, 21 h. : Candide.
Clamart, C. C. J.-Arp, 20 h. 30 : Soirée jazz Nouvelle-Orléans.
Colombes, M. J. C., 20 h. 30 : Louise Michel ou les Œillets rouges.
Créteil, Maison des arts A.-Malraux, 20 h. 30 : Quatuor bulgare.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : les Burgraves.
Le Vésinet, Centre des arts et loisirs, 21 h. : Coriolan.
Nanterre, Planétarium, 20 h. 30 : la Discothèque. — Salle Charles-Dullin, 21 h. : le Cirque de Nanterre.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Pauline Julien.
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Mademoiselle Julie.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : Blanche Alicata.

Festival d'automne

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Danse de Pologne.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Pierre Baubet-Gony (Mozart, Beethoven, Scriabine).
Lucernaire-Forum, 19 h. : Duo Claret-Cabestany (Beethoven, Kodaly...) ; 20 h. 30 : Marie-Catherine Girod, piano (Rachmaninoff, Scriabine).
Palais des congrès, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. S. Ozawa (Mahler).
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Simonne Escure, piano (Bach).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 20 h. 45 : Chorale franco-allemande de Paris (Bach).
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 45 : Quintette de cuivres de l'Orchestre Lamoureux (de Machaut, Dufay, Adam de la Halle).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Trio A. B. N. (Mendelssohn, Schumann).

Jazz, pop', rock et folk

Vieille Grille, 18 h. 30 : Drame musical instantané.
Théâtre Marie-Stuart, 19 h. 30 : Bidon K. K. A. (percussions) ; 22 h. 30 : Pierre Akendegue (musique africaine).
American Center, 21 h. : Gilles Naudin.

La danse

Voir aussi Théâtres de banlieue et Festival d'automne.
Centre Mandapa, 21 h. : Objet danse, ballets modernes de Paris.
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Nourkil, Théâtre de la danse.
Palais des glaces, 20 h. 30 : les Indiens Yaquis (chants et danses du Mexique).
Stadium, 21 h. : Kol Aviv (chants et danses d'Israël).

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Aux ânes citoyens.
Dix-Heures, 22 h. : Le maire est démonté.

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.

(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Espions, de F. Lang ; 18 h. 30 : Salonique, nid d'espions, de Pabst ; 20 h. 30 : Drôle de frimousse, de S. Donen ; 22 h. 30 : l'Escalier, de S. Donen.

Les exclusivités

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42)

L'ANIMAL (Fr.) . Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) : Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f Impérial, 2e (742-72-52) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

AUDREY ROSE (A., v.o.) (**) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)

LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A., v.o.) en soirée : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e, en matinée ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

BIG GENERATION (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)

BOBBY DEERFIELD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)

BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It., v.o.) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; Templiers, 3e (272-94-56) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ternes, 17e (380-10-41)

LES CHASSEURS (Grec, v.o) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), horaire spécial.

CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25)

LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) . Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)

CRAZY-HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (325-47-19)

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Colisée, 8e (359-29-46)

DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19)

L'ENFER DES MANDINGOS (A., v.f.) (**) : A.B.C., 2e (236-55-54) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Olympic, 14e (542-67-42).

FORTINI-CANI (Fr., v. ita.) : Le Seine, 5e (325-95-99), h. spéc.

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), jusqu'à jeu. ; U.G.C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Gaumont - Champs-Elysées, 8e (359 - 04 - 67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13)

HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

L'ILE DES ADIEUX (A., v.o.) : Calypso, 17e (754-10-68)

LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

JULES LE MAGNIFIQUE (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), à 12 h. ; La Clef, 5e (337-90-90) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

MARCHE PAS SUR MES LACETS (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) : Balzac, 8e (359-52-70)

LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr) : Ermitage, 8e (359-15-71).

MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29)

NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint - Germain - Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Lord-Byron, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

NOUS SOMMES DES JUIFS ARABES EN ISRAEL (Suisse, v. arabe) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71)

LA NUIT DES VERS GEANTS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA NUIT TOUS LES CHATS SONT GRIS (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90)

LES ORPHELINS (Sov., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Panthéon, 5e (033-15-04), Studio Raspail, 14e (326 - 38 - 98), en soirée ; v.f. : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43)

PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).

PARADISO (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Palais des Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE PIEGE INFERNAL (A., v.o.) (**) : Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Caméo, 9e (770-20-89).

LE POINT DE MIRE (Fr.) : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90). Grand Pavois, 15e (531-44-58).

POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

QUITTER THIONVILLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 18 h. 30.

REPERAGES (Suis.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont - Convention, (15e) (828-42-27).

SCHIZO (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

SI CE N'EST TOI, C'EST DONC TON FRERE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43).

SWEET SOUL MUSIC (A., v.o.) : Déjazet, 3e (887-97-34), Bilboquet, 6e (222-87-23), Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

TCHAIKOVSKY (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)

UNE SALE HISTOIRE (Fr.) : Saint-André - des - Arts, 6e (326-48-18) H. sp.

VALENTINO (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90), Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Publicis - Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Bastille, 12e (343 - 79 - 17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-52).

Les festivals

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Une Tosca pas comme les autres.

LES BONS FILMS D'AUTREFOIS (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) : Rio Bravo.

J.-L. GODARD : Studio Galande, 5e (033-72-71) : A bout de souffle.

C. CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles (325-72-07) : les Temps modernes.

COMEDIES MUSICALES DE LA M.G.M. (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : les Girls.

CINEMA ITALIEN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 14 h. : Profession reporter ; 16 h. : Affreux, sales et méchants ; 18 h. : les Poings dans les poches ; 20 h. : la Grande Bouffe ; 22 h. : Portier de nuit.

MASTROIANNI (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : la Femme du dimanche.

HITCHCOCK (v. o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : la Mort aux trousses ; Life Boat ; les Trente-neuf Marches ; Une femme disparaît.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14), (v.o.) : I : 14 h. 15 : le Crépuscule des dieux ; 20 h. : le Fanfaron. — II, 14 h. : Dersou Ouzala ; 16 h. 30 : l'Honneur perdu de Katharina Blum ; 18 h. 30 : Aguirre, la colère de Dieu ; 20 h. 10 : Trois Femmes ; 22 h. 30 : les Fraises sauvages.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), v.o. I : 13 h. : Five Easy Pieces ; 14 h. 45 : Nos plus belles années ; 17 h. : Une étoile est née ; 19 h. 30 : l'Important, c'est d'aimer ; 21 h. 30 : Trois Femmes ; V. et S. à 23 h. 45 : Carrie. II : 13 h. : Jeremiah Johnson ; 14 h. 45 : le Lauréat ; 16 h. 30 : un Tramway nommé désir ; 18 h. 30 : un Après-midi de chien ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise ; V. et S. à 0 h. 15 : Délivrance.

Les films nouveaux

L'ŒUF DU SERPENT, film suédois d'Ingmar Bergman (*) V.o. : Quintette, 5e (033-35-40), à partir de ven, Quartier Latin, 5e (326-84-65), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

NEUF MOIS, film hongrois de Marta Meszaros. V o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE VIEUX PAYS OU RIMBAUD EST MORT, film canadien de Jean-Pierre Lefebvre. La Clef, 5e (337-90-90), Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE THEATRE DES MATIERES, film français de Jean-Claude Biette. La Clef, 5e (337-90-90), Action-République, 11e (805-51-33).

L'AUTHENTIQUE PROCES DE CARL-EMMANUEL JUNG, film français de M Hanoun. Le Seine, 5e (325-95-99) à 18 h 30

MORT D'UN POURRI, film français de Georges Lautner Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Michel, 5e (326-79-17), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Ambassade, 8e (359-19-08), Gaumont-Sud, 14e (331 - 51 - 16), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

LA 7e COMPAGNIE AU CLAIR DE LUNE, film français de Robert Lamoureux. Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), France-Elysées, 8e (723-71-11), Marignan, 8e (359-92-82), Normandie, 8e (359-41-18), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96) Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

ORCA, film américain de Michaël Anderson. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) — V f : Omnia, 2e (233-39-36), U G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), George-V, 8e (225-41-46), Helder, 9e (770-11-24), U G C -Gare de Lyon 12e (343-01-59), U G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64) Murat, 16e (288-99-75), Les Images, 18e (522-47-94), Secrétan 19e (206-71-33)

ARRETE TON CHAR... BIDASSE, film français de Michel Gérard Rex, 2e (236-83-93), U G C.-Opéra, 2e (261-50-32), U G C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G C - Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U G C - Gobelins, 13e (331-06-19), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33)

MEURTRES A ROME, film ital de G Lorente (*) V.f : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LE VOYAGE DE LA PEUR, film allemand de D. Mann (*). V.f. : Max - Linder, 9e (770-40-04) Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).

SPORTS

Basket-Ball

Coupe d'Europe

VILLEURBANNE BATTU PAR VARESE (90 à 77)

Pour leur premier match en poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, les basketteurs de Villeurbanne ont été battus 90 à 77 par les Italiens de Varèse, le 8 décembre, au Palais des sports de Lyon. Par ailleurs, Split s'est imposé devant le Maccabi de Tel-Aviv par 112 à 111 et le Real Madrid a gagné en déplacement, à Stockholm, par 119 à 89.

HANDBALL. — *L'équipe de France féminine a subi sa troisième défaite face aux Pays-Bas (20 à 9) dans le groupe I des championnats du monde B organisés en République fédérale d'Allemagne.*

HIPPISME. — *Le prix Atlantic, disputé le 8 décembre à Vincennes et retenu pour le quarté, a été gagné par* Hague, *suivi de* Honfleur, *de* Harpie d'Or *et de* Harasse *La combinaison gagnante est 9-2-10-4.*

VOILE. — *Le bateau français* Gauloises-II, *dernier concurrent de la deuxième étape de la Course autour du monde, est arrivé vendredi 9 novembre à Auckland. Le départ de la troisième étape (Auckland-Rio-de-Janeiro) aura lieu le 26 décembre.*

RECTIFICATIF. — Une omission a rendu peu compréhensible un passage du compte rendu de la rencontre Torino-Bastia (*le Monde* du 9 décembre). Dans le troisième paragraphe il fallait lire « *coup doublement dur pour les Italiens qui perdaient sur cette action leur gardien Castellini blessé dans un choc puis, peu après, Mozzini à la suite d'un rude contact avec Rep* ».

Ski

LISE-MARIE MOREROD CONFIRME LA SUPÉRIORITÉ DE LA SUISSE

La Suissesse Lise-Marie Morerod devançant l'Autrichienne Anne-Marie Moser et l'Allemande Maria Epple, dans le slalom géant disputé jeudi 8 décembre à Val-d'Isère, voilà qui réédite en quelque sorte la descente de la veille. Les représentantes de la Suisse, de l'Autriche et de l'Allemagne s'étaient, en effet, classées dans cet ordre.

Les Françaises, quant à elles, ne furent pas plus heureuses le mercredi que le jeudi. Perrine Pelen et Fabienne Serrat étant tombées au cours de la première manche du slalom, la première classée est Danièle Debernard, que l'on retrouve à la vingt-septième place. C'est elle aussi qui fut la meilleure des Françaises en descente, sans toutefois pouvoir faire mieux que trente-neuvième.

Anne-Marie Moser, en tête du classement provisoire de la Coupe du monde, est menacée de disqualification dans le slalom géant : sa combinaison de course ne serait pas conforme aux règlements de la Fédération internationale de ski.

Omnisports

M. COLLARD (C.N.O.S.F.) DEMANDE UNE AUDIENCE A M. BARRE

M. Claude Collard, président du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), a été invité par les parlementaires des divers groupes qu'il recevait le 8 décembre, à demander une audience à M. Raymond Barre. Selon M. Ruet (sénateur, Union centriste), le gouvernement serait disposé à suivre le Sénat et son amendement à la loi de finances qui prévoit de prélever un pourcentage sur les enjeux du Loto. Toutefois il paraît tout aussi certain que le ministère des finances entend budgétiser ces ressources nouvelles.

Instruit par le précédent du prélèvement de 0,50 % sur le P.M.U. qui s'est traduit en fait par une régression équivalente des crédits d'équipement de la jeunesse et des sports, le C.N.O.S.F. réclame en effet l'affectation du prélèvement sur le Loto à un fonds spécial d'aide au sport qui serait cogéré par l'Etat et le mouvement sportif.

L'amendement à la loi de finances et l'affectation éventuelle de ces ressources nouvelles seront étudiés, mercredi 11 décembre, par la commission paritaire qui réunit sept députés et autant de sénateurs.

ANCIENS COMBATTANTS

UN MONUMENT POLONAIS A PARIS

Le Comité national du monument commémorant l'attitude héroïque des Polonais dans la défense et la libération de la France pendant le deuxième conflit mondial entame la dernière tranche de travaux pour la réalisation de l'œuvre dont il a été chargé. Le monument, dont la première pierre a été posée le 10 juin 1975 par le président de la République, sera érigé place de Varsovie, à Paris.

Un sculpteur français, choisi après un concours parmi plus de sept cents concurrents, André Greck, doit incessamment réaliser sur un socle de grès venu de Pologne un groupe de pierre représentant un combattant polonais expirant, ayant accompli le sacrifice suprême.

★ Envoyer les dons au compte nº 80. 513 025 905, Union des banques, agence de la Madeleine, 22, place de la Madeleine, Paris-8e, compte ouvert au nom du Comité national du monument polonais, ou encore au C.C.P. Paris 22572 84 A, ouvert au nom du Comité national du monument aux combattants polonais.

PRESSE

M. BRUNO MONNIER NOMMÉ P.-D.G. DU GROUPE LA VIE FRANÇAISE-L'OPINION

M. Bruno Monnier, ancien directeur général du groupe Express (où il était entré en 1960), vient d'être nommé *président - directeur général* du groupe « la Vie française - l'Opinion », en remplacement de M. Roger Gicquel, qui devient président d'honneur.

En octobre dernier, M. Monnier avait quitté « l'Express » — consécutivement à la restructuration du groupe conduite par M. James Goldsmith depuis mars 1977, — et avait *été chargé* aussitôt d'une mission d'étude tendant à assurer l'avenir et l'indépendance de « la Vie française - l'*Opinion* ». Il avait rendu ses conclusions le 30 novembre. Le conseil d'administration du groupe *l'a nommé le 7 décembre.*

Notons que, en mai dernier, l'hebdomadaire économique et financier avait procédé à une augmentation de capital. Rappelons que M. Roger Gicquel avait pris le contrôle de « la Vie française » en septembre 1973.

Après deux mois de grève

LES JOURNAUX DE MONTRÉAL POURRAIENT REPARAITRE

Les quotidiens montréalais *la Presse* et *Montréal-Matin*, dont le personnel est en grève depuis le 6 octobre, pourraient reparaître au début de la semaine prochaine. Une série de propositions patronales viennent d'être transmises aux dix-neuf syndicats qui groupent les quelque mille sept cents personnes en grève. La direction des journaux accepte notamment de ne mettre personne « à pied », ce qui constitue, estime-t-elle, une concession majeure de sa part.

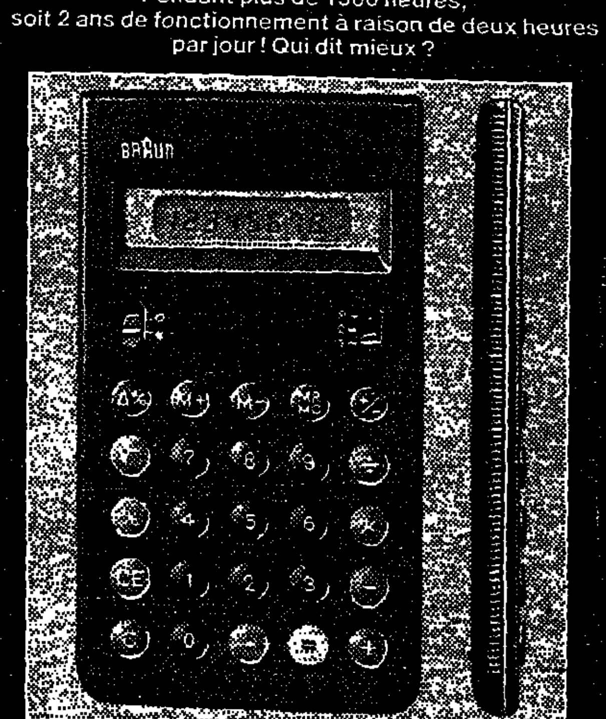
A Québec, en revanche, le quotidien *le Soleil*, dont les journalistes sont en grève depuis la fin du mois d'août, ne semble pas près de reparaître, les parties en conflit ayant durci leurs positions.

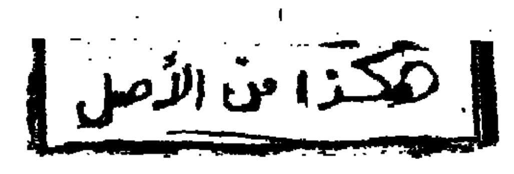
● *M. Raymond Lepoutre* (« *le Concours médical* ») a été élu lundi 5 décembre président de l'Association nationale des journalistes d'information médicale (ANJIM), en remplacement de Noël Bayon (*l'Aurore*), récemment décédé. M. Lepoutre a été installé dans ses nouvelles fonctions au cours d'une assemblée générale qui a doté l'ANJIM d'un nouveau conseil d'administration. Voici sa composition : vice - présidentes, Marie-Ange d'Adler (*le Matin*), Germaine Bartoli (France-Inter) et Annie Coudray (*le Journal du dimanche*) ; secrétaire général, Jean-Luc Bellanger (Radio-France internationale) ; trésorière, Marie Descours-Gatard (*la Semaine des hôpitaux*) ; représentant des membres associés au conseil d'administration, docteur Pierre Hermann (Europe nº 1).











Le Monde des loisirs et du tourisme

ORTE DE VERSAILLES, A PARTIR DU 10 DÉCEMBRE

Cheval, mon ami...

Le sport équestre est devenu populaire. Les visiteurs du Salon du cheval, qui se tient à la porte de Versailles à partir du 10 décembre, pourront s'en convaincre.

E cheval au service de l'homme, de son plaisir, de sa volonté d'échapper aux rvitudes de l'âge industriel, tel , grosso modo, l'argument à rtir duquel ont cogité et bâti responsables du sixième Salon cheval, inauguré samedi décembre au Palais des expoions de la porte de Versailles. moignons, après une visite des stallations à leur point d'achèment, que tout a été mis en ıvre pour montrer, sous ses pects les plus divers, l'étonınte vitalité d'un sport dont le amp s'élargit chaque jour dantage.

Le cheval ne comptant plus ses nis, les malmenés inclus, on ut tenir pour acquise la prénce aux tourniquets d'une foule nsidérable. Cent trente-cinq ille visiteurs ont été dénombrés ı 1976. Cette année, bien que la perficie du Salon ait été quelıe peu rognée, ce chiffre devrait re largement dépassé.

A l'approche de l'ouverture, les rps de métiers à pied d'œuvre ans le hall Victor n° 1, perfectionnaient l'aménagement des stands où s'activeront cent cinquante exposants. Au secteur des animations, des centaines de tonnes de sable ont été déversées sur la piste (une seule, contre trois l'an passé) destinée, entre autres attractions, aux défilés des attelages, aux « baptêmes du poney et du cheval », un plaisir goûté des enfants, une occasion de les familiariser avec la selle, une incitation à les acheminer du baptême à la communion. Et puis, en nocturne, du 14 au 18 décembre, les plus fines cravaches de quatorze nations s'affronteront au pied des tribunes conçues pour recevoir six mille personnes.

Mais oublions pour une fois les chevaux de concours, ces grands avaleurs d'obstacles, clients infatigables des charters qui les déposent dans tous les coins et recoins du monde où il y a des « flots » à ramasser, rubans de quatre sous et grosses coupures partagés en deux tas bien distincts, faisons confiance aux « habits rouges ». Rassurons, en passant, les âmes sensibles toujours prêtes à essuyer un pleur à force de voir ces braves animaux galoper, l'encolure à bout de course. En réalité, ils aiment leur métier, quelques-uns passionnément, et, le temps des efforts gigantesques oublié, ils mènent au box, occupé vingt-trois heures sur vingt-quatre, une vie de coq en pâte.

Non, ce n'est pas d'eux dont nous voulons parler. D'ailleurs, le public de la porte de Versailles ne les verra qu'en action sur les belles « allumettes », les écuries où ils se retrouveront dans les vents coulis et se transmettront leur bonne chaleur (il faut ça) les plaçant hors de portée du « commun ».

« Une entente entre deux êtres vivants »

L'avenir du cheptel, à vrai dire, il est dans les boxes au cœur même du Salon et par dizaines, jeunes sujets pour la plupart, dont les beaux yeux marron d'Inde s'habitueront rapidement aux humains qui viennent en amis. Nous avons vu débarquer les premiers. Ils étaient un peu frais et dépaysés. Ils venaient de toutes les régions cavalières de France, de Normandie et de Bretagne, de la Mayenne et de l'Anjou, du Limousin et des Basses-Pyrénées, les deux patries électives de l'anglo-arabe, cet intelligent petit cheval si prisé des cavaliers délibérément portés sur le nerveux : « *Un joyeux drille !* », disent-ils, en s'époussetant sans rancune après une chute sans conséquences.

Tous ces chevaux avaient été triés, sélectionnés au départ, en vue de leur participation aux épreuves dites « de modèles et allures ». Ils fouaillaient de la queue, « cassaient des noix » (1), signes évidents d'anxiété. D'un bout à l'autre du hall, on s'appelait à grand secours de hennissements « aigus, déchirants comme un éclat de trompette » pour emprunter à Eugène Fromentin une image que nous compléterons par ce conseil donné, non pas aux imprudents, ce serait peine perdue, ils savent tout, mais aux ennemis de l'inutile témérité : ne jamais confondre le coup de clairon sonore, prolongé, avec le hennissement grave, rauque, très bref, mais répété du cheval en colère et du cheval qui, fût-il caressé, rue au moindre geste.

Cela dit, le Salon du cheval, c'est d'abord une invite pressante aux jeunes comme aux moins jeunes à pratiquer un sport — avis aux impulsifs — éminemment formateur du caractère, « *car*, écrit le colonel Challan Delval, orfèvre en la matière, *il s'agit d'une entente à réaliser entre deux êtres vivants, le cavalier et sa monture, ayant chacun sa volonté et sa personnalité propres, avec le risque de réactions violentes et imprévues de la seconde en cas de désaccord* ».

D'où la nécessité pour les nouvelles recrues d'aboutir très rapidement à une adhésion, à un mariage faute desquels les progrès ne dépasseront pas le stade de vagues promesses tandis que la peur, classée en tête des « motivations négatives », sapera, au premier billet de parterre, le moral des timides et pareillement des boutefeux.

Le Salon se tient au seuil de l'hiver, et beaucoup le quitteront les yeux encore baignés par ce qu'ils auront appris et retenu. Nous conseillerons donc aux vocations nées pour ainsi dire sur l'asphalte de brider leur impatience, de reporter au printemps leur premier contact avec un herbivore que nous leur souhaitons de mœurs paisibles et bucoliques, et, pour leur confort, dressé aux allures carrées. Pourquoi cette attente ?

ROLAND MERLIN.

(*Lire la suite page 25.*)

(1) Claquements répétés des lèvres et même des dents.

HELP ! RANGERS

La solidarité n'est pas un vain mot dans les écuries bien tenues. Vous, jeune sportif qui vous êtes égaré dans la poussière fauve du soir ou avez été désarçonné et accidenté, sachez que vous n'êtes pas abandonné des hommes ! Avant que clignote l'étoile du Berger, le grand branle-bas a été sonné à l'écurie pour vous porter secours. C'est dans cet état d'esprit sans doute, mais avec un programme d'ambitions élargi, qu'a été créée en 1970 l'Association des Rangers de France.

Dans un premier temps, ces jeunes hommes ont été au service de la protection de la nature tout en pratiquant l'équitation, leur sport favori. Aujourd'hui, ils ont mis au point une antenne de secourisme équestre qu'ils se proposent d'offrir aux organisateurs de concours hippiques, de rallyes, de randonnées, etc. Oublions leur uniforme sentant un peu trop la « patte » du costumier d'opérette pour ne retenir que le mérite d'une entreprise appelant l'encouragement. — R. M.

COMMENT ACHETER UNE CHAINE ?

La haute fidélité sans friture

Haute fidélité : comment choisir, comment éviter les déceptions, les pièges ?

A période des fêtes est favorable aux achats de loisirs. La haute fidélité en fait rtie. De plus, elle est à la mode. s placards publicitaires fleussent donc dans les revues, urnaux et autres publications. s vantent les avantages de tel u tel appareil et ses multiples ossibilités. Malgré les précisions echniques (ou pseudo-techniques) qu'ils apportent, ils ne permettent pas de faire un choix raisonné. Aujourd'hui, comme hier, le futur acheteur reste désarmé. Il se méfie à juste titre des pratiques commerciales cachées derrière les arguments « scientifiques ». Mais comment faire autrement ?

Au risque de décevoir, il faut reconnaître qu'il n'y a pas de méthode sûre pour éviter les pièges. Heureusement, les véritables escrocs qui ont sévi pendant un temps ont presque tous disparu. L'acheteur a donc peu de risques, aujourd'hui, de payer très cher un matériel défectueux. Il peut, en revanche, être déçu par les performances d'appareils qu'on lui a vantés outre mesure. Il peut aussi payer cher une installation qu'il pouvait obtenir à meilleur marché.

Le comportement de l'acheteur doit être différent selon le but poursuivi. Veut-il se contenter d'une « chaine » moyenne, qui lui permettra d'écouter agréablement de la musique, ou cherche-t-il le *nec plus ultra*, la performance ? Dans le premier cas, il a intérêt à chercher des chaines intégrées, dont les divers maillons sont produits par le même fabricant. Dans le second, il lui faudra « composer » sa chaîne en achetant telle partie ici, telle autre là.

Si l'amateur recherche simplement une honnête qualité de reproduction, l'objectif principal est le rapport qualité prix. A condition de choisir une marque connue soit dans l'électronique grand public (Thomson, Philips, Grundig, par exemple), soit dans la haute fidélité (Pioneer, Yamaha, par exemple), l'acheteur ne sera pas volé. Il en aura « pour son argent », du moins sur le plan technique. Mais des différences de prix importantes subsistent pour des chaînes de qualité acoustique équivalente. Bien souvent, il faut payer la présentation et les nombreux gadgets (vu-mètre, potentiomètres correcteurs, qui ne servent à rien si le but recherché est seulement d'écouter de la musique, mais qui permettent d'épater les amis). Ces gadgets donnent aussi le plaisir de « piloter » sa chaîne comme un Boeing, plaisir qui n'a rien de commun avec l'amour de la musique, mais qu'il ne faut pas négliger.

Le revendeur n'est pas un philanthrope !

Le principal piège à éviter, dans ce type d'achat, est le prestige. Chaque marque dispose d'une gamme importante d'appareils. La qualité ou le rapport qualité-prix d'une chaine de la gamme n'entraîne pas obligatoirement des avantages équivalents pour une autre chaine. Tout au plus une marque garantit-elle une certaine homogénéité dans la qualité de la fabrication. Mais ce n'est pas toujours le cas. Il y a souvent une qualité « bas de gamme », où le constructeur cherche avant tout à serrer les prix, et une qualité « haut de gamme », où la solidité est plus garantie.

Depuis peu, il existe une norme française de la haute fidélité. Elle est encore peu répandue, car elle est récente. Elle permet de savoir que la chaine (ou un de ses éléments) a une qualité minimum. Cette norme est de niveau assez bas pour que tous les appareils honnêtes puissent y avoir accès. Elle est très insuffisante pour assurer une haute fidélité de qualité supérieure.

Ces remarques relatives à la haute fidélité courante (chaîne d'une valeur inférieure à 10 000 F) ne sont plus valables lorsque l'on recherche un matériel vraiment élaboré. Il n'est plus question d'avoir une chaîne de marque unique, car il n'existe à ce niveau aucun constructeur qui fabrique tous les éléments. Il faudra prendre un tourne-disques d'une marque, l'électronique d'une autre marque, des enceintes d'une troisième. La principale difficulté est d'avoir une bonne homogénéité. La qualité globale de la chaine ne peut être supérieure à celle du *plus mauvais* maillon. Quand un même constructeur fabrique deux (ou plusieurs !) maillons, il est souvent intéressant de les prendre ensemble, car ils sont en principe adaptés l'un à l'autre. Mais ce n'est pas toujours la bonne solution. Un constructeur d'enceintes de haut niveau, désirant compléter son activité avec l'électronique, risque, au moins dans les premiers temps, de commercialiser des amplificateurs médiocres, car il n'a pas d'expérience dans ce domaine.

Dans le haut de gamme, la solidité n'est pas toujours assurée. Il existe en effet, à ce niveau, deux types de matériel : celui de bonne performance et de qualité presque professionnelle (donc très solide) et celui de « compétition » où l'on a sacrifié la solidité et la durabilité à la performance. Surtout dans ce dernier cas, l'usage des appareils peut être délicat. C'est en fait une question de choix. Celui qui veut, par principe, avoir ce qu'il y a « de mieux » acceptera le matériel fragile. Celui qui recherche au contraire la seule qualité d'audition préférera un matériel moins « en pointe », mais plus sûr.

Le choix d'un matériel « haut de gamme » est encore plus difficile que celui d'un appareillage moyen. Dans le dernier cas, il faut se déterminer entre des appareils complets, donc en nombre limité. Dans l'autre, la comparaison se fait sur des combinaisons de matériels qui sont beaucoup plus nombreuses. Or, un vendeur ne dispose pas de tous le matériel existant. Quand on recherche une chaine complète, ce n'est pas très gênant. Pour faire la comparaison, il suffit d'aller successivement chez plusieurs revendeurs (ce n'est d'ailleurs pas sans inconvénient, car les conditions d'écoute ne sont pas les mêmes). Pour une chaîne en éléments séparés, le problème est plus fondamental. Les éléments qui se trouvent chez des revendeurs différents ne pourront être combinés.

L'acheteur est donc directement tributaire de la politique commerciale des revendeurs. Ces derniers ne sont pas des philanthropes. Ils veulent gagner de l'argent. Dans le cas des chaines complètes, ils ne présenteront que quelques marques ou quelques modèles. Leur choix est déterminé le plus souvent par les conditions commerciales (ristournes par quantité, facilités de paiement, etc.) qui leur sont accordées. Il faut donc se méfier des conseils des vendeurs : ils sont le plus souvent intéressés. Le même mécanisme existe pour les chaînes par éléments. Le revendeur présentera souvent une combinaison déterminée plus par des impératifs commerciaux que par l'homogénéité de l'ensemble.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

(*Lire la suite page 24.*)

150 spécialistes en stage

LA MONTAGNE MOINS DANGEREUSE

Peut-on mieux connaître les avalanches, les prévoir, y parer ? Cent cinquante spécialistes viennent de tenter de répondre à ces questions lors de stages organisés dans les Pyrénées.

L'OUVERTURE de la saison de ski dans les Pyrénées a été précédée, du 28 novembre au 2 décembre, dans les stations d'Argelès, de La Mongie, de Barèges et de Cauterets, d'un stage national de formation rassemblant plus de cent cinquante responsables de la sécurité dans les stations des Pyrénées et des deux autres massifs montagneux français. Pareille organisation avait eu lieu pour la première fois l'an dernier à Chamonix. Les Pyrénées, à leur tour, vont en bénéficier grâce à l'ANENA (l'Association pour l'étude de la neige et des avalanches). A la tête de l'ANENA se trouve un préfet honoraire, M. Jacques Saunier, ancien président de la commission d'enquête nommée après les avalanches de Val-d'Isère en 1970 et auteur d'un plan anti-avalanches adopté la même année par le conseil des ministres.

Sur la recommandation du gouvernement, l'ANENA a été créée le 11 octobre 1971. Elle est dirigée par un conseil d'administration groupant les responsables des départements ministériels et des organismes scientifiques concernés, et a été dotée d'un conseil scientifique et technique qui prépare les programmes de recherches et suit leur exécution. Présidée depuis 1976 par le préfet Saunier, elle a été reconnue d'utilité publique en juin 1976 (l'ANENA compte à ce jour quatre cent quatre-vingt-douze membres, dont cent cinquante sont des personnes morales, départements et communes de montagne, stations de sports d'hiver, etc.).

Vers un conseil territorial ?

A la demande du ministère de l'intérieur, le stage d'Argelès s'est adressé aux responsables chargés de la sécurité des communes de montagne et stations de sports d'hiver. Ce stage a porté autant sur l'interprétation donnée au niveau météorologique que sur l'organisation des secours et des différentes techniques de protection.

La réglementation en matière d'utilisation des explosifs dans la neige, la responsabilité des maires des stations de sports d'hiver ont été deux grandes questions inscrites au programme de ces travaux.

GILBERT DUPONT.

(*Lire la suite page 24.*)



LES PYRÉNÉES AUSSI

La vallée d'Aure plus protégée

LA vallée de Rioumajou (Hautes-Pyrénées) se mérite. Sur 13 kilomètres, au sud de Saint-Lary-Soulan, elle étire ses pentes escarpées et boisées jusqu'au port d'Ourdissetou, vers la frontière espagnole. Au fond de la vallée, dans un replat où viennent paître, l'été, les troupeaux de moutons, l'hospice de Rioumajou attend, depuis quatre cents ans, les pèlerins en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle. Pas de remontées mécaniques, aucune résidence secondaire, mais des isards et le silence : la montagne n'a subi aucune atteinte. Ou plutôt, pas encore...

En effet, la querelle qui oppose les deux propriétaires indivis de Rioumajou, les communes de Saint-Lary-Soulan et de Sailhan, pose le problème de l'équipement touristique de la montagne. Faut-il ou non, en ces lieux préservés, construire une « auberge de montagne » ?

Pour Saint-Lary, la réponse est positive. M. Vincent Mir, son maire socialiste et fondateur de la société d'exploitation des entreprises Mir, affirme qu'il s'agit de bâtir un « refuge » de vingt-quatre places, une sorte d'hospice *« qui sera réalisé dans l'esprit de l'ancien et qui ne sera pas incompatible avec la protection du site »*. Le conseil municipal de Saint-Lary a demandé, en juin dernier, le classement de la vallée quand aura été construit ce « refuge ».

La commune de Sailhan, elle, se souvient du premier projet de M. Mir, qui prévoyait, vers 1970, de construire un important ensemble de plein air. La demande de permis de construire déposée en 1976 par Saint-Lary concerne une auberge de quarante-trois lits située derrière l'hospice sur un terrain appartenant en propre à Saint-Lary. M. Bertrand Minvielle, maire (sans étiquette) de Sailhan, refuse toute construction nouvelle, qui gâcherait irrémédiablement le site. *« Nous voulons conserver telle quelle la donation faite en 1457 par le comte d'Armagnac aux deux communes, qui devaient maintenir l'hospice en état de recevoir les pèlerins. Nous voulons restaurer celui-ci et vouer la vallée aux pacages, à l'exploitation du bois et à la randonnée. Nous pensons que cette « auberge » est seulement le premier maillon d'un vaste projet immobilier, d'un village de vacances par exemple. »*

Le conseil municipal de Sailhan a demandé le 26 novembre le classement total de la vallée. L'association Randonnées pyrénéennes, que préside M. Michel Denieul, ancien directeur de l'architecture et préfet de la région Franche-Comté, propose d'aider financièrement les deux communes à restaurer l'hospice, à condition qu'aucune construction nouvelle ne soit réalisée.

En fait, cette querelle écologique est le dernier épisode de la bataille que mènent contre M. Vincent Mir tous ceux qui, dans la vallée d'Aure, ne partagent pas les idées du maire de Saint-Lary sur l'aménagement de la montagne. M. Francis André, président de l'association « Saint-Lary Demain », rappelle les victoires que celle-ci a déjà remportées : blocage du projet de construction de plusieurs milliers de lits au Plau ; blocage du projet de construction de quatre mille lits au balcon de l'Oule ; élections de listes opposées aux projets de M. Mir, en mars 1977, dans une majorité des communes de la vallée.

« Nous souhaitons une autre forme de tourisme que celle prônée par M. Mir, déclare M. André. *Nous ne voulons plus de béton et nous demandons que toutes les communes profitent du tourisme. Normalement la station de Saint-Lary devrait disposer de vingt-cinq pisteurs secouristes. M. Mir préfère utiliser des C.R.S. : c'est moins remuant. Le projet de Rioumajou risque de n'être pas autre chose qu'un rendez-vous de chasse de luxe. »*

M. Vincent Mir ne veut voir dans ces attaques que les conséquences de rancœurs personnelles ou politiques puisqu'on trouve parmi ses ennemis aussi bien des communistes ou des gaullistes que des membres du parti socialiste auquel lui-même appartient.

« Je suis beaucoup plus écologiste que tous ceux qui m'attaquent, affirme-t-il. *Je n'ai pas de leçon à recevoir d'eux. J'aime la pierre et le bois ! Il n'y a qu'à voir les efforts que Saint-Lary a réalisés en faveur de ses espaces verts et de son centre-ville. Certes, on dit que je suis un bulldozer. Je souhaite qu'il y en ait beaucoup comme moi qui réalisent du solide. »* Que pense-t-il des critiques qui lui reprochent de faire du béton peu profitable à la vallée ? *« Ce n'est pas sérieux, car s'il fallait les croire, on n'aurait jamais rien fait ici. »*

Pourquoi trouve-t-on dans le hall de la mairie de Saint-Lary de la publicité pour la promotion immobilière privée ? *« Parce que ces programmes appartiennent à des habitants,* répond M. Mir. *D'ailleurs, la mairie distribue aussi des timbres anti-tuberculeux... »*

ALAIN FAUJAS.

La montagne moins dangereuse

(Suite de la page 23.)

Mais les participants ont étudié aussi les problèmes de la météo en montagne, de la localisation des risques d'avalanches, de la technique de déclenchement artificiel de celles-ci, des sondages par battage de la neige. Des exposés sur la médicalisation des secours aériens en montagne, avec la participation du SAMU de Grenoble, y ont été également présentés. Enfin, les équipages de la base d'hélicoptères de Tarbes ont effectué des démonstrations en haute montagne, avec treuillage de blessés fictifs et avec des chiens d'avalanche.

Précisons, enfin, que l'ANENA envisage de se doter dans un proche avenir d'un conseil territorial entraînant la nomination dans chaque département d'un représentant qualifié du conseil général et d'un maire désigné par l'Association des maires.

Lors d'une réunion préparatoire pour l'organisation de ce stage, M. Urbain Cazaux, maire de Barrèges, président du comité régional de tourisme Midi-Pyrénées, ancien président de la Fédération française de ski, a lancé un cri d'alarme en faveur de sa station, la plus ancienne de toute la chaîne des Pyrénées, qui est considérée comme la plus « sportive » par ses sites en forêt.

« Des ouvrages mis depuis longtemps en place risquent de s'effondrer, a-t-il dit, *et de déclencher des avalanches. Qu'attend l'Etat pour mener à bien ce qu'il a commencé ? Et n'est-ce pas le conseil général des Hautes-Pyrénées qui, dès 1947, votait une subvention pour la réalisation d'un centre d'études de la neige à Barrèges pour toute la région pyrénéenne ? Une exigence qui n'a jamais été prise en considération. »*

Chef de la division nivologie d'un organisme relevant du ministère de l'agriculture, M. de Crécy a indiqué qu'*« un ingénieur de travaux météorologiques était nommé depuis peu à Toulouse pour interpréter et répercuter les données nivologiques de la chaîne pyrénéenne »*. Il n'y aura donc plus d'allées et venues entre Saint-Martin-d'Hères (près de Grenoble), station centralisatrice nationale téléphonique Alpes-Pyrénées, et les stations pyrénéennes.

Du nouveau sur les pentes

Le nouveau directeur de La Mongie, M. Guy Dotter, a demandé à l'ANENA d'être un recours efficace *« contre des administrations qui sont un mur lorsque des responsables de la sécurité dans les stations leur signalent des anomalies »*. Le directeur de la station de Barèges, M. Guy Latrille, s'est étonné pour sa part de la rigueur systématique des bulletins météo qui sont transmis quotidiennement aux stations, et qui posent, à contretemps parfois de lourds problèmes de conscience aux directeurs de ces stations. *« La saison dernière,* a fait observer M. Latrille, *ces bulletins ont comporté des mises en garde contre des risques d'avalanche à cinquante reprises, alors que les risques jugés localement avec tous les éléments d'appréciation n'ont couvert que quatre jours. »*

En marge de ces journées d'études, il faut signaler, au chapitre des équipements nouveaux, la mise en service du parc de stationnement à étages de La Mongie, a été mise dans l'obligaplaces). Cette mise en service permettra de remédier à l'accumulation de centaines de voitures sur la place centrale, et en facilitera le déneigement.

Mais la nouvelle municipalité de Barrèges, après le drame des avalanches de février 1976 à La Mongie a été mise dans l'obligation d'investir 1 600 000 F pour la protection de ce parking que des avalanches peuvent menacer. L'autre collectivité tutrice de la station, la localité de Campan, a investi de son côté 800 000 F pour la protection des remontées mécaniques dont elle assure la gestion. « La souris blanche », le nouveau téléski long de 1,300 kilomètre et de 350 mètres de dénivellation sera inauguré dans le secteur du Tourmalet, jugé plus sûr que le versant nord de la station. Un autre téléski reliera au télésiège du Pourteilh la télécabine partant du centre de la station.

Cauterêts mettra définitivement en service la route d'accès du plateau du Cambasque (4 kilomètres) qui a coûté 8 600 000 F et à laquelle 1 600 000 F de travaux de protection ont été consacrés cet été. De même, la télécabine Cambasque-Cirque du Lys fonctionnera à titre définitif, transportant mille trois cent soixante-dix skieurs à l'heure, de 1 360 à 1 812 m. Cette télécabine double le téléphérique Cauterêts-Le Lys, emprunté la saison dernière par deux cent dix-sept mille skieurs.

Aux skieurs du Bordelais et de l'ouest de la France se joindront, à raison de contingents de cent trente jeunes par semaine venant par avion de Londres à Lourdes, de Noël au mois d'avril, un total de quinze mille skieurs britanniques. Enfin, au Pont-d'Espagne, quatre circuits pour la pratique du ski de fond ont été aménagés, le succès du ski de randonnée s'accroissant d'hiver en hiver à Cauterêts. Un bel hiver en perspective pour les Pyrénées...

GILBERT DUPONT.

La haute fidélité sans friture

(Suite de la page 23.)

S'il est sérieux, il réunira toutefois des maillons s'adaptant bien ensemble, mais qui peuvent ne pas présenter le meilleur rapport qualité/prix : un maillon de très bonne qualité et très cher dans une chaîne moyenne est inutile. Le vendeur pourra le préconiser s'il n'existe pas, dans le matériel qu'il commercialise, un maillon au bon niveau. Ce processus explique qu'un acheteur très averti peut obtenir une bonne chaîne à un prix inférieur à celui que peut espérer l'amateur moyen. Il n'hésitera pas à acheter ici tel maillon, là tel autre. Mais l'exercice est périlleux, car il ne permet pas le contrôle du résultat avant l'achat.

Le seul moyen de juger de la qualité d'une chaîne haute fidélité est l'écoute. Encore faut-il savoir la pratiquer (et en avoir l'occasion). Ce n'est pas si facile. Le résultat dépend beaucoup de l'acoustique de la pièce. Telle chaîne qui paraît parfaite chez le revendeur dans les conditions de son auditorium sera décevante chez un particulier. Certains vendeurs de luxe viennent installer la chaîne dans l'appartement de leur client. Ils se prêtent même parfois à des essais comparatifs sur place. Ces conditions idéales sont rares (et coûteuses).

Il faut aussi avoir présent à l'esprit qu'une chaîne se juge toujours de façon *négative*. On n'apprécie pas la *qualité* d'une chaîne, mais l'absence de *défauts*. Une chaîne idéale n'a pas « beaucoup d'aigus » ou de basses. Elle ne supprime ni n'exagère les basses ou les aigus existant dans l'enregistrement. Les défauts, au moins pour les appareils de bonne qualité, sont assez atténués. Un néophyte ne les percevra donc pas. Ce n'est qu'après quelque temps d'écoute chez lui qu'ils deviendront gênants.

Aussi est-il préférable de faire son choix en présence d'un ami compétent, qui, connaissant les défauts les plus courants, pourra en repérer la présence. (Le vendeur n'insistera que sur la qualité et ne fera jamais apprécier la présence d'un défaut, même minime.) Cette méthode n'est cependant pas sans inconvénient. « L'ami compétent » possède en général, lui aussi, une chaîne. Il s'est habitué à ses défauts. Il aura donc presque toujours tendance à pousser ses amis vers l'achat d'un matériel identique au sien.

J.-L. LAVALLARD.

Les « amplis » et le reste

Les éléments des chaînes haute-fidélité sont souvent définis par des caractéristiques chiffrées. Il faut être un technicien assez averti pour les interpréter. C'est l'ensemble de ces caractéristiques chiffrées qui permet d'apprécier la qualité technique d'une chaîne. Les principales sont les suivantes :

I. — Tête de lecture :

a) Rayon de l'extrémité du diamant. *Il doit être le plus faible possible (moins de 15 microns). Les diamants elliptiques ou de taille sophistiquée sont meilleurs que les diamants sphériques.*

b) Force d'appui. *Elle doit être la plus petite possible : inférieure au moins à 3 g ou 0,027 N.*

c) Masse dynamique. *La plus faible possible (moins de 2 mg).*

d) Elasticité. *Elle doit être la plus grande possible : supérieure par exemple à 8 × 10⁻³ m/N.*

e) La courbe de réponse. *Elle doit être la plus étendue possible pour des limites de tolérances (en dB) les plus petites possible. Par exemple 30 hz à 20 khz à ∓ 3 dB.*

f) Diaphonie. *La plus grande possible (supérieure à 25 dB).*

II. — Table de lecture :

a) Fluctuations de vitesse. *Les plus petites possible, mais inférieures à ± 0,2 %.*

b) Rapport signal/ronronnement. *Le plus grand possible, mais supérieur à 36 dB (mesure non pondérée).*

III. — Tuner modulation de fréquence (MF) :

a) Sensibilité. *Elle est représentée par un chiffre en mV qui doit être le plus petit possible et inférieur à 2 mV.*

b) Courbe de réponse. *(Voir tête de lecture.)*

c) Rapport signal/bruit. *Le plus grand possible et supérieur à 46 dB.*

d) Tension de sortie. *La plus grande possible et supérieure au volt.*

e) Taux de distorsion. *Le plus*

f) Diaphonie. *La plus grande possible et supérieure à 30 dB.*

f) Diaphonie. *Le plus grand possible et supérieur à 30 dB.*

IV. — Amplificateur :

a) Courbe de réponse. *(Voir tête de lecture.)*

b) Puissance de sortie. *La plus grande possible et au moins égale à 10 W par canal.*

c) Distorsion. *La plus faible possible et inférieure à 1 %.*

d) Rapport signal/bruit. *Le plus grand possible et supérieur à 60 dB.*

c) Diaphonie. *Supérieure à 45 dB.*

V. — Enceintes acoustiques :

a) Courbe de réponse. *(Voir tête de lecture.) Au moins 50 hz - 12,5 khz à ± 3 dB.*

b) Distorsion. *La plus faible possible : moins de 3 % de 100 à 1 000 hz et de 1 % au-dessus de 10 000 hz.*

c) Fréquence de résonance. *La plus faible possible (moins de 80 hz).*

Le nombre de haut-parleurs n'a aucune importance en soi. Le rendement non plus si l'on dispose d'un amplificateur assez puissant.

Les « Méridien » veulent se faire remarquer

UNE *image de marque, floue, voire inexistante »*: les dirigeants de la Société des hôtels *Méridien*, filiale d'Air France, conviennent qu'il est grand temps de redresser la barre pour gagner les faveurs de la clientèle. Un démarrage peut-être trop rapide, la prise en charge d'établissements très disparates, expliquent, à leurs yeux, ce manque de notoriété.

D'avis de publicitaires, il s'agit de dégager une *« spécificité Méridien »* qui permette de *« fidéliser »* la clientèle. Celle-ci a besoin de retrouver, à travers les maillons d'une même chaîne, une qualité de services, des normes de confort, une ambiance identiques. Déjà, un client sur deux loge plus de deux fois par an dans un *Méridien*.

La filiale d'Air France recrute sa clientèle pour un quart en France, un autre en Europe, un troisième en Amérique du Nord et un dernier dans différents pays et notamment au Proche-Orient. Son objectif est de s'affirmer comme *« une chaîne internationale à touche locale et de goût français »*.

Un transfuge du Club Méditerranée, Jean Veiler, veillera à l'architecture et à la décoration des établissements, la maison Carven a dessiné tous les uniformes du personnel et la firme publicitaire Lonsdale a établi le cahier des charges des *Méridien*.

Tout a été passé au crible, le costume du portier, les panneaux de signalisation, le fond musical. Une charte des couleurs a été mise au point et un livre des normes déposé. Partout, les cafés s'appelleront *le Bistrot, le Cercle, le Bar-terrasse* ; partout, les restaurants s'appelleront *la Brasserie, le Restaurant de France* ; partout la galerie marchande s'appellera *Faubourg Saint-Honoré* ; partout la discothèque s'appellera *l'Ecume des nuits*.

Cette « méridianisation » devrait favoriser les ambitions commerciales de la filiale d'Air France qui, l'an prochain, ouvrira trois établissements supplémentaires, tous au Proche-Orient : au mois de janvier dans l'émirat de Sharjah (deux cent vingt chambres), au mois d'avril dans l'émirat d'Abou-Dhabi (deux cent cinquante chambres) et à Djeddah (quatre cents chambres) en Arabie Saoudite. Les dirigeants de la société Méridien, qui viennent de prendre la gestion d'un hôtel à Monastir en Tunisie, nourrissent d'autres projets à travers le monde, notamment dans les pays de l'Est : Varsovie, Budapest, Sofia. Ils ont conclu avec des partenaires arabes, en particulier M. Akram Ojjeh, l'acheteur de *France*, un accord pour le financement d'un hôtel à Houston au Texas.

L'an dernier, la Société des hôtels *Méridien* a perdu 17,4 millions de francs. Cette année, ce déficit essentiellement dû aux établissements de Nice et de la Guadeloupe ne devrait pas dépasser 9 millions. *« En 1979, nous sortirons du rouge »*, affirme M. Henri Marescot, président de la filiale d'Air France. — J.J.B.

Cheval, mon ami...

(Suite de la page 23.)

Le cheval est naturellement rileux. Le froid agit sur lui à la açon d'une piqûre hypodermique ien corsée. Même les vieux rouiers à l'haleine givrante ont le uir pincé au plus sensible de être, c'est-à-dire l'arrière-main, iège de toutes les défenses, de outes les accélérations. Une ligne troite se présente. Feu des quatre ers, adieu... Refuge incertain : le manège, le vieux manège réputé historique », fossilisé, immense rigo où la bise siffle aux oreilles les chevaux et les cingle plus ruellement que la chambrière. À encore, attendons les premières moiteurs du printemps our trotter dans la sciure.

Ces conseils, on peut nous roire, sont dictés par le bon sens t de très lointains mais inoubliales *souvenirs* — ô *Passepartout*, ieux brigand, lancé, un enfant ur ton dos, à la conquête de Arc-de-Triomphe, par un froid ibérien !

Mais si, malgré ce tableau peu ngageant, les amateurs de senations fortes, sportifs à la manue le plus souvent, persistent ans leurs projets (éperonnés par es loueurs sans aveux), qu'ils hoisissent de préférence le matin our défier le destin. L'aprèsnidi, au plus rigoureux de la saion, en plaine et surtout en forêt, a nuit tombe avec une brusquele sournoise, imprévisible dans es pièges. Elle progresse, elle épaissit en un petit quart l'heure, entre 17 h. 15 et 17 h. 30, elon un pointage personnel. Les uveurs d'air à tout prix, n'ayant le connaissance du cheval que ce qu'ils en ont vu au cinéma, doivent avoir que leur fringant destrier ne les aidera pas fatalement à etrouver le chemin de l'écurie, on aptitude à percer l'ombre restant à prouver. L'instinct est une chose, la vue une autre.

Prenons donc rendez-vous avec les gens sérieux à l'heure où fleurissent les premiers cerisiers du Japon : fin mars. Deux problèmes se présentent à eux, déterminants. Celui de l'équipement d'une part, celui du choix de l'écurie d'autre part. En ce qui concerne l'équipement, les candidats au tape-cul sont instamment priés de mouler et de souligner le mot « néant », dans la colonne des dépenses envisagées. Ce n'est qu'après un contact aux suites théoriquement brillantes et pratiquement très aléatoires qu'ils pourront avec profit se constituer une tenue adéquate. Pour le quart d'heure, un blue-jean, des bottillons et une toque d'emprunt (un quidam convaincu d'échec rendra bien ce petit service !) feront l'affaire. Doutent-ils du conseil ? Qu'ils méditent le témoignage tout récent d'une amie dont le zèle cavalier s'éteignit après qu'une poigne invisible l'eut saisie en selle par son fond de culotte pour un plongeon totalement incontrôlable. « *On m'avait fait grimper*, raconte-t-elle, *sur un jeune cheval de quatre ans dans une reprise de préparation au premier degré et avec une brouette de granulés à l'entrée du manège. Ce qui devait arriver arriva. Empressé d'augmenter sa ration du jour, mon jeune cheval traversa le manège d'un trot alerte. Un palefrenier qui passait là le renvoya rejoindre les autres d'une claque sur la croupe. Estimant qu'il serait plus facile s'il était seul de retourner vers la brouette, il se débarrassa de son encombrant fardeau d'une souple ruade. Voici une reprise qui coûta cher. 780 francs pour dix minutes d'équitation.* »

Eliminer les véreux et les margoulins...

Un compte facile à établir : odhpur, 240 francs ; toque, 00 francs ; bottillons, 300 francs ; ravache (ô dérision), 40 francs, sans parler des frais, ceux-là irrécupérables, d'inscription au club, de carte, d'assurance, etc.

Cet épisode devrait mieux faire comprendre au néophyte la nécessité impérative de se contenter, pour enfourcher Pégase, d'un panalon en toile — en toile et non as en velours, les vertus antidérapantes de ce tissu étant plus ue douteuses. Si le *feu sacré* est u rendez-vous de la première leçon, les joies suivront au rythme des progrès. Et les achats justifiés.

Il n'y a pas d'écurie sans défauts pour les classes débutantes. Le type rêvé d'écurie n'existe que pour un petit nombre de propriétaires jouissant d'un statut tout à fait privilégié compte tenu des sommes versées pour la pension de leur monture. Les modestes pour qui c'est un luxe et un sacrifice de s'offrir quelques tickets de monte par mois se heurtent trop souvent à des visages *fermés*, à des lèvres cadenassées. Ils s'en plaignent et nous l'écrivent. Etrangers au milieu, médiocrement lestés, ils sont généralement regardés sans bienveillance. Quelques godelureaux en rupture de concours, savourant leur embarras, cherchent les grands airs pour n'en trouver d'ailleurs que de sots. Cependant, nous avons renoncé à indiquer à nos correspondants les établissements qui nous paraissaient conformes à leurs aspirations. Les critères de sympathie et de sérieux ne sont pas les mêmes pour tous.

Rendons justice aux autorités officielles soucieuses de ne pas abandonner les cavaliers les moins favorisés de qui dépend, par leur masse, l'avenir du sport équestre. Un classement des écuries de France a été fait à leur intention, et il est simplement dommage que l'opinion n'en ait pas été *saisie*.

L'arrêté du 4 janvier 1971, complété par celui du 9 mai 1974, a institué en effet une hiérarchie entre les établissements hippiques ouverts aux cavaliers. « *Il s'agit*, précise M. D. Bécheau-La Fonta, directeur de l'Union nationale interprofessionnelle du cheval, *de les aider à connaître la valeur des écuries qu'ils fréquentent ou envisagent de fréquenter.* » Leur classement résulte de six facteurs : implantation, infrastructure d'exploitation, accueil, cavalerie, sellerie, activités. Les dirigeants des établissements professionnels, mille cent vingt-six selon le dernier recensement, doivent obligatoirement posséder soit la carte de maître de manège titulaire du brevet de professeur ou d'instructeur, soit la carte de moniteurs d'équitation. Qui le sait ? L'article 5 du règlement nous laisse rêveur : « *Le classement*, lit-on, *est matérialisé par l'apposition à l'entrée principale de l'établissement d'un panonceau fourni par l'administration des haras.* »

Les professionnels les plus sérieux, les mieux notés, s'en souciant comme d'une guigne, la recommandation finalement demeure lettre morte. L'affichage, s'il devenait obligatoire, entraînerait progressivement l'élimination des loueurs véreux, des margoulins pratiquant impunément le racolage tous azimuts et un trafic avec les bouchers à propos duquel mieux vaut fermer les yeux. Il y a là un petit scandale qui n'est pas sans altérer l'image de marque que chacun peut se faire de l'équitation.

ROLAND MERLIN.

PAS D'ACCORD

SUR LA ROUTE D'ISOLA

L'article intitulé Une station et son chemin de croix (le Monde *du 19 novembre) rappelait les déboires routiers de la station de ski Isola-2000. M. C.-D. Neil, président-directeur général de la Société pour l'aménagement et la promotion d'Isola-2000, conteste certaines critiques faites à la route d'accès de la station.*

Dans l'ordre chronologique de l'article il est indiqué : *Isola-Village à 813 mètres*, or il s'agit de 860 mètres ; *Isola-2000 à 2 091 mètres*, or il s'agit de 1 998 mètres ; *18 kilomètres de lacets avec une pente moyenne de 10 %*, or il s'agit de 6,3 %.

Tout habitué des routes de montagne sait qu'une pente moyenne de 10 % représente un obstacle important, alors qu'une pente moyenne de 6,3 % est couramment utilisée sur les itinéraires montagneux français, suisses ou autrichiens.

Plus loin, Michel Vivès écrit : « *Dans la nuit du 7 au 8 octobre... la station a été isolée pendant toute une semaine et a dû être ravitaillée par hélicoptère* ». Or la circulation a été partiellement rétablie le 9 octobre et complètement le 10, soit quarante-huit heures après sa fermeture. Cette information a fait la « une » de *Nice-Matin* le mardi 11 octobre. Quant aux hélicoptères, ils n'ont jamais existé que dans son imagination.

La suite de l'article est plus insidieuse puisqu'elle ne pèche que par omission. En effet, s'il est vrai que la route d'accès à Isola-2000 a coûté au total 23 millions de francs (dont une partie non négligeable financée par ma société), il serait honnête d'ajouter que l'Etat a déjà encaissé, depuis la création de la station, 53 millions de francs sous forme de T.V.A.

Le chiffre d'affaires annuel de la station a été, au cours du dernier exercice, de 80 millions de francs ; la clientèle de la station est étrangère pour 30 %. Cinq cents emplois, dont cent permanents, ont été créés dans cet arrière-pays niçois si cruellement frappé par le chômage.

Plaisirs de la table

Pour ne pas se priver de dessert

LE dessert est bien plus important qu'on ne pense, au restaurant, pourtant si souvent négligé. Croyez-en quelqu'un qui s'attarde au fromage et ne le fait suivre, en général, que d'un fruit. Mais j'entends par dessert les pâtisseries et les entremets. Contrairement à mon bon confrère Christian Guy (auteur des guides du chasseur et du pêcheur gourmands, et qui devrait bien écrire un guide des desserts gourmands !), je pense en effet que les entremets ont autant leur place sur les cartes que les pâtisseries.

Plus même ! Car, enfin, on peut trouver d'excellentes pâtisseries dont les gâteaux peuvent être achetés et ramenés à la maison, et je citerai encore la boulangerie *Saint-Philippe* (73, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e, tél.: 359-75-07), alors que les maîtresses de maison manquent généralement de temps pour préparer des entremets. De sorte qu'au restaurant, entre une charlotte originale et savoureuse et les meilleurs éclairs du monde, par exemple, je pense que la gourmande n'hésitera pas. On peut citer vingt adresses de pâtissiers dont les éclairs sont excellents. Où trouverait-on à acheter, pour la maison, une charlotte ?

Mais, justement, ces entremets, il semble que les restaurateurs les négligent, se contentant d'en ronronner un ou deux, toujours les mêmes. Là encore, le manque d'imagination est évident. Les soufflés, tenez ! Cent, mille cartes les proposent au Grand Marnier, alors qu'il serait si simple de les aromatiser au goût de chacun ! Christian Guy dit très joliment, pour expliquer cette banalité paresseuse, que le Grand Marnier est *« le beaujolais des douceurs gourmandes »*.

Tantale à Paris

Revenons à cette carte des douceurs. Presque partout, à Paris du moins, elle est « en deçà » de ce qu'il faudrait. Et à faire honte à celles de quelques grandes maisons de province (je songe notamment à la farandole éblouissante des desserts des *Troisgros*, à ceux d'*Alain Chapel*, de *Bocuse*, de Roger Vergé en son *Moulin de Mougins*, du cher Pierre Gleize en sa *Bonne Etape* de Château-Arnoux, et à d'autres que j'oublie). Mais où trouver ces chariots de Tantale à Paris ? Car la pâtisserie doit être exposée. La carte, ici, ne parle point. C'est sur la desserte (réfrigérée) que le regard gourmand doit se poser, hésiter, et finalement succomber à toutes les tentations !

Certes, de nombreuses petites boîtes offrent encore quelques entremets, et je pense au *Monde des chimères* (rue Saint-Louis-en-l'Ile) ; des sorbets « maison », et je pense au *Dodin-Bouffant* de Jacques Manière, au *Restaurant du Marché* de la rue de Dantzig (avec la nouvelle « glace du mendiant » aux noix, noisettes, amandes et raisins secs, de Christiane Massia), au très beau chariot de desserts du *Train bleu* (buffet de la gare de Lyon) avec le fameux baba au rhum à la crème, aux madeleines chaudes servies avec les confitures variées de l'*Aquitaine* (où l'on offre, de surcroît, avec le café, dans du papier gaufré, de minuscules portions de sorbets amusants (figue, pignon, potiron, etc.). Mais où trouver le grand buffet des douceries ?

A noter, pourtant, le *Clovis* (4, rue Bertie-Albrecht, Paris-8e, tél. : 227-15-32), restaurant de l'hôtel Windsor depuis peu rattaché à la chaîne Frantel (par parenthèse, cette chaîne vient d'ouvrir un hôtel à Lyon sous la houlette de M. Arena et s'attachera, là-bas comme ailleurs, à une cuisine de qualité). Donc, au *Clovis*, dont le jeune cuisinier Paul Pagnon a pris la place de Daniel Métery (ce dernier étant parti pour la rive gauche, aux *Iles Marquises*, on en reparlera) avec vaillance, la carte est intéressante avec les blancs de poireaux aux fines herbes, le pot-au-feu aux trois poissons, la soupe de homard, etc. Mais, outre la voiture de pâtisseries, vous est apporté avec le café un petit plateau de « mignardises », offertes et très remarquables.

LA REYNIÈRE.

● *Le troisième cycle des conférences d'initiation* à la dégustation des vins de la *Revue du vin de France* (6, avenue du Coq, 9e, téléphone 526-65-99) aura lieu du 10 janvier au 14 mars. Conférencier, M. André Vedel, inspecteur général de l'INAO.

Animaux

L'ANIMAL ET SA DIGNITÉ

Un biologiste belge, le professeur Georges Heuse, vient de publier une Déclaration universelle des droits de l'animal mise au point à Londres en septembre dernier. Cette déclaration comprend quatorze articles qui prévoient notamment : *« Nul animal ne sera soumis à des mauvais traitements, ni à des actes cruels. Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse. Les exhibitions d'animaux et les spectacles utilisant des animaux sont incompatibles avec la dignité de l'animal. »*

D'autres articles condamnent la captivité, l'expérimentation génératrice de souffrance, le génocide des espèces, etc.

Cette déclaration sera remise, le 15 octobre 1978, au directeur général de l'UNESCO, pour qu'il la présente en vue de son adoption par l'Assemblée générale de cet organisme.

En même temps, M. Georges Heuse a fondé une Ligue internationale des droits de l'animal et a suscité la création de ligues nationales. La Ligue française des droits de l'animal (1) est présidée par l'éthologiste Rémy Chauvin. Parmi ses responsables figurent essentiellement des biologistes, comme les professeurs Théodore Monod et Jean-Claude Nouët.

Ces ligues n'entendent pas se substituer aux associations existantes, mais veulent leur apporter une caution scientifique et morale. La Ligue internationale voudrait que des mesures soient prises contre les pays qui pratiquent ou tolèrent des *« atteintes caractérisées »* contre le monde animal. Chaque ligue nationale s'est vue confier un dossier particulier. La ligue britannique va s'occuper de la vivisection ; la ligue française de l'élevage des animaux en batteries.

Le but de cette campagne est, selon ses organisateurs, de parvenir à une société qui établisse des rapports plus justes entre les hommes et les animaux.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) B.P. 67, 94201 Ivry-sur-Seine.

DEVOIR DE NATURE

Trois lycéens et leurs drôles d'oiseaux

Trois élèves du lycée horticole de Brive-Objat, en Corrèze, passionnés par tout ce qui touche à la nature et plus particulièrement par l'ornithologie, nous ont fait parvenir cet article. « Nous voudrions faire comprendre aux Français, expliquent-ils, les problèmes de protection de la nature pour que nous conservions un cadre de vie naturel, varié et sain. Seule une large diffusion de ces *idées peut permettre* une prise de conscience à grande échelle... »

PARMI les oiseaux peuplant nos champs et nos bois, les rapaces constituent un groupe aux mœurs spéciales, mal connues, fort décriés mais indispensables au maintien des équilibres naturels.

Pour l'homme de la rue, le rapace est un oiseau redoutable, nuisible, qu'il faut donc détruire. Le scientifique, quant à lui, sait que les oiseaux de proie ont un rôle bien précis dans la nature. Situé au sommet de ce que l'on appelle la chaîne alimentaire, ils subissent par contrecoup toutes les atteintes portées au milieu naturel.

Pourquoi les rapaces sont-ils systématiquement détruits ? La disparition des faucons et des busards, qui chassent le jour, est liée au fait qu'on leur attribue le pillage des basses-cours et la destruction du gibier. Les nocturnes, comme les hiboux et les chouettes, sont les victimes de superstitions encore vivaces dans nos campagnes. Il faut reconnaître qu'en période de reproduction ces oiseaux de proie risquent de s'attaquer à certains animaux tels que les poussins et le petit gibier, mais cela reste accidentel.

Une méthode simple permet de démontrer l'utilité incontestable des rapaces et, par conséquent, de les réhabiliter : c'est l'analyse des pelotes de réjection. Ces dernières, expulsées par le bec, se présentent sous la forme de petits amas composés de tout ce que l'oiseau ne peut digérer : poils, os, élytres d'insectes, etc. On les trouve dans les vieilles granges, dans les greniers, sous les arbres où nichent les rapaces. En étudiant le contenu de ces pelotes, on peut déterminer de façon précise ce que mangent les oiseaux de proie, à savoir une majorité de rongeurs (campagnols, mulots, souris) et d'insectivores comme les musaraignes, quelques oiseaux, de nombreux insectes, des reptiles et des batraciens. Cela montre que les rapaces sont les véritables auxiliaires de l'agriculteur.

Malgré leur évidente utilité, ces magnifiques oiseaux sont en voie de disparition. Ils sont d'abord victimes de notre ignorance. En utilisant aveuglément des produits chimiques, les cultivateurs tuent non seulement les parasites indésirables, mais aussi les rapaces qui, par ingestion d'animaux déjà intoxiqués, sont empoisonnés à leur tour.

La protection de ces oiseaux passe avant tout par l'éducation du public. Il serait souhaitable, par exemple, que certains chasseurs peu scrupuleux, qui ont une part reconnue dans la disparition des rapaces, soient mieux informés des conséquences de leurs coups de fusil. D'autre part, une réglementation efficace et contrôlée des produits phytosanitaires serait la bienvenue.

Croyez-vous que nous puissions nous passer de ces buses et de ces milans, de ces faucons et de ces éperviers, de ces vautours et de ces busards jouant avec les courants aériens et dessinant leurs orbes dans le ciel ? Au même titre que tous les êtres de la Terre, ils possèdent le droit de vivre et nous ne devons pas le leur ôter. C'est à nous tous d'assurer leur protection...

PATRICK BOUDAREL, ROGER VOLAT, MICHEL JAY,
élèves du lycée agricole de Brive-Objat.

Pas d'accord

Un cahors mal placé

Après l'article de La Reynière, « Le cahors ressuscité » (le Monde *du 2 novembre), M. Roger Baudel, président du Syndicat de défense du vin A.O.C. Cahors, nous a adressé la lettre suivante :*

A la rubrique « La bouteille du mois », vous mettez en exergue une nouvelle marque de vin de Cahors en portant sur le reste de notre production un jugement que nous ne pouvons pas accepter.

Loin des connaissances élémentaires de notre terroir, vous opposez le causse et la vallée que vous confondez avec une plaine. Cette opposition erronée est sans fondement, car la vallée est constituée en réalité de terrasses d'alluvions anciennes à aptitude viticole au moins égale au causse et bénéficiant d'un micro-climat plus chaud et plus abrité qui confère aux raisins une maturité plus précoce. Les grands bourgognes sont-ils tout en haut de la côte ? Vous savez bien que non !

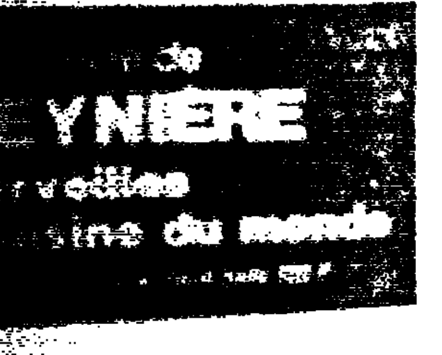
Quant au remplacement des anciens cépages complémentaires par le merlot et le tannat, leur apport ne peut dépasser 15 % pour chacun d'eux (à noter que seul le merlot atteint cette proportion dans quelques exploitations seulement) et l'exploitation viticole qui est l'objet de votre article comprend ces cépages complémentaires. Leur apport est un progrès incontestable dans la qualité. Par contre, elle comprend même du jurançon noir, que l'assemblée générale de septembre 1972 a décidé de ne plus replanter en raison des qualités organoleptiques insuffisantes de son vin.

Enfin, votre article porte une inexactitude plus grave encore : le cru dont vous vantez les millésimes 1973 et 1974 n'a eu aucun hectolitre agréé en appellation ces années-là. Sa première production est 1976.

هكذا من الأصل

DEVOIR DE NATURE

Trois lycéens et leurs drôles d'é...



Hippisme

FOIRE POUR MILLIARDAIRES

RETOUR aux sources pour la fin de l'année de galop. Les sources, c'est Newmarket, ses landes, qu'ont foulées les sabots les plus illustres de l'histoire du turf, sa High Street, dont aucun habitant, probablement, n'ignore le pedigree, jusqu'à la quatrième génération, des dix derniers gagnants de Derby.

Ici, les courses sont nées, au dix-huitième siècle, de l'oisiveté de grands seigneurs privés de guerres par la vie insulaire. D'ici, elles ont conquis, au dix-neuvième siècle, l'Europe, saisie par l'ennui après la grande tourmente napoléonienne.

De Tower Watch, dont l'horloge sert de point de ralliement à la partie haute de la ville, jusqu'à la dernière maison sur la route de Cambridge, les courses sont présentes partout. Un symbole : la gare, désaffectée (on descend du tortillard brinquebalant sur un quai désert), a été louée à un sellier. On peut dire que la ville a poussé autour des courses Dans son extension, d'ailleurs modeste (environ quatre mille habitants), elle a laissé subsister les écuries et les paddocks jadis situés à sa périphérie, en sorte que, dans certaines rues, on longe des barrières derrière lesquelles caracolent d'anciennes gloires.

L'un de ces îlots est constitué par l'établissement de vente du Tattersals : une grande construction octogonale de briques roses abritant un double amphithéâtre au pied duquel défilent chaque année, pendant une semaine, quelque cent poulinières et chevaux à vendre.

On y vient du monde entier. C'est la foire internationale du pur-sang, le grand marché de l'espoir, cependant relayé, depuis quelques années, par celui de Keeneland, au Kentucky.

Américains et Japonais, qui sont habituellement de gros acheteurs, étaient, cette année, presque absents. Les premiers n'ont actuellement pas le droit d'importer des juments européennes : les frontières américaines ont été fermées à celles-ci, au mois de juillet ; lorsque s'est déclarée, notamment en Angleterre, une épizootie de métrite. Quant aux Japonais, on ne les voit pratiquement plus sur les marchés depuis qu'a été prise chez eux une réglementation douanière dissuasive.

Cette double absence n'a pas empêché les cours de s'envoler. Quelques chiffres : en 1976, 1 114 sujets avaient été vendus pour 6 025 050 guinées, soit à un prix moyen de 5 408 guinées ; cette année, 1 134 « lots » ont été adjugés pour 8 040 296 guinées, par conséquent à 7 071 guinées de moyenne. D'une année à l'autre, la hausse est de 23,5 %. A Keeneland, le mois dernier, elle avait été de 38 %. La comparaison avec le marché de Deauville, qui s'est tenu quelques jours avant celui de Newmarket, n'incite pas à la fierté : chez nous, le prix moyen a été de 17 300 francs, au lieu de 21 600 francs en 1976, soit une baisse de 19,5 %. Il faut se rendre à l'évidence : privé du prestige que pouvaient lui apporter quelques grands reproducteurs, vendus l'un après l'autre aux Etats-Unis, notre marché n'a plus d'attrait international.

Newmarket reste la capitale

Signe de succès peut-être plus spectaculaire que la hausse du prix moyen, Newmarket a battu un record de prix unitaire : Mrs Mc Arry, gagnante, cette année, des Mille Guinées, a été adjugée 154 000 guinées (environ 1 380 000 francs) à l'Américain Firestone, lui-même organisateur de ventes de pur-sang à Saratoga. Le précédent prix record était de 125 000 guinées. Il avait été payé, voilà dix ans, par Godolphin Darley, représentant des Américains N.B. Hunt et Franklyn, pour Vaguely Noble, alors âgé de deux ans, qui venait de gagner l'Observer Gold Cup et allait, l'année suivante, remporter notre Arc de Triomphe, avant de devenir un des plus grands étalons du monde, dont la valeur, actuellement, frôle probablement les 10 millions de dollars (50 millions de francs).

On souhaite à Mrs McAry, qui courra encore l'an prochain, la même trajectoire éclatante au firmament hippique (la carrière d'étalon en moins, bien entendu). Mais, à dire vrai, on peut éprouver des doutes à son sujet. Depuis les Guinées, en avril, la pouliche n'a rien accompli de notable et son pedigree, dans lequel ne figure, jusqu'à la troisième génération, aucun gagnant de course de groupe, n'est pas de ceux qui font ouvrir des yeux éblouis aux amateurs de beaux « papiers », n'est-ce pas Walter Haefner, Soureen Vanian, Robert Sangster, qui les ouvrez alors les plus grands, les plus extasiés, emplis d'une sorte de gourmandise enfantine que la fortune - pourtant épuisée, sauf là.

Quelques ventes et achats français. Daniel Wildenstein a obtenu 52 000 guinées (environ 460 000 F) de Vive la Liberté, avant-dernier produit de la pauvre et glorieuse Vali qui, aveugle à partir de l'âge de douze ans, après avoir déjà donné deux cracks, Val de Loir et Valoris, n'en continua pas moins à élever, chaque année, un poulain, le plus souvent très bon. On faisait porter un grelot au fils ou à la fille pour que la mère sût toujours où il était et pût accourir quand le tintement prenait un rythme inquiétant.

Vive la liberté a été achetée par Robert Sangster, à qui, par parenthèse, on prête l'intention de fermer son antenne française (près de Cabourg) pour transférer tout son élevage aux Etats-Unis. Les autres « Wildenstein » se sont mal vendus. Chacun sait que l'écurie, préalablement diminuée, va sans doute être transférée, elle aussi, aux Etats-Unis. Une marque perd de son attrait et de sa valeur quand elle quitte un marché Mismaloya, une des vedettes de l'année 1969, n'a même pas trouvé preneur. Il est vrai que, jusqu'à présent, elle n'a pas très bien réussi au haras.

Les sujets du baron de Bois-Roussel n'ont également pas suscité l'enthousiasme. Une poulinière, pleine de Caro, a été retirée des enchères à quelque 8 000 guinées.

En fin de compte, le vendeur français (partiellement français car il élève aussi aux Etats-Unis et en Australie) qui a le mieux tiré son épingle du jeu a été Soureen Vanian, qui a vendu 77 000 guinées Olwyn, une fille de Reiko, gagnante des Oaks d'Irlande. Curieusement, la jument revient en France puisqu'elle a été achetée par C.-P. Goulandris. Ce n'est pas un cas unique : voilà quelques années, les frères Wattinne, de Roubaix, avaient acheté à Newmarket Vigogne (depuis, mère de Vific), qui appartenait alors à Jean Ternynck, également de Roubaix. Qu'il eût fallu aller à Newmarket pour que deux Roubaisiens concluent une transaction le confirme bien : Newmarket reste la capitale.

LOUIS DENIEL.

Jeux

échecs N° 739

EFFICACITÉ MAXIMALE

CHAMPIONNAT DES ETATS-UNIS (1977)

Blancs : W. BROWNE
Noirs : L. KRISTENSEN
Défense ouest-indienne irrégulière

1. d4	é6	21. C×f6+	Rh8
2. ç4	b6 (a)	22. Fg7+!! (m)	R×g7
3. d5 ! (b)	Fa6 (ç)	23. Cg-h5+!! (n)	g×h5 (o)
4. é4	é×d5	24. Dg5+	Rh8 (p)
5. é×d5 (d)	Cf6	25. Dh6	F×h2+
6. Cç3	Fb4	26. Rh1 (q)	D×f6
7. Dé2+!	Fé7 (é)	27. D×f6+	Rg8
8. Dç2 !	ç6	28. Dg5+	Rh8
9. Fd3	b5	29. Df6+	Rg8
10. ç×b5	ç×b5	30. Dg5+ (r)	Rh8
11. Cg-é2 !! (f)	b4	31. R×h2 (s)	Té6
12. Cé4	C×d5	32. Df4	Tg8
13. 0-0	0-0	33. Td1	Té-g6
14. Td1 ! (g)	Da5	34. g3	f6
15. Cé2-g3 (h)	g6	35. T×d7	Cç5
16. Fh6	Té8	36. Td6	h4
17. Dd2 ! (i)	Cf8	37. D×h4	a5
18. Df4 ! (j)	Db6	38. Dd4 !	abandon (t)
19. F×a6	C×a6		
20. Td6 !! (k)	F×d6 (l)		

NOTES

a) Une réplique irrégulière. Les Noirs s'engagent dans une « défense ouest-indienne » sans en avoir les moyens, le contrôle de la case centrale é4 leur échappant. On assiste depuis quelques années à une recrudescence des débuts irréguliers qui donnent, en principe, immédiatement un désavantage théorique positionnel, mais qui, assez souvent, sont difficiles à réfuter.

b) Cette occupation du centre doit être considérée comme la réfutation logique de la construction des Noirs.

ç) La diagonale a8-h1 étant obstruée, le F-D trouve du service ailleurs.

d) Si 5. ç×d5, F×f1 ; 6. R×f1 et les Blancs ont perdu la possibilité du roque.

é) Si 7..., Dé7 ; 8. D×é7+, F×é7 ; 9. Fd2.

f) Devant l'excentricité de la formation ennemie (Fa6 - Pb5 et d7), les Blancs renoncent à juste titre à la défense du pion d5. Ce sacrifice de pion est très instructif, étant uniquement fondé sur des considérations positionnelles.

g) Menaçant 15. F×a6 et 16. T×d5. Ici commence la pression sur le pion d7 arriéré.

h) Menaçant d'entrer sur f5.

i) Menace encore de gagner le Cd5 après 18. F×a6.

j) Les forces blanches ont obtenu leur maximum d'efficacité, juste contre-partie du sacrifice du pion. Si 18..., F×d3 ; 19. C×f6+ ! et si 18..., C×é4 ; 19. F×é4, Cç6 ; 20. T×d7.

k) Après avoir harcelé leur adversaire, les Blancs passent à la phase d'exécution dans un style parfait.

l) Forcé sinon les Blancs gagnent une pièce.

m) Succédant au sacrifice de qualité, un nouveau sacrifice tout à fait impressionnant. Si 22. Dh4, F×g3 ; 23. Fg7+, R×g7 ; 24. D×h7+, R×f6.

n) Après le pion d5, la Td6, le Fg7, le C-R !

o) Si 23..., Rh8 ; 24. Dh6 suivi du mat. Si 23..., Rf8 ; 24. Dh6+, Ré7 ; 25. Cd5+ avec gain de la D.

p) Si 24..., Rf8 ; 25. C×d7 mat.

q) Si 26. R×h2, Dd6+ ; 27. Rh1, Dd3 parant le mat sur h7.

r) Gagnant du temps à la pendule.

s) Théoriquement les Noirs pourraient résister avec T+C+deux pions pour la D mais leur position reste fragile.

t) Car si 38..., Cb7 ; 39. T×f6, T×f6 ; 40. D×f6+, Tg7 ; 41. g4 suivi de f4 - g5 avec un gain facile. Quel brio.

ETUDES

B. BLASSENKO (1977)

BLANCS (6) : Rb7, Cd8, Pb5, f4, f2, h2.
NOIRS (7) : Rh6, Fg4, Pé4, f5, f3, h3, h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION DE L'ETUDE n° 738
L. KATZNELSON
« Chakmaty v. SSSR », 1977.
(Blancs : Ra5, Tb5, Pç6. Noirs : Rd4, Fd1 et g1, Pa3 et g3.)

1. ç7, Fg4! (si 1..., a2 ; 2. Td5+ et 3. T×d1) ; 2. Tb4+, Rd3! ; 3. T×g4, a2 ; 4. Ta4, Fb6+! ; 5. R×b6, g2 ! (on aperçoit la finesse de 2..., Rd3. Si le R. noir était en é5, la suite serait 6. ç8=D, g1=D+ ; 7. Dç5+!) ; 6. Td4+!, R×d4 ; 7. ç8=D, a1=D ; 8. Dh8+! et 9. D×h1 ou bien 7..., g1=D ; 8. Dç5+ et 9. D×g1.

CLAUDE LEMOINE.

Philatélie

N° 1514

FRANCE : « Tennis de table. »

Dans notre chronique du 26 novembre, nous avons annoncé la vente anticipée de ce timbre à l'hôtel de ville de Paris, et nous recevons un rectificatif de lieu.

— Les 17 et 18 décembre, de 9 h. à 18 h., à la mairie du premier arrondissement, 4, place du Louvre, Paris (1er). — Oblitération « premier jour ».

FRANCE : retrait de timbres.

Dès le 16 décembre, deux timbres « Régions » seront retirés de la vente des bureaux et guichets philatéliques :

— 2,10 F, « Franche-Comté » ; émis le 8 janvier 1977.

— 3,90 F, « Alsace » ; émis le 26 février 1977.

FRANCE : centenaire de l'E.N.S.T.

Voici la reproduction de la maquette du timbre qui soulignera le centenaire de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications, dessiné et gravé par Pierre Béguet.



Sa valeur faciale correspondra au premier échelon de poids des lettres non urgentes.

0,80 F, très probablement en plusieurs couleurs.

Tirage : 10 millions d'exemplaires.

Comme nous l'avons annoncé dans notre chronique n° 1510 (1), la vente générale est prévue pour le 20 janvier.

La mise en vente anticipée se déroulera le jeudi 19 janvier ; nous y reviendrons avec détails.

Impression taille-douce ; Atelier du timbre de France.

Nouvelles brèves

● AUTRICHE : *le programme 1978 se compose de vingt-neuf timbres.*

● CHYPRE : *les sujets des trois timbres de la série « Noël » sont des dessins d'enfants.*

● GRANDE-BRETAGNE : *la série « Noël » comporte six valeurs dont les futures sortent des sujets habituels.*

● HONGRIE : *la conférence de Belgrade a donné lieu à l'émission d'un bloc.*

● LIECHTENSTEIN : *pour la série « Noël » trois figurines postales sont prévues.*

● PORTUGAL : *les ressources du sous-sol sont les sujets d'une série de quatre valeurs.*

● SUISSE : *les quatre timbres de la série « Pro Juventute » représentent des roses diverses.*

(1) Voir *le Monde* du 12 novembre 1977.

La rubrique Scrabble paraîtra dans « le Monde des loisirs et du tourisme » daté du 17 décembre.

ANDORRE : retrait de timbres.

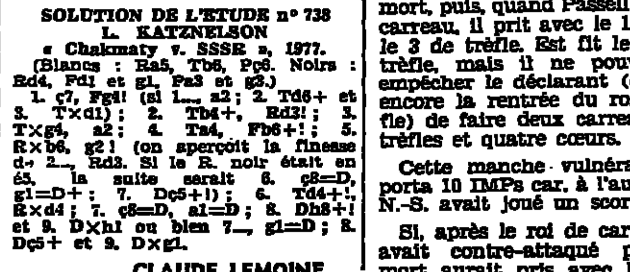
Dans les Vallées d'Andorre un timbre-poste sera retiré de la vente, le 16 décembre :

— 0,80 F, papillon « Apollon » ; émis le 16 octobre 1976.

Le retrait s'effectuera également aux guichets philatéliques de : Paris, Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Strasbourg, Riquewihr et au Service philatélique, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09 (vente par correspondance) ainsi qu'à R. P. de Perpignan.

CONGO : « Europe-Afrique ».

Les postes de la République populaire du Congo ont émis un timbre « poste aérienne » — dans un style nouveau — afin de souligner l'intérêt de l' « Europe-Afrique ».



75 F. C.F.A., polychrome.

Le timbre a été réalisé en offset par Edila, d'après une maquette claire dessinée par Mlle Michèle Susini.

BUREAUX TEMPORAIRES

⊙ 75017 Paris (palais de Congrès, porte Maillot), les 9 et 10 déc. — Assises nationales du Crédit mutuel.

⊙ 78100 Saint-Germain-en-Laye (station du R.E.R.), du 9 au 11 déc. — Expo du « Premier chemin de fer au R.E.R. ».

⊙ 75000 Paris (station du R.E.R. Châtelet-les-Halles), du 9 au 25 déc. — Inauguration de la nouvelle ligne du R.E.R.

⊙ 75015 Paris (parc des Expos, bâtiment 6, porte de Versailles) entrée porte de La Plaine), le 10 déc. — 27e Kermesse du Bol d'Air des Gamins de Paris.

⊙ 64000 Pau (salle du Parlement), les 10 et 11 décembre. — Cinquième Journée philatélique France-Espagne.

Au Musée postal

Conjointement avec l'émission du timbre à 3,00 F, œuvre originale d'Excoffon (voir notre chronique n° 1511), se tiendra une exposition des œuvres de l'artiste, du 17 au 27 décembre (34, boulevard de Vaugirard, Paris-15e).

Expositions philatéliques

● *A SALON-DE-PROVENCE, les 11 et 12 décembre, salle du Cosec-des-Canourgues.*

● *A CLERMONT-FERRAND, les 10 et 11 décembre, salle Gaillard.*

● *A PARIS, du 10 au 12 décembre, à la porte de Versailles, parc des Expositions, hall n° 6.*

ADALBERT VITALYOS.

bridge N° 736

LA BATAILLE DES PHILIPPINES

A Manille, où se disputait la Bermuda Bowl, c'est-à-dire le titre mondial pour 1977, les deux équipes américaines (les tenants du titre et les représentants de l'Amérique du Nord) ont démontré leur supériorité en terminant en tête des éliminatoires.

Dans la finale, après avoir pris un important retard, Eisenberg-Kantar, Hamman-Wolff, Soloway-Swanson ont remonté la pente et, à l'issue des 96 donnes, ils ont gagné par 245 à 214.

Nord : ♠ R 9 6 2 ♥ A R D V ♦ V 5 ♣ D 10 9
Ouest : ♠ D 8 7 4 ♥ 10 9 8 5 ♦ 8 6 2 ♣ 7 4
Est : ♠ A 10 5 3 ♥ 6 3 ♦ R D 9 3 ♣ A V 8
Sud : ♠ V ♥ 7 4 2 ♦ A 10 7 4 ♣ R 6 5 3 2

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Hamilton	Wolff	Passell	Hamman
—	—	1 ♦	passe
passe	contre	passe	2 ♣
passe	2 ♦	passe	2 SA
passe	3 ♣	passe	3 ♦
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 10 de cœur, le déclarant prit avec la dame du mort et il joua aussitôt la dame de trèfle prise par l'as d'Est qui contre-attaqua le roi de carreau pour essayer de faire sauter la rentrée de Sud. *Comment Hamman, en Sud, a-t-il gagné* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Les spectateurs dans la salle du bridge rama crurent que la contre-attaque à carreau allait faire chuter le contrat en détruisant cette rentrée. Mais Hamman *laissa passer le roi de carreau* et *débloqua le valet de carreau du* mort, puis, quand Passell continua carreau, il prit avec le 10 et joua le 3 de trèfle. Est fit le valet de trèfle, mais il ne pouvait plus empêcher le déclarant (qui avait encore la rentrée du roi de trèfle) de faire deux carreaux, trois trèfles et quatre cœurs.

Cette manche vulnérable rapporta 10 IMPs car, à l'autre table, N.-S. avait joué un score partiel.

Si, après le roi de carreau, Est avait contre-attaqué pique, le mort aurait pris avec le roi de pique et aurait joué le 10 de trèfle et le déclarant n'aurait plus perdu de trèfle.

LA PERTE DU CONTROLE

Cette donne jouée en partie libre par Reese est exceptionnelle car, après avoir chuté son contrat, le fameux champion anglais a découvert un étonnant moyen pour le réussir.

Nord : ♠ A 9 3 ♥ R D V ♦ R D V 4 ♣ A V 8
Ouest : ♠ R 10 7 4 2 ♥ 9 8 7 3 ♦ 8 2 ♣ 9 3
Est : ♠ D V 8 5 ♥ 10 ♦ A 10 7 ♣ R D 6 5 2
Sud : ♠ 6 ♥ A 6 5 4 2 ♦ 9 6 5 3 ♣ 10 7 4

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	2 SA	passe	3 ♥
passe	4 ♥	passe	passe...

Ouest entame le 3 de cœur. Le déclarant réalise R D V de cœur sur lesquels Est fournit le 10 de cœur, puis défausse le 5 de trèfle et le 2 de trèfle. La main étant au mort, *comment Reese, en Sud, propose-t-il de jouer* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Les enchères pour arriver à « 4 ♥ » sont normales bien que, sur « 3 ♥ », Nord ait eu le choix entre « 3 SA » et « 4 ♥ ».

Aujourd'hui, où le Texas est utilisé par tous les experts, sauf en partie libre où les joueurs n'y sont pas encore habitués, les enchères seraient les suivantes :

Nord	Sud
2 SA	3 ♦
3 ♥	4 ♥

Sud est décidé à jouer « 4 ♥ », mais il utilise le Texas pour que l'ouvreur de « 2 SA » puisse jouer le coup de sa main.

PHILIPPE BRUGNON.

Des boutiques comme à la maison

MAIS qu'est-ce qui les incite donc à ouvrir, si nombreux, une boutique de mobilier ou d'objets pour la maison ? C'est, en effet, la question qu'on peut se poser devant la prolifération des nouvelles enseignes parisiennes. Et tenter d'y répondre — en constatant le succès qu'elles semblent avoir — par la recherche d'un confort accru et d'un décor plus élaboré de la maison.

Les meubles anglais en pin, patinés par les ans et de formes douces, connaissent actuellement une grande vogue. Martine Prade et *Miguéla* Navazo dénichent en Angleterre, Ecosse et Irlande ces meubles campagnards du dix-neuvième siècle qu'elles présentent, en grand nombre, dans leur boutique « La Compagnie anglaise ». On y trouve, un peu en vrac étant donné le rythme accéléré des arrivages et des ventes, un grand choix de commodes, entre 850 F et 1 250 F. Peu encombrantes et pratiques, elles sont très recherchées pour les chambres d'enfants ; leurs tiroirs sont à gros boutons de bois ou de porcelaine blanche. Les coffres, toujours en pin, peuvent faire d'amusantes tables basses-bars ou des tables de chevet. Autres idées à glaner dans ce magasin : des encoignures de différentes tailles, pour disposer objets et livres dans l'angle d'une pièce, et des chaises de « pub », à dossier courbe garni de barreaux, vendues entre 150 F et 350 F, qui peuvent accompagner une table rustique.

C'est une ambiance de vraie maison, avec des pièces aménagées comme chez soi, que Jean et Noëlle Munier ont donnée à leur nouvelle boutique, implantée sur la rive gauche. Le coin de séjour est meublé de sièges en rotin et toile et d'une grande table basse, tout en rotin marron, qui peut être posée à ras du sol (à la japonaise) ou légèrement surélevée sur des pieds repliables, 860 F. Dans la « chambre », séparée du séjour par une portière de perles — vendue dans la boutique — le lit est paré de draps d'Olivier Desforges, assortis aux serviettes de toilette. Pour tous les rangements de la maison, des éléments composables en pin, aux finitions très soignées, ont des montants-échelles sur lesquels s'ajoutent des tablettes de 0,80 m de long et 30 cm ou 40 cm de profondeur ; les côtés peuvent se fermer, astucieusement, en glissant des lamelles de bois entre les montants. Des éléments à tiroirs ou à portes complètent cette gamme de rangements très diversifiée.

« Les Petits Tiroirs »

L'artisanat, simple et chaleureux, est représenté par deux boutiques ouvertes par des jeunes qui se lancent dans l'aventure commerciale. « Les Petits Tiroirs », ce sont ceux d'une ancienne bonneterie dans laquelle Agnès Hontebeyrie vient de s'installer à Montparnasse. Elle s'est placée, d'emblée, sous le signe de l'artisanat alsacien en présentant des armoires anciennes, peintes de motifs à bouquets et restaurées dans un village d'Alsace. La vaisselle traditionnelle, en terre à feu bleu foncé ou vert sapin ornée de fleurettes, est représentée par des assiettes (26 F), des plats de toutes tailles, des coquetiers et de grosses marmites-soupières. Sans oublier les moules côtelés à kugelhopf pour réussir cette délicieuse brioche alsacienne. Pour illuminer la maison, Agnès Hontebeyrie a choisi des bougies originales : de couleur brune et imitant une pièce de bois tourné (80 F), un gros cylindre de cire, de tons dégradés, évidé et servant de photophore, ou des mini-perles de cire — orange, vert vif et brun — vendues au poids, avec des mèches, pour faire soi-même des bougies dans un verre ou une coupe.

« La Chanteplule », au nom qui tinte comme une comptine, est le fief de Gérard Roudaut, dans le périmètre des Halles. Pour renouer le fil des traditions, entre le passé et nous, il a choisi l'artisanat polonais. Dans ses quelques mètres carrés, il a disposé les objets les plus représentatifs de la boissellerie slave : récipient fait d'une branche de bouleau évidée, coupe taillée d'après une tradition millénaire, boîte à sel ornementée de fines sculptures, ou boîtes à bijoux reproduisant les coffres de mariage en bois peint. Très décoratifs, les découpages de papiers colorés, réalisés par les bergères pour orner les poutres des fermes, peuvent s'encadrer comme des estampes (de 5 F à 42 F). De grandes fleurs aux couleurs vives, confectionnées avec de fins « rubans » de tremble, perpétuent la tradition des décors d'avant Noël pour égayer la maison.

JANY AUJAME.

● La Compagnie anglaise, 19, rue Guénégaud, 75006 Paris ; Munier, 53, boulevard Garibaldi (angle avenue Suffren), 75015 Paris ; Les Petits Tiroirs, 8, rue d'Odessa, 75014 Paris ; La Chanteplule, 9, rue J.-J.-Rousseau, 75001 Paris.

TROUVAILLES

Bricolage

Tout en kit

Aux Etats-Unis, le phénomène « kit » existe depuis déjà vingt ans et concerne plus de cinquante mille articles. En France, on commence à apprécier ces objets ou meubles vendus prêts à être assemblés. Une « boutique du kit » vient de s'ouvrir à Paris, dans un nouveau centre commercial près de la place d'Italie. Ses deux animatrices présentent des articles très divers (de la bibliothèque de style à la jupe et du clavecin à la cheminée) et expliquent, au besoin, les notices de montage ou les possibilités de construction, en « kit », d'un bateau, d'une maison ou d'un avion. Dans la boutique sont exposés les ensembles de salles de bains Kit-Jet et les éléments de cuisine Schreiber, ces derniers permettant d'équiper soi-même une cuisine sur mesure, pour 1 000 francs environ le mètre linéaire de rangement.

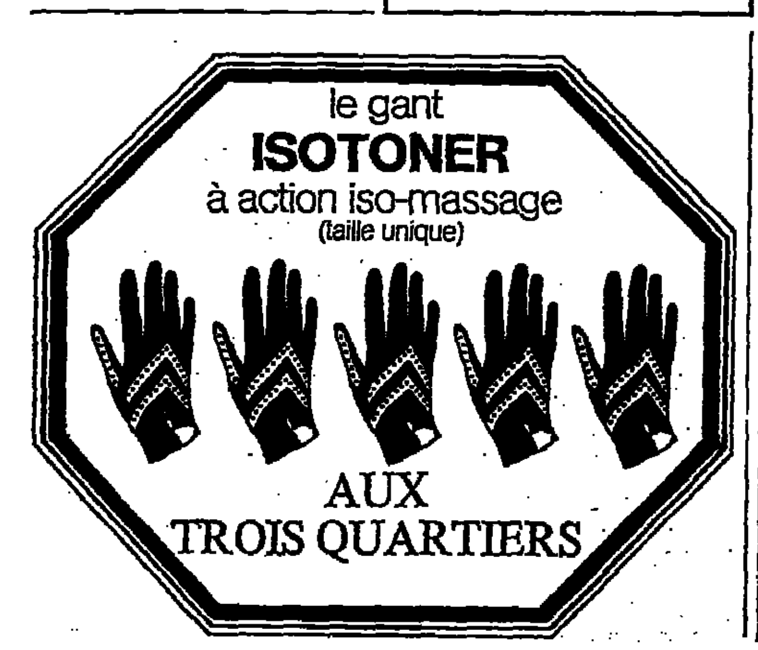
★ « La boutique du kit », centre « Les boutiques d'Antoine et Cléopâtre », 19-21, avenue d'Italie, 75013 Paris.

Maison

Chambre fleurie

Dans la boutique toute blanche — sol et murs — qu'elle vient d'aménager rue de Verneuil, Sophie Canovas ne vend que du linge de maison créé par son mari. Connu pour ses tissus d'ameublement contemporains, Manuel Canovas a lancé, récemment, une collection de draps en sept décors frais et fleuris. Tout, ici, tourne autour de la chambre : parures de lits mais aussi kimonos pour parents et enfants (coordonnés aux draps et taies), grands sacs à linge, pochettes pour ranger les tenues de nuit en chintz à fleurs. On y trouve également un tissu matelassé, vendu au mètre, qui est double face et permet de réaliser une robe de chambre douillette, un édredon ou des doubles rideaux bien isolants. Ce tissu léger et chaud, assorti aux draps, est imprimé de petits œillets bleus ou roses (45 francs le mètre en 120 centimètres), de pâquerettes roses ou de mini-trèfles en rose, vert ou mauve, à 65 francs le mètre, en 160 centimètres de large.

★ Diversion, 9, rue de Verneuil, 75007 Paris.



A Boulogne-Billancourt

LES JEUX A BOITES OUVERTES

POUR la première fois, le jeu de société sort de sa boîte et du monde clos des clubs pour affronter le public. Pendant une semaine, à la mairie de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), une vingtaine d'éditeurs et de fabricants présentent leurs créations dont certaines sont inédites. « *Chacun sait qu'il est impossible de se faire ouvrir une boîte de jeux dans un grand magasin,* déclare Pierre Berloquin, le « ludophile » bien connu qui, avec Simon Monceau, un des animateurs de « L'oreille en coin », a eu l'idée de la manifestation. *Nous avons voulu ouvrir les boîtes et faire se rencontrer le jeu et les joueurs. En montrant les jeux au grand air, nous souhaitons assainir le monde de l'invention où chacun a peur de se faire voler ses idées.* » Parallèlement à cette exposition, différents tournois seront organisés samedi et dimanche. Un gobelet d'or sera décerné à l'inventeur du jeu le plus surprenant.

Ils sont là tous réunis. Jeux d'argent comme le « Monopoly » ou la « Bourse », jeux éducatifs et puzzles, jeux de la télévision, jeux de parcours et de pistes dont les derniers-nés sont le « Théseion » et le « Patrolis », jeux de stratégie et de réflexion, le « Go » qui, en Asie, a des millions d'adeptes, et le « Mastermind », un récent succès européen.

Parce qu'ils s'usent relativement vite, parce que les joueurs deviennent trop forts pour les règles, les jeux, pour subsister, se compliquent. Le domino a maintenant trois faces et il s'appelle le « triomino ». Jouer aux dames ou aux échecs à deux est dépassé. On joue à trois — l'échiquier devient hexagonal — ou à quatre : c'est le « Quart'échecs » ou le « Quart' dames ». Si les stratégies se multiplient et s'enchevêtrent, on conserve son adversaire en face de soi. Ce n'est plus toujours le cas. Reflétant notre époque technocratique, un nouveau jeu britannique, le « Chess-Challenger », fait appel à l'ordinateur. C'est contre lui que le joueur se bat seul. Le prix d'un tel combat est onéreux (Jeux Descartes : 2 950 F).

Le jeu de solitaire évolue lui aussi. La toute nouvelle collection Forum propose trois jeux parmi lesquels le « Stragone » (46 F). Le graphisme du damier et la forme des pions évoquent une toile de Vasarely. La règle fait intervenir la notion d'ensemble : est-ce l'influence des mathématiques modernes ? Les combinaisons sont multiples, les déplacements ont plusieurs orientations et les pions s'empilent.

La bataille fait toujours rage. Avec l'« Attaque » (72 F), une réédition d'un jeu 1900, on ne voit l'ennemi que de dos. Le conflit naval devient plus sophistiqué. Il se livre entre sous-marins et encore une fois à l'aide de l'électronique (Sector : 250 F). Avec le « Djambi » (82 F), la lutte pour le pouvoir devient machiavélique. Le jeu met en scène un assassin, un provocateur et un « nécromobile », qui déplace les morts.

Depuis cette escalade suprême, on est revenu à des jeux plus courtois. « Diplomacy », a pour enjeu la carte de l'Europe. Avant de jouer, on procède à de longues négociations. « Diplomacy » est tellement en vogue outre-Manche que les Anglais traitent même des alliances par correspondance.

Malgré ces exemples d'agressivité multilatérale, l'anéantissement de l'adversaire serait en passe de disparaître. « *Autrefois,* fait observer Pierre Berloquin, *le joueur était accaparé par ses possessions et on assistait à des affrontements de gestionnaires. Aujourd'hui, une nouvelle attitude est en train de naître. Elle est collective. Dans un jeu comme « Othello », par exemple, tous les pions et le terrain appartiennent à tout le monde et il s'agit de résoudre des problèmes d'encerclement.* » Une autre orientation se dessine : la création de nouveaux univers, de nouvelles sociétés inspirées des romans de science-fiction. La rue de Paradis du « Monopoly » est loin. Dorénavant, le temps d'une partie, le joueur, ce rêveur, peut hanter une autre planète.

FLORENCE BRETON.

★ Hôtel de ville, 26, avenue André-Morizet, Boulogne-Billancourt, jusqu'au 14 décembre, tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Tél. : 604-81-80.

Le billard rétro

AU Billard-Palace, 17 heures, 3, boulevard des Capucines. Penché sur le drap vert qu'éclairent de grosses lampes à réflecteur, l'arbitre compte les coups du match que disputent deux joueurs chevronnés. A la table numéro 5, un habitué du club fait des gammes pour le plaisir. Moyennant une cotisation annuelle de 140 F et 8 F pour une partie d'une heure, chacun peut venir jouer à l'académie à sa guise. « *Plus qu'un jeu ou un sport,* déclare J.-P. Nahon, président du club, *le billard devient un art pour qui le pratique.* »

Quelque deux cents clubs de billards fonctionnent en France, et, si sept mille licenciés sont seulement dénombrés, plus de trois millions de Français poussent la bille sur le drap vert.

Si les billards ont déserté les cafés, supplantés par les flippers et les juke-boxes, ils sont en revanche très recherchés par les particuliers disposant d'un appartement spacieux ou d'une résidence secondaire. Certains amateurs préfèrent s'entraîner au « noble jeu » à domicile, quitte à prendre quelques cours en académie.

Depuis quelques années, les fabricants de billards constatent un regain d'intérêt pour ce jeu. la maison Caro, fondée en 1816, a vendu plus de deux cent cinquante billards à des particuliers cette année. « Proust », qui restaure et fabrique des billards, remarque qu'ils sont en vogue : une commande pour l'empereur Bokassa 1er lui a été faite récemment. En chêne ou acajou, vernis ou ciré, le billard français de taille moyenne (2,50 m × 1,40 m), jeu de table en ardoise, chauffée par un système de résistance à 30 C°, recouvert d'un beau drap de laine peignée coûte de 5 000 à 17 000 F chez les marchands spécialisés.

Plus « design » et de conception technique nouvelle, le billard Philippe Malige, proposé en acier laqué et dont la résistance chauffante est noyée dans une plaque de résine, est vendu 6 490 F (modèle standard en 2,20 m). Quant à l'instrument à propulser la bille — la queue — selon sa matière, qu'elle soit non démontable ou dévissable, son prix varie entre 55 et 500 F. Le jeu de trois billes enfin coûte 125 F s'il est en résine, 1 200 F en ivoire. La vogue du billard en tant que jeu de société qui se développe en marge des académies concerne également les enfants. Certains magasins de jouets, tel le Nain bleu, proposent des billards américains (à trous) miniaturisés — de 350 à 750 F. La mode s'empare du billard, mis au rang des loisirs.

EVELITA MOOD.

ADRESSES : Caro, 252, boulevard Voltaire, 75011 Paris ; Proust, 130, rue de Tolbiac, 75013 Paris ; Philippe Malige, S.A.R.L., 8, rue Jasmin, 75016 Paris ; Truchet, 30, rue Chapon, 75003 Paris ; Chevillotte, 8, place de la Madeleine, 45000 Orléans ; Nain bleu, 408, rue Saint-Honoré, 75008 Paris.



AIR FRANCE CHEZ LES COUTURIERS

Ébauches pour de nouvelles hôtesses

TROIS couturiers : Carven, Grès et Nina Ricci se partageront les nouvelles tenues des hôtesses (1) d'Air France qu'elles devraient étrenner à l'automne 1978. Patou, on le sait, habille, depuis le mois de janvier 1976, les hôtesses de Concorde.

Le gâteau se partage selon un compromis : à Grès les imperméables fourrés, à Nina Ricci les tailleurs d'hiver, à Carven les ensembles d'été. La modiste Paulette obtient une cloche de pluie qui restera facultative.

Les tenues, qui ne sont pas encore définitives, paraissent avoir été choisies par un comité informel en dehors à la fois de la commission « image de marque » et des principales intéressées : les hôtesses. Celles-ci disent avoir été mises devant le fait accompli le 1ᵉʳ avril dernier, quand on leur a présenté des modèles raides et compliqués, non lavables, constellés en outre de parements blancs à pressions. Leur syndicat a aussitôt protesté pour demander des tissus lavables et faciles à entretenir, des tenues « modulées » séparables au choix, la suppression du couvre-chef et une option de pantalons. Le 1ᵉʳ octobre, elles avaient obtenu satisfaction pour les tissus et la coiffure, la compagnie restant toutefois sur ses positions quant à la différenciation rigide des tenues d'hiver et d'été et le refus du pantalon.

Il est pour le moins curieux de constater que par sa publicité Air France attire ses passagers vers le soleil et qu'elle refuse de tenir compte des variations de climat pour son personnel navigant. Il est encore plus bizarre que l'exploitant de Concorde soit, avec la revue Jours de France et l'école « La femme secrétaire », l'une des rares entreprises françaises à refuser à ses employées le port du pantalon. A l'inverse, on peut se demander si les hôtesses ne regretteront pas, pour les protéger du vent et de la poussière, une coiffure qui aurait pu, cette fois, être seyante.

NATHALIE MONT-SERVAN.

(1) Le personnel se compose de 1 587 hôtesses et de 327 chefs de cabine. Le dernier uniforme, signé par Balenciaga, avait été adopté en 1969.



(Croquis de MARCQ.)

NINA RICCI : tailleur d'hiver en jersey, avec jupe à quatre pans, deux poches prises dans les coutures de devant. Porté avec un chemisier de polyester et coton à dessin de pied-de-poule bleu et blanc et un carré de soie autour du cou.

GRES : cape mac-farlane en gabardine de polyester et viscose à fourrage acrylique amovible, à boutonnage sous patte et fentes pour passer les bras.

PAULETTE : chapeau de pluie facultatif.

CARVEN : ensemble d'été en polyester et coton rouge ou bleu et blanc à dessin de pied-de-coq. La blouse est dans le même imprimé en plus petit.

Janvier-les-soldes

TERMINEE, cette union, sur le plan de l'exploitation des soldes dans les centres commerciaux de la périphérie parisienne ! C'est Rosny 2 qui ouvre le feu le 3 janvier jusqu'au 14. Créteil-Soleil suit du 5 au 14, enfin, Parly 2 et Belle-Epine sont décalés d'un jour: du 6 au 14 janvier.

D'UN QUARTIER A L'AUTRE

Bazar de l'Hotel de Ville : *du [illegible]u 14 janvier.*

Bon Marché : *du 18 au 21 janvier.*

[illegible]. & A. : *du 4 au 14 janvier, [illegible]-124, rue de Rivoli et Maine-Montparnasse.*

Marks & Spencer : *à partir du [illegible] décembre, 35-37, boulevard Haussmann.*

Samaritaine : *du 10 au 21 janvier.*

● **POUR ELLES**

La Bagagerie : *à partir du [illegible] janvier, 74, rue de Passy. ; 41, rue du Four ; 13, rue Tronchet ; Maine-Montparnasse.*

Candide (lingerie) : *à partir du 9 janvier, 4, rue de Miromesnil.*

Céline : *du 9 au 11 janvier, 3, avenue Victor-Hugo ; 24, rue François-Iᵉʳ ; 57, avenue F.-Roosevelt ; 58, rue de Rennes.*

Franck & Fils : *le 5 janvier, 91, avenue Paul-Doumer.*

Charles Jourdan : *du 6 au 14 janvier, chez les dépositaires à travers la France.*

Mancini : *du 15 au 18 décembre, 72, avenue Victor-Hugo ; du 19 au 21 décembre, 20, rue du Boccador.*

Marie-Martine : *du 3 au 20 janvier, 8, rue de Sèvres ; 78, rue des Saints-Pères ; 50, faubourg Saint-Honoré.*

Cesare Piccini : *du 16 au 21 janvier, 11, faubourg Saint-Honoré.*

Pinet-Magli (chaussures) : *du 2 au 9 janvier, 76, Champs-Elysées ; 1, boulevard de la Madeleine ; 70, rue de Passy.*

D. Porthault (linge de maison): *à partir du 2 janvier, 18, avenue Montaigne.*

Rayne (chaussures) : *du 2 au 14 janvier, 6, faubourg Saint-Honoré.*

Revillon : *du 3 janvier à la fin du mois, 42, rue La Boétie ; 44, rue du Dragon.*

Saint-Laurent Rive Gauche : *à partir du 4 janvier, 88, Champs-Elysées ; 21, rue de Tournon ; 7, avenue Victor-Hugo ; 38, faubourg Saint-Honoré.*

Jean-Louis Scherrer : *du 4 au 11 janvier, 51, avenue Montaigne; 31, rue de Tournon.*

Strea : *à patir du 19 janvier, 64, rue de Rennes.*

Victoire : *du 25 au 29 janvier, 12, place des Victoires.*

● **POUR EUX**

Burberrys : *à partir du 4 janvier, 10, boulevard Malesherbes.*

Charvet : *du 26 décembre au 5 janvier, 8, place Vendôme.*

Christian Dior : *du 10 au 12 janvier, 30, avenue Montaigne, 12, rue Boissy-d'Anglas.*

Jaeger : *à partir du 9 janvier, 5 faubourg Saint-Honoré.*

Lanvin : *les 11 et 12 janvier, 22, faubourg Saint-Honoré ; du 11 au 14 janvier, 2, rue Cambon.*

Latreille : *du 2 au 14 janvier, 62, rue Saint-André-des-Arts.*

A. Pfister (chaussures) : *du 19 au 24 décembre, 56, rue du Four, 4, rue Cambon.*

Ted Lapidus : *du 7 au 14 janvier, 1, place Saint-Germain-des-Prés, 37, rue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie, 6, place Victor-Hugo.*

Amphiboles (cuirs) : *du 6 au 28 janvier, 271, rue Saint-Honoré.*

Arnys : *du 15 janvier jusqu'à la fin du mois, 14, rue de Sèvres.*

Berel : *à partir du 3 janvier, 12, rue de Sèvres.*

Cerruti 1881 : *du 4 au 7 janvier, 27, rue Royale.*

Dorian Guy : *du 20 janvier à la fin du mois, 36, avenue George-V.*

Elysées Soleries : *à partir du 2 janvier, 65, Champs-Elysées.*

Gary : *à partir du 17 décembre, 73, Champs-Elysées.*

Jocelyn (chaussures) : *du 2 au 21 janvier, 134, bd Saint-Germain.*

Honest : *du 6 au 28 janvier, 37, rue Marbeuf.*

Hippolyte : *du 6 au 21 janvier, 19-21, rue de l'Ancienne-Comédie.*

Lorys : *à partir du 2 janvier, 33, rue Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie.*

Robin : *du 2 au 21 janvier, 32, avenue de l'Opéra.*

Saint-Germain-des-Prés : *du 3 au 15 janvier, 37, rue du Four.*

Gérard Sools : *du 3 au 14 janvier, Parly 2.*

Sulka : *du 16 au 21 janvier, 2, rue de Castiglione.* — N. M.-S.

SUPER-CHANDAIL



(Croquis de MARCQ.)

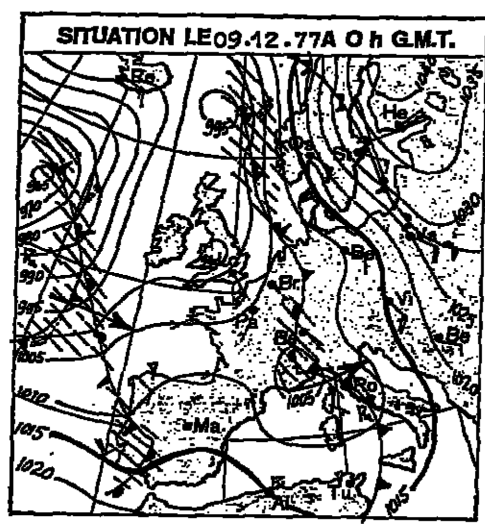
CHAT BOTTÉ : super-chandail créé par Madeleine Banier en exclusivité pour les lectrices du « Monde ». Il peut être exécuté en un week-end aux aiguilles nº 6 avec ce fil bicolore très gonflant en acrylique (60 %) et laine (30 %), lavable en machine. Les couleurs contrastent un bleu de Chine uni avec un fil bicolore du même ton mêlé au blanc cassé. D'autres tons coordonnés comprennent le vert tilleul et le chameau avec le grège. A 10,85 F la pelote, il en faut neuf pour un chandail d'homme au maximum. Les proportions sont faciles à adapter pour la femme et l'enfant.

Pour recevoir les explications et le schéma de ce modèle, envoyez une enveloppe timbrée adressée à votre nom au Chat botté, 38, avenue Hoche, 75008 Paris. Les fils sont en vente dans les grands magasins et chez Delon, 14, rue du Rocher, 75017 Paris.

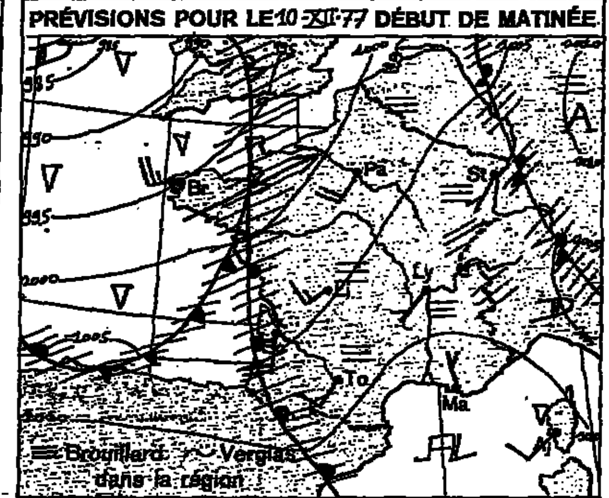
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 09.12.77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 10-XII-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 décembre à 0 heure et le samedi 10 décembre à 24 heures :

La zone de temps médiocre qui affectait encore vendredi matin nos régions orientales ne s'affaiblira que lentement et prendra un caractère brumeux. De nouvelles perturbation, actuellement sur le proche-Atlantique, pénétreront lentement sur la France par l'ouest ; la première sera relativement faible.

Samedi, le temps sera encore très nuageux des Vosges-Alsace aux Alpes nuageux des Vosges et de l'Alsace aux Alpes, mais les précipitations qui pourront persister seront plus isolées et le temps deviendra plutôt brumeux. D'autre part, une nouvelle zone très nuageuse avec quelques faibles pluies venues de l'Atlantique atteindra le matin des régions s'étendant de la Manche occidentale à l'ouest du Bassin aquitain. Le soir, ces pluies — assez discontinues — gagneront les Flandres, l'ouest du Massif Central et les Pyrénées centrales, suivies d'un temps plus variable dans l'Ouest et le Nord-Ouest avec quelques averses. Entre ces deux zones, le temps sera nuageux avec quelques éclaircies ; des formations brumeuses seront observées le matin.

Les vents s'orienteront de nouveau au secteur sud sur nos régions occidentales et se renforceront sur la Manche et la Bretagne.

Sauf dans les régions de l'Ouest, il fera un peu plus frais que les jours précédents le matin, mais les températures maximales seront sans grand changement.

Vendredi 9 décembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 006,6 millibars, soit 755 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 décembre ; le second, le minimum de la nuit du 8 au 9) : Ajaccio, 19 et 10 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 12 et 4 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 13 et 6 ; Cherbourg, 10 et 7 ; Clermont-Ferrand, 12 et 4 ; Dijon, 9 et 6 ; Grenoble, 16 et 5 ; Lille, 12 et 4 ; Lyon, 12 et 7 ; Marseille, 16 et 8 ; Nancy, 10 et 4 ; Nantes, 13 et 6 ; Nice, 14 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 6 ; Pau, 12 et 3 ; Perpignan, 15 et 9 ; Rennes, 13 et 6 ; Strasbourg, 5 et 3 ; Tours, 10 et 6 ; Toulouse, 10 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 10 degrés ; Amsterdam, 12 et 3 ; Athènes, 17 et 12 ; Berlin, 4 et 0 ; Bonn, 7 et 4 ; Bruxelles, 13 et 6 ; Iles Canaries, 21 et 17 ; Copenhague, 3 t 2 ; Genèv, 6 et 4 ; Lisbonne, 14 et 12 ; Londres, 12 et 8 ; Madrid, 10 et 2 ; Moscou, — 3 et — 3 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 0 et — 7 ; Palma-de-Majorque, 17 et 5 ; Rome, 17 et 12 ; Stockholm, 3 et 1 ; Téhéran, 13 et 3.

LOTO

TIRAGE N° 49

DU 7 DECEMBRE 1977

6 — 20 — 27 — 37 — 42 — 44

NUMERO COMPLEMENTAIRE 23

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS NUMEROS	2 257 944,70 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	282 243,00 F
5 BONS NUMEROS	13 795,90 F
4 BONS NUMEROS	199,40 F
3 BONS NUMEROS	13,00 F

PROCHAIN TIRAGE LE 14 DECEMBRE 1977

VALIDATION JUSQU'AU 13 DECEMBRE 1977 APRES-MIDI

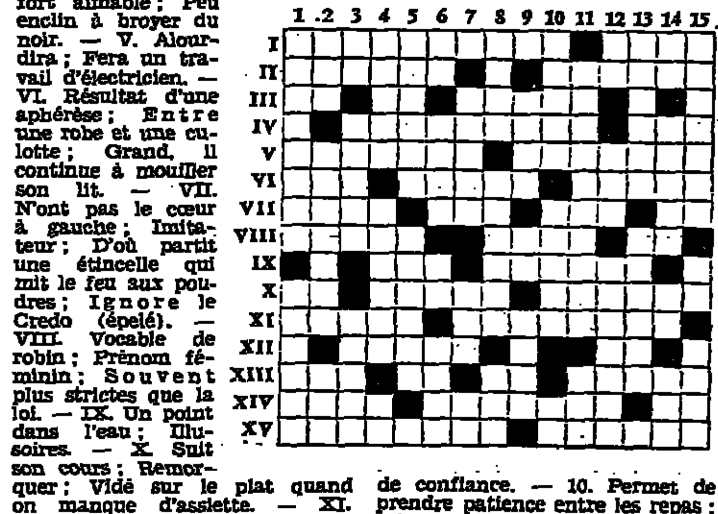
SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 940

HORIZONTALEMENT

I. Un drôle de pistolet ; Peu accessibles. — II. Arriver plus ou moins à l'heure ; Précède de peu une expulsion. — III. On met parfois du temps à l'échanger ; Cours d'eau ; Craignent le froid. — IV. Te montreras fort aimable ; Peu enclin à broyer du noir. — V. Alourdira ; Fera un travail d'électricien. — VI. Résultat d'une aphérèse ; Entre une robe et une culotte ; Grand, il continue à mouiller son lit. — VII. N'ont pas le cœur à gauche ; Imitateur ; D'où partit une étincelle qui mit le feu aux poudres ; Ignore le Credo (épelé). — VIII. Vocable de robin ; Prénom féminin ; Souvent plus strictes que la loi. — IX. Un point dans l'eau ; Illusoires. — X. Suit son cours ; Remorquer ; Vidé sur le plat quand on manque d'assiette. — XI. Dans une boucherie ; Plaisir solitaire. — XII. Voie d'eau ; Divinité. — XIII. Reflète de plus en plus rarement des vols de cigognes ; En honneur chez les Laudiniens ; Préfixe ; Tours de roues. — XIV. Agent de publicité ; Panier rarement percé ; Participe. — XV. Calmer ; Sans complications superflues.



VERTICALEMENT

1. Certains de ses enfants ne sauraient se passer de canne ; Feu... rouge. — 2. Ajouté par celui qui devient moins intransigeant ; Achille et Pelée ; Terme de jeu. — 3. Participe ; Bien malaisée à trouver au pied du mur ; L'habit n'y était pas de rigueur. — 4. En train de soustraire ; Suivent les légumes ; Permet d'écarter. — 5. Ne prêtent donc pas à rire ; Dans la Somme. — 6. Elément d'une gamme ; Finissaient par éclater à force d'avoir été trop longtemps contenues ; Abréviation ; Plutôt noir que gris. — 7. Œuvre d'imagination ; Marque le temps ; Désigne un Grand. — 8. Sans addition ; Bon coureur ; Jette un froid chez les fils d'Albion. — 9. Cuvette ; Possessif ; Reçoit des témoignages de confiance. — 10. Permet de prendre patience entre les repas ; Réduits en parcelles ; Donné avant une attaque. — 11. Particulièrement ennuyeux ; Une seule lettre ou plusieurs cartes. — 12. Forme de devoir ; Etaient familières aux courtisans ; Pincent les lèvres. — 13. Un habitué des transports en commun ; Courante. — 14. Sort de l'eau ; Troublent une sérénité ; Fin de participe ; N'avait pas la cuisse légère. — 15. En train de ranger ; Sa fuite est souvent un sujet de préoccupation ; Conseillait des vieilles filles.

Solution du problème n° 1 939

Horizontalement

I. Eléments. — II. Aigus. — III. Ute ; Tiare. — IV. Iénisséi. — V. Ce ; Ume. — VI. Ornière. — VII. Léa ; RA ; Ci. — VIII. Flanche. — IX. Emeri ; Ain. — X. UA ; Sumen. — XI. Rime ; Séné.

Verticalement

1. Eau (qui dort) ; Colleur. — 2. Litière ; Mal. — 3. Egée ; Nafé. — 4. Mu ; Nui ; Ir. — 5. Estimerais. — 6. Iseran ; Us. — 7. Tuas ; Camé. — 8. Réa ; Chien. — 9. Lei ; Sienne.

GUY BROUTY.

Jeunesse

● « *Musique en herbe* » : sous ce titre est présentée une exposition d'instruments et de documents d'ateliers musicaux pour enfants, avec animation, à la Maison des sciences de l'homme à Paris. Cette exposition est ouverte tous les jours de 10 h. à 19 h. (sauf samedi et dimanche), jusqu'au 16 décembre.

★ Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

● *Le Centre américain* organise, les samedi 17 et dimanche 18 décembre, « *quarante-huit heures de cinéma gratuit* » pour les enfants : chaque jour, projection de films d'animation, de longs métrages, de courts métrages et de documentaires, de 10 heures à 18 heures.

★ American Center for Students ans Artists, 261, boulevard Raspail, 75014 Paris. Tél. 033-99-92 et 633-59-16.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Paris

LA TOUR EIFFEL ILLUMINÉE POUR LES FÊTES DE NOËL

MM. Jean de Préaumont, adjoint au maire de Paris, Marcel Landowski, directeur des affaires culturelles de la ville et Philippe Lafouge, directeur du bureau d5aide sociale, ont présenté le programme des festivités organisées dans la capitale pendant les fêtes de Noël.

Quatre Noëls sont prévus : le Noël des enfants, du 14 au 25 décembre ; le Noël des personnes âgées, du 6 décembre au 13 janvier ; le Noël des villages de France, le 22 décembre et le Noël dans nos rues, du 15 au 30 décembre.

La tour Eiffel sera revêtue de quatre sapins dessinés en guirlandes lumineuses sur chaque face. Sous la Tour elle-même une grande parade Walt Disney sera organisée. Un festical de chants de Noël des provinces françaises sera donné dans la cathédrale Notre-Dame le jeudi 22 décembre à 21 heures par une doubaine de groupes folkloriques.

Enfin, la municipalité a précisé que près de cinquante rues seront illuminées pendant les fêtes et que des bateleurs, jongleurs, funombules et baladins se produiront sur différentes places de la capitale.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 9 décembre 1977 :

UNE LOI

● Modifiant l'ordonnance n° 59-227 du 4 février 1959 et la loi n° 66-1023 du 29 décembre 1966 relatives à l'élection des députés à l'Assemblée nationale représentant les territoires d'outre-mer.

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 58-1286 du 22 décembre 1958 portant application de l'ordonnance n° 58-1273 du 22 décembre 1958 relative à l'organisation judiciaire et fixant le siège, le ressort, la composition des juridictions de première instance et d'appel ;

● Portant désignation de régions d'expérience de décentralisation en matière de transports collectifs régionaux ;

● Modifiant l'article 31 du décret n° 45-0179 du 29 décembre 1945 relatif à l'application des dispositions du livre III du code de la sécurité sociale et l'article 8 du décret n° 50-444 du 20 avril 1950 relatif au financement des assurances sociales agricoles.

UNE LISTE

● Des candidats admis au second concours d'accès à l'école nationale de la magistrature.

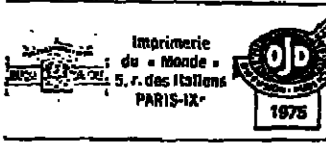
∴

Le Journal officiel du 8 décembre avait publié deux décrets :

— Portant nominations dans la magistrature.

— Fixant les montants forfaitaires des cotisations de Sécurité sociale dues pour les stagiaires de formation professionnelle continue non-rémunérées ou rémunérés par l'Etat.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

CARNET

Naissances

— Michèle Courtat et Charles Kaléka font part de la naissance de
François,
le 23 novembre 1977.
32, avenue Ledru-Rollin,
75012 Paris.

— M. et Mme Jérôme Lescuyer sont heureux d'annoncer la naissance de
Stéphane,
le 4 décembre 1977 à Rio-de-Janeiro.

— M. et Mme Luc Vagogne sont heureux d'annoncer la naissance de
Alice,
le 3 décembre 1977.
23, rue Pierret,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Anne et Catherine Lescuyer,
filles de M. et Mme Jean-Pierre Lescuyer,
avec Régis Langlois,
fils de M. et Mme Jean Langlois,
et Rafael Vidal,
fils de M. et Mme Rafael Vidal Y Diez,
célébré dans l'intimité familiale à Saint-Denis-le-Ferment (Eure), le 3 décembre 1977.
Paris, Albi, Barcelone.

Décès

— M. Henri Baratte, son époux,
M. et Mme Roger Baratte,
M. et Mme Gilles Baratte,
M. Francis Baratte,
ses enfants,
Mlle Marie-Alice Baratte,
M. et Mme Alain Baratte et leur fils,
Ses petits-enfants et son arrière-petit-fils,
Ainsi que toute sa famille,
Sa fidèle Aurora Martens,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henri BARATTE,
née Hélène Patrelle,
survenu le 7 décembre 1977, dans sa soixante-dix-neuvième année, munie des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le samedi 10 décembre 1977, en l'église Saint-Denys de Vaucresson, place de l'église, à Vaucresson (Hauts-de-Seine), à 11 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
1, allée Saint-Gilles,
92420 Vaucresson

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Roland BOSSATIS,
survenu le 5 décembre 1977, à l'âge de soixante-quinze ans.
De la part de :
M. et Mme Serge Bossatis,
M. et Mme Patrick Mairey et leur fille,
Mme Margueritte Dalgues.
L'inhumation a eu lieu le 7 décembre 1977 au cimetière La Salle à Tours.

— M. et Mme François Enaud de Morhery, ses enfants,
Claire, Jean-Emmanuel, Florence et Anne-Violaine, ses petits-enfants,
Et tous les membres de la famille,
ont la douleur de faire part du décès survenu le 8 décembre 1977 à Septeuil de
M. Maurice ENAUD,
magistrat honoraire,
à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 12 décembre 1977, à 8 h. 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, rue Saint-Antoine, Paris (4e).
L'inhumation se fera le même jour vers 17 heures au cimetière de Loudéac, 22600 (Côtes-du-Nord).
Cet avis tient lieu de faire-part.
60, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre FLOUCAULT,
vice-président de l'Association des paralysés de France,
survenu le 8 décembre 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 décembre, à 13 h. 45, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu à Ciboure (Pyrénées-Atlantique) dans la sépulture de famille.
De la part de :
Mme Pierre Floucault,
Mlle Maïté Floucault,
M. et Mme Michel Floucault et leurs enfants,
M. et Mme André Hayaux du Tilly et leur fils,
M. et Mme René Hayaux du Tilly et leurs enfants,
M. et Mme Michel Hayaux du Tilly et leurs enfants,
Comte et comtesse Hubert de Tilly-Blaru et leurs enfants.
Ni fleurs ni couronnes.

— L'Association des paralysés de France fait part, avec une immense peine, du décès de son vice-président,
Pierre FLOUCAULT,
survenu le 8 décembre 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 décembre 1977 en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, Paris, à 14 heures.
A.P.F., 17, boulevard-Blanqui,
Paris (13e).

— Mme Jean Gosset,
M. et Mme Bernard Gosset,
Mlle Françoise Gosset,
M. et Mme Benoît Poldatz,
ont la douleur de faire part du décès du
professeur Jean GOSSET,
survenu le 5 décembre 1977.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église Saint-Roch.
Cet avis tient lieu de faire-part.
(*Le Monde* du 7 décembre.)

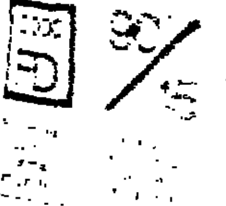
— La Société française d'ostéopathie a le profond regret d'annoncer le décès de son président-fondateur, le
docteur Robert LAVEZZARI,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
à son domicile de Golfe-Juan, le 29 novembre 1977, dans sa quatre-vingt-onzième année.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

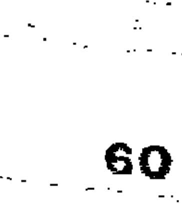
— (76) Rouen.
M. et Mme Avisse, ses sœur et beau-frère,
La famille et ses amis,
font part du décès de
M. Roger PETIT,
surveillant général en retraite, du lycée Claude-Bernard de Paris,
ancien prisonnier de guerre,
ancien prisonnier de guerre 1939-1945,
ancien combattant,
Palmes académiques,
survenu à l'âge de soixante-quinze ans à Rouen.
L'inhumation a été célébrée à Nice, dans la plus stricte intimité.
M. et Mme Avisse,
Route de Neuvy, 18100 Vierzon.

— Le conseil d'administration de la Mutuelle nationale de la direction générale des impôts, 3, place des Victoires, Paris (1er), a le regret de faire part du décès de son vice-président,
M. Léon ROUZAUD,
ancien chef des services fiscaux de la direction générale des impôts, survenu au Centre hospitalier de Longjumeau (91) le 7 décembre 1977.
Une chapelle ardente sera dressée le lundi 12 décembre 1977, de 10 h. à 13 h. 30 à la Bourse du travail, 29, boulevard du Temple à Paris.
Les obsèques seront célébrées le lundi 12 décembre 1977, à 14 h. 30 en l'église du Saint-Esprit à Viry-Châtillon (Essonne).

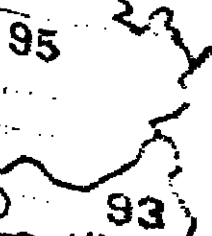


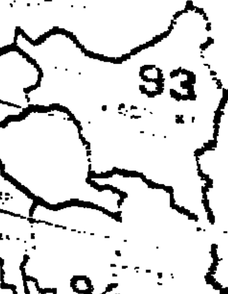


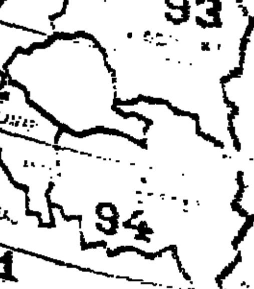






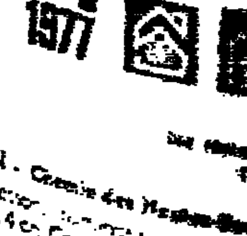








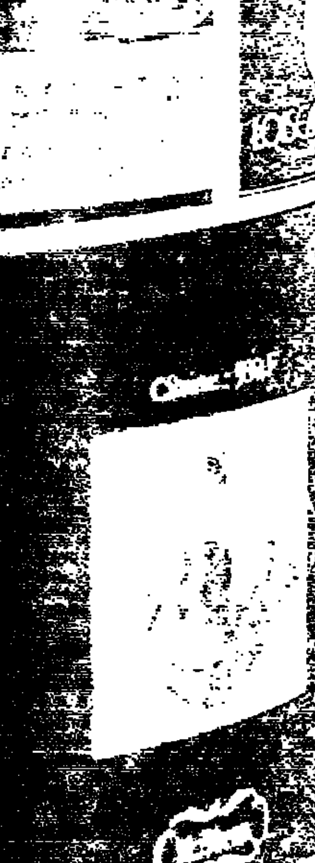








هكذا من الأصل



CARNET

Remerciements

— Mme Régis Delajoud, ses enfants et petits-enfants,

Les familles parentes et alliées, profondément touchés des marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Régis DELAJOUD,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leurs remerciements sincères et émus.

74510 Saint-Félix.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de

Mᵉ Yves AMBLARD,

avocat à la cour d'appel de Paris, une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé. Union de prières.

— Pour le douzième anniversaire du décès de

M. Maurice FRANCK,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé en union avec les messes qui seront célébrées le jeudi 15 décembre 1977, à 12 h. 15, en la chapelle Sainte-Thérèse, 71 bis, rue Boissière, Paris (16ᵉ), et à La Rochette (Savoie).

De la part de :

Mme Maurice Franck et de ses enfants,

Du conseil d'administration, des cadres et du personnel de La Rochette Cenpa.

Avis de messe

— Un service religieux sera célébré en l'église Saint-Louis des Invalides, jeudi 15 décembre, à 18 heures, à la mémoire du

général d'armée
André DEMETZ,
grand officier
de la Légion d'honneur.

— L'Amicale des forces féminines françaises fera célébrer une messe à la mémoire des militaires françaises mortes pour la France le dimanche 11 décembre 1977, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, en union avec l'Association des hôtesses et convoyeuses de l'air mortes en service aérien commandé.

— Une messe de la présence et du souvenir sera célébrée pour Eveline-François PERROUX-COSTE, le 12 décembre 1977, à 12 h. 30, en la chapelle du couvent Saint-Dominique, 29, boulevard de La Tour-Maubourg, Paris (7ᵉ).

De la part de :
François Perroux,
M.-L. Coste,
E.-S. Coste.

Offices religieux

— Le consistoire central, le consistoire israélite de Paris et la commission administrative de la synagogue Buffault célébreront un office de commémoration du centenaire de la synagogue Buffault, le dimanche 11 décembre, à 17 heures.

28, rue Buffault, Paris-9ᵉ.

Communications diverses

— Himalaya inconnu, mystérieux Ladakh, musée Guimet, lundi 12 décembre, conférence et film « Caméra-monde », Etienne Beauvilain. Location Durand, tél. 260-21-76.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Visites et conférences

SAMEDI 10 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, Musée des monuments français, Mme Garnier-Ahlberg : « La sculpture gothique ».

15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Allaz : « Musée Carnavalet ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier : « Hôtel de Sully ».

15 h., 11, rue de la Chaise, Mme Lamy-Lassalle : « Mme Récamier ».

15 h., métro Colonel-Fabien, Mme Oswald : « Le siège du parti communiste ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Lemarchand : « La vie à Versailles sous Louis XV » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 45, entrée du château : « Château de Versailles » (Art et Histoire).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles inconnues, caves du Marais » (A travers Paris).

15 h., 5, rue de Sully, Mme Barbier : « Petits salons de l'Arsenal ».

15 h., 23, quai Conti, Mme Camus : « L'Académie française ».

15 h., métro Montgallet, Mme Hazan : « Reuilly » (Connaissance de Paris).

15 h., 1 bis, rue des Carmes, « Musée de la préfecture de police » (Mme Ferrand).

15 h., 63, rue de Monceau : « L'ancienne France au musée de Camondo » (Histoire et Archéologie).

14 h. 45, façade, portail de droite, M. de La Roche : « Notre-Dame de Paris ».

15 h., 107, rue de Rivoli : « L'époque de Louis XVI ».

15 h., métro Vaneau : « Couvents de la rue de Sèvres » (Paris inconnu).

15 h., entrée, place Paul-Painlevé : « La galerie des rois de Notre-Dame au musée de Cluny » (Paris et son histoire).

15 h., portail central de Notre-Dame : « Notre-Dame de Paris » (Templia).

15 h., métro Invalides : « Les salons du ministère des finances » (Tourisme culturel).

14 h. 30, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire : « Gemmes et pierres précieuses de Louis XIV » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h., 15 h. 30 et 18 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

14 h. 45, 64, rue du Rocher, Mme L. Chauchard : « Le bouddhisme » ; M. G. Elgozy : « Le bourgeois socialiste » ; *M. P. Bas : « Paris* et sa culture » (Club du Faubourg).

14 h. 30, 2, place de Jussieu : « Langues et musique urbaine du monde noir ».

15 h., 32, rue Olivier-Noyer : « Méditation et action ». Yoga et tantra au Tibet » (Institut d'études bouddhistes).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. le professeur Bouvrain : « L'infarctus et les soins intensifs ».

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. Séverin Batfroi : « Un joyau de la tradition alchimique : les fresques du monastère de Cimiez » (Atlantis).

21 h., 195, rue Saint-Jacques, docteur Raymond Duguy : « Pour la suite du monde » (projection).

20 h., FIAP, 30, rue Cabanis, *M. Fernand Schwarz : « L'astrologie* et l'histoire de la médecine » (Nouvelle Acropole).

DIMANCHE 11 DECEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Zujovic : « Exposition Rubens ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz : « Hôtel de Sully ».

15 h., devant l'église Saint-Etienne-du-Mont, Mme Lemarchand : « Le Paris janséniste ».

15 h., grille, place du Palais-Royal, Mme Magnani : « Le Conseil d'Etat au Palais-Royal ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».

17 h. 15, palais de Chaillot, Musée des monuments français, Mme Saint-Girons : « Le palais Soubise et l'hôtel de Rohan » (Caisse nationale des monuments historiques).

10 h., Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (L'Art pour tous).

16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux » (A travers Paris).

15 h. 30, 1, place Alphonse-Laveran : « Val-de-Grâce et alentours » (Mme Camus).

10 h., métro Denfert-Rochereau : « Les carrières et catacombes de Denfert » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., métro Saint-Jacques, M. Elby-Hennion : « Les trésors inconnus du faubourg Saint-Jacques » (Connaissance de Paris).

15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Visite des hôtels de Soubise et de Rohan » (Mme Ferrand).

15 h., 78, rue de Varenne : « Salons et jardins de l'hôtel de Villeroy » (Histoire et Archéologie).

15 h., 93, rue de Rivoli : « Salons du ministère des finances » (M. de La Roche), entrées limitées.

15 h., métro Saint-Sulpice : « Hôtels et couvents rue du Cherche-Midi » (Paris inconnu).

15 h., 23, quai Conti : « De la célèbre coupole de l'Institut aux maisons provinciales du quartier » (Paris et son histoire).

15 h., métro Nation, M. Charles Guasco : « Promenade vespérale de Champigny à Chennevières » (Templia).

15 h. 30, 2, rue André-Pascal, Mme d'Abrigeon : « Les salons de l'O.C.D.E. et le château de la Muette » (Tourisme culturel).

15 h. 15, 34, avenue de Madrid : « Neuilly : la folie Saint-James » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 10 h., 25, rue Pradier : « La langue du dharma tibétain » (Institut d'études bouddhistes).

15 h. et 17 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Expérience de l'être et *réalisation de tous les désirs* » (entrée libre).

15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du Soi et méditation transcendantale » (entrée libre).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, M. Robert Christophe : « Escales à Rhodes et à Malte sur les traces des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem » (Les Artisans de l'esprit).

18 h., 228, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Jean-Pierre Bardos : « Le Centre Pompidou après dix mois d'ouverture » (Foyers de culture).

20 h. 30, FIAP, 30, rue Cabanis, M. Fernand Schwarz : « L'astrologie et les cathédrales » (Nouvelle Acropole).

MOTOCYCLISME

Deux atouts maîtres pour la Honda CX 500 : grand tourisme et sportivité

Peut-on, doit-on, comme les ingénieurs de Honda, qualifier de « révolutionnaire » une moto qui réunit pour la première fois un certain nombre de techniques qui ont déjà fait leurs preuves séparément sur d'autres machines (et, parfois, chez d'autres constructeurs), et n'innove, en fait, qu'en réussissant à les faire cohabiter — et « travailler » — en parfaite harmonie et avec une indéniable efficacité ? Peu importe, en vérité, l'essentiel étant que cette CX 500, dont on murmurait depuis plusieurs mois déjà qu'elle serait une moto « pas comme les autres », soit vraiment différente et vraiment intéressante.

Esthétiquement parlant, d'abord, cette bicylindre en V ne passera pas inaperçue. Certains la trouveront « laide », nous admettrons, pour notre part, qu'elle n'est pas « jolie » au sens classique du terme, mais nous sommes enclins cependant à lui trouver une « gueule » finalement très séduisante, résumée dans une silhouette carrée d'épaules, où la puissance, la sécurité et le confort se lisent clairement dès le premier regard. Un important réservoir (17 litres, dont 3,5 de réserve), un bloc-moteur compact derrière son radiateur à nid d'abeilles, deux pots s'évasant en tromblon, semblables à ceux des CB 250-T et CB 400-T récemment mises sur le marché (*le Monde* du 19 juin), une large selle à deux étages, le gros boîtier des feux arrière, tout concourt à lui donner l'allure d'une robuste machine de tourisme, doublée, il suffira de quelques kilomètres pour le constater, d'une vraie sportive.

Le moteur, refroidi par eau, est un deux cylindres en V inclinés à 80 degrés, à quatre soupapes par cylindre actionnées par des tiges de culbuteur. Les culasses, inclinées de 22 degrés par rapport à l'axe du vilebrequin (tour*nant sur coussinets*) permettent à l'air de s'écouler en ligne droite vers les deux carburateurs et l'échappement. Autre innovation, la boîte de vitesse placée sous le moteur et non derrière celui-ci.

L'allumage, enfin, est du type C.D.I., à décharge capacitive.

Fini la chaîne à retendre, à nettoyer, à graisser après les longues randonnées : la transmission acatène de la CX 500, souple, sans le moindre à-coup, et totalement silencieuse, débarrasse le motard d'un souci encombrant. Et fini les affres de la crevaison : équipée de pneus Tubless, la machine devrait toujours pouvoir ramener son pilote au garage !

Si on ajoute à cela des commandes — poignée d'embrayage, sélecteur de forme nouvelle, poignée des gaz — d'une rare douceur et un freinage sans reproche, on sera amené à conclure, naturellement, que la petite dernière de la firme japonaise est appelée à un grand avenir. D'autant que son prix, qui devrait être d'environ 15 000 F, clefs en main, lorsqu'elle viendra, en février 1978, prendre place dans les vitrines, est assurément compétitif.

La présentation à la presse de la CX 500 lui a réservé une autre surprise. Et de taille. La CBX 1000 cm3 à six cylindres y a été officiellement annoncée, photographies à l'appui. Ce monstre dont la puissance devrait avoisiner les 103 chevaux sera montré « en chair et en os » sur le stand Honda du Salon de Bruxelles, en janvier prochain. La « nouvelle génération » des Honda est désormais en marche...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

***

Fiche technique de la CX 500 : Poids tous pleins faits, 217 kilos ; cadre du type « Diamond » interrompu, angle de chasse, 63° 90. Pneumatiques : pour la première fois, des Tubless sans chambre (325 S 19 à l'avant, 375 S 18 à l'arrière) montés sur des jantes « à bâtons » aluminium, type « Comstar ». Vitesse maximum : 180 km/h. *400 m., départ arrêté* : 13" 4. Batterie : 12 V, 14 Ah ; phare à iode H4, 55/60 watts. Carter moteur : 3 litres. Freins : double disque à l'avant, tambour à l'arrière. Démarreur électrique, mais absence de kick.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois régionaux



CROUZET recherche

pour son département aéronautique

— INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN E.S.E. E.N.S.E.R.G.

ou équivalent pour conception produits, puis conception systèmes électroniques

— AGENT TECHNIQUE ÉLECTRONICIEN CIRCUITS

connaissant logique et utilisation microprocesseurs

— INGÉNIEUR

formation aéronautique pour participation à l'élaboration des systèmes d'armes

Pour tous ces postes anglais nécessaire

Envoyer C.V. et prétentions à :
CROUZET, service du personnel
B.P. 1014 - 26010 VALENCE Cedex

Importante Société — ORLEANS

RECRUTE

TECHNICIEN D'EXPLOITATION POUR GROS ORDINATEUR SUSCEPTIBLE DE TRAVAILLER EN HORAIRE DECALE

Niveau général : BAC C ou H minimum ou formation technique

Libéré obligations militaires, libre rapidement situation stable, avantages sociaux, restaurant d'entreprise, 13ème mois et primes diverses.

Adresser CV photo et prétentions sous réf 6338

Ltp 31, Bd BONNE NOUVELLE 75002 PARIS qui transmettra

Etablissement Public à Caractère Industriel Centre d'Essai rattaché au Ministère de la Défense

recherche pour son service Achat un

RESPONSABLE DES ACHATS ET DE LA GESTION DES STOCKS

Ce poste peut convenir à un candidat diplômé Ecole Supérieure des approvisionnements et BTS ou DUT, ayant quelques années d'expérience professionnelle.
Dynamique, méthodique, bon négociateur.

Envoyer C.V., photo et prétentions à :
M. le Chef du Personnel de l'Etablissement Technique de Bourges - B.P. 712.
18015 BOURGES - CEDEX.

VILLE DE TOURS
CABINET DU MAIRE
recherche

COLLABORATEUR CONTRACTUEL

chargé des relations publiques

L'intéressé devra avoir les compétences propres à assurer :
— la préparation et la présentation de documents d'information destinés notamment à la presse et à la population ;
— les relations avec les administrations, services publics et les différents secteurs socio-professionnels.

Rémunération nette mensuelle : 4 000 francs.
Clôture des inscriptions, le 17 décembre 1977.
Pour tous renseignements, s'adresser au Service du Personnel de la Mairie de Tours, 37032 TOURS - CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE DE TRANSPORT
Région Ouest
recherche

Pour son Exploitation :

JEUNE UNIVERSITAIRE

niveau DUT (transport et logistique souhaité), ouvert aux problèmes de transport de voyageurs. Libéré des obligations militaires.

Adresser les candidatures, C.V., photos et prétentions au Service du Personnel des COURRIERS NORMANDS, 8, rue Paul-Doumer - 14000 CAEN.

Sté d'expertise comptable Poitou-Charentes rech.
UN COLLABORATEUR Niv. 3 ayant expérience cabinet.
UN STAGIAIRE ayant déjà expér. cabinet. Postes dispon. au 1er janvier 1978.

Ecr. HAVAS N° 4.795, B.P. 304, 79009 NIORT CEDEX.

Organ. financier recherche personne expérimentée et compétente pour créer et diriger entreprise construction pavillons. Ecr. G 20835 Havas Bordeaux 33.

Société implantée ds les Vosges recherche

CADRE COMMERCIAL

pour vente câbles électriques. Allemand - anglais souhaités. Ecrire : CEMREP B.P. 13 88250 LA BRESSE.

ETABLISSEMENT PUBLIC (14.000 logements en locatif) recherche

INGÉNIEUR

diplômé pour poste d'adjoint au directeur des services techn. (aménag., construct., mainten.)
— Ayant au moins trois ans de conduite de travaux de bâtiment (habitation) ;
— Sérieuses références techniques et morales ;
— Logem. assuré à titre onér.
Ecr. n° 8.122, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

NICE. Import. entrepr. B.T.P. rech. un CONTROLEUR DE GESTION expérimenté, format. comptable souhaitée. Adr. C.V. détaillé à SAF, 10, rue Puget, 06100 NICE.

Ecole Technique Catholique préparant B.T.S. Chimie cherche un professeur possédant une maîtrise de sciences physiques ou équivalent pour un poste à temps plein à partir du 4 janvier 1978.
Ecrire rapidement à E.T S.C.O., B.P. 808, 50, rue Michelet, 49005 ANGERS CEDEX

Laboratoire d'études banlieue Est Lyon recherche

UN INGÉNIEUR

Grandes Ecoles pour service métrologie et essais. Expérience professionnelle 3 ans minimum. Ecrire HAVAS, 81, rue de la République, 69002 LYON, référence 8.814

Société fabrication aéronautique bord de mer recherche

INGÉNIEUR FABRICAT.

Formation A. et M. ou équival. Expérience fabrication. Poste à pourvoir rapidement. Adresser C.V. + prétent. à notre Conseil sous rubrique 78 C. — A. S. 42, av. Montaigne, 75008 Paris.

Entrep. déménagem. de SALON-DE-PROV., 60 salariés, rech UN CHEF COMPTABLE (serv 3 pers.). Expér. 5 a. min. Rémunération fonct. personnalité et compét. Evolution assurée. Adr. C.V. manuscr. + photo + prétent. à EUROSUD, n° 6.163 13300 SALON-DE-PROVENCE.

offres d'emploi

EST RECHERCHÉ POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN IMPORTANT PROJET DE COOPÉRATION FRANCO-ALGÉRIENNE

UN CADRE DE HAUT NIVEAU

Celui-ci doit être un ingénieur diplômé confirmé ayant pratiqué la coordination tous corps d'état dans le bâtiment et ayant si possible exercé des fonctions de responsabilités de formation technique

Il aura à animer une équipe chargée de la mise en œuvre d'un projet de création, près d'Alger, d'un important centre de formation de techniciens supérieurs et de formateurs de techniciens du bâtiment.

Les candidatures seront adressées à :
CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOM. B. P. n° 35 ALGER BIRMANDREIS.
ou
CAISSE CENTRALE DE COOPERATION ECONOM. 233, boulevard Saint-Germain 75007 Paris.

SKF

entreprise métallurgique proximité Rond-Point PETIT CLAMART recherche

TRADUCTRICE-REDACTRICE ANGLAIS-ALLEMAND

pour secteur technique.
Contrat temporaire 6 MOIS renouvelable.
Adr. lettre manuscrite CV et prét. au Service du Personnel
1, av. Newton 92140 CLAMART

GROUPE DE SOCIETES INTERNATIONALES offre à

PARIS (8e)

situation de réel avenir à

INGÉNIEUR BREVETS

- Diplômé Grande Ecole.
- Possédant formation complète BREVETS.
- Langue anglaise indispensable.
- Spéc. mécanique et circuits hydrauliques.

Adresser curriculum vitae manuscrit détaillé à :
B.E.O. 3, rue de Téhéran - 75008 PARIS. (sous la référence 7.006).

Cabinet expert-comptable ch.

COLLABORATEUR

niveau DECS ou BP, ayant au moins 3 ans de pratique comptabilité et fiscalité courantes. Adresser C.V. avec prétentions à S.E.E.C. réf. G. NEUKIRCH, 100, rue La Fayette, Paris-10e.

Pour importante société limite CLICHY-LEVALLOIS-ASNIERES

DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL

B.T., formation électricité, notions électronique.
Bonne présentation. Visite clientèle région parisienne.
Déplacements durée hebdomad.
Frais de déplacements, véhicule personnel. Place stable.
Avantages sociaux.
Ecr. avec C.V. détaillé, photo, prétentions, sous n° 20.901 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

IMPORTANT GROUPE FOURNISS. de L'AUTOMOBILE (métal en feuilles et plastique extrudé-injecté) recherche pour son Centre technique région Ouest de Paris.

INGÉNIEUR CHEF DES MÉTHODES

SPECIALISTE FACONNAGE METAUX EN FEUILLES en liaison directe avec le directeur technique et les directions opérationnelles.

Anglais souhaité.

Adresser C.V. et prétentions : n° 39 782 CONTESSE PUBLIC. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

MAIRIE DE NANTERRE recherche infirmière ou sages-femmes pr équipe crèche famil. Adr candid. à M. le Maire de Nanterre, 92014 Nanterre Cedex.

Firme d'avocats d'affaire à clientèle internationale recherche

COLLABORATEURS

avocats ou juristes d'entreprise pouvant accéder au barreau. Anglais indispensable. Bne rémunérat. pouv. augment rapidement. Adress. C.V., photo et lettre manuscrite à D.B.C.F. 48, av. Victor-Hugo, 75116 Paris.

URGENT
Groupe créatif free lance pour collaboration suivie :
Maquettiste.
Maquettiste metteur au point.
Maquettiste exécutant.
Téléphoner pour rendez-vous de 10 h. à 20 h. 255-90-65/959-70-66 avant 10 h. ou après 20 h.

Ville ORLY recrute tte urgence 1 SECRETAIRE GENERAL ADJOINT (échelle des villes de 20 000 à 40 000 habitants). Adress. candidature et C.V. à : M. le Maire d'Orly, secrétariat général, mairie d'Orly, 94310.

Succursale PARIS BANQUE ESPAGNOLE de premier ordre recherche

CAMBISTE CONFIRME

Ecrire avec C.V. à n° 38.442, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er)

Souhaite collaborateur (trice) indépendant formation et promotion assurées. Et. second. Fleury Immobilier (Ile Saint-Louis) 3, quai de Bourbon, 75004 PARIS. Tél. : MED. 47-22.

Centre National de Transfusion Sanguine, 6, rue Alexandre-Cabanel, Paris-15e cherche :

COLLABORATEUR

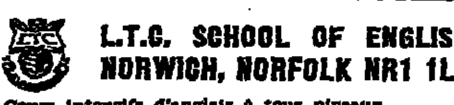
pour service paye. Expér. professionnelle. Connaissant si possible paye informatisée. Emploi stable. Adresser C.V. et prétent.

Cabinet expert-comptable rech.

COLLABORATEUR

niveau D.E.C.S. ou B.P., ayant au moins trois ans de pratique comptabilité et fiscalité courantes. Adres. C.V. avec prétent., à S.E.E.C., réf. G. NEUKIRCH, 100, rue La Fayette, PARIS-10e.

enseignement



L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH NORWICH, NORFOLK NR1 1LG

Cours intensifs d'anglais à tous niveaux.
Cours spécialisés d'anglais ; pour études scientifiques ; pour études commerciales ; pour secrétariat.
Trimestres commencent septembre, janvier, avril.
Cours d'été de 4 semaines chacun entre 27 juin et 16 septembre. Logement dans familles anglaises.

A partir de septembre, préparation aussi aux examens « G.C.E. « O » and « A » levels » pour l'anglais ; maths ; physique ; chimie et autres disciplines.

Ecrire à LTC SCHOOL OF ENGLISH (L.M.), Crusader House, 38-40 Prince of Wales Rd. Norwich Norfolk NR1 1LG, Angleterre.

COURS DU SOIR de Réalisation audiovisuel de montage et d'assist. réalis. JANV. à JUILL. 78 à l'ESRA, enseign. sup. privé. Départ : FORMATION PERM., 182, r. de Vaugirard, Paris-15e. TEL. : 273-07-70.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté. Tél. 278-77-71

représent. offre

STAGE PRATIQUE DANS L'ENTREPRISE DS LE CADRE DE LA FORMATION DES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS, NOUS OFFRONS : 2 STAGES DE 6 MOIS DANS STE PRODUITS CAPILLAIRES A 2 JNES DESIRANT SE CREER UNE SITUATION DS LA VENTE PR PROSPECTER DETAILLANTS DE PARIS ET BANLIEUE. SE PRES. A : M. DEBERLY LUNDI 12 DE 8 A 12 h. ET 14 A 18 h. HOTEL TERMINUS ST-LAZARE 108, R. SAINT-LAZARE, PARIS (8e).

demandes d'emploi

JOURNALISTE

SECRETAIRE DE REDACTION DANS UN GRAND QUOTIDIEN cherche

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET MISE EN PAGE

à mi-temps dans un périodique, journal d'entreprise, etc.
Ecr. n° 6.624, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre féminin, 56 ans, CHEF COMPTABLE et CHEF SERVICE PERSONNEL, recherche poste similaire dans P.M.E. Paris ou banlieue Nord. Tél. : 960-55-08.

travail à domicile

Demande

SECRETAIRE accepte ts travx DACTYLO
Tél. : 340-13-70 (12 h. à 14 h.)

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Particulier vend Renault 5 L.S. 1975, 40.000 km., gris métal. Px à débattre. Tél. soir 556-15-30.

PEUGEOT 104 coupé ZS, 6 CV, 1977, rouge, gl. teint., 19 000 F. Mme Revel, tél. 820-61-90 (h. bur.)

8 à 11 C.V.

Particulier vend FIAT POLSKI 1975 première main, 35.000 km., très bon état général. Prix Argus. Téléph. 526-71-56, après 18 hres.

Vd 1308 G.T. mars 77, 25.000 F, brun métallisé, velours orange, 1re main, 9.700 km. Tél. bureau 965-40-00, poste 30-57. Domicile 965-16-05, av. 7 h. 30 et ap. 19 h.

Particulier vend ALFA-ROMEO GIULIA 1600, août 77, 6.000 km., état neuf. — Téléph. 326-61-72.

12 à 16 C.V.

A vendre NOUVELLE ROVER SD1, voit. direct., 4.000 km. Px except. 56.000 F. Tél. 037-00-72.

+ de 16 C.V.

A vd NOUVELLE ROVER SD1. Voiture direct. 4 000 km. Prix exceptionnel. Téléph. : 037-00-72.

divers

104 - 304 - 504 - 604
Export 1977 et 1978, peu roulé. AUTO-PARIS XV. Tél. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, PARIS-15e.

ROVER
neuves, occasion, entretien.
JACQUES SAVOYE
237, bd Pereire (17e). 574-82-80.

VIGNETTE 1978 GRATUITE
77 Alfa GTV 2000.
77 Alfasud TI, première main.
76 Alfetta 1,8 l., première main.
76 Alpine 1300 berlinette.
73 Alfa 2000, berline.
77 B.M.W. 30 Si, prem. main.
74 B.M.W. 2002 Turbo, mot. nf.
76 Citroën CX 2200 super.
70 Ferrari Daytona, très bien.
74 Innocenti 1001, prem. main.
70 Mercedes 280 SE, cabriolet.
74 Mercedes 250 B.A.
77 Opel City, première main.
76 Range Rover, opt., 1re main.
76 Renault 5 TL, prem. main.
75 Porsche Carrera, jubilé.
77 A 112 Abath, première main.
CREDIT MAXI REPRISES.
56, rue La Fontaine, Paris (16e).
Téléph. 288-05-34.

locat.-autos

EXPRESS - ASSISTANCE

LOCATION DE VOITURES
Forfait week-end, abonnement kilométrage illimité.
Location à la journée.
65, rue Lauriston, Paris (16e).

504-01-50

ALFA ROMEO
Exposition. Essais, ventes. Crédit-leasing. Pièces détachées.
Mécanique, carrosserie. Modèles disponibles immédiatement.
SFAM-France
23, bd de Courcelles. 75008 Paris. Tél. 292 02 50
40 ter, av. de Suffren. 75015 Paris. Tél. 734 09 35

l'agenda du Monde

Ameublement

DÉPART ÉTRANGER
Particul. cède luxueux meubles contempor., salon, s. à manger, chambre à coucher, appareils ménagers, prix intéressant. Tél. 524-61-67 entre 10 h. et 18 h.

Animaux

YORKSHIRES ET CANICHES chiots 3 mois, 1 500 F et autres races. Pedigree excell., élev. en Irlande. T. 958-06-42, de 10 h. à 22 h. Livraison à domicile.

Artisans

ENTREPRISE ARTISANALE
de peinture recherche travaux appartements, bureaux, cage d'escalier, remise importante : Paris - Banlieue. 036-44-04 ou 464-35-27.

Arts

Artiste américaine diplômée. College of Arts (Phila.) Spécialiste portraits. Travail sur commande. TEL. : 544-63-52.

Cours

MARGUERITE LAPIERRE
COURS DE CONFISERIE
LE DÉCOR EN SUCRE
122, RUE DU BAC (1er étage), PARIS-7e. Tél. 222-39-31.

COURS AUDIO VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANC. DEMONSTRAT. GRATUITES Venez, 46, bd St-Michel, Paris-6e. Tél. : 326-08-70 et 329-02-88. Tous les jours 9 h. à 21 h.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO
FORFAIT 500 F. — 757-86-86.

APPRENDRE **L'AMÉRICAIN** à **L'AMERICAN CENTER**
216, bd Raspail, (14e), 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 16 JANVIER. Cours privés. Sessions intensiv. « FULL-TIME ou PART-TIME ».

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE.
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT, 91, rue du Théâtre - Paris 15e
Tél. : 575-10-77

Instruments de musique

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location - test, livraison, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. 522-30-90 et 522-21-74.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 %
Sur 10.000 m2 moquette toutes qualités. - Téléphone : 757-19-19.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, Paris (4e). Téléphone : 033-00-83.

Bijoux « sur mesure » moins chers chez joaillier-fabricant. Transformation-Réparations L'ATELIER, 210, bd Raspail Mo Vavin-Raspail, 326-88-03.

Isolation

STOP AU FROID STOP AU BRUIT CHEZ VOUS
Grâce aux SURVITRAGES F.N. Isovitre, joints métalliques ou souples, etc., installation rapide, sans dégradation, sur tous types de fenêtres. DEVIS GRATUIT. Documentation sur demande à : J.-C. LETESSIER, 9 ter, route de Croissy - 78110 LE VESINET. Téléphone : 966-44-68.

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS

Depuis 30 ans par relations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.

Maître RUCKEBUSCH

tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui s'imposent des rencontres très élaborées.

Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.

Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Élysées 720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

CLÉO MARIAGES AFFECTIFS garantit par contrat les sélections, la durée. 12, rue Grange-Batelière Paris 9e Tél. 770.29.97

Péniches

Péniche aménag. habit. 100 m2, excell. état navigat., 120.000 F. Téléphone : 707-20-88 - 329-43-22.

Philatélie

Exportateur Membre de chambre de commerce française aux Etats-Unis cherche, pour ses exportations lots ou collections importantes de timbres-poste. Se déplace à ses frais. Règlement comptant, BARDOS expert, 7, avenue Gambetta, 78, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Tél. : 963-17-09 matin. Maison fondée à Saint-Germain-en-Laye en 1935, bonne commission aux intermédiaires.

Photos

PARTICULIER ACHETE PROJECTEUR 6 X 6
Téléphonez, le soir : 660-08-86.

Peinture

Particulier cherche à acheter œuvres de FOUGITA. Téléphonez : 747-15-82, le matin.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Rencontres

Pour élargir votre cercle de relations et accroître le champ de vos loisirs : ECRIRE ou Téléph. à AREL 116, Chps-Elysées : 563-17-27.

COCKTAILS, RENCONTRES... Se comprendre, s'enrichir de ses différences, vivre un moment plus intense, et plus authentique au château de Charbonnières à 140 km de Paris le w-e du 17 et 18 déc. Px 300 F. Contact accueil 747-13-67 et 555-77-29 (apr. 23 h.).

Dîner dansant sam. 10 déc. gde matinée dansante dim. 11 déc. av. CLUB DES CELIBATAIRES. Inf., Inscrip. 58 bis, Ch.-d'Antin. Tél. : 878-90-51. Réservations ouvertes pour les 24 et 31 décemb.

Spécialités régionales (vins)

UN VIN DE PAYS DES COTES DU TARN DIRECTEMENT DE LA PROPRIÉTÉ
En bouteilles ou en VRAC CAVE COOPERATIVE 81150 La Bastide-de-Lévis. DEPOTS : 2, rue Lebanc, Paris-15e. - Téléphone 828-49-77. 41, rue des Rosiers, 93400 Saint-Ouen. - Téléphone : 258-15-56.

Tapis

Pour les fêtes offrez : un **TAPIS D'ORIENT**
20 % de réduction en décembre, 168 bis, rue Cardinet : 627-58-81.

Vacances Tourisme Loisirs

HAUTES-PYRÉNÉES
SKI BAREGES — A LOUER : studio 4 personnes, tout confort. S'adresser à Mme CHARRIER, 32, avenue Foch, 65100 Lourdes. Téléphone : (15-62) 94-23-03.

A LOUER, LA PLAGNE 2000 VAC. NOEL OU FEVRIER stud. 3 personn., tt cft, 2 balc. Tél., Paris : 340-31-06, de préférence avant 9 h. et après 19 h.

A louer studio, 3 personnes, aux vacances de Noël, 2 semaines. CHAMROUSSE. Tél. : 630-99-52.

Echange semaines hiver ou été La Clusaz appt 2 p. contre bord de mer été. Tél. : (78) 22-02-63.

A 12 km. de Super-Lioran, vac. février, ouvert. de l'hôtel-restaurant « l'Elancèze », 2 ét. NN. Prix de pension : 80 F par jour TTC et service compris, boisson en plus. Hôtel - Rest. « l'Elancèze ». — 15450 THIEZAC. Téléphone : 47-52-88.

A LOUER - STUDIO - TIGNES du 5 au 12 février 1978. Prix : 900 francs. 4 personnes, cuisine, salle d'eau, balcon, au soleil. Linge et vaisselle fournis. Téléphone : 975-99-91.

CLUB ANGLAIS A PARIS séjours linguistiques et sportifs en Angleterre. Tél. : 033-12-19.

P. à p. loue du 25-3 au 1-4 et du 2-4 au 9-4 studio 4 pers. Inter-Résidences Tignes. T. 973-33-05.

COTE D'AZUR

L'hiver au soleil.
Louez du studio au 5 pièces terrasse, luxueusement meublé (linge de maison à TV couleur). Week-end, semaine ou plus. Rens. et doc. : SICI, B.P. 14 06270 VILLENEUVE - LOUBET. TEL. : 720-58-90.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Mᵒ VILLIERS 2ᵉ étage S/jardin IMM. PIERRE DE TAILLE **3 PIECES** Entrée, cuisine, s. d'eau, w.-c. 4.400 F LE m2 - Tél. 1 bis, rue DULONG, samedi, manche, lundi, 14 à 17 hres.

AUTEUIL Pptaire vend duplex 125 m2 Tél. : 533-15-71

36 SAINT-HONORE Entrée, living vec chem., tél., cuis. éq., bains, acards. Tr. agréable, ensoleillé Tél. : 261-25-15

LUXUEUX PIED-A-TERRE Parking - 149.000 F - 203-59-54

2ᵉ Près bois - Beau 2 pces, 1968, 58 m2 + 8 m2 balcon. rès calme. Env. 4.200 F le m2. 255.000 F — Tél. : 347-16-74

PARIS (10ᵉ) Part. à part. ds dans imm. pierre de taille éjour double, 2 chambres, salle e bains, téléph. Tout confort. Tél. : 357-99-32

PLACE DU TERTRE (près) S MAGNIFIQUE RESIDENCE AVEC PARC DE 4.000 M2 3 P., 114 m2, type atelier d'artiste. Cadre exceptionnel. 1.150.000 F. is. s/pl. vend., sam., dim., de à 19 h : 22, rue Norvins - 18ᵉ ou sur rendez-vous **924-60-02**

6ᵉ APPT d'ANGLE, ETAGE ELEVE, SOLEIL. Imm. ierre de taille. 8 p. tt confort. is. vend.-sam., 14 h 30-18 h 30 : 138, AV. VICTOR-HUGO

17ᵉ - RÉSIDENTIEL 8, RUE DE CHEROY ans immeuble neuf de standing, splendide 3 pièces 85 m² - 43 m² terrasse, 5ᵉ et dernier tage. Sur place tous les jours (sauf dimanche), de 14 heures à 19 heures, ou GEFIC, 723-78-78.

PASSY - TROCADÉRO Imm. pierre de t. 275 m² stand. Galerie. Triple réception, 4 ch., salles de bains, double dressing 2 services. Possib. profes-bérale. Visites : 11 BIS, BD ELESSERT, vendredi et sam., h. à 16 h. Téléph. 236-08-45.

13, PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE PTS DE 100 M2 A 235 M2. r place tous les jours, sauf manche, de 14 h. à 18 h., ou 271-91-45 et 755-98-57.

VARENNE ès Invalides, site protégé, appartements de grande classe dans hôtel du XIXᵉ entièrement rénovés. et 5 PIECES, 183 et 206 m², 3 . de bns, park., calme et soleil. Prix élevé justifié. Pour tous renseignements du lundi au vendredi FRANK ARTHUR, 134, boulevard Haussmann, 766-01-69.

PL. VOSGES, près, pptaire cède 2 superbes duplex dans imm. classé travaux. 250-79-04 matin.

VENUE SAINT-MANDE (près) d 3 p., tt conft, dans immeuble avalé, 320.000 F. Gros crédit ossib. 345-55-10, même samedi.

Part. vend, 17ᵉ près cité des leurs, 2 pièces sur rue, très lair, vue dégagée, cuisine équipée, cabinet toilette, wc, douche, 1ᵉʳ et seul étage. Entièrement refait à neuf, sanitaire ompris, chauffage convecteurs lectr. fixes et neufs. Libre de suite. cr. à 6.625, « le Monde » P., r. des Italiens, 75427 Paris-9ᵉ.

art. vend studette tout conft, mmeuble nf, 26, rue Erlanger. M. Lavoie - Tél. 651-09-36.

PORTE DOREE, 145 m² el imm. anc., splendide 6 p., uis., 2 wc, s. de bs, vaste all, chbre serv., terrasse ch., c. Px 695.000. Tél. 345-82-72.

. Mᵒ St-Mandé. Pptaire vd eau pavillon rénové (4 lots). -ch., 4 p., 65 m² occupé 145.000 , 2 p., 37 m², occupé 90.000 , 2 p., 27 m², LIBRE 80.000 . grenier, 70 m², lib. 70.000 4-02-86 ou 33, avenue Quihou, à 16 h., sam., dim., lundi.

IERRE-BAHON et le décorateur JANSEN vous invitent au 78, rue de la Pompe où il reste quelques appartements pouvant nvenir à vos désirs. Tous les après-midi : 504-65-30.

étro la Chapelle. Beau 2 pces, m², chambre, séjour, entrée, lle de bains, cuis. indépend., étg., très bon état, très clair, lme, vue Sacré-Cœur, 135.000. vend. 9 : 233-44-35, p. 34-45; 10 et dim. 11 : 202-09-50.

ROX. RUE LEPIC. Beaux 2 et p., tt cft, ds imm. rénové, c. + ORIGINAL DUPLEX 5 m², vue panoram. Samedi, -17 h., 7, r. Constance-18ᵉ.

GAMBETTA udio tout confort, état neuf, IDEAL PLACEMENT .000 F - Gros crédit possible. 345-86-41.

SAISIR IMMEDIATEMENT , rue Ponscarme, PARIS-13ᵉ, ielques STUDIOS équipés ds tite immeuble neuf, calme, pour habitation ou location. BONNE RENTABILITE fermes à partir de 153.000 F. édit 80 % assuré sur dossier. site sur place, de 14 à 19 h. ou tél. 583-37-45.

XCEPTIONNEL DANS PARIS ix ferme moyen 4.818 F m², , quai de l'Oise, PARIS-19ᵉ, ins petit immeuble nf Sud-Est, ce canal, quelques beaux TUDIOS aux 4 p. avec balcon ur habitation ou location. BONNE RENTABILITE édit 80 % assuré sur dossier. site sur place de 14 à 19 h.

ICHEL-BIZOT - PTE-DOREE aste 3 p., hall d'entrée, cuis., c, s. de bains, balc., parkg, us-sol, 370.000 F - 346-63-85.

NATION. 485.000 F. Splendide imm. P. de T., beau 4 pièces, entrée, cuis., wc, s. de bains, ch. cent., asc. Tél. 344-71-97.

INVESTISSEMENT DE CHOIX 11, rue de la Réunion (20ᵉ), quelques APPTS neufs à prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier. STUDIOS à partir de 145.000 F 2 P. à partir de 247.000 F 3 à 5 P. duplex avec terrasses. Visite sur place vendredi, samedi, de 14 h. à 19 h.

PRIX SANS CONCURRENCE-19ᵉ quelques gds APPTS neufs avec balcons disponibles de suite dans bel immeubles Sud-Est. 15, QUAI DE L'OISE (face canal) 4 P., 84 m² - 335.000 F 5 P., 96 m² - 404.000 F Crédit 80 % assuré sur dossier. Pour visiter, s'adresser au 21, quai de l'Oise, de 14 à 19 h.

Disponible de suite Possibilité achat sans garantie. 31, boul. DAVOUT - PARIS-20ᵉ quelques APPTS neufs dans petit immeuble, façade pierre. Prix fermes. Crédit 80 % garanti sur dossier. STUDIOS à partir de 142.000 F 2 PIECES - 266.000 F 3 PIECES - 339.000 F Visite s/place dimanche, lundi, de 14 heures à 19 heures.

Mᵒ LAMARCK. Dans bel imm. P. de T. STUDIO et 2 P. entièrement refait à neuf à partir de 115.000 F. 522-95-20.

DAUPHINE. Part. vend dans hôtel particulier rénové, standing, charmant 3 pces, 75 m², calme, verdure, cuisine équipée, tél., moquette. Sur place, de 11 h. à 17 h., vendredi et samedi, 16, rue Marbeau (16ᵉ).

Paris Rive gauche

DUROC Dans immeuble pierre de taille Tapis esc. Beau 2 p., ent., cuis., poss. bains. A rénover. 325-75-42.

4 Pièces DUROC, 120 m² Exceptionnel, tt conft. 870.000. PROMOTIC - 325-15-89.

13ᵉ PRES QUARTIER LATIN STUDIOS cft à partir 100.000 F JARDIN - VERDURE 4, rue Jonas, samedi 14 à 17 h. ou R.-vous : 542-73-85 le matin.

2 P. FELIX-FAURE 50 m² 10ᵉ étg, imm. neuf, gd balcon, 349.000. PROMOTIC, 325-15-76.

PRES AVENUE DU MAINE Imm. P. de T. rénové, 2 P., salle d'eau, wc, étage élevé, soleil, 155.000 F. - Sur place ce jour, 14 à 17 h., 23, rue Édouard-Jacques.

LUXEMBOURG - 705-39-10 2 pièces 33 m2, tt conft, r.-de-ch. s/cour-jard., imm. p. de t. stand. Idéal placem. 178.000 F. Samedi 14 h 30 - 16 h : 7, RUE LE GOFF

CAMBRONNE - 705-39-10 2 p., 1ᵉʳ ét., cft, cuis. équipée, ref. neuf, excell. placem., bel imm. rénové. 155.000 F. Sam. 14 h 30-16 h 30, 78, r. Croix-Nivert

Près PARC MONTSOURIS **4 P.** 77 m2. Imm. 1973. Park. 445.000 F. - Tél. 589-49-34.

CARDINAL-LEMOINE - P. de t. **3 P.** 80 m2. Refl neuf. Asc. Cft. Propriétaire 325-66-72.

AV. DU MAINE Propriétaire vend STUDIOS LIV.+ 1 CH. DUPLEX av. jard. ref. neuf, tt cft, dans très belle rénovation. Sur place VENDREDI-SAMEDI, 10 à 13 h, 15 à 19 h : 8, pass. Tenaille - 14ᵉ Renseign. : 256-26-01 - 02-64.

AV. DE SAXE, standing, magn. 3-4 pièces + service 91 m², 557.000 F - 589-67-40.

ODÉON RUE HAUTEFEUILLE HOTEL XVIᵉ siècle restauré 2 à 5 pièces de 92 m2 à 170 m2. Parkings possibles. 755-98-57 ou 227-91-45

4 P. BIR-HAKEIM 85 M2 récent BALCON AU SUD Samedi 14 h à 16 h 30 : 18, rue du DOCTEUR-FINLAY.

Mᵒ DUROC Chauffage central IMM. PIERRE DE TAILLE LIVING + GDE CHBRE, entrée, cuis., s. de bains, w.-c. PRIX INTERESSANT - 65 M2. 94, rue de SEVRES - TEL. Samedi, dim., lundi, 14 à 17 h.

Mᵒ PORTE-DE-VERSAILLES IMM. PIERRE DE TAILLE **2 PIECES** entrée, cuis., w.-c., cabinet de toilette. 4.100 F LE M2 4, RUE DU HAMEAU Samedi, dimanche, 14 à 17 h.

SEGUR - Beau 6 pièces, 155 m² séjour double, 4 chb., 2 bains, P. de T., clair, 820.000 F - Tél. : 306-30-06.

74, RUE DESNOUETTES Imm. réc., SEJ.+2 chb., calme, parking. Prix 390.000 F. Visite samedi, de 15 à 18 heures.

12, RUE MONGE Beau studio, entr., cuis. équip., bains, refait neuf, 149.000 F. Sur place, escalier C 14 à 18 h.

LOURMEL, immeuble P. de T., beau 2 p., 45 m², balcon, calme, soleil - TEL. 533-96-65.

PROXIMITE Métro ODEON Imm. entièrement rénové, appt de 2 p., 3 p., studios, 5 et 6 p. Très bon placement. GRUNBERG - ANJ. 32-50.

METRO SEGUR BEAUX APPTS 4/5 PIECES. Libres et occupés Bel imm. P. de T., asc., propriét. direct. Visites sur place samedi, lundi, 14 h. 30/17 h., 7, RUE LEON-VAUDOYER 704-84-85.

Région parisienne

LE HAUT DE GAMME DANS LA QUALITÉ, LE CONFORT, L'AGRÉMENT ET LE PRESTIGE
LA SEIGNEURIE
74, 78 avenue de Paris
VERSAILLES
LE JUSTE PRIX. Exemples d'appartements disponibles, excl vente, 3 P. 400.000 F, 4 P. 580.000 F, 5 P. 805.000 F
Livraison des appartements échelonnée de ce mois à mars 1978
Visite de l'appartement-modèle décoré sept jours sur sept de 14 h à 20 h. - Tél. 951.32.87
CERVI 20, rue Chauchat, 75009 Paris.

BOULOGNE Près Bois Petit immeuble récent, pierre. Tt cft. 4ᵉ ét. Balcon. Soleil. LIVING DOUBLE + 2 CHBRES Ent., cuis., s. de bains, téléph. **5.250 F** le m² Parking 27, rue FESSART, samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 h.

12 km OUEST R.E.R. VESINET, LE PECQ dans petit imm. qualité. Calme. BEAUX APPTS 2 et 3 PIECES + balc. Parf. isolation phonique et thermique. LIVR. JANVIER 1978. PX FERMES et DEFINIT. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

CHATOU Imm. neuf standing, reste 5 APPTS de 45 à 50 m2. Prix à partir de 151.000 F, parking compr. S/pl. sam.-dim., 14-19 h : LE BELVEDERE, 85, r. Gambetta, Chatou - 913-29-29/58-06.

MAISONS-LAFFITTE (42, rue de La Muette, bâtiment Debussy 1ᵉʳ droite), appt 98 m², séjour 30 m², 3 chbres, 2 bains, balc., cave, 400.000 F. S/place sam., dimanche, 14 à 19 heures.

ERMONT dans un petit immeuble terminé en pierre de taille. IL RESTE 7 appartements de 3, 4 et 5 pièces avec balcon sur jardin à partir de **3.500 F le m2** Réalisat. de HAUTE QUALITE, pièces spacieuses, balcons, boxes, isolation et chauffage tout électrique. A 20 min. de l'Etoile par l'autor. A 15 min. de la gare du Nord. VISITE ET RENSEIGNEM. sur place, de 14 h. à 18 h., sauf le dimanche. LES FLORALIES, T. 959-89-02, 15, r. Mar.-Foch, 95120 Ermont, de 8 h. à 12 h., tél. 754-35-92. REALISATION SOGEBREY, 2, place d'Aligre, 75012 PARIS.

Cogédim propose
4 pièces, 120 m2
Salle de loisirs 17 m² et terrasse 270 m² à l'étage supérieur. Téléphone, parking, livrable début 78. Venez le visiter sur place NEUILLY 17 41, av. Porte-de-Villiers ou COGEDIM - 266-36-36.

Cogédim propose
SPÉCIAL INVESTISSEURS
Studio 28 m2 + balcon tél., possibilité parking. Venez le visiter sur place NEUILLY 17 41, av. Porte-de-Villiers ou COGEDIM - 266-36-36

MONTESSON, proche écoles, commerces, appt parfait état, 3 p., 73 m²+balc, plein sud, calme, verdure, cave, parking extér., box, 230.000 F. Agence de La Plaine, 913-29-29, 58-06.

VILLE-d'AVRAY, 56.000 tt comp. av. 13.000 F cpt, stud., wc, dche, entrée, ds résidence neuve de gd stdg. S/PARC de St-CLOUD. Voir pptaire S. 14 h. 30 à 19 h., Les Séquoias, 34, r. de Marne.

Cogédim propose
6 pièces, 153 m2
Jardin privatif 300 m2, téléphone, box. Livrable début 1978. Venez le visiter sur place, NEUILLY 17, 41, avenue Porte-de-Villiers, ou COGEDIM - 266-36-36.

92 - RUEIL PLATEAU Part. vd 3 p., balc., tt cft, cave. Possibil. garage. Tél. 967-40-46.

NEUILLY. S/QUAI. 4 PIECES Dernier étg. avec TERRASSE 955.000 F - 322-61-35.

VIEIL EVRY. P. à P. 5 p. 95 m² + gd balcon, 3ᵉ étg., parc boisé, 6' 2 gares, gar.+box. 280.000 F +C.F. T. r.-vs 077-13-28 ap. 20 h.

MONTESSON Centre, apartem. 2 p., tt cft, 140.000 F. Agence de la Plaine. 913-29-29, 58-06.

NEUILLY LUXUEUX APPT BD DU COMMANDANT-CHARCOT GD STAND., ENTIER. DECORE VUE SUR LE LAC, 125 M2 GRUNBERG - ANJ. 32-50

PARC DE SCEAUX à 1 KM. 5/6 p. en duplex tt cft, état impecc., soleil, vue, très bonne construction et insonorisation, 390.000 F - 587-33-34.

BRY-SUR-MARNE Petit imm. avec jardin privé dans secteur résidentiel, proche R.E.R. « Le Bois-des-Chênes » angle avenue de Cherbourg-rue Bois-des-Chênes, disponible quelques APPTS neufs 3 à 4 P. 2 P. à partir de 185.000 F. 3 P. à partir de 315.000 F. Visite sur place de 14 à 19 h.

SAINT-GRATIEN proche Enghien et forêt de Montmorency LES CYCLADES quelques APPTS neufs avec vue sur le lac et la forêt. Disponible de suite. Prix fermes avec financement exceptionnel. PIC à partir de 9,25 % 5 premières années. Visite sur place, 14 à 19 h. ou 989-45-21.

Province

SKI EN HAUTE-SAVOIE (74) à CHATEL Studio 120.000 avec 24.000 cpt, 2-3 pièces, rentabilité assurée. ERIGE, 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87.

Etranger

SUISSE MONTREUX, sur les berges du lac Léman, à 50 mn de Genève, à vendre Appartements de luxe (avec autorisation officielle d'achat pour les étrangers). Crédit 70 % sur 20 ans à 7 %. Renseignements : Boîte postale 123 - CH-1211 GENEVE 11 Tél. 21-40-68

constructions neuves

6ᵉ et DERNIER ÉTAGE
8 PIECES 109 m2 (gd liv. dble + 3 chambres) Balcon donnant SUR JARDIN INTERIEUR. 636.000 F. Sur place l'après-midi. 7, RUE BECCARIA, 75012 PARIS. — Gare de Lyon. Tél. : 628-78-13.

Cogédim propose
Neuilly 17
dans immeuble traditionnel, revêtu de pierres de taille, aux prestations de grande qualité.
DES APPARTEMENTS
du studio au 6 pièces
PRIX FERMES ET NON REVISABLES
Venez visiter les appartements décorés, tous les jours, sur place 41, avenue Porte-de-Villiers, ou téléphonez : COGEDIM - 266-36-36.

appartem. achat

DISPOSE. PAIEMENT COMPT. chez notaire, achète, urgent, 2 à 3 pièces, Paris, préférence rive gauche. Ecrire LAGACHE, 16, avenue de la Dame-Blanche, 94120 FONTENAY-sous-BOIS.

Américain ach. cpt. dans Paris pour loger fils étudiants, appt. ancien même à rénover. Ec. LIPMAN 1467 S. Rexford Dr. Los Angeles Calif 90035 U.S.A.

immeubles

RECH. IMM. ANCIEN à rénover - Interm. s'abstenir GRUNBERG - ANJ. 32-50

ACHETE URGENT COMPTANT IMMEUBLES Paris et banlieue LIBRES ET OCCUPES PROMOTIC - 325-11-68 poste 25

fonds de commerce

Sud de la France ds centre ccial, dynam. à vendre très bon. affaire rideaux, voilage, tissus ameubl. Rentabilité excell., très forte expansion. C.A. important, accession à propriété des murs en leasing. Pour tous renseign. et dossiers comptables détaillés écr. Nᵒ T 01618 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2ᵉ

A vdre LIBRAIRIE-PAPETERIE Argenton-Creuse ctre, cse retr. Loc. 5 p., cft. — 15 (54) 04-05-79.

Bail à céder près place Blanche Magas. 45 m² + ss-sol 45 m². Belle vitrine pour papeterie, tableaux, encadrem. ou couleurs pour artistes peintres. Rens. 9 h. à 11 h. Concierge, 41, rue de Douai ou tél. 526-68-25

bureaux

RUE DE LA PAIX Libre de suite **10** bureaux entièr. aménagés, 3ᵉ ét. av. asc., 8 lign. tél. 12.500 F/mois + reprise. **3** bureaux. 4ᵉ étage av. ascens. 2 lign. téléph. 2.900 F/mois. Rens. : 261-69-24 ou 261-61-14.

A louer libres, 25, 50, 80 m², 20ᵉ. Poss. meubl. luxe, tél., télex. 370-35-47 ou 371-50-53.

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

Métro PALAIS-ROYAL **SALLE DE RÉUNION** 10 à 20 personnes, Tél., Télex 1/2 J.=120 F. 1 J.=200 F. HT. Ecr. ou Tél. Mme BOS Organisation et Publicité, 2, rue Marengo 75001 PARIS. Téléph. : 260-37-17.

locaux commerciaux

PROCHE BANLIEUE OUEST 100 mètres R.E.R. 3.000 m² divisibles dont 1.000 m² CONÇUS PR INFORMATIQUE salle ordinateur, quai débarquement, force 3.000 Kva 3.000 frigories heure, 300 F le m² an. 727-37-10 ou 359-69-36.

A LOUER BANLIEUE CAEN A FLEURY-SUR-ORNE
— 250 m² d'entrepôt.
— 180 m² de hangar, combles aménagés.
— 60 m² de bureaux en 3 bureaux.
— 60 m² de bureaux séparés.
Plus 1 pavillon sur cave F 4/5. Intermédiaire s'abstenir. Sans commission d'Agence. BAIL 3-6-9 en cours. (1ᵉʳ février 1979). Possibilité de renouvellement. Loyer mensuel : 5.000 F. S'adresser à ROCAGRAF, B.P. 97 - ORSAY CEDEX. Tél. 907-56-81 (Mme VIALLA).

locations non meublées Offre

Paris

LES HALLES. Part. à Part., 2 p.+gde cuis. équ., s. bains, wc, tél., 6ᵉ sans asc., ensol., 1.500 F + repr. Tél. 236-80-03.

50, AVENUE FOCH Loyer mensuel + charges
2 PCES, park. compris, 3.500 F.
2 PCES, park. compris, avec grande terrasse, 5.000 F.
3 PCES, park. compris, 4.200 F.
4 PCES en DUPLEX, 6.500 F.
4 PCES, park. compris, 8.500 F.
Sur place 14 h à 18 h, entrée : 122, AVENUE MALAKOFF

locations non meublées Demande

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loyer garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

Cherche région **CHANTILLY** Propriété, grand jardin clos, réception + 3 chambres minim. + 2 salles de bains, confort. Téléphone H. Bur. : 227-63-48.

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE - QUINZAINE OU MOIS - MACSON Loue du STUDIO au 5 Pièces, standing, 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Téléphone 577-54-04.

Offre 1 pièces dans 2 pièces moderne. Tél. pour pers. témin. 650 F. Gehard, 74, bd Voltaire, Paris-11ᵉ. Tél. 355-49-94, soir.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. la Michodière, Mᵒ Opéra. 84, rue d'Alésia, Mᵒ Alésia. Frais abonn. 310 F. - 266-52-04.

pavillons

ABLON-SUR-SEINE Résid. s/sol tot., séj. dble + 4 chbres, salles de jeux, cuis., gd cft. Terrain 410 m2, 420 000 F. T. 597-13-27.

SCEAUX pav. 5 p. 120 m2, jdin 600m2, Mᵒ 200m., pl. sud, parkg, parfait état. Téléph. : 702-71-17.

URGENT part. vend PAVILLON FONTENAY-SOUS-BOIS, 5' RER Vaste hall ent., gd séj., chem. 45 m2, cuis., w.-c. A l'ét. 4 gdes chbres, s. de bs, w-c. Débarras, chff. ct gaz, gar., jard. 340 m2. 560 000 F. S/pl s., dim. 185 bis, av. de la République. 875-58-24.

CHATOU. Petit pavillon de 2 p. confort, 130 000 F. Agence de la PLAINE. Tél. : 913-29-29/58-06.

JOINVILLE près R.E.R. Pavillon s/terrain 340 m2, hall d'entrée, living, 3 chbres, cuis., w.-c., s. de bns, garage 2 voitures, cuisine d'été, chauff. central mazout + pavill. 2 pièces impecc. Prix 480.000 F. Gros crédit. Tél. 883-01-47.

ASNIERES RESIDENTIEL SEJOUR, 3 CHBRES, cuisine, bains, ch. central, garage. A rénover, 320.000 F - 788-49-00.

BOURG-LA-REINE, Metro Maison ancienne décorée, quartier résidentiel, séjour double, 3 chbres, conft, gar., pièce d'été, charmant jardin. 450.000. Tél. : 350-55-70.

EXCEPTIONNEL **ERMONT** près Gare, coquet PAV. 4 P., bains, jard. 290 m2 s/2 r., gar. 235.000 av. 50.000 F cpt. Rare. VOL. 33-97

villas

ORGEVAL VILLA constr. 77. 200 m2 habitables. Séj. 50 m2, 6 chbres, 2 salles de bains, ss-sol tot. av. gar. 1.350 m2 terrain. Prix 850.000 F. Tél. : 913-20-14

VILLA PROVENÇ. 100 m2 habit. Av. terr. 1.000 m2. Site except. Livr. août 78. Total 386.000 F. Prêts 80 %. Doc. PIC VILLAS, 4, bd Observatoire 34-Montpellier

ARCACHON. Part. vd jolie villa t. b. ét. Parc 1.000 m2. Entrée, séj. sal., 2 ch., cuis., s. eau, wc, gar. 26 U. Chiquot, 46, r. A.-Lesca 33260 La Teste. (56) 22-48-19.

maisons de campagne

12 km Avignon ds vill. pittoresq. Bel. grange pierre, aménageab. Avec 1.800 m2 terrain boisé. 280.000 F. 257-06-58 ap. 18 h. 30.

terrains

Région LA BAULE 2 km mer TERRAIN CAMPING 12 hectares 40 - 826-24-43

RIS ORANGIS, prox. ctre, part. vd terr. 1.450 m². Px. 250.000 F. Tte viabilité. Tél. : 252-13-07.

YVELINES-ESSONNE, 35' Paris 12.350 m² avec permis constr. 1 seule constr., eau, électr. S/place. Tél. 484-32-73, ap. 19 h.

2 km DEAUVILLE, bonne situat. TERRAIN A BATIR 1 ha 35 a., possib. 3 lots. M. Losseau, Ferme de Balme, Touques, 14800 Deauville - Tél. : 88-13-20.

200 TERRAINS A BATIR autour de Paris : 0 à 120 km l'ordinateur de la **MAISON DE L'IMMOBILIER** sélectionne gratuitement l'affaire que vous recherchez. Consultation sur place ou par téléph., questionnaire sur envoi de votre carte de visite. Chambre Syndicale des Agents Immobiliers FNAIM 27 bis, avenue de Villiers, 75017 PARIS - 757-62-02.

viagers

Vendez rapidement en viager Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrét. Etude LODEL, 35, bd Voltaire, 700-00-99.

Pptaire, réalisez mieux votre viager, indexations garanties. **F. CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite. Discrète.

manoirs

SAINT-MALO : superbe malouinière parfait état, chapelle, étang, beau parc 7 ha clos. PROXIMITE ANGERS : manoir Renaissance classé, grand confort, tennis, piscine, 4 ha 50. PROXIMITE RENNES : petit château XIXᵉ parfait état, parc, étang, ferme, libre, 35 ha. PROXIMITE SAINT-BRIEUC manoir XVIIᵉ à restaur., caractère, 2 ou 5 ha, vue mer. ANJOU : domaine forestier 300 hectares, avec petit château XVIIIᵉ, bon état, poss. diviser. LA BAULE : bel. villa frt mer. FORETS ET MANOIRS DE FRANCE, 35500 VITRE. Tél. (99) 75-23-48.

propriétés

MAS PROVENÇAL 12 km Saint-Raphaël, 3 p., cuis., salle de bains, jardin, piscine. Total 550 m2. Prix : 340 000 francs. Teleph. (apr. 18 h.) : 204-34-61.

RECHERCHE pour ACHAT avant NOEL propriété caractère, bord rivière si possible. 50 à 100 km Ouest ou Sud Prix : 1 à 2.000.000 F **A.13** Vernon, 72, av. de Paris. Tél. : 16 (32) 51-19-19.

HTE-PROVENCE SISTERON REGION Ferme bon état+35 ha. 275.000 F. Tél. : (92) 65-03-88 hres bureau.

Ancien MOULIN RESTAURE **LOIRET** Région MONTARGIS 120 km de PARIS 6 pièces. Tout cft, dépendances. Sur belle rivière avec île. Beaux arbres. - Terrain clos 2.000 m2. - Parfait état. LIBRE. - 1.200.000 F. - LEON 57, av. CHARLES-DE-GAULLE, 45200 MONTARGIS. (38) 85-02-96. Tél. après 20 heures à 423-96-94.

Partic. vend ds petite ville du Périgord, 30 km. Sud de SARLAT, maison périgourdine 6 p., gar., combl. amén., cft, 3.000 m² terrain bordé d'arbres. Vue imprenable. Tél. 16 (53) 29-91-01. Prix selon achèvement travaux.

Près GRASSE. Très belle ppté 1 ha 1/2, MAS 1780, très bon état, pisc., mais. gard., tr. beau sous-bois. Parc fleuri av. nombx arbr. ess. variées. Calme absol. Vue sup. Prix 2.200.000. Ecrire Max PETIT, 2, rue d'Aguesseau, 75008 Paris. 265-25-64, apr. 18 h.

MONTMORENCY, limite Enghien, construction récente. Séj. double, cheminée, 3 chbres, gd cft. Gar. Jardin 280 m². 826-10-80.

PERIGORD. Magnifiq. propriété agrément proximité imm. ville, 2 ha parc. Mais. caract. impec. plain-pied, conv. aussi restaur. luxe ou compl. hôtel., matér. compl. Licence H. Px 1.000.000. Agce Meynieu, 24100 Bergerac.

Cannes super propté, gd luxe, imm. liv., 6 chbres, piscine, logem. gardiens, vue mer extra Photo s. dem. Propr. 45-70-61.

Près MONTFORT-L'AMAURY plain-pied sur ss-sol total, SEJOUR + 2/3 CHAMBRES. Chauf. mazout. Gar. 2.900 m² terrain. 480.000 F. 788-49-00.

Hte-Saône, Dampierre-sur-Salon, vends MAISON 7 P. + jardin. S'adresser à Télé. Nᵒ 16 79 64 16 48.

ORGEVAL. Part. vd maison rurale XVIIIᵉ caractère et état exceptionnels. 850.000 F. 975-86-59.

Part. vd propriété entre Aubagne et Marseille. Très beau Mas authentique, 300 m² + dépendances dans verdure, cèdres et pins centenaires. Prix 1.700.000 F. Ecr. Havas Marseille Nᵒ 11485.

SUR 5 HA région MONTARGIS 120 km de Paris Gros œuvres restaurés sur 300 m2 au sol. Intérieur à terminer, très bel ensemble, partie boisée. LIBRE. Prix 500.000 F. - LEON, 57, av. CH.-DE-GAULLE, 45200 MONTARGIS. (38) 85-02-96 Tél. après 20 h à 423-96-94.

TARN. Plusieurs moulins à restaurer ou restaurés, avec prairies, bois, source. Prix de 200 000 à 450 000 F. AGIMO, 81430 BELLEGARDE.

Près NOGENT-LE-ROTROU PAR AUTOROUTE S/12.000 M2 **PRIEURÉ** Chapelle, 2 oratoires, maison chapelain. R.-de-ch. 4 p., cuis., 1er ét. 6 cellules + gde p. Gros œuvre excellent état. Acte en main 520.000 F. Tél. : 285-38-96 ; matin et soir : (15-37) 22-05-00.

A 185 km SUD-PARIS **ANCIEN MOULIN** 8 p. cuisine, ancienne meunerie en face, magnifique grange et dépend., 800 m. bord rivière, sur 19 000 m2. Prix 240 000 F. Crédit 80 %. L. Thyrault, 89170 ST-FARGEAU. T. (86) 74-08-12.

domaines

Ag. vend Self alimentation gle 130 m² 320.000 F. Sapins, peupliers 13 ha 480.000 F. Autres affaires. SAMAIT, 135, avenue Lodève, 34100 Montpellier.

HAUTE-PROVENCE SISTERON REGION 300 ha attenants + Ruine. 750.000 F. T. (92) 65-03-88, h. b.

châteaux

VAR. TRES BEAU CHATEAU XIXᵉ AVEC FERME ET DEPENDANCES SUR 200 HA, ET VUE MAGNIFIQUE SUR ST-RAPHAEL. PX 2,05 LE M2. HAVAS MARSEILLE 11486.

fermettes

GERS Belle ferme ancienne Toits et murs en bon état Arbres centenaires - Terrain protégé 50 ares. Eau. Electricité poss. 4/8 pièces. - 165.000 F. PROPINTER S.A. B.P. 33 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75 Photo/doc. sur demande

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

LE MONDE s'efforce d'éliminer de ses Annonces Classées tout texte comportant allégation ou indications fausses ou de nature à induire en erreur ses lecteurs.
Si, malgré ce contrôle, une petite annonce abusive s'était glissée dans nos colonnes, nous prions instamment nos lecteurs de nous la signaler en nous écrivant :
LE MONDE, Direction de la Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Le Monde

régions

Languedoc-Roussillon

Les responsables économiques souhaitent une répartition plus rationnelle des crédits du plan gouvernemental

De notre envoyé spécial

Montpellier. — C'est par un « oui » assorti de multiples « mais » que le comité économique et social (C.E.S.) du Languedoc-Roussillon a répondu jeudi 8 décembre au plan gouvernemental décidé en faveur de cette région. Relevant que plusieurs mesures avaient été *« motivées par l'urgence »* (le nombre des demandeurs d'emploi atteint 54 000) et *« parfois décidées dans l'improvisation »*, le C.E.S. juge nécessaire maintenant de *« procéder à une répartition plus rationnelle »* des diverses interventions publiques.

● LA POLITIQUE CONTRACTUELLE ETAT - REGION. — L'Etat dit, par exemple : *« Nous lancerons un programme routier complémentaire de 74 millions de francs si la région y participe pour 50 %. »* C'est une manière d'obliger la région à relever ses recettes donc de mettre les responsables régionaux devant le fait accompli. Ont-ils encore la possibilité d'établir librement leur budget et leur fiscalité ? Sont-ils associés au tracé des routes prioritaires ? Et surtout, quelle forme juridique doit prendre ce contrat ? Actuellement, une dizaine de régions sont engagées dans des programmes routiers contractuels portant parfois (dans le Nord-Pas-de-Calais par exemple) sur des sommes très importantes. Les régions veulent avoir l'assurance que la part qui leur est demandée ne sera pas relevée au gré des fluctuations budgétaires.

● LES VOIES NAVIGABLES. — Le plan gouvernemental n'offre qu'une « aumône » de 1,8 million de francs pour « nettoyer » le canal du Rhône à Sète, très envasé. A ce propos, M. Philippe Lamour, président du C.E.S., a adressé une très vive critique au ministère de l'équipement, qui prévoit un crédit beaucoup plus important en 1978 pour la branche Rhône-Fos (38 millions). Il est illogique de donner des espoirs au port de Sète et de le laisser rattaché au Rhône par un canal désuet, ont fait remarquer les membres de l'assemblée.

● L'INDUSTRIALISATION ET L'EMPLOI. — L'Association de développement de la façade méditerranéenne (Andifam), qu'animait M. Georges Schapiro, commissaire à l'industrialisation, va disparaître. L'Association pour la promotion industrielle du Languedoc-Roussillon (A.P.R.I.L.R.) va en revanche reprendre un nouvel essor. Mais qui l'animera ? Si l'unanimité semble acquise sur le nom de M. Jacques Pélissier pour la présidence, en revanche, les chambres de commerce, et surtout la chambre régionale, ne veulent pas d'un *« commissaire parachuté de Paris »* ou d'un homme même languedocien qui entraînerait l'A.P.I.L.R. sur des terrains actuellement occupés par les chambres de commerce. Irrité, M. Maurice Lambert, préfet de région, s'est adressé aux responsables consulaires dans ces termes : *« Il ne faut pas que des querelles de personnes empêchent la région de travailler. Si les responsables languedociens ne veulent pas de commissaire, comme il y en a dans l'Ouest, en Lorraine, dans le Massif Central, il n'y en aura pas ! »*

Du côté des syndicats, si F.O. et la C.F.T.C. ont jugé le plan *« positif en dépit de certains oublis »*; la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN ont déclaré : *« Le saupoudrage des crédits de l'Etat conduira automatiquement à de nouveaux impôts. Le plan n'apporte aucune solution immédiate aux problèmes de l'emploi et du chômage. La population agricole baissera. C'est une opération « poudre aux yeux » de nature à entretenir la mentalité d'assistées des populations de Languedoc-Roussillon. »*

● L'ENERGIE SOLAIRE. — L'une des premières centrales expérimentales du monde sera installée en Haute-Cerdagne. *« Dans l'état actuel des études,* a indiqué M. Michel Rodot, directeur au C.N.R.S., *cette centrale coûte, au mégawatt installé, dix fois plus cher qu'une usine nucléaire. D'autre part, l'installation des 360 miroirs de 50 mètres carrés chacun devra s'intégrer le mieux possible dans le site. Le problème de l'encombrement ne doit pas être éludé. Enfin, une fois passée la phase d'« apprentissage », les centrales solaires pourront constituer une excellente exportation pour la France. L'accueil de stagiaires africains et indonésiens est d'ailleurs prévu. »*

Du coup, le projet de centrale nucléaire de Port-la-Nouvelle — auquel le C.E.S. est très attaché — a été mis entre parenthèses, tandis que la procédure d'enquête publique devrait être lancée au début de 1978 pour un autre site, celui de Saint-Etienne-des-Sorts (Gard).

FRANÇOIS GROSRICHARD.

Ile-de-France

Des mesures sont prises pour renforcer la sécurité à Orly-Ouest

Faut-il qu'à Orly-Ouest se commette un nouvel acte de piraterie aérienne pour que les autorités gouvernementales se décident à renforcer presque sans défense ? Le détournement d'une Caravelle d'Air Inter, qui, le 30 septembre dernier a coûté la vie à un passager, et les menaces de la « bande à Baader » contre les appareils de la compagnie ouest-allemande Lufthansa, ont quand même donné à réfléchir, et l'on semble se hâter lentement vers un contrôle moins lâche de l'accès à bord des avions.

Le double attentat commis à Orly, au mois de janvier 1975, contre des Boeing de la compagnie israélienne El Al, fut un sérieux avertissement. Les responsables aéroportuaires prirent donc toutes dispositions utiles à Orly-Sud pour *« stériliser »* les salles d'embarquement, contrôler l'étanchéité des zones réservées, condamner l'accès aux terrasses, poser des *« masques anti-tirs »* — murs en béton, grillages lourds — le long des aires de stationnement des avions.

Rien de comparable ne fut entrepris à Orly-Ouest pour en atténuer la vulnérabilité, hormis la fermeture de la terrasse en 1975. Cette aérogare ayant été conçue pour traiter des vols à courte distance, il ne fallait pas transformer le circuit des passagers en course d'obstacles et ainsi allonger au sol la durée de leur voyage. Pour maintenir le *statu quo*, certaines parties prenantes faisaient valoir, en outre, que l'Etat n'avait pas d'argent à mettre dans ces aménagements intérieurs

Les salles d'embarquement restaient donc ouvertes à tous les vents. Moins de 5 % des passagers des vols intérieurs étaient fouillés ; les C.R.S. n'intervenaient que sur informations ou par sondages en fonction du temps dont ils disposaient. Les passagers des vols internationaux étaient, quant à eux, soumis à une fouille manuelle, rapide et donc peu efficace.

A situation nouvelle, mesures nouvelles. Dans les salles d'embarquement où transitent les passagers d'Alitalia, de Finnair, de Lufthansa et de Swissair, les fauteuils ont depuis quelques semaines été écartés, d'environ 2 mètres, des barrières de police, de façon à créer un no *man's land. Tout voyageur qui s'y* aventurerait sera *a priori* suspect de rechercher le contact avec des *gens de l'extérieur. Un renfort de vingt-cinq C.R.S. — sur un effectif total de deux cent dix-sept en poste* à Orly — patrouille le long de ces zones sensibles.

Ces mesures ne sont qu'un pis aller. Les autorités aéroportuaires vont donc organiser, dans le hall international d'Orly-Ouest, une fouille centralisée juste après le contrôle de police et avant l'entrée dans les salles d'embarquement. Elles comptant installer, à cet effet, un portique magnétique pour le contrôle des passagers et un appareil de détection à rayons X pour celui des bagages. Coût de l'opération : environ 400 000 francs.

Ce système de fouille centralisé — imaginé pour des raisons d'économie — n'empêchera pas les passagers qui partent de croiser ceux qui arrivent. Il est apparu aux responsables du maintien de l'ordre qu'ils pouvaient se permettre cette « impasse » sur la sécurité étant admis que les voyageurs en provenance de « pays sérieux » comme l'Allemagne de l'Ouest, la Suisse et même l'Italie, sont censés être inoffensifs.

Dans la zone « domestique » d'Orly-Ouest, toutes les salles d'embarquement ont été équipées de cabines de fouille. Pour l'heure, elles ne servent à rien puisque le ministère de l'intérieur tarde à mettre à disposition les effectifs nécessaires.

On projette également d'isoler ces salles d'embarquement par des cloisons et de les équiper de portiques magnétiques. Des dépenses qui relèvent de l'Etat et que celui-ci ne semble pas encore prêt à engager.

A Orly-Ouest aujourd'hui comme à Orly-Sud hier, la mise en place d'un tel dispositif de sécurité se heurte à la force des habitudes et au poids de négligences de ceux qui travaillent dans ces aérogares. A ce propos, d'aucuns soupçonnent Air Inter de mettre beaucoup de mauvaise volonté pour imposer à sa clientèle ces contraintes.

« Après le détournement de notre Caravelle, nous avons demandé une fouille manuelle de tous nos passagers, même si cela doit abaisser la ponctualité de nos vols. Il nous a été répondu que cela était impossible faute d'effectifs suffisants », se défend M. René Lapautre, directeur général de la compagnie intérieure.

JACQUES DE BARRIN.

● *L'emprunt de la Ville de Paris.* — L'emprunt public que vient de lancer la Ville de Paris porte un intérêt de 11,09 % et non pas de 14 % comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 8 décembre.

Corse

Le P.C. pas de « statut ségrégationniste » pour l'île

De notre correspondant

Ajaccio. — « Un gouvernement de gauche devrait engager immédiatement la réforme régionale démocratique et lancer avec les régions intéressées les programmes régionaux de développement, qui constitueront un élément majeur de la nouvelle politique économique », a déclaré, le jeudi 8 décembre, à Ajaccio, M. Charles Fiterman, secrétaire du comité central du P.C.F.

M. Fiterman était venu présenter le texte de la proposition de loi *« portant création d'un pouvoir régional démocratique dans la perspective d'un socialisme démocratique autogestionnaire pour la France »*, qui va être déposée à l'Assemblée nationale dans les semaines qui viennent.

Le parti communiste préconise la création d'un *« Etat unitaire décentralisé »*, l'expérience ayant amplement démontré que *« le centralisme étatique, la bureaucratie, l'autoritarisme, portent atteinte à l'unité nationale en provoquant et en aggravant les crises régionales »*. D'où la nécessité de créer des régions vivantes disposant d'une large autonomie, participant avec les communes et les départements à la concertation nationale.

La proposition de loi du P.C. confie aux régions *« le pouvoir économique, la maîtrise territoriale et le pouvoir culturel »*. Ces pouvoirs sont exercés par une assemblée élue au suffrage universel et à la proportionnelle, assemblée de laquelle est issu l'exécutif régional, le préfet devenant commissaire du gouvernement.

M. Charles Fiterman a confirmé que le P.C.F. refuse *« toute idée de statut spécial ségrégationniste qui ferait, par exemple, de la Corse une région à part, vite abandonnée à son propre sort »*.

PAUL SILVANI.

A PROPOS DE...

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Creusot-Loire sans fumées

La société Creusot-Loire a annoncé, jeudi 8 décembre, qu'elle s'engageait à investir 88,5 millions de francs en quatre ans, pour équiper ses usines productrices d'aciers électriques de dispositifs anti-nuisances.

Malgré les difficultés économiques, la lutte contre les pollutions industrielles ne s'interrompt pas. Sept nouvelles usines appartenant au groupe Creusot-Loire vont se doter de filtres anti-poussières, de stations d'épuration des eaux et de dispositifs anti-bruit. Ces entreprises, qui produisent chaque année 800 000 tonnes d'acier et emploient vingt mille personnes, sont situées à Dunkerque (Nord), Imphy (Nièvre), Saint-Etienne et Firminy (Loire), Saint-Chély-d'Apcher (Lozère) et Pamiers (Ariège). Leurs fumées, leurs effluents liquides, leurs déchets et leurs bruits sont de moins en moins bien supportés par les populations voisines. Sous la pression de l'administration et après deux ans de négociations serrées, la firme a accepté de fournir un effort exceptionnel pour tenter d'en finir avec ces nuisances.

En s'engageant à dépenser plus de 88 millions de francs, de 1978 à 1982, pour adapter ses installations aux exigences de la qualité de la vie, son directeur général, M. Michel Collas, a pris des risques. Cette somme représente, en effet, environ 20 % des investissements totaux de la société pour ces quatre années. Ce choix suppose que d'autres investissements, tout aussi nécessaires, seront différés. Des investissements qui auraient permis à l'entreprise d'accélérer la modernisation de ses installations, de mieux supporter la compétition internationale, et par conséquent de favoriser l'emploi dans les six départements où elle exerce ses activités. Mais la lutte contre les nuisances est aujourd'hui une priorité. On peut d'autant moins y renoncer que pendant longtemps, et alors même que la prospérité des affaires le permettait, les industriels français ont renâclé à « faire leur devoir ».

Creusot-Loire consacrera 60 % de ses investissements anti-pollution à diminuer ses émissions de poussières ferrugineuses. 11 000 tonnes de crasse ne se déposeront plus aux alentours des aciéries et pourront être réemployées comme minerai. 25 % des sommes serviront à épurer les eaux et 15 % à étouffer les bruits et vibrations des machines.

Les premiers bénéficiaires de ces mesures seront les ouvriers eux-mêmes. Le combat pour un meilleur environnement ne doit pas s'arrêter à la porte des usines, comme le rappelait, mercredi, le président de la République. Il commence à l'intérieur même des bureaux et des ateliers.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le Monde

économie

L'AIDE DE L'ÉTAT AUX INDUSTRIES MENACÉES

L'Etat va débloquer 770 millions de francs d'aides publiques pour soutenir et restructurer les secteurs du papier et de l'horlogerie. Tel est le résultat le plus spectaculaire du comité économique et social consacré à l'industrie, qui s'est tenu le 8 décembre. Il a également décidé d'aider à la constitution d'un groupement d'intérêt économique dans le secteur de l'armurerie (« le Monde » du 9 décembre).

L'industrie papetière se taille la part du lion, qui se voit consentir 605 millions de francs de prêts du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), soit la moitié des investissements prévus par la profession pour développer les capacités de production de certaines unités de production. L'horlogerie n'est pas en reste, qui se voit attribuer une enveloppe globale de 165 millions de francs (100 millions de prêts du F.D.E.S., 35 millions d'aide au développement, 30 millions d'avances (remboursables) pour restructurer le secteur et développer la montre électronique.

L'Etat n'entend pas limiter son aide à ces deux secteurs. Le 20 décembre, un nouveau comité économique et social examinera la situation de la machine-outil, de l'amenblement, des circuits intégrés, de l'électronique et de l'instrumentation scientifique. Laborieusement élaborée, la politique « sectorielle » entre dans les faits. Qu'en attendre ? Beaucoup dépendra des industriels eux-mêmes. Prêts à aider des secteurs menacés, conscients des difficultés financières que peuvent rencontrer les entreprises, les pouvoirs publics n'entendent pas pour autant se substituer aux chefs d'entreprise, mais simplement soutenir leurs initiatives. Encore faut-il que ceux-ci en prennent...

Papier : 1,2 milliard d'investissement

Dans le secteur industriel des pâtes et des papiers, le Comité interministériel a décidé d'un premier ensemble d'opérations. Un plan de financement de l'extension de l'usine de pâte blanchie de La Cellulose du Rhône, filiale du groupe La Rochette-Cenpa, à Tarascon, a été mis au point. Cette usine produit actuellement 90 000 tonnes par an de pâtes. Pour la rendre *« compétitive vis-à-vis des grands producteurs étrangers »*, l'usine va plus que doubler sa production (200 000 tonnes) par un investissement de 650 millions de francs.

Les pouvoirs publics ont aussi arrêté les concours financiers de l'Etat pour la modernisation des usines de Saint-Etienne-du-Rouvray et de Grand-Couronne (groupe La Rochette-Darblay), qui nécessite un investissement de 256 millions de francs.

Enfin, en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises, trois dossiers ont été réglés : ceux des Papeteries Sibile-Stenay, des Papeteries Emin Leydier et des établissements Jean d'Heurs. L'ensemble représente 300 millions d'investissements.

605 millions seront accordés par le F.D.E.S. à cette industrie (300 pour l'usine de Tarascon, 155 pour La Chapelle-Darblay et 150 pour les P.M.I.), à charge pour *« les industriels et les différents partenaires financiers de prendre les dispositions permettant l'engagement rapide de ces investissements »*.

Le comité a renvoyé au début de 1978 l'examen de projets concernant les secteurs des pâtes et de l'emballage, ainsi que celui d'une nouvelle usine de papier journal située dans l'est de la France.

Certes, les 1,2 milliards de francs injectés dans cette industrie — *« elle n'avait jamais vu autant d'argent »*, dit-on, sont loin d'être négligeables. Mais ces premières mesures concrètes depuis qu'a été décidée la mise en œuvre d'un « plan papier » semblent modestes par rapport à la volonté initiale. Il était en effet question de créer deux grands groupes de taille européenne l'un dans le secteur *« impression écriture »* et l'autre dans le *« papier emballage »*.

Dès le mois d'octobre, le premier projet avait été abandonné.

La décision prise hier de financer l'usine de Tarascon laisse peu d'espoir de voir une restructuration dans l'emballage. La Cellulose du Pin, qui devait s'unir à La Rochette-Cenpa, estime en effet l'investissement trop lourd pour des entreprises dont le *cash flow* est négatif depuis plusieurs années. Le risque est trop grand d'entrer ainsi dans un processus sidérurgique où l'on réalise des investissements sans moyen de rembourser. D'autant que les 100 000 tonnes de pâtes supplémentaires arriveront sur un marché saturé.

Le groupe Pont-à-Mousson, maison mère de La Cellulose du Pin, a donc décidé de réserver ses efforts à sa seule filiale, dont le capital sera augmenté de 160 millions de francs, et de rejeter l'idée d'une fusion avec La Rochette-Cenpa.

Horlogerie : la balle est dans le camp des industriels

M. Monory, ministre de l'industrie, a tenu parole. Peu après son arrivée au 101, rue de Grenelle, en mai dernier, il avait promis de s'occuper [entre autres] de l'industrie horlogère, gravement menacée par l'invasion des produits étrangers, notamment du Sud-Est asiatique, et surtout par les bouleversements causés par l'électronique. C'est désormais chose faite. Jeudi 8 décembre, le ministre a présenté son plan (*le Monde* des 8 et 9 décembre), largement inspiré par les organismes patronaux. Ce plan, dont la mise en œuvre doit intervenir avant le 1er février 1978, s'articule autour de deux grandes idées maîtresses. L'une vise à promouvoir la restructuration de la profession en facilitant la concentration des entreprises horlogères autour des firmes les plus dynamiques. Aucun nom n'a été prononcé, mais *« toutes les possibilités sont ouvertes »*, a déclaré M. Monory. Yema, France-Ebauches, Sandoz Burdet : les rumeurs vont bon train. Mais, sachant que la S.D.R.-Centrest — actionnaire de Yema et de France-Ebauches — a été chargée, parallèlement aux actions confiées à la Société de développement de l'horlogerie (S.D.H.) et à l'IDI (1), de soutenir financièrement et par tous les moyens les groupes en voie de constitution, le champ des investigations se rétrécit.

La deuxième grande idée est de favoriser [enfin] le décollage industriel de Montrélec, société-pilote fondée en 1971 par la profession afin d'étudier des modèles de montres électroniques et portée sur les fonts baptismaux par M. d'Ornano en février 1976, mais qui n'est toujours pas parvenue à franchir le stade artisanal faute de moyens. Le contrôle de Montrélec sera pris par la Société nouvelle d'horlogerie (S.N.H.), dont les actionnaires seront Jaz, le groupe Finhor (Herma, Anguenot, LOV) et Cupillard-Rième.

Ce plan est audacieux puisqu'il prévoit que toutes les pièces constitutives des montres électroniques (quartz, circuits intégrés, dispositifs d'affichage, moteurs pas à pas, piles) seront fabriquées en France. Quand on voit déjà les difficultés rencontrées et les sommes englouties à cette fin par des géants tels Ebauches S.A., la S.S.I.H., Timex et bien d'autres, n'est-ce pas trop ambitieux ? L'argent est le nerf de la guerre. M. Monory le sait, et l'aide de l'Etat atteindra la somme rondelette de 165 millions de francs, dont le versement sera échelonné jusqu'en 1982 inclus au rythme annuel de 7 millions de francs au titre de l'aide au développement, 6 millions au titre des avances remboursables et de 20 millions au titre des prêts du F.D.E.S. Une belle enveloppe. Il ne reste plus à espérer que les procédures de l'aide au développement, particulièrement lentes pour les P.M.I. — Montrélec en sait quelque chose, — seront accélérées, mais aussi que la vingtaine d'horlogers actuellement en pourparlers se décideront enfin à franchir le Rubicon. L'Etat, malgré toute sa bonne volonté, ne peut faire de politique industrielle sans le concours des industriels. Il leur a ouvert la voie. *Nihil obstat.*

ANDRÉ DESSOT.

(1) La S.D.H. prendra des participations dans les nouveaux groupes. Son propre capital sera augmenté, la souscription devant être assurée par ses actionnaires (établissements financiers) et l'IDI.

Les injustices de la taxe d'habitation

Un impôt plus lourd que celui qui frappe le revenu

Est-il possible que la « taxe d'habitation » (l'une des « quatre vieilles » rajeunies, celle qui a remplacé l'ancienne « contribution mobilière ») soit plus lourde, pour certains contribuables, que l'impôt sur le revenu ? Mais bien sûr !

Tel cet homme de soixante-dix ans, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, qui acquitte 30 F au titre de l'impôt sur le revenu (pour une retraite équivalente au SMIC) et qui doit plus de 700 F au titre de l'impôt local. Telle cette femme de soixante-trois ans, dont les ressources mensuelles sont inférieures à 1 000 F (son dossier est en cours d'instruction au Fonds national de solidarité) mais doit verser, elle aussi, 700 F à la Ville de Paris pour son logement de la rue des Peupliers (treizième arrondissement). Ni l'un ni l'autre ne peuvent bénéficier d'un dégrèvement : le premier est soumis à l'impôt sur le revenu, et la seconde n'a pas soixante-cinq ans...

Les militants de la Confédération syndicale du cadre de vie (C.S.C.V.) (1) se sont penchés avec une patience de bénédictin sur les feuilles jaunes que l'automne dépose dans nos boîtes aux lettres et sur les mécanismes complexes qui président à leur élaboration. Ils ont découvert des choses bien curieuses et des inégalités surprenantes.

La taxe d'habitation comporte souvent des erreurs, notamment en ce qui concerne les abattements pour personnes à charge. Qui sait qu'il faut déclarer spécialement les enfants et les ascendants, et qu'il existe un imprimé ad hoc (n° 1006) ? Nombreuses sont aussi les personnes âgées qui ignorent leur droit à un dégrèvement total, tant est ésotérique le paragraphe qui les concerne, imprimé au dos de l'avertissement... Il est pourtant possible de vérifier les calculs du fisc ; mais il faut demander communication de la fiche de calcul individuelle (H 6575) à l'administration fiscale (2) !

La C.S.C.V. a découvert aussi que la classification des immeubles (qui sert au calcul de la valeur locative) laissait à désirer : certains immeubles H.L.M., spécialement dans les quartiers rénovés — comme les ensembles Massena, Olympiades, Jeanne-d'Arc, dans le treizième arrondissement de Paris, — sont classés dans la même catégorie que des immeubles de standing bien supérieur. La C.S.C.V. a entrepris des actions collectives auprès des services fiscaux pour faire cesser ces anomalies. Elle envisage même d'intenter un recours auprès des tribunaux administratifs.

Dossier complexe que celui de la taxe d'habitation. Son apparente égalité dissimule en fait des injustices difficiles à admettre pour ceux dont les ressources sont minimes. — J. D.

(1) 28, boulevard de Sébastopol, Paris-4e.
(2) Pour Paris, service du cadastre, 6, rue Paganini, Paris-20e.

CONJONCTURE

SELON L'INSEE

Les industriels prévoient une croissance de leurs investissements de 2 % en 1977 et de 4 % en 1978

« Les prévisions communiquées par les chefs d'entreprise sur leurs budgets 1978 correspondent à une croissance de 12 % des dépenses d'investissement entre 1977 et 1978, ce qui entraînerait une progression un peu plus rapide du volume de l'investissement productif », écrit l'INSEE au vu des réponses faites par les industriels à son enquête de novembre sur les investissements dans le secteur privé et dans quelques entreprises publiques comme Renault (E.D.F. et les Charbonnages ne sont, en revanche, pas concernés).

Compte tenu de la hausse des prix, cette prévision correspond à un taux de croissance des investissements de 4 % en volume. Interrogés en juin dernier, les industriels avaient fait les mêmes prévisions.

En ce qui concerne les commandes effectivement réalisées, les réponses des industriels correspondent aux évolutions suivantes (sur la base 100 en 1969) :

	1er semestre	2e semestre
1975..	148	186(+25.7%)
1976..	149(—20%)	149(=)
1977..	170(+14.1%)	162(—4.7%)

Les réponses concernant les commandes prévues pour le premier semestre 1978 correspondent à l'indice 165 (+ 1.8 %).

En 1977, les industriels estiment que le volume de leurs investissements aura augmenté de 2 % par rapport à 1976 : progression plus faible que celle qu'ils avaient prévue en juin dernier (+ 4 %).

LE C.N.P.F. : changement profond de l'économie.

« L'évolution heurtée de la consommation des ménages (...) n'autorise pas à faire des prévision optimistes pour la fin de l'année (...), estime le C.N.P.F. dans sa note mensuelle de de conjoncture.

Le C.N.P.F. souligne les *« contrastses de plus en plus marqués d'une entreprise à l'autre »*, ainsi que le *« glissement de l'activité des secteurs des biens intermédiaires vers les secteurs de biens d'équipement et de consommation »*, lesquels traduisent une *« mutation en profondeur »* de l'économie, derrière la stagnation apparente de la production.

Dans le secteur des biens de consommation, après la progression record de septembre (+ 7,4 %), l'activité devrait temporairement baisser, à l'inverse des biens d'équipement où les *« perspectives restent à une légère croissance »*, du fait principalement de la demande extérieure. La situation la plus grave concerne cependant les biens intermédiaires où l'activité *« stagne à un niveau très bas »*. Le C.N.P.F. note enfin qu'en matière d'emploi la persistance d'un déséquilibre cache de nombreux transferts de secteurs en régression vers des secteurs en expansion.

M. BARRE : l'Europe ne doit pas devenir un satellite des États-Unis.

Il faut se garder de tout *« protectionnisme sommaire »*, a déclaré, le jeudi 8 décembre, M. Raymond Barre, qui participait à un dîner-débat sur l'avenir de l'Europe organisé par l'Institut de l'entreprise et la fondation Eurogreem par l'économie. Evoquant ensuite les relations de l'Europe avec les Etats-Unis, le premier ministre a poursuivi :

« Nos relations avec l'Amérique sont sous-tendues par l'idée de concertation, mais on ne peut ignorer que les intérêts économiques, politiques, industriels et sociaux des Etats-Unis sont différents de ceux de chacun des pays européens. La question est donc de savoir si chaque pays européen doit avoir un comportement de satellite ou bien s'il doit défendre ses intérêts. La seconde solution est évidemment la plus réaliste. »

Parlant ensuite du « serpent » monétaire, M. Barre a déclaré : *« Je me réjouis qu'il existe, même s'il a perdu quelques anneaux. Je souhaite fermement qu'il subsiste. Il est utile comme outil de discipline et comme terme de référence, même pour les pays qui ne sont pas membres du « serpent ». J'ai toujours veillé à ce que les décisions économiques prises en France soient compatibles avec cette référence et avec les économies des autres pays. Il ne faut pas rentrer dans le « serpent » pour en ressortir ensuite.*

ÉNERGIE

LA TAXE ENTERRÉE ?

M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, avait annoncé, lors du débat budgétaire, qu'une taxe de 2 % sur les dépenses d'énergie des cinq mille plus gros consommateurs industriels serait appliquée dès le 1er janvier 1978. Pourtant, le conseil des ministres du 7 décembre s'est refusé à adopter cette disposition.

Le C.N.P.F. n'est pas étranger à cette volte-face. Il s'est beaucoup agité contre cette taxation de l'énergie. La mesure était pourtant assez raisonnable. Destinée à encourager les investissements, elle était faible : une entreprise faisant 5 milliards de chiffres d'affaires aurait dû payer de l'ordre de 20 millions de francs par an, ou justifier, pour s'en libérer, d'un investissement économisant l'énergie de 70 millions de francs.

Mais le ministère de l'économie et des finances porte aussi une part de responsabilité dans cette affaire. Pour réaliser les investissements nécessaires dans l'industrie (de 1,5 à 2 milliards de francs par an), il aurait fallu un « *accompagnement supplémentaire* » de 200 millions de francs de la part de l'Agence pour les économies d'énergie.

Or il n'a pas été possible de trouver cette somme.

Cette taxe, dit-on, n'est pas définitivement rejetée, mais dans les ministères concernés l'on n'y croit plus guère. Alors que les économies d'énergie dans l'industrie ont été inférieures à 1 million de tonnes d'équivalent pétrole en 1977 et que les investissements réalisés sont bien en dessous des objectifs du Plan, il y a bien peu de chance que les industriels agissent d'eux-mêmes, au moment où la propension à investir est faible. Qui plus est, la taxe sur les dépassements de consommation de fuel n'est plus appliquée depuis le 30 septembre. Enfin, comment pourrait-on doter l'Agence pour les économies d'énergie de 300 ou 400 millions supplémentaires destinés à des subventions ou des bonifications d'intérêt, alors qu'il n'a pas été possible de lui accorder les 200 millions demandés...

On ne voit pas, dès lors, comment « *la contribution que la France attend de sa politique d'économie d'énergie* » pourra être d' « *un ordre de grandeur voisin de celui qu'elle attend de l'énergie nucléaire* », selon la formule du communiqué du conseil des ministres. — B. D

LE PRIX DU CRÉDIT NATIONAL EST ATTRIBUÉ A M. BRUNO CARIOU

Le Prix du Crédit national (10 000 francs), destiné à récompenser la meilleure thèse universitaire portant sur les problèmes financiers des entreprises, a été attribué cette année à M. Bruno Cariou pour sa thèse de doctorat d'Etat sur « L'investissement en stocks et son financement (analyse micro-économique) ».

La récession a montré le rôle décisif que jouent les variations de stock dans les mouvements de la conjoncture. L'étude de M. Cariou présente les différents modèles explicatifs de ce phénomène tels qu'ils existent dans plusieurs pays. L'explication théorique fait l'objet de vérifications expérimentales (tests) sur un échantillon d'entreprises américaines et françaises. Cela conduit l'auteur à mettre en lumière les difficultés que rencontrent les firmes françaises pour mener une politique rationnelle de stockage à cause de l'insuffisance de leurs fonds permanents.

Un prix (le troisième) sera décerné l'année prochaine, la date limite des candidatures étant le 1er octobre 1978. Le jury, présidé par le professeur André Babeau, est composé des professeurs Pierre Conso, Pierre Maillet, Yves Morvan, Guy Triolaire ; de M. Paul Dubois (INSEE), J.-C. Genton (Compagnie française des pétroles) et de notre collaborateur Paul Fabra.

AFFAIRES

M. JOSEPH GAMON P.-D.G. DU GROUPE IMMOBILIER HARDY EST ARRÊTÉ

(De notre correspondant.)

Le Puy. — M. Joseph Gamon, président-directeur général des entreprises Hardy, qui avait déposé le bilan des treize sociétés du groupe le 4 novembre dernier, vient d'être placé sous mandat de dépôt par le juge d'instruction. Une information avait en effet été ouverte pour escroquerie, banqueroute et infraction à la loi sur les obligations de garanties en matière de construction. Un de ses collaborateurs, M. Maurice Valentin, a été inculpé de complicité et placé sous contrôle judiciaire. M. Gamon a fait appel de l'ordonnance de mandat de dépôt.

Dans un communiqué, le procureur de la République précise que l'enquête confiée au service régional de police judiciaire de Clermont-Ferrand *« a fait apparaître notamment que des sommes importantes de l'ordre de plusieurs millions de francs avaient été prélevées sans cause apparente, au profit des sociétés du groupe et des Cristel dans les fonds des S.C.I. gérées par l'une de ces sociétés »*.

Parallèlement deux plaintes ont été déposées par les services fiscaux de la Haute-Loire et deux informations ont été ouvertes : le fisc réclame, en efet, environ 24 millions de francs aux entreprises du groupe et à leur responsable.

[Le groupe Hardy, créé il y a une vingtaine d'années par M. Joseph Gamon, était le principal promoteur immobilier du Puy. Il avait également créé la chaîne d'hôtels Cristel, dont il n'était pas le P.-D.G., tout en contrôlant la majorité des capitaux (« le Monde » du 26 novembre).]

LA FILIALE AMÉRICAINE DE PUK S'APPRÊTE A PRENDRE LE CONTROLE DE MICROFUSION

Howmet Turbine Components Corporation, filiale américaine (à 100 %) de Pechiney-Ugine-Kuhlmann, s'apprête à racheter la majorité (75 %) des actions de la firme française Microfusion, dont le capital est actuellement détenu par les Mines de Kai-Sainte-Thérèse, Creusot-Loire, Turbomeca et le P.D.G. de cette dernière firme, M. Szydlowski. Microfusion, qui emploie six cents salariés dans deux usines (à Gennevilliers et au Creusot), fabrique, sous licence Howmet, des pièces moulées de précision destinées notamment à l'aéronautique et aux turbines à gaz. Howmet Turbine Components est également spécialisée dans la fabrication de pièces moulées de précision pour les réacteurs d'avion, les turbines à gaz, le matériel de pompage et autres applications industrielles. Elle emploie cinq mille salariés dans quinze unités de production et un centre de recherches.

● *M. René Monory, ministre français de l'industrie, du commerce et de l'artisanat*, est arrivé le 8 décembre en visite officielle à Rabat. Répondant à l'invitation de son homologue marocain, il doit avoir des entretiens avec les responsables économiques du gouvernement, ainsi qu'avec le directeur général de l'Office chérifien des phosphates. Il sera notamment question des restrictions apportées à l'entrée des produits textiles en France et des projets de développement que le Maroc entend réaliser au cours de son prochain plan quinquennal. — *(Corresp.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ Haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,8510	4,8540	+ 90	+ 120	+ 220	+ 250	+ 660	+ 730
$ can. ..	4,4430	4,4480	+ 70	+ 100	+ 180	+ 220	+ 540	+ 620
Yen (100)	1,9970	2,0000	+ 70	+ 100	+ 175	+ 215	+ 440	+ 510
D.M.	2,2085	2,2115	+ 100	+ 125	+ 215	+ 245	+ 680	+ 750
Florin ...	2,0440	2,0470	+ 45	+ 75	+ 110	+ 140	+ 310	+ 380
F.B. (100)	14,0510	14,0710	+ 100	+ 250	+ 280	+ 500	+ 850	+1300
F. S.	2,2605	2,2635	+ 130	+ 160	+ 280	+ 310	+ 880	+ 930
L. (1 000)	5,5180	5,5280	— 470	— 330	— 820	— 570	—1950	—1550
£	8,8860	8,8960	+ 230	+ 290	+ 455	+ 535	+1150	+1290

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	3 7/8	3 7/8	4 1/4	3 7/8	4 1/4	3 7/8	4 1/4
$ U.S.	6 1/2	6 7/8	7 1/4	7 5/8	6 7/8	7 1/4	7 3/8	7 3/4
Florin ...	5 1/2	6	6 3/8	6 7/8	6 1/2	7	6 7/8	7 3/8
F. B.	6 1/2	7 1/2	7 7/8	8 3/8	8	8 1/2	8	8 1/2
F. S.	7 3/8	7 7/8	2 3/8	2 7/8	2 1/4	2 3/4	2 3/8	2 7/8
L. (1 000)	15	18	16 3/4	17 3/4	16 3/4	17 3/4	15 3/4	16 3/4
£	5	6	6 1/8	6 5/8	6 1/2	7	7 1/2	8
Fr. franç.	9 1/2	10	12	12 1/2	13	13 1/2	13 3/8	13 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



ÉTRANGER

Le Japon à l'heure de la « croissance sans profit »

De notre envoyé spécial PAUL FABRA

Tokyo. — L'irrésistible montée des cours du yen conduit-elle à un meilleur équilibre entre les balances des paiements des pays industrialisés ? Faut-il y voir plutôt un puissant facteur de déflation dont l'économie japonaise ne sera sans doute pas la seule à souffrir ? On ne peut manquer de se poser ces questions après avoir rencontré ici plusieurs responsables de la politique et des affaires et avoir parcouru d'impeccables usines et des chantiers aux vastes portiques devenus inutiles.

On parle, à Tokyo comme à Paris, à Londres ou à Washington, des règles du jeu international, mais le sens qu'on donne à l'expression n'est pas toujours le même. A ce malentendu, on mesure la gravité de la crise telle qu'on peut la percevoir dans la capitale d'un pays dont on vante à l'étranger, pour les déplorer aussitôt, les « insolents » succès économiques et commerciaux. Pourtant, la métropole nippone nous a paru plus semblable à elle-même que lorsque nous l'avions quittée en septembre 1973 à la veille du deuxième « choc » infligé à l'économie mondiale par le quadruplement du prix du pétrole, le premier, toujours présent dans les mémoires, étant le « Nixon shokku », autrement dit l'abandon, le 15 août 1971, de la convertibilité en or du dollar. On reconnaît là un sens aigu de la hiérarchie des causes, la chute de la devise américaine ayant marqué la fin d'un certain ordre, plus encore que le coup de force de l'OPEP. Malgré les nouvelles autoroutes construites sur piliers, la circulation est plus dense que jamais ! Image d'un peuple où, jusqu'à l'âge de la retraite, on ne cesse de s'entraîner (à des stages de formation professionnelle, au golf, aux arts martiaux) : des hommes en petite tenue courent à 5 heures de l'après-midi d'un jour de semaine sur les allées tracées le long du fossé qui borde les murailles du palais impérial et de ses jardins.

« La seule chose que nous puissions vraiment faire, dans les circonstances actuelles, nous dit l'un des membres les plus en vue du nouveau cabinet, *c'est de prendre des mesures d'effet temporaire pour satisfaire nos partenaires de l'O.C.D.E., telles que le plan de relance du 3 septembre dernier lancé par le premier ministre, M. Takeo Fukuda. La politique du ravaudage, en quelque sorte, en attendant que l'économie mondiale se redresse, mais rien n'indique à l'horizon que l'amélioration soit proche. »*

Le personnage en question est renommé pour son dynamisme. On loue son talent d'adaptation et son imagination. C'est toutefois avec une profonde tristesse dans le regard et le sourire — l'indéfectible sourire que l'étranger attend de son interlocuteur japonais — qu'il s'exprime : *« Nous ne sommes pas coupables de tant de maux. »* Et d'ajouter cette réflexion qu'on entend en France ou aux Etats-Unis, mais à l'envers : *« Que faire lorsqu'on a changé les règles du jeu ? »* Le jeu institué après la guerre par les Américains ne consistait-il pas à s'armer au maximum en vue de la compétition commerciale, et que le meilleur gagne ! Mais, aujourd'hui, les concurrents du Japon l'accusent de ne pas respecter les règles... parce qu'il les a prises trop au sérieux.

Un taux sans signification

Faut-il déplorer qu'entre le gouvernement de Tokyo et ses censeurs étrangers le débat se soit porté sur le terrain le moins solide ? Cela permettra sans doute au premier de... gagner du temps, selon les vœux du ministre dont nous avons rapporté les propos désenchantés et parfaitement sincères (et du reste appuyés, comme on le verra, sur un certain nombre de faits plus significatifs que des résultats statistiques globaux). A la fin du mois de novembre, l'ambassadeur américain à Tokyo est encore revenu à la charge pour réclamer une accélération du taux de croissance. Il faut dire que M. Fukuda est lui-même le premier responsable de la place démesurée accordée depuis quelques mois, dans les débats à la Diète et dans les discussions internationales, au taux de croissance que l'économie nippone était censée devoir atteindre pendant l'exercice budgétaire en cours (1er avril 1977-31 mars 1978), à savoir 6,7 %. Ce chiffre figurait dans la loi de finances votée au début de cette année à titre d'hypothèse. A la conférence « au sommet » de Londres, les 7 et 8 mai dernier, M. Fukuda promit à M. Carter que l'objectif serait atteint. En dépit du très fort ralentissement de la conjoncture constaté dès le second trimestre, le premier ministre n'en démordit pas (alors que M. Helmut Schmidt « largua » subrepticement son propre objectif de 4,5 %...).

L'obtination de M. Fukuda, qui vient seulement d'admettre qu'on ne dépasserait sans doute pas 6 %, s'explique sans doute par des motifs qui tiennent aux circonstances de sa carrière politique. L'actuel premier ministre doit son renom au succès qu'il remporta en tant que ministre des finances pendant les années 1974-1975, dans la lutte contre l'inflation. Peut-être estime-t-il insuffisant de passer pour un « bon gestionnaire » ; il veut montrer qu'il n'est pas moins intéressé qu'un autre au dynamisme de l'activité économique (les hommes d'affaires japonais ont, dans leur ensemble, gardé la nostalgie des... performances à la japonaise). *« Le premier ministre conserve l'enthousiasme des années 60 pour les hautes performances économiques »*, nous dit un de ses critiques.

Ecoutons M. Sakurada, président de la Fédération des employeurs japonais (Nikkeisen), qui représente le patronat dans ses relations avec les organisations syndicales, dont le rôle est, rappelons-le en passant, plus effacé que celui des centrales européennes ou américaines puisque toutes les négociations importantes, à commencer par celles qui portent sur les salaires, sont menées à l'échelle de l'entreprise entre la direction et le syndicat qui représente exclusivement son personnel. M. Sakurada est une haute figure du monde des affaires japonais. Il est le président d'une des rares firmes textiles qui connaît encore la prospérité. Et surtout, il est l'auteur, avec l'Industrial Planning Committee qu'il dirige, d'un certain nombre de propositions visant à changer en profondeur l'orientation de l'économie japonaise dans le sens d'une moindre dépendance vis-à-vis des importations.

Son analyse de la conjoncture part de la remarque suivante, que beaucoup d'autres que lui, parmi les responsables nippons, considèrent comme fondamentale : *« Peut-être à coups de crédits budgétaires et de subventions à des entreprises ou des secteurs d'activité en difficulté, parviendrons-nous à porter le taux de croissance du P.N.B. aux environs du pourcentage « politique » de 6,7 (quand M. Sakurada nous tenait ces propos, le dollar était à Tokyo plus proche de 250 que de 240 yens), mais je considère que cela ne nous fournira aucune indication sur l'état véritable de l'économie. Pourquoi ? Parce ce que ce sera une croissance non rentable* (a profitless growth). *Déjà on peut estimer que les deux tiers des entreprises travaillent sans dégager de bénéfices. »*

Nombre de sociétés, pour rester à flot, ont renoncé à verser des dividendes et, plus ou moins discrètement, ont obtenu des banques l'ajournement du service de leurs dettes. On peut considérer comme certain que la situation des petites et moyennes entreprises, qui, dans le système industriel japonais, « encaissent » d'abord les gros à-coups de la conjoncture, est encore plus mauvaise. Mais toutes, quelles que soient leurs dimensions, restent plus que jamais fidèles à ce qu'on peut considérer comme la règle d'or du capitalisme japonais : l'engagement tacite contracté par les employeurs (la société japonaise tout entière repose sur un réseau d'obligations coutumières) de ne pas licencier leur personnel, quitte à réduire les « boni » semestriels qui représentent parfois 30 à 40 % du salaire annuel. Cette promesse est l'un des aspects sous lesquels se présente le fameux système de l'emploi à vie (on entre dans une entreprise au sortir de l'université pour les cadres et du lycée pour les ouvriers et on la quitte à l'âge de la retraite). On commençait à le critiquer lors des dernières années du « boom » (1972-1973), mais il a retrouvé tout son prestige avec la récession : *« Si on ne parle plus de le supprimer, c'est essentiellement parce qu'il est bon »*, nous dit avec fierté un membre du Keidanren, le C.N.P.F. nippon.

« Exportation de sang »

L'organisation sociale est une chose, la réalité économique une autre. Les entreprises considérant comme une obligation d'honneur de garder leurs effectifs, le taux de chômage apparaît, par comparaison avec celui des autres pays industrialisés, très faible : environ 2,1 %. Mais, sur une population salariée de quelque 37 millions de personnes (dont 18,4 millions occupées dans l'industrie), on estime qu'à peu près 4 millions sont sous-employées du fait de la crise, qui touche tout particulièrement les textiles, une grande partie de la chimie, l'industrie du bois (contreplaqué), les chantiers navals (eh oui !), la marine marchande, etc. Dans ces secteurs, les entreprises récupèrent juste — et encore pas toujours — leurs coûts de production, en dehors de quelques brillantes exceptions.

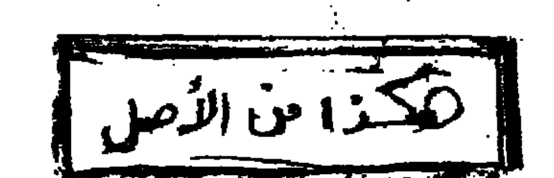
« Puisqu'elles produisent, il faut bien qu'elles vendent », nous dit un représentant du patronat. A l'étranger, on accuse les Japonais de dumping. Au Japon, on dit que les entreprises, pour survivre, se voient contraintes d'exporter leur « propre substance ». L'expression employée, conforme au style *métaphorique* et parfois emphatique de ce peuple, est encore plus forte puisqu'elle se traduit littéralement par « exportation de sang ». Un autre exemple d'inversion des concepts.

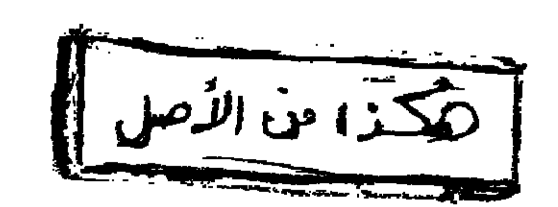
Selon M. Sakurada, déjà cité, l'assainissement des secteurs faibles de l'économie impliquerait le transfert vers d'autres activités de quelque 400 000 à 600 000 salariés, ce qui ne peut s'accomplir que graduellement. Une loi récemment votée prévoit le financement sur fonds publics d'une partie des rémunérations (les deux tiers pour les petites entreprises, la moitié pour les grandes) versées au personnel en surnombre. Mais on est ici dans un pays où les entreprises assurent traditionnellement les charges de la sécurité de l'emploi. Aussi la nouvelle loi, qui théoriquement représente un grand changement puisqu'elle implique une dévolution à l'Etat de responsabilités jusqu'alors assumées par le secteur privé, est-elle en réalité moins novatrice qu'il n'y paraît, à cause des conditions très restrictives attachées à son application.

Un drame

Jusqu'à quel point les entreprises accepteront-elles de supporter le poids d'une main-d'œuvre surnuméraire ? *« Jusqu'à épuisement »*, nous répond un ancien haut fonctionnaire passé dans la banque. Il appuie son jugement sur l'impressionnant accroissement du nombre des faillites, surtout parmi les petites entreprises. Pour une autre raison encore, la prolongation de la crise accroît insensiblement le nombre des sans-emploi, malgré les garanties non écrites, mais encore très effectives, dont jouit le « droit au travail » grâce à la tradition de l'emploi à vie. Un tiers environ des sociétés cotées en Bourse, c'est-à-dire, en principe, des firmes les plus importantes, ne recruteront pas cette année de jeunes diplômés. C'est un véritable drame dans un pays où la course au parchemin est encore plus effrénée qu'en France (on signale de nouveau des suicides parmi les jeunes lycéens de douze à quatorze ans).

Pour sortir de la crise, on presse les dirigeants nippons de stimuler la consommation intérieure. On peut se demander, au contraire si ce n'est pas la frugalité relative des Japonais qui leur a permis, jusqu'à présent, de supporter l'orage. Au niveau des entreprises, cela paraît presque couler de source : si les petits patrons avaient voulu coûte que coûte sauver avant tout leurs bénéfices et la masse des petits salariés conserver l'intégralité de leurs avantages acquis, aurait-on pu maintenir l' « harmonie sociale » *(wa)* qui suppose que le plus grand nombre puisse exercer une occupation dans la collectivité ? A l'échelle macro-économique, on découvre encore d'autres raisons (voir le supplément que nous consacrerons dans nos éditions de demain au Japon) pour expliquer l'aptitude de la troisième puissance industrielle du monde à surmonter, malgré des circonstances de moins en moins favorables, les handicaps résultant notamment de l'absence quasi complète de ressources naturelles.





croissance sans profit

ÉTRANGER

POUR ÉVITER LA FAILLITE

La Turquie a besoin d'une aide internationale

Ankara. — L'Occident va-t-il laisser mbrer la Turquie ? La question revient un leitmotiv à Istanbul comme à kara. La Turquie est pratiquement en at de cessation de paiements. Grâce à s acrobaties, l'appareil économique ntinue à tourner cahin-caha ; mais déjà, ute de pouvoir importer, des usines ment.

Une mission du Fonds monétaire international est depuis plusieurs semaines à Ankara pour négocier les modalités d'un prêt. Les pourparlers piétinent, car le gouvernement turc trouve les conditions posées par le Fonds inacceptables. « Les gens du F.M.I. se comportent un peu trop en techniciens », commente une personnalité européenne à Ankara.

De leur côté, les Turcs, englués dans *leurs querelles politiques internes*, ne facilitent pas une décision rapide. Pourtant, un compromis est indispensable : « Si les négociations n'aboutissent pas rapidement, tout peut arriver, y compris le chaos », dit-on de toutes parts.

De notre envoyé spécial

a Turquie manque de devises ur payer ses achats à l'étranger. 1977, les importations de la rquie se situeront aux alentours 5,3 milliards de dollars, les portations de 1,6 milliard. mpte tenu des transferts des vailleurs émigrés — un peu is de 1 milliard de dollars, — déficit de la balance des paiements courants atteindra 2,8 milrds de dollars. Il n'a cessé de creuser depuis 1974, entraînant e diminution parallèle des erves en devises. Celles-ci atteient aujourd'hui à peine 500 mil*ns de dollars, soit pratiquement* n.

Conséquence : depuis le mois mai, le système bancaire intertional a cessé d'accorder des edits à la Turquie. La crise, qui , ainsi formellement ouverte, rvenait après un quart de siècle croissance continue : le proit intérieur brut a augmenté en yenne de 6,5 % par an de 1950 976 et de plus de 7,5 % au cours des cinq dernières années (en 1977, toutefois, ce score sera quelque peu réduit, en raison de mauvaises récoltes).

Cet essor spectaculaire a reposé exclusivement sur le développement de la demande interne, alimentée par la croissance démographique — chaque année, la population augmente d'un million d'habitants — et par l'augmentation régulière et jamais freinée des revenus. C'est elle qui a rendu possible une industrialisation rapide du pays : au cours de la période 1963-1976, la production industrielle a progressé en moyenne de 10 % par an. Mais il en est résulté une grande dépendance à l'égard des importations, qui, selon les experts, interviennent, en moyenne, pour un tiers, dans chaque produit industriel fabriqué en Turquie.

La rage de consommer

Or, rien ou presque rien n'a été t pour exporter et se procurer isi les devises nécessaires au veloppement. Les industriels éfèrent vendre sur le marché tional, car c'est de loin plus ofitable. Par ailleurs, les gournements, qui se sont succédé Ankara depuis 1973, ne se sont s souciés de discipliner la mande lorsqu'il en était encore nps.

« *La Turquie a pratiqué une litique de nouveau riche : après quadruplement du prix du trole, le gouvernement a commis rreur historique de ne pas gmenter le prix de vente à ntérieur du pays. De même il a rien entrepris pour assainir s finances des entreprises publies ou encore pour pratiquer e politique de soutien agricole ins dispendieuse* », commente Demir Demirgil, doyen de la ulté d'économie de l'université Bosphore. Il en est résulté, e le déficit du commerce extér, un taux d'inflation supér à 20 %.

ces erreurs de gestion sont nes s'ajouter des circonstances érieures défavorables. L'empgo militaire décrété par les ts-Unis, après l'affaire de ypre en 1974, a obligé le gounement à distraire une partie rares devises dont il dispose ur acheter des armes. La récesn mondiale a conduit la mmunauté européenne à prene des mesures de protection pour einer ses importations de proiits textiles, un des rares securs où l'industrie turque était urvenue à s'imposer sur les marés européens. La crise s'est égament traduite par une diminun du nombre des travailleurs es employés dans la Communté.

Bref, au moment où il était cessaire de remettre de l'ordre dans la maison, on se retrouve en présence, comme l'a décrit *M. Inan, ministre de l'énergie et* des ressources naturelles, « *d'une société qui, sans être encore une société industrielle, est devenue une société de consommation* ». Les Turcs, a ajouté le ministre, « *viennent de découvrir comment le monde vit au vingtième siècle ; ils sont plus sensibilisés qu'auparavant à l'injustice sociale. Ils ne sont plus fatalistes et entendent rattraper au plus vite le retard accumulé ; ils éprouvent une véritable rage de consommation mais aussi de développement* ».

Traduction de ce discours : les Turcs ne toléreront pas qu'on les prive des fruits de l'effort de développement accompli depuis vingt-cinq ans. C'est là où réside le nœud de l'affaire. Comme l'admet un des dirigeants du patronat, « *la Turquie n'a pas les moyens de résoudre ses problèmes par ses propres forces* ». Mais, en même temps, elle ne veut pas des conditions que ceux qui peuvent l'aider — en l'occurrence le Fonds monétaire international — veulent lui imposer. Les informations varient sur le montant du prêt qui est demandé au F.M.I. Peu importe, car, si le Fonds donne son feu vert, le système bancaire international suivra et rouvrira ses crédits.

Les experts du F.M.I. trouvent tout à fait insuffisantes les quelques mesures prises récemment par le gouvernement : en juillet la dévaluation de 10 % de la livre turque et, en septembre le relèvement, souvent considérable des prix contrôlés par l'Etat (le prix de l'essence a doublé, celui du charbon a été multiplié par trois) (*le Monde* des 13 et 23 septembre). Ils réclament une politique de stabilisation rigoureuse, des engagements précis concernant le budget et la gestion des fonds publics.

Désaccord avec le F.M.I.

Or les dirigeants politiques rcs, quelle que soit leur tennce, affirment être hostiles à e stratégie déflationniste. « *Une luction du taux de croissance ait très néfaste pour le pays* », us ont affirmé les conseillers M. Ecevit, le leader du parti publicain du peuple (travaile). Même écho à l'autre bout spectre politique, chez ûner, ministre du commerce, appartient au parti natioiste de droite de M. Tur. « *Toute stratégie qui aboutirait freiner les investissements est possible, ne serait-ce qu'en son de la croissance démograque.* »

M. Inan veut bien envisager *n certain refroidissement de onomie* » — à savoir ramener aux de croissance de 7,5 % à %, — « *le temps de reprendre souffle, de réduire l'inflation d'établir, comme partout, un port convenable entre les ires, la productivité et les* ». Toutefois, il insiste sur la nécessité d'agir avec prudence, d'éviter les mesures qui aggraveraient la récession et provoqueraient par là même « *une explosion sociale* ».

Autre objet de désaccord avec le Fonds : la majorité de nos interlocuteurs ne croient guère aux vertus d'une nouvelle dévaluation, réclamée par le Fonds monétaire. La structure des importations, comme celle des exportations, la rendraient, expliquent-ils, inopérante. Ils semblent convaincus les uns et les autres que, sans trop toucher à la croissance, une politique économique viable pour leur pays existe, tournant autour de quelques idées simples : d'une part réduire le gaspillage des particuliers comme des entreprises publiques ou de l'Etat (« *Il y a un argent fou ; il est tout à fait possible, sans ralentir le développement économique, d'augmenter les ressources de l'Etat* », note M. Inan) ; de l'autre, mobiliser les ressources nationales, mettre l'accent sur la production pour l'exportation, réorienter les investissements de façon à mettre en valeur les ressources minières et énergétiques et à moderniser les *infrastructures. Pour faire* meilleur poids, certains évoquent la nécessité d'une réforme fiscale.

La conclusion de ces idées, sans doute peu originales, mais qui ont cette caractéristique d'être développées presque de façon identique par l'ensemble de la classe politique, est la suivante : la Turquie peut, sans secousse majeure, retrouver une économie saine, à condition d'être appuyée par ses alliés. A gauche comme à droite on insiste, avec un zeste de chauvinisme, sur le potentiel économique et humain du pays qui en fait « *une excellente carte à jouer pour l'Occident* ». On souligne que sa dette extérieure est négligeable, comparée à celle de pays comme la Grèce ou le Brésil. Pourquoi, dans ces conditions, faire tant d'embarras pour lui accorder les crédits dont elle a besoin ?

Viennent alors les griefs. Rares sont les Turcs qui ne dénoncent pas l'« *incompréhension* » de l'Occident en général et de l'Europe en particulier à l'égard d'un partenaire à la fidélité pourtant exemplaire. Cette impression de rejet sécrète parfois d'étranges procès d'intention : n'est-ce pas l'action pernicieuse du lobby américano-grec qui explique la lenteur du F.M.I. ? M. Inan n'est pas loin de croire que, si le Fonds monétaire exige une politique déflationniste, c'est que l'Occident redoute, en fait, un développement industriel accéléré de la Turquie... Quant à la Communauté qui « *fait la sourde oreille* », il lui reproche « *d'épouser la thèse parisienne selon laquelle les frontières de l'Europe s'arrêtent sur les rives grecques* » Ces réactions de dépit sont accompagnées de mises en garde : la Turquie, lassée de tant d'indifférence, pourrait être amenée à rechercher d'autres partenaires (l'U.R.S.S., les pays arabes...) ou, pis encore, contrainte, à la suite de désordres économiques et sociaux, à renoncer à la démocratie.

L'obsession politique

Les observateurs occidentaux en poste à Ankara considèrent apparemment cette dernière hypothèse comme peu vraisemblable. Ils ne croient pas que l'armée aspire au pouvoir et estiment *par conséquent qu*'elle n'interviendra pas au moindre désordre. Néanmoins, ils ne prennent pas à la légère cette envie de ruer dans les brancards que provoque l'attentisme des Etats-Unis et de la C.E.E. : « *Il ne faut pas considérer comme acquise l'allégeance au bloc occidental. Si les négociations* (avec le F.M.I.) *échouent, les Turcs peuvent par humeur choisir de mauvaises solutions* », commente ainsi un ambassadeur des Neuf.

A vrai dire, mises à part les considérations de pure technique économique (et à ce titre on peut effectivement se demander si les experts du F.M.I. ne se montrent pas abusivement doctrinaires), il existe d'indéniables raisons politiques à la circonspection du Fonds monétaire. Les Turcs, quand ils oublient leurs discours vengeurs sur l'ingratitude de l'Occident, admettent que leurs difficultés sont aggravées par une crise de direction politique. « *Il nous faut un bon gouvernement pour jouer cartes sur table avec l'Ouest et obtenir des crédits* », constate M. Demirel.

Une large partie de l'opinion publique, ainsi d'ailleurs que le patronat, appelle de ses vœux un gouvernement formé des deux principaux partis, le parti de la justice de M. Demirel (au pouvoir) et le parti républicain du peuple de M. Ecevit (dans l'opposition). Le gouvernement conservateur actuel, où le parti de la justice est allié au parti islamique du « Salut national » de M. Erbakan et au parti d'action nationaliste de M. Turkes, est peu homogène.

M. Erbakan, qui rêve de projets industriels ambitieux, n'est pas enclin, même si le premier ministre, M. Demirel, se montrait, lui, prêt à composer, à écouter les conseils de rigueur du F.M.I. « *Erbakan, avec 10 % de l'électorat, fait la loi*, déplore un dirigeant du patronat. *Les gens du Fonds monétaire ont réalisé qu'ils ne pouvaient pas faire confiance à un gouvernement dont les membres se méfient les uns des autres* », explique-t-on au parti républicain du peuple, où l'on fait valoir au passage qu'Ecevit est le seul leader capable de convaincre les ouvriers et les syndicats d'accepter d'éventuelles mesures d'austérité. A l'inverse, du côté gouvernemental, on met en relief les divisions qui s'accentuent au sein du parti républicain du peuple.

Bref, à la veille d'élections locales, qui vont se dérouler le 11 décembre et qui sont considérées comme un test politique, chacun des deux grands partis guette et espère le déclin de l'autre plus qu'il ne songe à une alliance constructive. Leurs états-majors, obnubilés par le jeu politique, ne semblent pas ressentir comme particulièrement urgente la *mise en œuvre d'un programme* anti-crise. On peut comprendre qu'une telle légèreté préoccupe le F.M.I. Il reste, encore une fois, que l'unique formule qui s'offre à la Turquie pour ne pas déclarer la faillite, c'est l'aide internationale. Alors, au delà des états d'âme et des arrière-pensées, la question qui se pose est de savoir s'il y a — ou s'il y aura — à Ankara un gouvernement ayant la capacité de conclure avec le F.M.I.

PHILIPPE LEMAITRE.

SOCIAL

M. Giscard d'Estaing a reçu les représentants des principales organisations agricoles

Avant le discours qu'il doit consacrer aux problèmes agricoles et ruraux, vendredi 16 décembre, à Vassy, dans le Calvados, M. Giscard d'Estaing a consulté, jeudi 8 décembre, les présidents des quatre principales organisations agricoles, MM. Debatisse (F.N.S.E.A.), Delatre (C.N.M.C.C.), Perrin (APCA) et Schaeffer (C.N.J.A.).

« Nous escomptons que le président de la République réaffirmera devant l'ensemble de l'opinion la place et le rôle de l'agriculture dans la nation », a indiqué M. Michel Debatisse à l'issue de cette rencontre. Au cours de l'entretien, les dirigeants agricoles ont attiré l'attention du chef de l'Etat sur trois problèmes :

— *La place de l'agriculture en milieu rural.* — Outre son rôle de production, les agriculteurs entretiennent l'espace, et, pour cette raison, il est nécessaire de maintenir l'agriculture dans toutes les régions en favorisant notamment l'installation des jeunes agriculteurs. M. Giscard d'Estaing a rappelé son accord sur ce premier point.

— *La nécessité d'une politique alimentaire.* — Une politique de production agricole doit être complétée par une politique alimentaire globale prenant en compte les problèmes d'approvisionnement et de renforcement de la balance commerciale du pays. Les dirigeants paysans ont estimé à ce propos que les industries agricoles et alimentaires manquent de dynamisme.

— *Les questions européennes.* — Les responsables agricoles ont souhaité que le président de la République réaffirme la conception de la France en matière de politique agricole commune, c'est-à-dire le développement de la production et des exportations.

Le chef de l'Etat a également évoqué avec ses visiteurs le rôle des femmes dans les exploitations et la situation des revenus paysans. L'extrême diversité de ces revenus dans le monde agricole a été soulignée par M. Perrin, et, à l'issue de la rencontre, M. Debatisse, président de la F.N.S.E.A., a indiqué en substance que les revenus procurés par les prix pourraient être complétés par des allocations spéciales versées aux plus défavorisés.

PRESSION

Venus manifester, jeudi 8 décembre à midi, sous les fenêtres du « Monde », comme ils l'avaient déjà fait devant le siège d'autres organes de presse, des grévistes d'une banque parisienne, qui n'avaient pas alerté auparavant notre rédaction, entendaient exposer leurs revendications professionnelles. Devant le caractère d'abord pacifique de cette manifestation, un de nos collaborateurs a accepté de recevoir une délégation. Entrevue tout à fait courtoise.

Ensuite — et l'on ignore pourquoi — des grévistes ont cru devoir envahir le « marbre » de notre journal, afin de rencontrer notre directeur.

Nous étions éventuellement disposés à faire état de ce conflit. Mais devant une telle attitude, qui surprend de la part de syndicalistes responsables, et qui rappelle l'irruption de militants sur le plateau de TF 1, il n'en est plus question. Nous découragerons à l'avenir toute intervention de ce genre.

ÉPREUVE DE FORCE ENTRE LES SYNDICATS ET LA DIRECTION DE L'USINE NAPHTACHIMIE DE MARTIGUES

(De notre correspondant.)

Marseille. — Bien que le personnel de l'usine Naphtachimie à Martigues - Lavera (Bouches-du-Rhône) se soit prononcé à une majorité de 54 % pour la reprise du travail, les syndicats C.F.D.T., C.G.T. et F.O. ont décidé de poursuivre leur action en maintenant en place des piquets de grève qui interdisent l'accès aux sites pétrochimiques. La C.G.C. s'est retirée de l'intersyndicale, déplorant que *« d'autres oragnisations refusent de se plier à un vote démocratique »*.

Les installations continuaient donc à être totalement paralysées, ce vendredi 9 décembre et de sece vendredi 9 décembre, et de sérieux problèmes de sécurité étaient posés à la direction, qui n'avait pas pu faire assurer les relèves normales du personnel en poste dans la journée de jeudi. Une réunion de conciliation entre les syndicats et la direction, sous l'égide du directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre des Bouches-du-Rhône, se tenait cependant ce vendredi matin à Marseille.

A l'origine du conflit (*le Monde* du 8 décembre), le personnel des vapocrateurs exigeait que la direction respecte son engagement de recruter, avant la fin de l'année, cinq agents de maîtrise supplémentaires. La direction invoque la baisse de production depuis l'été pour justifier le report de sa décision. Des revendications de salaires et d'amélioration des conditions de travail sont aussi avancées par les syndicats.

● *Licenciements au Mans.* — Le personnel de l'usine Carrel et Fouché, qui fabrique du matériel ferroviaire vient d'être informé que quatre - vingt - cinq licenciements seront effectués à partir du 1er janvier et que les horaires de travail seraient réduits à trente-six heures hebdomadaires durant le premier trimestre 1978 pour le personnel restant. Ces licenciements s'ajoutent à quatre-vingt-cinq autres qui sont prévus à l'usine de Gaillon (Eure) du même groupe.

● *La grève du personnel des Nations unies à Genève* a été suivie le 7 décembre par plus de deux mille fonctionnaires internationaux (sur trois mille). Les grévistes entendaient protester contre la décision prise par M. Waldheim de réduire de 17 % les salaires des personnels des services généraux de Genève (secrétaires, huissiers) et de 20 % leurs pensions. En réponse au télégramme adressé au secrétaire général de l'ONU le sommant d'annuler sa décision, M. Waldheim a fait parvenir un message au directeur général de l'office des Nations unies à Genève. Il y indique que le problème de la réduction des salaires n'est plus de son ressort, mais d'une commission de l'Assemblée générale de l'ONU, qui doit arrêter sa décision définitive la semaine prochaine. — *(Corresp.)*

LA GRÈVE A LA S.N.C.F.

Le mouvement est plus suivi dans le Sud que dans le Nord

Le mouvement de grève, déclenché, du jeudi 8 décembre à 20 heures au lundi 12 décembre à 6 heures, par les fédérations de cheminots C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. pour protester contre la suppression — à long terme — d'un agent accompagnateur sur les trains, est, selon les premières indications fournies par la direction de la S.N.C.F., plus suivi dans le sud de la France que dans le nord et l'est.

La Fédération générale autonome des agents de conduite (F.G.A.A.C.), qui, aux dernières élections professionnelles, a recueilli 30 % des voix, ne participe pas, on le sait, à cette grève. Pour elle, ce mouvement est un « prétexte ». La F.G.A.A.C. rappelle que la direction de la S.N.C.F. s'est engagé à ne pas appliquer cette réforme — la mise en place d'un agent unique sur les trains — avant la fin mai 1978 et que, par conséquent, les négociations, ouvertes depuis juillet, se poursuivent jusqu'à cette date. Pour ce syndicat, qui estime que la modernisation du réseau ferroviaire est un fait inéluctable, les suppressions de postes y afférant ne devraient pas dépasser, d'ici à 1985, le chiffre de deux mille (dix mille selon la C.G.T., la C.F.D.T., F.O. et la C.F.T.C.).

Les prévisions de circulation

Voici les prévisions de circulation des trains au départ de Paris, établies par la direction de la S.N.C.F. :

Samedi 10 décembre

GRANDES LIGNES

● PARIS-EST. — 7 h. 6, Longwy, Luxembourg ; 8 h. 12, Chalindrey ; 8 h. 35, Bâle ; 8 h. 54, Strasbourg ; 9 h. 15, Forbach, Francfort ; 12 h. 28, Bâle ; 13 h., Forbach, Francfort ; 13 h. 4, limité Charleville ; 13 h. 18, Strasbourg ; 17 h. 18, Forbach, Francfort ; 18 h. 46, Strasbourg ; 18 h. 52, Longwy, Luxembourg ; 18 h. 54, Strasbourg ; 18 h. 54, Thionville ; 18 h. 57, Bâle ; 19 h. 53, Chalindrey ; 21 h. 32, Charleville ; 22 h. 40, Bâle, Vienne (Arlberg-Express) ; 23 h., Forbach, Frankfurt ; 23 h. 15, Strasbourg, Bucarest (Orient-Express) ; 0 h. 10, Strasbourg, Innsbruck.

● PARIS-NORD. — 7 h. 4, Saint-Quentin ; 7 h. 13, Hirson ; 7 h. 23, Amsterdam (Ile-de-France) ; 7 h. 26, Dunkerque ; 7 h. 33, Hambourg (Parsifal) ; 7 h. 50, Amsterdam ; 8 h. 8, Tourcoing ; 8 h. 10, Calais-Maritime ; 8 h. 20, Varsovie ; 8 h. 40, Boulogne ; 9 h. 45, Lille ; 11 h. 40, Bruxelles (Brabant) ; 13 h. 22, Lille ; 12 h. 30, Calais - Maritime (Flèche d'or) ; 13 h. 34, Tergnier ; 13 h. 58, Laon ; 15 h. 20, Amsterdam ; 16 h. 15, Busigny, Cambrai ; 17 h., Lille ; 17 h. 8, Calais-Ville ; 17 h. 13, Copenhague (Nord-Express) ; 17 h. 17, Tourcoing (à Arras, correspondance vers Dunkerque) ; 17 h. 39, Hirson ; 18 h. 9, Lille ; 18 h. 13, Calais-Ville ; 18 h. 40, Maubeuge ; 19 h. 26, Le Tréport ; 19 h. 30, Bruxelles, Liège ; 19 h. 34, Calais ; 19 h. 53, Laon ; 20 h. 26, Tourcoing ; 20 h. 32, Bruxelles (Oiseau bleu) ; 21 h. 40, Copenhague ; 22 h., Dunkerque (Night-Ferry) ; 23 h. 20, Varsovie ; 0 h. 15, Tourcoing.

● PARIS-SAINT-LAZARE. — 9 h., Cherbourg ; 9 h. 15, Le Havre ; 10 h. 15, Dieppe, via Rouen ; 17 h. 43, Le Havre ; 18 h., Cherbourg ; 19 h. 7, Dieppe.

● PARIS - MONTPARNASSE. — 7 h. 7, Granville ; 8 h. 15, Brest (à Rennes, correspondance vers Quimper) ; 8 h. 33, Le Croisic ; 14 h. 30, Brest (à Rennes, correspondance vers Quimper) ; 18 h. 26, Brest (à Rennes, correspondance vers Quimper) ; 19 h.19, Le Croisic ; 19 h. 33, Granville.

● PARIS-AUSTERLITZ. — 9 h. 10, Irun (à Saint-Pierre-des-Corps, correspondance vers Angers ; à Poitiers, correspondance vers La Rochelle ; à Angoulême, correspondance vers Royan ; à Dax, correspondance vers Tarbes) ; 9 h. 38, Toulouse (à Vierzon, correspondance vers Bourges et Montluçon) ; 18 h. 19, Limoges (à Vierzon, correspondance vers Montluçon) ; 19 h. 23, Tours ; 21 h. 40, Béziers par Sud-Est, via Juvisy ; 22 h. 43, Bourg-Saint-Maurice ; 22 h. 52, Clermont-Ferrand ; 22 h. 56, Toulouse (à Brive, correspondance vers Aurillac ; correspondance vers Toulouse, via Capdenac ; à Toulouse, correspondance vers Avignon) ; 0 h. 8, Irun (à Poitiers, correspondance vers La Rochelle ; à Dax, correspondance vers Tarbes)

● PARIS - LYON. — 7 h. 10, Clermont - Ferrand (Bourbonnais) ; 7 h. 42, Milan, Berne (Lutétia) ; 7 h. 48, Bourg-Saint-Maurice ; 8 h. 17, Turin (à Aix-les-Bains, correspondance vers Saint-Gervais) ; 10 h. 5, Vintimille (à Dijon, correspondance vers Besançon ; à Lyon, correspondance vers Grenoble et Saint-Etienne ; à Avignon, correspondance vers Toulouse) ; 19 h. 50, Rome-Express ; 21 h. 10, Briançon ; 21 h. 46, Vintimille ; 21 h. 52, Marseille ; 22 h. 24, Marseille ; 23 h. 5, Genève (à Bellegarde, correspondance vers Evian ; à Culoz, correspondance vers Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice) ; 23 h. 53, Venise, Interlaken.

BANLIEUE

● Desserte assurée à 60 % à PARIS-EST, à 40 % à PARIS-NORD et à 30 % dans les autres gares.

Dimanche 11 décembre

GRANDES LIGNES

● PARIS-EST. — 7 h. 6, Longwy, Luxembourg ; 8 h. 35, Bâle ; 8 h. 5[illegible], Strasbourg ; 9 h. 15, Forbach, Francfort ; 13 h. 28, Bâle ; 13 h., Forbach, Francfort ; 13 h. 4, limité Charleville ; 13 h. 18, Strasbourg ; 17 h. 18, Forbach, Francfort ; 18 h. 4[illegible], Strasbourg ; 18 h. 52, Longwy, Luxembourg ; 18 h. 54, Strasbourg ; 18 h. 5[illegible], Zoufftgen, Luxembourg ; 18 h. 5[illegible], Bâle ; 19 h. 53, Chalindrey ; 21 h. 32, Charleville ; 22 h. 40, Bâle, Vienne (Arlberg-Express) ; 23 h., Forbach, Francfort ; 23 h. 10, Mulhouse ; 23 h. 15, Strasbourg, Bucarest (Orient-Express) ; 23 h. 43, Metz, Coblence ; 0 h. 1, Strasbourg ; 0 h. 10, Strasbourg, Innsbruck.

● PARIS-NORD. — 7 h. 4, Saint-Quentin ; 7 h. 13, Hirson ; 7 h. 2[illegible], Amsterdam (Ile-de-France) ; 7 h. 3[illegible], Hambourg (Parsifal) ; 7 h. 50, Amsterdam ; 8 h. 8, Tourcoing ; 8 h. 10, Calais-Maritime ; 8 h. 20, Varsovie ; 9 h. 45, Lille ; 11 h. 40, Bruxelles (Brabant) ; 12 h. 30, Calais-Maritime (Flèche d'or) ; 13 h. 22, Lille ; 13 h. 5[illegible], Laon ; 15 h. 20, Amsterdam ; 16 h. 15, Busigny, Cambrai ; 17 h., Lille ; 17 h. 8, Calais-Ville ; 17 h. 17, Lille (à Arras, correspondance vers Dunkerque) ; 17 h. 13, Copenhague (Nord-Express) ; 17 h. 39, Hirson ; 18 h. 9, Lille, 18 h. 13, Calais-Ville ; 18 h. 40, Maubeuge ; 19 h. 26, Le Tréport ; 19 h. 30, Bruxelles, Liège ; 19 h. 34, Calais ; 19 h. 53, Laon ; 20 h. 26, Tourcoing ; 20 h. [illegible], Bruxelles (Oiseau bleu) ; 21 h. 4[illegible], Copenhague ; 22 h., Dunkerque (Night-Ferry) ; 23 h. 20, Varsovie ; 0 h. 15, Tourcoing ; 0 h. 31, Laon via Tergnier.

● PARIS-SAINT-LAZARE. — 9 h., Cherbourg ; 9 h. 15, Le Havre ; 10 h. 15, Dieppe, via Rouen ; 17 h. 4[illegible], Le Havre ; 18 h., Cherbourg ; 19 h. [illegible], Dieppe.

● PARIS - MONTPARNASSE. — 7 h. 7, Granville ; 8 h. 15, Brest (à Rennes, correspondance vers Quimper) ; 8 h. 33, Le Croisic ; 14 h. 30, Brest (à Rennes, correspondance vers Quimper) ; 18 h. 26, Rennes ; 19 h. 1[illegible], Le Croisic ; 19 h. 33, Granville ; 22 h. [illegible], Quimper, via Nantes.

● PARIS-AUSTERLITZ. — 9 h. 1[illegible], Irun (à Saint-Pierre-des-Corps, correspondance vers Angers ; à Poitiers, correspondance vers La Rochelle ; à Angoulême, correspondance vers Royan ; à Dax, correspondance vers Tarbes) ; 9 h. 38, Toulouse (à Vierzon, correspondance vers Bourges et Montluçon) ; 18 h. 19, Limoges (à Vierzon, correspondance vers Montluçon) ; 19 h. 23, Tours ; 21 h. 4[illegible], Béziers ; 22 h. 52, Nîmes ; 22 h. 5[illegible], Toulouse (à Brive, correspondance vers Aurillac et correspondance vers Toulouse, via Capdenac ; à Toulouse, correspondance vers Avignon) ; 0 h. [illegible], Irun (à Poitiers, correspondance vers La Rochelle ; à Dax, correspondance vers Tarbes).

● PARIS - LYON. — 7 h. 1[illegible], Clermont - Ferrand (Bourbonnais) ; 7 h. 42, Milan, Berne (Lutétia) ; 8 h. 17, Turin (à Aix-les-Bains, correspondance vers Saint-Gervais) ; 10 h. 5, Vintimille (à Dijon, correspondance vers Besançon ; à Lyon, correspondance vers Grenoble et Saint-Etienne ; à Avignon, correspondance vers Toulouse) ; 17 h. [illegible], Marseille (à Lyon, correspondance vers Grenoble et Chambéry ; à Avignon, correspondance vers Béziers) ; 18 h. 58, Clermont-Ferrand (Arverne) ; 19 h. 50, Rome-Express ; 21 h. 4[illegible], Vintimille ; 21 h. 52, Marseille ; 22 h. 24, Marseille ; 23 h. 5, Genève (à Bellegarde, correspondance vers Evian ; à Culoz, correspondance vers Saint-Gervais et Bourg-Saint-Maurice) ; 23 h. 53, Venise, Interlaken.

BANLIEUE

● Desserte assurée à 60 % à PARIS-EST, à 40 % à PARIS-NORD et à 30 % dans les autres gares.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



elf gabon

L'assemblée générale extraordinaire d'ELF-Gabon, réunie à Libreville le 5 décembre 1977, a décidé d'augmenter le capital de 7 500 000 000 francs CFA pour le porter à 22 500 000 000 francs CFA par voie d'incorporation de réserves au capital.

Cette augmentation de capital donnera lieu à la création de 1 500 000 actions nouvelles, de 5 000 francs CFA chacune, attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour deux anciennes.

Les actions nouvelles seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter du 1er janvier 1977.

La délivrance des actions nouvelles interviendra après le 16 décembre 1977, date de mise en paiement de l'acompte sur dividendes, relatif à l'exercice en cours, de 1 280 francs CFA (25,60 francs français) par action ancienne ou nouvelle. L'acompte revenant à l'action ancienne sera versé sur présentation du coupon 14. En ce qui concerne les actions nouvelles, le coupon 15 des actions anciennes donnera droit au versement de la moitié de l'acompte précédent, soit 640 francs CFA (12,80 francs français).



هكذا من الأصل

LA GRÈVE A LA S…

Le mouvement est plus … dans le Sud que dans le …

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
8 DÉCEMBRE

Une assez forte hausse marque la reprise des cotations

La situation s'est subitement débloquée jeudi à la Bourse de Paris.

M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, ayant en effet accepté de reprendre les négociations — il devait recevoir dans l'après-midi une délégation de l'intersyndicale pour discuter avec elle des problèmes salariaux — les cotations ont repris normalement avec seulement une demi-heure de retard.

Suivant les résultats de cette rencontre, les syndicats demanderont au personnel, au cours d'une assemblée convoquée le vendredi 9 décembre à 9 h. 30, s'il convient ou non de donner une suite à l'action menée en vue d'obtenir le relèvement des salaires.

En attendant, et malgré la minceur des carnets d'ordre, une assez forte hausse a marqué ce retour à une activité normale. Le signal de la reprise a été donné, dès l'ouverture, par la Financière de Paris. Cette dernière a été suivie, en cours de séance, par un nombre croissant de valeurs et, en clôture, une bonne soixantaine de titres enregistraient des gains sensibles (de 1 % à 7 %), l'indicateur instantané affichant, de son côté, une hausse de 1,5 %.

Trois causes ont été à l'origine de ce redressement : la meilleure tenue du franc sur les marchés des changes en liaison avec la sensible réduction du déficit de la balance des paiements ; la perspective d'une révision de la loi sur les plus-values ; enfin, l'apparente satisfaction retirée par M. Chirac de sa visite à l'Elysée.

Sur le marché de l'or, nouvelle avance des cours, le lingot gagnant encore 35 F, à 25 480 F, cependant que le napoléon se raffermissait à 248,20 F (+ 2,70 F) après 248,40 F. Le volume des transactions est passé de 9,10 à 10,96 millions de F.

LONDRES

Le manque d'affaires provoque un nouveau repli des cours vendredi matin. Peu après l'ouverture, l'indice des industrielles enregistrait une baisse de 3,1 points, à 484,4. Aux pétroles, B P recule de 2 points. Tassement des mines d'or. Stabilité des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 158 80 contre 160 90

VALEURS	CLOTURE 8/12	COURS 9/12
Beecham	650	651
British Petroleum	846	844
Courtaulds	113	112
De Beers	305	304
Imperial Chemical	366	367
Rio Tinto Zinc Corp.	182	182
Shell	542	548
Vickers	178	177
War Loan 3 1/2 %	34 3/4	34 3/4
*West Driefontein	26 1/4	26 ...
*Western Holdings	18 9/16	18 7/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

Taux du marché monétaire
Effets privés 9 3/8 %

NOUVELLES DES SOCIETES

GENERALE OCCIDENTALE. — L'accent va être désormais mis sur le développement interne du groupe après plusieurs années d'une politique d'acquisition. Des cessions d'actifs vont être opérées. La participation de 50 % dans Sanders sera ainsi cédée à l'Entreprise minière et chimique, qui détient l'autre moitié du capital. Bien qu'affectés par des pertes de changes, les résultats de l'exercice en cours ont été satisfaisants, faisant apparaître un bénéfice net consolidé par action de 30,81 F contre 21,81 F pour 1975-1976.

Le dividende, maintenu à 5,50 F net, devrait pouvoir désormais augmenter de 20 % par an.

Jugeant insuffisantes les propositions faites par M. Yves Flornoy, syndic de la Compagnie des agents de change, en vue de régler le conflit salarial en cours, les syndicats ont appelé, vendredi 9 décembre, le personnel de la Bourse à se prononcer par vote secret sur l'opportunité de prolonger durant une nouvelle semaine, en l'intensifiant, le mouvement d'action engagé depuis le 5 décembre, en excluant cependant toute grève générale des cotations.

Selon toute probabilité, le déroulement de la séance du 9 décembre devrait être de nouveau fortement perturbé.

NEW-YORK

Irrégulier

La tendance est restée très irrégulière jeudi à Wall Street, où, après avoir progressé de plus de 5 points, l'indice Dow Jones s'est inscrit en fin de séance à 806,91 (— 0,52). Le volume des échanges s'est établi à 20,40 millions de titres contre 21,05 millions la veille.

Sur 1 861 valeurs traitées, 730 ont monté, 593 ont reculé, tandis que 538 demeuraient inchangées.

Contrairement à ce qui avait été prévu, l'indice des prix de gros de novembre n'a progressé que de 0,7 % (contre 0,8 % en octobre) au lieu de 0,9 % escompté. Cette nouvelle inattendue a été à l'origine de la hausse initiale de 5 points du Dow Jones. Par la suite, les craintes concernant l'évolution de la masse monétaire ont repris le dessus et, les dégagements de précaution s'ajoutant aux ventes fiscales de fin d'année, tout le terrain acquis au départ a été reperdu.

Peu après la clôture, on apprenait que la masse monétaire avait augmenté de 1,8 milliard de dollars pour la semaine s'achevant le 8 novembre.

VALEURS	COURS 7 12	COURS 8 12
Alcoa	41 7/8	42 ...
A.T.T.	58 7/8	58 7/8
Boeing	27 1/4	27 5/8
Chase Manhattan Bank	29 ...	29 1/8
Du Pont de Nemours	114 1/8	114 1/4
Eastman Kodak	48 7/8	49 3/4
Exxon	45 1/2	46 1/4
Ford	43 1/4	43 1/4
General Electric	48 3/8	48 1/4
General Foods	32 1/2	32 1/2
General Motors	62 5/8	62 1/2
Goodyear	17 ...	17 1/8
I.B.M.	261 ...	262 3/8
I.T.T.	31 1/4	31 3/8
Kennecott	18 7/8	18 5/8
Mobil Oil	63 3/8	63 3/8
Pfizer	26 1/2	26 1/4
Schlumberger	71 3/8	71 1/4
Texaco	26 7/8	26 7/8
U.A.L. Inc.	19 1/8	19 3/8
Union Carbide	47 7/8	40 3/8
U.S. Steel	29 1/4	28 7/8
Westinghouse	16 1/2	17 1/2
Xerox	46 1/8	46 1/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8/12	9/12
1 dollar (en yens)	241 475	242 85

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, Base 100 : 31 déc. 1976.)

	6 déc.	8 déc.
Valeurs françaises	91,2	91,5
Valeurs étrangères	—	99,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	—	60,9

BOURSE DE PARIS - 8 DÉCEMBRE - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 8 12	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 839	4 834	4 810
Allemagne (100 DM)	222 570	222 310	211
Belgique (100 F.)	14 133	14 118	14 025
Pays-Bas (100 fl.)	205 330	205 340	204
Danemark (100 krd)	80 550	80 270	79 000
Suède (100 krs)	101 450	100 920	101
Norvège (100 k.)	91 270	91 110	90 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 845	8 851	8 850
Italie (1 000 lires)	5 524	5 519	5 560
Suisse (100 fr.)	227 080	227 750	228
Autriche (100 sch.)	31 075	31 095	30 750
Espagne (100 pes.)	5 882	5 880	5 700
Portugal (100 esc.)	11 915	11 830	11 500
Canada ($ can. 1)	4 400	4 410	4 335

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 8 12
Or fin (kilo en barre)	25350	25480
Or fin (kilo en lingot)	25445	25460
Pièce française (20 fr.)	245 50	248 20
Pièce française (10 fr.)	223 50	220 50
Pièce suisse (20 fr.)	229 70	228 20
Union latine (20 fr.)	219	219 50
Souverain	232 30	237 50
Pièce de 20 dollars	1125 20	1132
Pièce de 10 dollars	630	640
Pièce de 5 dollars	341	341
Pièce de 50 pesos	1060	1058
Pièce de 10 florins	232 20	233 30

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES AFFAIRES AGRICOLES

La Commission européenne propose 2 % de hausse pour le prix du lait et 1,25 % pour la viande bovine

M. Gundelach, commissaire européen chargé des affaires agricoles, a présenté ce vendredi matin aux journalistes les propositions de la commission concernant les prix agricoles pour 1978-1979, ainsi que d'autres propositions distinctes, concernant des mesures pour la modernisation agricole des régions méditerranéennes de la Communauté. En ce qui concerne *les prix* (*le Monde* du 9 décembre), la Commission propose finalement pour le lait une augmentation du prix indicatif de 2 %, pour le beurre une augmentation du prix d'intervention de 1, 9 % et pour la poudre de lait de 1,6 % (on sait que pour obtenir l'accroissement des prix en France au début de la prochaine campagne, il faut ajouter 1,92 %, conséquence de la dévaluation du « franc vert »).

En ce qui concerne la viande bovine, la Commission propose une augmentation du prix d'orientation commun et du prix d'intervention commun de 1,25 %.

Quant à *la modernisation* de l'agriculture méditerranéenne, les propositions de la Commission concernent d'une part l'amélioration des organisations de marché pour laquelle elle prévoit des subventions de 160 millions d'unités de compte (une u.c. = 5,60 F environ) ; d'autre part, des mesures structurelles. Le budget pour ces mesures structurelles serait de 1 milliard d'u.c. sur cinq ans. Elle ne fait encore aucune proposition pour parvenir à une meilleure organisation de la viticulture dans la Communauté.

LES CONSIGNES DE GRÈVE A L'E.G.F. LA SEMAINE PROCHAINE

Les fédérations des électriciens C.G.T. et C.F.D.T. ont fixé, le jeudi 8 décembre au soir, les modalités de la poursuite de leur action, soit :

LUNDI 12 DECEMBRE : une heure d'arrêt de travail le matin et envoi de délégations, sans répercussion pour les consommateurs.

MERCREDI 14 : deux heures de grève avec baisse de la production de 20 % et coupures de courant entre 9 heures et 11 heures.

VENDREDI 16 : arrêt « national » de travail durant la matinée, avec baisse de la production de 30 % et coupures de courant entre 9 heures et 11 heures. Manifestations à Paris et en province.

Après la période des fêtes de fin d'année, que les syndicats se sont engagés à ne pas perturber, la C.G.T. et la C.F.D.T. arrêteront leurs nouvelles formes d'action, qui, selon certains militants, seraient plus rigoureuses que la série de débrayages et de délestages effectués du 2 au 8 décembre.

LA PETITE REMONTÉE DU DOLLAR SE POURSUIT

Amorcée depuis le mercredi 7 décembre, la petite remontée du dollar a continué sur des marchés des changes dont le calme contraste avec l'agitation du début de la semaine. A Francfort, le cours de la monnaie américaine s'est élevé de 2,1770 DM à 2,870 DM (contre 2,1550 DM au plus bas), et, à Zurich, de 2,1275 F.S. à 2,1370 F.S.

Du coup, les tensions se sont atténuées au sein du « serpent » monétaire européen, le cours du franc belge se décollant du plancher où il était fixé. A Paris, le dollar a monté un peu moins vite qu'ailleurs à 4,85 F contre 4,8350 F, de sorte que le deutschemark a continué à fléchir, revenant de 2,2250 F (2,2350 F au plus haut) à 2,2150 F.

M. GISCARD D'ESTAING A REÇU M. LECANUET

Poursuivant la série de consultations qu'il a engagées mercredi 7 décembre en s'entretenant avec M. Raymond Barre, puis avec M. Jacques Chirac, le président de la République a reçu vendredi matin 9 décembre M. Jean Lecanuet, président du C.D.S. Après cet entretien, qui a duré quarante-cinq minutes, M. Lecanuet a déclaré : « *Il existe une complète convergence entre les perspectives du président de la République et celles que je développe moi-même.* » « *N'attendez donc pas de divergences ni de nuances*, a-t-il poursuivi, *cette unité de vues a toujours existé et subsiste et, même, ne peut que s'amplifier dans l'avenir.* »

Le maire de Rouen a indiqué que M. Giscard d'Estaing avait « *marqué dans cet entretien tout l'intérêt qu'il porte au développement d'une politique de justice sociale et de progrès* » « *Je crois qu'il appartient à la force de démocratie sociale que je représente dans la majorité de répondre à cette intention et à cette volonté* », a ajouté M. Lecanuet. Enfin, le président du C.D.S. a déclaré au chef de l'Etat qu'il croyait que « *le succès face à la division de la gauche est en vue à la condition que nous ayons un programme profondément social, une unité de la majorité et une solidarité autour du premier ministre* ».

Succès pour le gouvernement britannique

Le syndicat des mineurs accepte de différer la hausse des salaires

De notre correspondant

Londres. — Le comité exécutif du Syndicat des mineurs a, le 8 décembre décidé — par 14 voix contre 10 — d'observer la règle dite des douze mois (imposant un délai d'un an avant la présentation d'une nouvelle demande d'augmentation de salaires). Il a également autorisé la *négociation d'accords de productivité*. La menace d'une grève nationale des mineurs paraît maintenant écartée. Par ailleurs, une nouvelle *formule de règlement du conflit des pompiers* a été élaborée laissant présager une fin prochaine de la grève. Ainsi, le gouvernement britannique a maintenant l'espoir de contenir, jusqu'au printemps prochain en tout cas, les demandes d'augmentation, dans la limite officielle de 10 %.

La décision du Syndicat des mineurs apparaît comme une revanche des éléments modérés, entraînés par M. Gormley, président du comité exécutif qui, en octobre, avait été pratiquement désavoué par la « *base* » dans un référendum ; une faible majorité avait rejeté la formule des accords de productivité. Mais dans de nombreux puits, les mineurs marquaient clairement leur désir de conclure ces accords de productivité qui les assurent de recevoir une augmentation de salaire immédiate, en attendant la négociation d'une nouvelle convention collective au printemps prochain. M. Scargill, leader des mineurs du Yorkshire et de la gauche du syndicat, a vigoureusement protesté contre la décision de l'exécutif. Il annonce qu'il demandera aux tribunaux d'empêcher des accords de productivité, pour peu qu'ils sont contraires aux décisions du congrès annuel des mineurs et contredisent les résultats du référendum d'octobre.

La décision de l'exécutif des mineurs affaiblit la position des pompiers en grève, déjà isolés au sein du mouvement syndical (le TUC les a récemment désavoués) et qui perdent ainsi un de leurs derniers appuis. Le gouvernement pense maintenant que les pompiers accepteront la nouvelle proposition d'augmentation « *en deux paliers* », mise au point par M. Rees, ministre de l'intérieur. Selon cette formule, les pompiers recevraient immédiatement une augmentation de 10 % dans la limite de la norme officielle. En contrepartie, ils obtiendraient l'assurance d'être considérés comme un cas exceptionel au cours des négociations salariales de l'an prochain.

HENRI PIERRE.

● *Information judiciaire contre un ouvrage antimilitariste.* — Sur plainte du ministère de la défense, une information judiciaire a été ouverte contre un ouvrage du dessinateur Cabu *A bas toutes les armées*. D'autre part, l'association Défense nouvelle, présidée par M. Déodat du Puy-Montbrun, proteste dans un communiqué contre l'éventuelle présentation de cet ouvrage à l'émission de M. Bernard Pivot « Apostrophes » sur Antenne 2.

Malgré l' « opposition » de la Malaisie

Concorde dessert Singapour

British Airways et Singapore Airlines doivent commencer d'exploiter Concorde sous leur double pavillon, le vendredi 9 décembre, sur la ligne Londres-Singapour via Bahrein, dans le golfe Persique, malgré la décision du gouvernement malaisien de refuser au supersonique le survol de son territoire. Le porte-parole de British Airways a précisé que la compagnie britannique avait établi, temporairement, un autre itinéraire survolant l'Indonésie et évitant le territoire malaisien. La durée du voyage supersonique sera de neuf heures et trente minutes, soit un gain de temps de sept heures et demie par rapport aux performances actuelles des avions subsoniques. Le prix de l'aller simple Paris-Singapour via Londres est de 7 865 francs, soit 15 % de plus que le tarif de la première classe normale.

Au départ, les deux compagnies exploiteront cette nouvelle ligne à raison de trois fréquences hebdomadaires puis de quatre au début de l'an prochain. British Airways compte prolonger ce vol vers Melbourne, en Australie. Pour ce faire, elle voudrait s'associer avec la compagnie australienne Quantas, mais celle-ci refuse de participer à l'exploitation de Concorde, dont elle conteste la rentabilité.

A la suite d'une panne

LE VOL DE « CONCORDE » WASHINGTON-PARIS DU 8 DÉCEMBRE EST ANNULÉ

Le vol de Concorde Washington-Paris du jeudi 8 décembre a été annulé. La cause de cet incident : un mauvais fonctionnement des amortisseurs du train d'atterrissage. Des passagers ont été acheminés vers Roissy en avion subsonique.

A Marseille

UN HOMME EST TUÉ PAR DES MALFAITEURS AU COURS D'UN HOLD-UP

(De notre correspondant.)

Marseille. — Deux hommes armés de revolvers 11,43 ont fait irruption, ce vendredi 9 décembre à 9 h. 30, dans le local du Crédit maritime mutuel, situé dans l'enceinte du nouveau port de pêche de Saumaty, à Marseille. Au moment où ils s'emparaient du contenu de la caisse, un geste du caissier, M. Roger Migliorini, surprit l'un des assaillants, qui ouvrit le feu, blessant mortellement un client, M. Avelino Lozano, père d'un mareyeur venu apporter la recette du jour. Malgré l'arrivée d'un vigile, appartenant à une entreprise de gardiennage, et un échange de coups de feu, les deux hommes ont pu s'enfuir. Leur butin serait de l'ordre de 300 000 F.

ATTENTATS EN SÉRIE DANS L'AUDE

Une série d'attentats à l'explosif a été commise, pendant la nuit du jeudi 8 au vendredi 9 décembre, contre des bâtiments publics situés dans le département de l'Aude. Les engins de fabrication artisanale déposés par des inconnus ont endommagé les bureaux de perception de Durban, Fleury, Sigean, Peyriac-Minervois, l'agence du Crédit agricole de Rieux-Minervois et les locaux de la sous-préfecture de Narbonne. Quatre de ces attentats — ceux de Durban, Fleury, Sigean et Narbonne — ont été revendiqués dans des appels téléphoniques aux journaux locaux par des personnes affirmant appartenir au Comité viticole de l'Aude.

Le numéro du « Monde » daté 9 décembre 1977 a été tiré à 551 050 exemplaires.